

sortez-vous ?

CLAUDE SARRAUTE.

...rie de Wahid Hachichi ? »

CLAUDE REGENT.



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12763 · 6 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   DIMANCHE 9-LUNDI 10 FÉVRIER 1986

Philippines : Mme Aquino revendique la victoire

Les résultats de l'élection présidentielle aux Philippines n'étaient encore que partiels samedi 8 février. Cependant, Mme Corazon Aquino, se basant sur les calculs de ses partisans, a affirmé qu'elle avait obtenu 55 % des suffrages et se considérait comme élue à la présidence de la République. Ce chiffre est contesté par le Comité officiel (COMELEC) et le Comité indépendant (NAMFREL), qui supervisent les opérations de dépouillement.

Mme Aquino a appelé à une grande manifestation de l'opposition, dimanche à Manille, malgré les avertissements du président Marcos, qui a menacé d'appliquer la loi sur les émeutes.

De notre envoyé spécial

Manille. – Les Philippins se sont réveillés, samedi 8 février, avec deux présidents da la République. A lire les journaux progouvernementaux ou ceux de l'opposition, à écouter les informations des chaînes de télévision contrôlées par le régime ou au contraire Radio Veritas (la station de radio catholique). On a l'impression de vivre dans deux pays différents. D'un côté, on annonce la victoire de M. Marcos. Son parti, le KBL, lance déjà des invitations pour fêter l'événement. De l'autre, Cory Aquino publie un communiqué annonçant sa propre victoire, à laquelle elle devait, ce samedi, consacrer une conférence de presse.

Après une journée électorale qui s'est terminée dans le sang (plus de cinquante personnes ont été tuées au cours d'incidents en relation avec le vote), la confusion est totale. Les ordinateurs de la commission pour les élections (COMELEC) travaillent avec une lenteur déconcertante. En fin de matinée, samedi, guère plus de cinq pour cent du total des votes avaient été dépouillés. Selon les résultats de la COMELEC, Cory Aquino est légèrement en avance dans neuf provinces sur treize (notamment à Mindanao, l'île de la rebellion musulmane). Mais, globalement, M. Marcos l'emporte. Les projections établies par les journaux progouvernementaux tendent pour leur part à accréditer la thèse d'une victoire *substantielle* de M. Marcos.

L'organisme privé, NAMFREL mis sur pied par un mouvement de citoyens en faveur d'élections libres, qui dispose de gros moyens et fonctionne grâce à un système de communication privé, est plus rapide : ayant calculé plus de 10 % des résultats, il annonçait en milieu de journée que Mme Aquino avait obtenu 2,2 millions de voix et M. Marcos 1,6 million. A Manille, où NAMFREL a calculé 30 % des votes, la candidate de l'opposition aurait cent trente mille voix d'avance sur M. Marcos.

La lenteur de la COMELEC, *ses menaces* à l'encontre de NAMFREL, si des résultats *« non authentiques »*, créant la *« confusion dans les esprits »*, continuent à être diffusés, ne sont pas étrangères au climat de suspicion qui entoure les opérations de décompte des voix. Le sénateur américain Richard Lugar, qui dirige la mission d'observateurs envoyés par le Congrès, a déclaré à une chaîne de télévision américaine que la lenteur des travaux de la COMELEC donnait l'impression que M. Marcos *« attend de savoir de combien de votes supplémentaires il a besoin pour s'assurer la victoire »*. A la COMELEC, on explique le retard dans le décompte des voix par des *« problèmes logistiques »*. *« Nous avions espéré que ces élections seraient honnêtes, mais nous devons constater que la manière dont s'opère le décompte des voix est très, très préoccupant »*, a ajouté M. Lugar.

C'est pour répondre à ce que son entourage appelle un *« coup médiatique »* : l'annonce anticipée et non fondée de la victoire de M. Marcos par les organes d'informations qui lui sont acquis, que Mme Aquino a publié vendredi à minuit un communiqué annonçant que la tendance en sa faveur était *« irréversible »*. *« Les Philippins savent comme moi que nous avons gagné. Et rien ne pourra nous priver de notre victoire. Aucun pouvoir ne pourra nous ravir la liberté que nous avons conquise aujourd'hui. L'ère Marcos est terminée. »* Ce texte est aussi une sorte de mise en garde adressée au pouvoir, ce qui laisse penser que l'on s'oriente dans les jours qui viennent vers une situation de confrontation. Même si Mme Aquino a gagné dans les urnes. Elle est loin d'avoir été proclamée vainqueur sur les tableaux d'affichage de la COMELEC.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

L'opposition : M. Mitterrand se conduit en chef du PS

Les dirigeants de l'opposition s'étaient préparés dès le vendredi 7 février à réagir au discours du président de la République à Lille. MM. Chirac, Barre et Léotard le considèrent comme un chef de parti, premier secrétaire du PS, et M. Marchais soupçonne les socialistes de vouloir transformer les élections législatives en un « plébiscite au service » de M. Mitterrand. Le chef de l'Etat s'est efforcé de parer cette contre-offensive organisée en insistant sur sa volonté de s'adresser à tous les Français. Il les a invités à ne pas « rebrousser chemin » et a demandé au « peuple » de préserver, le 16 mars, ses « conquêtes ».

(Lire nos informations page 7.)



Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Parlons régions

Les Français vont voter le 16 mars pour élire non seulement des députés, mais aussi pour la première fois leurs conseillers régionaux. La Fondation nationale des sciences politiques et le CNRS ont lancé des enquêteurs dans quinze régions. Voici en exclusivité les premières réponses.

Afrique du Sud : la fin du laissez-passer racial

Un progrès indéniable aura été accompli si le président Botha tient ses promesses.

PAGE 6

Le sauvetage du numéro deux de l'industrie de la viande

Bocaviande abandonne deux filiales et reçoit 20 millions de francs du Crédit agricole.

PAGE 13

Haïti sans « Baby Doc » : explosion de joie et règlements de comptes

Le Conseil national de gouvernement mis en place vendredi 7 février à Port-au-Prince s'est donné pour priorité de maintenir l'ordre sur tout le territoire haïtien. Afin de faire cesser les lynchages de « tontons macoutes » et d'éviter que les pillages de biens appartenant à des partisans de la dynastie déchue ne dégénèrent en désordres incontrôlables, les nouveaux responsables militaires et civils du pays ont instauré un couvre-feu en début d'après-midi jusqu'à samedi 6 heures (heure locale). Le carnaval, qui commence dimanche, fait peser des menaces supplémentaires : traditionnellement très animées, ces fêtes doivent durer trois jours.

A Washington, le gouvernement ne cache pas sa satisfaction devant l'évolution des événements. Il a immédiatement indiqué aux nouvelles autorités qu'il était prêt à envisager l'attribution d'une « aide d'urgence » à Haïti. A Paris, on souligne que le séjour en France de M. Jean-Claude Duvalier ne devrait pas excéder « une huitaine de jours ».

L'agence Tass a, pour sa part, comparé l'attitude des Etats-Unis à celle qu'ils avaient eue à la Grenade en octobre 1983, et a affirmé que cette action était destinée à « étouffer la lutte du peuple haïtien pour la liberté, la démocratie et l'indépendance ».

De notre envoyé spécial

Port-au-Prince. – D'abord la joie. Celle qui explose aux premiers coups de canon célébrant l'arrivée du Conseil national de gouvernement. En quelques minutes, la place qui jouxte le palais présidentiel est remplie d'une foule en liesse. Aux cris de *« Vive l'armée ! »*, la population de la capitale improvise des danses : *« Nous pas mourir, nous libérés. » « Le singe est parti. »*

Le carnaval, qui devait être le dernier test pour le président à vie, commence vendredi matin 7 février, de façon impromptue avec deux jours d'avance, lorsque le départ de Jean-Claude Duvalier est connu. Des cortèges se forment, drapeau bleu et rouge en tête – les couleurs de l'indépendance, – fleurs de lauriers ou branche d'arbre à la main. On s'embrasse. Le signe de ralliement devient le poing tendu.

En une demi-heure, vingt-neuf années de peur et de soumission s'effacent comme par enchantement. *Jamais, en trois décennies*, la population n'a eu l'occasion d'une telle exaltation. C'est une véritable explosion d'enthousiasme pendant les premières heures de la journée succédant au scepticisme du début, lorsque quelques journalistes étrangers se hasardent à annoncer la nouvelle aux petites heures du matin. *« C'est pas vrai. » « Il va revenir. »* Il ne reviendra pas, et la vague a déferlé. Vraie, grosse, monstrueuse, mais à l'échelle d'une si longue attente...

A 7 h 30, une heure seulement avant ces manifestations, les deux seules radios émettant encore sur la capitale avaient annoncé la nouvelle en indiquant qu'elle serait suivie d'un communiqué du nouveau Conseil du gouvernement. C'est l'ancien chef d'état-major, Henri Namphy, promu président du conseil, qui en fera la lecture d'une voix ferme et grave où perce une certaine émotion : *« Depuis bien des mois, le pays connaît une situation exceptionnellement grave qui, loin de s'améliorer, met en péril imminent et menace l'intégrité nationale (...). Le manque de maîtrise des uns et l'incompréhension des autres a entraîné la mort d'innocentes victimes (...). Les institutions ont fini par s'effondrer laissant le pays au bord de l'abîme. Après cette démission, les forces armées ont la tâche du maintien de l'ordre et celle de garder le patrimoine national avec le concours de personnalités conscientes. Maintenant moins que jamais l'armée n'a aucune ambition politique et n'a pas d'autre intérêt que celui, supérieur, du pays. »*

Après cette déclaration, la fanfare militaire entame l'hymne national haïtien – *la Dessalinienne*, – sur la pelouse présidentielle. La levée des couleurs en ce même endroit donne lieu à des scènes peu habituelles à Haïti. Les journalistes photographes à l'extérieur du palais tentent d'escalader les grilles du jardin et sont rejoints par des militaires... qui les aident à franchir l'obstacle. Les soldats qui entourent la demeure présidentielle ne sont que trois ou quatre pour barrer les voies d'accès, mais ils parviendront à se faire respecter.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

(Lire la suite page 4.)

CHRONIQUE ARDÉCHOISE

Sous la neige

C'était le 29 janvier, un mercredi. Au moment même où chacun allait répétant qu'il n'y avait plus d'hiver. En 24 heures, il est *tombé un mètre sur la Cévenne* et 2 bons mètres autour du Gerbier-de-Jonc. Une neige comme les dépressions atmosphériques en fabriquent une fois par siècle. Lourde comme le plomb et collante comme la glu. D'un seul coup, des centaines de poteaux gros et petits par terre, 3 kilomètres de lignes hors circuit, quinze mille à vingt mille foyers privés *d'électricité, des milliers de* ruraux assiégés dans leur ferme au bout de chemins effacés. Du jamais vu, même par les plus vieux.

Et puis, un peu plus tard, l'armée de secours *qui forme* ses bataillons : des centaines de sauveteurs, des centaines d'ouvriers et de techniciens, dix ou vingt hélicoptères, deux chiens d'avalanche et un plan ORSEC. Et chaque jour encore, pendant une semaine, de la neige toujours,... du vent mauvais, la burle, du travail toujours *recommencé* pour tenir les vieux au chaud, les poteaux droits, et les routes ouvertes. Mais tout cela a été dit et répété.

Reste ce qui ne se sait pas, ce qui ne s'exporte pas, ce qui reste dans le patrimoine, ce qui se vit quand on est dedans, heure par heure, jour par jour. Plus ou moins facilement selon que l'on est du pays d'en bas, du pays d'en haut ou bien entre les deux, du pays des pentes. *De la Cévenne*, quoi. La Cévenne avec ses châtaignes, ses murets de pierre, ses landes et ses maisons-bergeries bien tournées vers le sud pour en prendre plein la figure lorsque c'est le vent du midi qui *se* paie la tournée des nuages.

La neige, ça commence toujours bien. En douceur. *Le* matin, c'est déjà comme sur les cartes de Noël. Ça s'est posé de nuit sur le *toit du voisin, sur le jardin, sur le* portail, sur l'arbre, sur le poteau et sur la ville. C'est beau ! On *devrait en rester là. Mais cela* continue à tomber en faisant semblant de rien, blanc sur gris, dans *une curieuse lumière qui vient de* nulle part.

Le premier désagrément, c'est lorsqu'on se rend compte que l'électricité est partie. Le second, *que le chauffage* l'a suivie. Mais chaque chose en son temps. On a des ressources, que diable ! Et *surtout, une cheminée. Un vieux* journal froissé, trois poignées de pin ou du petit bois, quelques bûches et *une allumette. On se* grille comme les tournedos, la vie a encore du bon, même sans grille-pain, sans rôtissoire, sans cuisinière et sans frigo. Pour le congélateur, on a heureusement le temps de voir venir. Du moins, on s'en persuade. *« Tu crois qu'il faudrait avertir l'EDF ? Comment vont-ils faire pour savoir qu'on est en panne? »*. L'eau chaude n'est plus que tiède, on se lave comme les chats, précautionneusement, comme avant.

Déjà, on a réappris à fermer les portes derrière soi. La *maison* se refroidit avec le froid qui gagne. La vie se compartimente : le tablier, les alentours de la cheminée, et le devant de la fenêtre. Le ciel commence à peser sur la terre. Il neige.

ANDRÉ GRIFFON.

(Lire la suite page 9.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 10 février

– *Palerme* : Ouverture du procès de la Mafia.

Mardi 11 février

– *Berlin* : Echange probable d'espions.

Mercredi 12 février

– *Cantorbéry* : Rencontre Mitterrand-Thatcher. Signature du traité sur le tunnel sous la Manche.

– *Londres* : Assemblée générale de la compagnie Westland.

Dimanche 16 février

– *Portugal* : Deuxième tour de l'élection présidentielle.

– Inde : Réunion de la congrégation sikh à Amritsar.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570.000 F

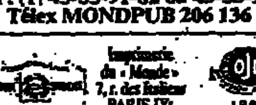
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE SA

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe
1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A CINQUANTE ANS, LES JEUX OLYMPIQUES DE BERLIN

Les « gladiateurs de Hitler »

La neige, si longtemps attendue, est au rendez-vous ce jeudi-là, 6 février 1936, pour l'ouverture solennelle des quatrièmes Jeux olympiques d'hiver à Garmish-Partenkirchen. 40 000 personnes sont assemblées – on en attend un million pendant les dix jours de compétition – dans la fière station des Alpes bavaroises, pour saluer ces 1 563 athètes venus de vingt-huit pays qui vont concourir pour la plus grande gloire, croit-on, de l'idéal olympique de M. de Coubertin.

Mais un étrange *outsider* domine la foule : M. le chancelier Hitler savoure sa première victoire, avant que son armée, un mois plus tard, n'envahisse la rive gauche du Rhin, en violation délibérée du pacte de Locarno. Sa voix *« profonde et grave »* a séduit le reporter de *l'Auto*, après que von Halt, le délégué allemand au Comité olympique international, eut prononcé les inévitables paroles de paix : *« Le Führer, dans un silence impressionnant, s'avança devant le micro et proclama l'avènement de l'année sportive nouvelle. L'arrivée du chancelier Hitler fut bien entendu saluée par de retentissants* « Heil Hitler ! ». *L'hymne national fut écouté le bras tendu. »*

Tout a été fait, « bien entendu », pour que le national-socialisme prenne la meilleure part de la gloire olympique. 40 000 travailleurs de son organisation « La Force par la joie » ont aménagé les pistes. L'armée est omniprésente, doublée par des milliers de SA et de SS. La Gestapo veille dans l'ombre, bien décidée à éviter toute « bavure » qui ternirait ces festivités dédiées à la paix. L'accueil si *gemütlich* – plaisant, confortable – de l'Allemagne nazifiée ne va pas jusqu'à tolérer que les images retransmises puissent ne pas être germaniques, mais les braves spectateurs oublieront assez vite que le village olympique a été édifié sur un terrain raflé à un sous-homme juif. Est-ce si grave, après tout, que le salut olympique, bras tendu, ressemble si fort au salut nazi ? Et peut-on interdire aux délégations de défiler au pas cadencé ?

Les démocraties battues

Au soir du 16 février, les pays du Nord sortent grands vainqueurs au classement officieux des médailles remportées : la Norvège, qui domine, la Suède et la Finlande en ont décroché vingt-huit sur quarante-sept. Mais l'Allemagne est seconde, avec six médailles et la gloire pour ses patineurs Maxi Herber et Ernst Baier. Les démocraties sont loin derrière. La France a tout juste sauvé l'honneur avec la médaille de bronze d'Emile Allais au combiné alpin. Les arabesques inoubliables de la Norvégienne Sonja Henie masquent mal l'évidence : ces Jeux d'hiver ont été un triomphe de l'efficacité nazie.

L'Auto, tous comptes faits, les a bien aimés, *« organisés par un peuple qui a su prendre ses responsabilités, un peuple qui a retrouvé une foi neuve »*. Trois semaines plus tard, ayant paisiblement digéré la Rhénanie, Hitler confirme. A Garmisch, déclare-t-il, *« je me suis efforcé d'éveiller parmi notre jeunesse la compréhension pour l'idéal d'une réconciliation »* entre la France et l'Allemagne. Dans les brumes alpines de Bavière, olympisme et propagande totalitaire ont fait bon ménage. Aux accents du *Horst Wessel Lied*, on s'est donné rendez-vous pour l'été à Berlin.

Faut-il y aller, dès lors que ces Jeux d'hiver ont crûment confirmé toutes les craintes antérieures ? Berlin, à l'évidence, sera une fête nazie, un Nuremberg sportif. Au printemps de 1936, le débat rebondit donc avec violence. Tout a commencé pourtant paisiblement, en 1931, quand le Comité olympique international (CIO), bien « travaillé » par ses membres allemands, a confié l'organisation des Jeux de 1936 à la puissance vaincue, écartée de la joute à Anvers en 1920 et à Paris en 1924. *Hélas ! sur ces entrefaites, Hitler a pris le pouvoir en* mars 1933.

Fort habile, M. le chancelier a aussitôt rassuré Carl Diem, son compatriote – passablement nazi – qui préside le comité d'organisation : l'Allemagne nouvelle ne trahira pas l'idéal olympique, mais elle se sentirait honorée si la présidence du comité de patronage des Jeux pouvait être confiée à son Führer et si son ministère de la propagande, dirigé par Goebbels, pouvait soutenir l'entreprise.

Le CIO s'obstinera à maintenir jusqu'au bout ce contrat de dupes. De commissions d'enquête assez improvisées en pudiques détours du regard face à la montée du racisme en Allemagne, on débouche sur une ultime entrevue, en novembre 1935, entre Hitler et le comte de Baillet-Latour, président du CIO.

Mendès France pour le boycottage

Elle a lieu quelques semaines après l'annonce des lois de Nuremberg, en pleine chasse aux Juifs sur tout le territoire du Reich, et y compris au sein de la future équipe olympique allemande. Baillet-Latour, bien « chambré », conclut que rien ne peut s'opposer à la tenue en Allemagne de la XIe Olympiade des temps modernes.

Les partisans du boycottage avaient donc perdu la première manche. Aux États-Unis, où avait été lancée la bataille, le *New York Times* avait protesté, dès 1933, quand un joueur juif avait été écarté de la sélection allemande en Coupe Davis. Le mouvement a pris de l'ampleur dans les milieux politiques, malgré les atermoiements de Roosevelt, chez des syndicalistes, auprès des organisations religieuses, juives ou non, et parmi les militants pour les droits civiques des Noirs : au printemps de 1935, leurs efforts ont convaincu 43 % des Américains.

Au Canada, en Europe, à coups de brochures et de meetings, nombre d'antifascistes – et d'abord allemands – ont eux aussi amorcé une mobilisation, tandis que depuis Moscou est mis en alerte le mouvement communiste international. Rien, toutefois, n'a pu convaincre le CIO, que Diem rassure depuis Berlin et qu'Avery Brundage – son futur président – tempère aux Etats-Unis. Au reste, Coubertin lui-même ne s'était-il pas porté caution de la pureté des intentions de l'Allemagne « dorienne » ?

Tout se joue donc à la deuxième manche d'été. Dans le silence de la Grande-Bretagne et malgré l'allant d'une conférence internationale *« pour la défense de l'idéal olympique »* tenue à Paris en juin 1936, seules les gauches organisées savent dépasser le boycottage pour proposer des contre-Jeux démocratiques. L'Internationale sportive ouvrière et socialiste et l'Internationale rouge des sports s'apprêtent à faire participer des athlètes à une Olympiade populaire de Barcelone. Las ! A la veille de son ouverture, le 18 juillet, éclate la guerre civile espagnole. Les sportifs présents en Catalogne se rendent donc aux maigres JO populaires de Prague en août, tandis qu'aux Etats-Unis quelques fêtes sportives concurrentes sont organisées. Mais l'histoire va trop vite.

La France du Front populaire a voté le 9 juillet le maintien du financement de l'envoi d'une délégation française à Berlin, malgré l'hostilité des communistes, conduits par Florimond Bonte, dans la perplexité des socialistes et avec la bénédiction des droites : seul Pierre Mendès France a tenu jusqu'au bout pour le boycottage. Après tout, Hitler n'a-t-il pas promis de respecter la charte olympique ? Et la pérennité de l'idéal de Coubertin vaut bien une messe un peu noire. A ces arguments de lassitude, nombre d'antifascistes se laissent prendre. *Le Figaro* du 26 juillet résume l'assentiment général : *« A une époque où la liberté a renoncé à éclairer le monde, laissons la flamme olympique y prétendre encore et gardons-nous d'écarter de ses rayons purifiants une jeunesse qui veut quand même retrouver sa foi. »*

L'« auxiliaire nègre »

Là-bas, pourtant, la Gestapo protège la flamme à sa manière, très « korrekte ». Son chef en Prusse, le Dr Best, lui a intimé par circulaire d'avoir à éviter les *rafles voyantes* et les *« grands convois publics »*, pour ne pas donner à ses hôtes l'impression d'une surveillance policière. Ce qui est fait, avec l'arrestation discrète d'une centaine des derniers communistes du mouvement sportif allemand et un quadrillage systématique « en civil » de tous les convois acheminant les spectateurs.

Le village olympique de Doeberitz est protégé comme un bunker, tous les diplomates et journalistes étant de leur côté accablés d'attentions « rapprochées ». L'ordre ainsi assuré, la propagande nazie offre à l'olympisme ses trouvailles. Des convois de camions Mercedes portent la « signification spirituelle » de l'événement aux masses allemandes. Un affichage mêle sans vergogne les anneaux olympiques et la croix gammée. Une immense cloche sonnant *« pour la jeunesse du monde »* est exhibée partout, encadrée par les SS et les Jeunesses hitlériennes du cru. Toutes les grandes artères de Berlin sont pavoisées de bannières nazies et olympiques alternées. Enfin, Carl Diem a l'idée d'avenir : un relais d'Olympie à Berlin, à travers sept pays, transmettra une flamme, de la vestale grecque à l'athlète aryen. La « fête de la paix » révélera au monde les vertus de l'organisation allemande et de la symbolique nazie.

L'ouverture des Jeux, le 1er août 1936, est à la hauteur de cette ambition. Après un défilé militaire et la parade des organisations nazies dans Berlin en liesse, Hitler et les siens investissent l'immense stade de cent mille places – le plus grand du monde – édifié pour la circonstance. Survolée par le dirigeable *Hindenburg*, enflammée par le *Deutschland über alles* et le *Horst Wessel Lied*, dispensés par un orchestre et des chœurs dirigés par Richard Strauss, électrisée par l'appel de la cloche, la foule ovationne les délégations. Quand l'équipe de France, en béret basque, paraît et tend le bras olympiquement vers le Führer, c'est le délire. L'équipe allemande, elle, est l'objet d'un enthousiasme indescriptible. Après un lâcher de pigeons et d'impeccables démonstrations gymniques ponctuées par l'*Hymne à la joie* de Beethoven, c'est au son de l'Allelnia du *Messie* de Haendel que le berger grec Spiridon Louys, le premier vainqueur du marathon olympique en 1896, remet au Führer l'humble rameau d'olivier symbole d'amour et de paix. Derrière sa caméra de la tribune officielle, Leni Riefenstahl filme déjà ses *Dieux du stade*.

Plus de 4 000 athlètes de quarante-neuf pays rivalisent ainsi. Pour la plus grande gloire de l'Allemagne, qui rafle quatre-vingt-neuf médailles loin devant les Etats-Unis, seconds officieux avec cinquante-six sportifs hissés sur le podium. Dès le premier jour, le hasard ayant voulu que les concours de poids et du marteau aient été remportés par des Allemands, Hitler les fait monter dans sa loge et leur serre la main, après le salut réglementaire. Mais il quitte le stade avant que le Noir américain Cornelius Johnson n'eut empoché sa médaille d'or au saut en hauteur.

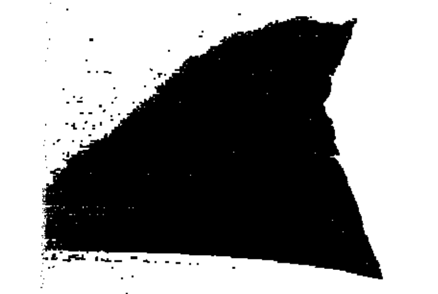
Le lendemain, prudents, les responsables du CIO lui font entendre que le règlement olympique ne permet guère à un chef d'Etat de distinguer les gagnants. Ainsi donc, le Führer n'a pas à subir l'avanie d'avoir à féliciter l'*« auxiliaire nègre de l'équipe américaine »*, le grand champion Jesse Owens, trois fois vainqueur et qui ne dissimule pas sa satisfaction de voir démontrer la supériorité d'un *« nègre »* sur les aryens et d'avoir contraint l'olympisme nazifié à jeter le masque. Jusqu'au 16 août pourtant, à la clôture des Jeux, l'autosatisfaction des *« Heil Hitler ! »* ira *crescendo*.

Alors, Hitler grand vainqueur à Berlin ? L'opinion sportive, assurément, envie la fortune des athlètes allemands. L'opinion tout court, pourtant mobilisée *a posteriori* par les images très « aryennes » du film de Riefenstahl, n'a sans doute pas crédité le nazisme du succès sportif des Jeux et de leur impeccable organisation. La grande parade hitlérienne a plutôt sensibilisé les innocents au danger imminent. Mais les démocraties ont été bousculées sur le stade par la détermination totalitaire, avec la complicité des hérauts de l'« idéal olympique ». L'histoire des JO en sera ternie. L'écrivain Heinrich Mann, au nom des antifascistes allemands, dit la souillure : *« Les sportifs olympiques gladiateurs de Hitler. »*

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ On lira avec profit le seul ouvrage d'ensemble en langue française : Jean-Marie Brohm, *1936, Jeux olympiques à Berlin*, Editions Complexe, 1983.

ROUIL



cette ambition. Après un défilé militaire et la parade des organisations nazies dans Berlin en liesse, Hitler et les siens investissent l'immense stade de cent mille places — le plus grand du monde — édifié pour la circonstance. Survolée par le dirigeable *Hindenburg*, enflammée par le *Deutschland uber alles* et le *Horst Wessel Lied*, dispensés par un orchestre et des chœurs dirigés par Richard Strauss, électrisée par l'appel de la cloche, la foule ovationne les délégations. Quand l'équipe de France, en béret basque, paraît et tend le bras olympiquement vers le Führer, c'est le délire. L'équipe allemande, elle, est l'objet d'un enthousiasme indescriptible. Après un lâcher de pigeons et d'impeccables démonstrations gymniques ponctuées par l'*Hymne à la joie* de Beethoven c'est au son de l'Alleluia du *Messie* de Haendel que le berger grec Spiridon Louys, le premier vainqueur du marathon olympique en 1896, remet au Führer l'humble rameau d'olivier symbole d'amour et de paix. Derrière sa caméra de la tribune officielle, Leni Riefenstahl filme déjà ses *Dieux du stade*.

Plus de 4 000 athlètes de quarante-neuf pays rivalisent ainsi. Pour la plus grande gloire de l'Allemagne, qui rafle quatre-vingt-neuf médailles loin devant les Etats-Unis, seconds officieux avec cinquante-six sportifs hissés sur le podium. Dès le premier jour, le hasard ayant voulu que les concours de poids et du marteau aient été remportés par des Allemands, Hitler les fait monter dans sa loge et leur serre la main, après le salut réglementaire. Mais il quitte le stade avant que le Noir américain Cornelius Johnson n'eut empoché sa médaille d'or au saut en hauteur.

Le lendemain, prudents, les responsables du CIO lui font entendre que le règlement olympique ne permet guère à un chef d'Etat de distinguer les gagnants. Ainsi donc, le Führer [illegible] l'avanie d'av[illegible] l'« *auxiliaire nègre* [illegible] *américaine* », le grand champion Jesse Owens, trois fois vainqueur et qui ne dissimule pas sa satisfaction de voir démontrer la supériorité d'un « *nègre* » sur les aryens et d'avoir contraint l'olympisme nazifié à jeter le masque. Jusqu'au 16 août pourtant, à la clôture des Jeux, [illegible] tion des « *Heil Hitler* » [illegible] *cendo*.

Alors, Hitler grand vainqueur à Berlin ? L'opinion sportive, assurément, envie la [illegible] des athlètes allemands. L'opinion tout court, pourtant mobilisée *a priori* par les images [illegible] « aryennes » du film de Riefenstahl, n'a sans doute pas crédité le nazisme du succès sportif des Jeux et de leur impeccable organisation. La grande parade hitlérienne a plutôt sensibilisé les [illegible] cents au danger imminent. Mais les démocraties ont été bousculées sur le stade par la détermination totalitaire, avec la complicité des hérauts de l'« idéal olympique ». L'histoire des JO en sera ternie. L'écrivain Heinrich Mann, au nom des antifascistes allemands, dit la souillure : « *Les sportifs olympiques gladiateurs de Hitler.* »

JEAN-PIERRE RIOUX.

• On lira avec profit le seul ouvrage d'ensemble en langue française : Jean-Marie Brohm, *1936. Jeux olympiques à Berlin*, Editions Complexe, 1983.



Etranger

La chute du régime Duvalier à Haïti

Les communautés haïtiennes à l'étranger ont accueilli avec une joie souvent mêlée d'inquiétude sur l'avenir de leur pays l'annonce du départ en exil du « président à vie » Jean-Claude Duvalier. Aux Etats-Unis, la chute du régime a été saluée avec jubilation dans plusieurs villes — New-York, Miami, Boston, — où la foule est descendue dans la rue pour manifester. A Boston, les démonstrations ont failli mal tourner, un groupe d'opposants à la dictature ayant réussi à pénétrer dans le consulat de leur pays brûlant des drapeaux haïtiens et arrachant des murs les portraits de Baby Doc.

La satisfaction de l'opposition toutefois n'est pas sans mélange. A Miami, plusieurs responsables ont qualifié d'« *inacceptable* » le junte *militaro-civile qui a pris le pouvoir à Port-au-Prince*. A New-York, où plusieurs groupes d'exilés d'Europe et d'Amérique sont réunis pour examiner la situation, un membre du conseil exécutif du Rassemblement des démocrates nationaux progressistes d'Haïti a déclaré : « *C'est du duvaliérisme sans Duvalier. Ce n'est pas acceptable pour le peuple haïtien, qui a fait sa révolution.* »

A Paris, on indique de source proche du gouvernement que l'asile accordé par la France au président haïtien déchu est d'une durée maximale d'une « *huitaine de jours* ». Il n'est pas question que Baby Doc s'installe en France, précise-t-on de même source. M. Jean-Claude Duvalier devra avoir trouvé un pays d'accueil d'ici à l'expiration de ce délai, ajoute-t-on.

L'arrivée en Savoie, dans la station de villégiature de Talloires, au bord du lac d'Annecy, a provoqué diverses réactions de la part des personnalités politiques. M. Raymond Barre a estimé « *satisfaisant* » le rôle joué par la France, ajoutant : « *Il est tout à fait normal que les grands pays, qui portent intérêt à la situation de Haïti, aient pris les dispositions nécessaires pour faciliter le changement de régime.* » M. Michel Noir, député (RPR) du Rhône, s'est exprimé dans le même sens déclarant : « *Si la France a dû accepter d'accueillir Jean-Claude Duvalier pour qu'une solution soit trouvée à une situation qui devenait explosive, je dis que la France a bien fait et que le gouvernement a eu raison.* »

En revanche, M. Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble, a émis des réserves. « *Certes, notre pays a une tradition d'accueil, mais de là à accorder un asile politique de fait à M. Duvalier, il y a un pas difficile à franchir* », a-t-il dit. Quant au maire de Talloires, M. Joseph Burdeyron (div. opposition), il a assuré qu'il n'avait pas été consulté.

Les Américains se félicitent d'avoir crevé l'abcès

De notre correspondant

Washington. — Les membres de la cellule de crise qui, depuis plusieurs jours, suivaient heure par heure le dossier haïtien dans une salle du département d'Etat allaient se séparer. M. Duvalier voguait vers son destin dans un avion militaire américain. La nuit avait été longue et, dans la bonne humeur et l'épuisement, l'un des diplomates de la « task force » a lancé : « *La prochaine fois qu'on se retrouvera, ce sera pour Pinochet* ».

Eclat de rire, interrompu d'un rectificatif : « *Non, il y aura Marcos avant* ». Cela ne valait, bien sûr, que pour le plaisir de bons mots, mais n'en était pas moins significatif d'un état d'esprit assez général à Washington. On est content d'être arrivé, estime-t-on, à crever l'abcès avant qu'une fièvre révolutionnaire ne se soit emparé d'Haïti ; content d'avoir, dans l'ombre, poussé non pas à l'établissement, mais à l'effacement d'une dictature : content, donc, de n'avoir guère à dissimuler un rôle d'autant plus bénéfique à l'image des Etats-Unis que le département d'Etat déclarait, vendredi, que c'est à la lumière « *de clarifications* (sur) *la position du* (nouveau) *gouvernement haïtien en ce qui concerne le respect des droits de l'homme et l'organisation d'élections libres* » qu'il examinera « *attentivement* » une éventuelle demande d'aide financière d'urgence.

Ce n'est pas là une position moralement inconfortable au moment même où la diplomatie américaine dénonce « *la fraude et la violence* » électorales aux Philippines, autre pays de dictature pro-américaine vieillissante. Et puis, on n'est pas mécontent, enfin ou peut-être surtout, d'avoir réaffirmé, en « facilitant » le départ du clan Duvalier, l'influence et le poids prédominants de Washington dans la zone caraïbe, qui est, au même titre que l'Amérique centrale, considérée comme un élément-clé de la sécurité nationale des Etats-Unis.

Une action bien préparée

Rien d'étonnant à ce que la première déclaration du porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, ait, en conséquence, été dire que : « *La décision de M. Duvalier* (de se retirer) *était la bonne* » car *il n'aurait pu se maintenir au pouvoir que « par la force et la répression »*. Peu après, comme il lui était demandé si les Etats-Unis avaient exposé cette analyse à M. Duvalier pour le convaincre de quitter Haïti, le porte-parole du département d'Etat rétorquait qu'« *il ne tenterait pas de détourner* » les journalistes de cette idée.

M. Speakes avait commencé sa conférence de presse en lançant aux journalistes : « *Vous avez devant vous un prophète !* » Une allusion au jour où il avait, exactement une semaine plus tôt, annoncé à tort que le départ du « président à vie » était déjà chose faite. Toute la journée, les responsables américains ont aussi oscillé entre d'une part l'obligation de nier toute ingérence dans les affaires haïtiennes (M. Reagan : « Nous observions, dans l'attente et l'espoir... ») et, de l'autre, la tentation de laisser entrevoir cette cape de Superman, dont le même M. Reagan sera certainement ceint, le 20 février prochain, quand il ira se faire acclamer et complimenter à la Grenade — démocratisée, *il y a deux* ans et demi, par l'armée américaine.

Pour autant qu'on puisse la cerner *jusqu'à présent*, la vérité est pourtant que l'Amérique a, en l'occurrence, moins agi que réagi à une situation de fait : l'irréversible montée de la tension à Haïti. Certains voyages à Washington, dès avant Noël, de personnalités prenant leurs distances vis-à-vis du régime Duvalier, la rapidité avec laquelle le département d'Etat pouvait fournir, vendredi matin, des biographies des nouveaux dirigeants de l'île, la précision avec laquelle on pouvait décrire, dès lundi dernier dans les milieux dirigeants américains un scénario en effet prophétique (*le Monde* du 5 février) — *tout cela* laisse penser à une action occulte d'une exceptionnelle ampleur.

Pourtant, à en juger par certains moments de pagaille et de flottement, on est plutôt tenté de croire que, jeudi après-midi encore, les Etats-Unis n'étaient toujours pas certains d'arriver à faire partir M. Duvalier dans la nuit. « *Si nous sommes très reconnaissants à Paris de lui avoir rapidement accordé le droit d'asile*, dit un haut fonctionnaire, *c'est qu'il fallait qu'il parte le jour même, avant que ne débute le carnaval et les mouvements de foule dans les rues, alors que chaque instant qui passait donnait de nouvelles chances aux membre de son entourage qui voulaient le convaincre de rester.* »

Officieusement en tout cas, on reconnaît tout à fait que l'Amérique non seulement a tout dit pour convaincre M. Duvalier qu'il n'avait plus d'espoir de rester au pouvoir, mais qu'elle a aussi pesé sur la composition et les options premières de la nouvelle équipe : « *Nous leur avons dit ce qu'à nos yeux ils devaient faire pour obtenir un soutien national et international, c'est-à-dire qu'ils devaient prendre en considération les préoccupations de l'Eglise, de l'armée et des milieux d'affaires.* » L'argument déterminant a été, et reste en l'affaire l'éventuel octroi d'une aide exceptionnelle. On a, pour les tractations, demandé et obtenu l'aide de la Jamaïque, voisine, démocratique et conservatrice. On a tiré beaucoup de ficelles mais : « *Il y a deux jours encore, on ne savait pas qui allait réellement prendre le pouvoir.* »

Après que M. Duvalier eut convoqué l'ambassadeur de France pour demander l'asile, après que la France eut insisté pour que l'Amérique prenne ses responsabilités en fournissant un avion, après que l'ambassadeur américain eut été convoqué à son tour au palais présidentiel et que l'ambassade française à Washington fut entrée dans le jeu, il restait encore assez de flou dans le scénario pour qu'on mette à bord du C-141 dix hommes armés — au cas où les militaires haïtiens n'auraient pas laissé monter M. Duvalier à bord.

Les premières déclarations de la *nouvelle équipe sur sa volonté de* respecter les droits de l'homme et de tenir l'armée à l'écart de la politique ont aussitôt été saluées comme « *positives* » par Washington, où l'on « *demeure attaché à l'établissement d'un gouvernement démocratique* ». C'est-à-dire qu'on ne considère pas la chose faite et chacun, dans les milieux officiels, parlait d'ailleurs avec insistance du nouveau pouvoir comme d'une équipe de « *transition* ».

Si tout n'a pas dépendu jusqu'à présent des Etats-unis, la durée de cette transition dépend en revanche principalement d'eux et du lest qu'ils seront disposés à lâcher face à l'inévitable montée en puissance de forces de gauche à Haïti. Jusqu'à aujourd'hui, on a finement agi, mais les véritables tests sont encore à venir. Encore un petit effort...

BERNARD GUETTA.

Le marasme économique a gonflé les rangs de l'émigration depuis dix ans

On a chanté et dansé dans les communautés haïtiennes d'Europe et d'Amérique à l'annonce, vendredi 7 février, de la fin de la dynastie Duvalier. Ce même jour, les garde-côtes américains récupéraient au large de la Floride quatre-vingt-dix-huit réfugiés venus de l'île caraïbe à bord d'un voilier de fortune. Compte tenu des circonstances politiques, le sort de ces « boat people » n'a pas été déterminé immédiatement. Jusqu'à présent, la règle voulait que les fugitifs, évidemment dépourvus de visas d'entrée aux Etats-Unis, soient rapatriés en Haïti. Autrement dit, rendus à la dictature.

Hier, la peur pour certains, l'incertitude ou la précarité pour beaucoup, aujourd'hui, la joie : en quelques jours, la diaspora haïtienne a *changé radicalement de sentiments*. Pour combien de temps ? Et avec quelles chances, retour au pays ou pas, de voir sa situation s'améliorer ?

Très dispersée, la communauté haïtienne à l'étranger compte actuellement de un million à un million cinq cents mille personnes (pour environ six millions d'habitants en Haïti). Les colonies les plus importantes se trouvent aux Etats-Unis et au Canada, ainsi qu'en Guyanne française. Le record est détenu par New-York, où le nombre des immigrants, illégaux inclus, est estimé entre quatre cent mille et cinq cent mille personnes. Viennent ensuite Miami, avec cinquante mille à cent mille exilés vivant dans un quartier appelé « Little Haïti », Montréal, avec quarante mille personnes, et Cayenne, où la population haïtienne n'a cessé d'augmenter ces dernières années pour atteindre environ quarante mille personnes sur un total de soixante-douze mille habitants.

La grande immigration aux Etats-Unis et au Canada date de la fin des années 50 et de l'avènement au pouvoir de François Duvalier. Premiers à fuir le pays pour échapper aux redoutables « tontons macoutes », les opposants politiques ont été suivis par plusieurs vagues d'intellectuels et de représentants des professions libérales. Toutefois, à partir de la fin des années 70, la misère a poussé dehors un nombre toujours plus grand de réfugiés économiques. L'afflux en masse des « boat people » vers les côtes de Floride a conduit le président Reagan à prendre des mesures pour stopper cette vague d'émigration. Le 30 septembre 1981, il signait un décret autorisant les garde-côtes américains à arraisonner les embarcations de réfugiés haïtiens et à les renvoyer vers l'île.

Des situations dramatiques

Le sort de ceux qui sont parvenus, ces dernières années, à toucher le sol américain n'est souvent guère plus enviable : considérés comme des illégaux, ils doivent subir une longue détention dans un camp d'internement situé dans la banlieue sud de Miami et n'ont que peu de chances d'obtenir le statut de réfugiés politiques. En 1984, l'administration américaine n'a donné un avis favorable qu'à 6 % des demandes.

Les difficultés économiques traversées par certains pays de la région les a amenés à prendre des mesures encore plus radicales contre l'émigration haïtienne. Ce fut le cas des Bahamas, qui, au début de 1981, décidèrent d'expulser trente mille Haïtiens « *illégaux* » considérés comme des « *voleurs d'emplois* ». En République dominicaine voisine, les quelque trois cent mille Haïtiens utilisés comme travailleurs agricoles dans les plantations de canne à sucre vivent dans des conditions proches de celles de l'esclavage.

En France, la communauté haïtienne est estimée à environ dix mille personnes en métropole, auxquelles il faut ajouter six mille à huit mille personnes installées à la Guadeloupe et autant à la Martinique. La composition sociale de cette émigration a beaucoup évolué depuis dix ans. Aux intellectuels et aux enfants de la bourgeoisie venus faire leurs études à Paris, Strasbourg, Lille, Marseille ou Montpellier, sont venus s'ajouter depuis 1976-1977 des réfugiés du monde rural et d'un niveau d'éducation plus bas. Cette nouvelle émigration, dont une bonne part est concentrée dans la banlieue parisienne, cherche à s'employer dans des travaux manuels, le bâtiment par exemple, ou le gardiennage d'immeuble. L'insertion dans le milieu français ne semble pas poser trop de problèmes. Elle est favorisée par l'action de plusieurs groupements, comme l'Association des travailleurs haïtiens immigrés en France ou le Collectif des réfugiés haïtiens, qui organisent des cours de formation et d'alphabétisation ou apportent une aide pour régulariser les situations administratives.

M. L.

A GRENOBLE

Une arrivée discrète noyée dans le brouillard

De notre correspondant

Grenoble. — L'avion de l'armée *américaine transportant l'ancien président à vie d'Haïti*, Jean-Claude *Duvalier, et sa suite*, forte d'une vingtaine de personnes, s'est posé, *vendredi à 21 h 15, sur l'aéroport de* Grenoble-Saint-Geoirs. Noyés dans *le brouillard de cette région dite des Terres froides*, les passagers de l'appareil, rangé en *bout de piste*, ont débarqué discrètement pour prendre place dans une *dizaine* de voitures immatriculées en Suisse et appartenant à la société Globe de Genève, spécialisée dans le transport des personnalités. Le convoi quittait peu après l'aéroport par une voie de service. Les forces de gendarmerie en tenue de combat qui bouclaient l'aéroport, ainsi qu'une équipe du GIGN arrivée quelques minutes avant l'avion transportant M. Duvalier, n'ont pas permis aux journalistes d'approcher de l'appareil. Une centaine *de manifestants de la Ligue* communiste révolutionnaire étaient venus *accueillir M. Duvalier aux cris* de « *Pas d'asile pour les tyrans !* », « *Duvalier hors de France !* » et « *USA complices !* ».

Jean-Claude Duvalier séjournera probablement pendant quelques jours sur les bords du lac d'Annecy, à une quarantaine de kilomètres de la frontière franco-suisse, dans l'hôtel de l'Abbaye, à Talloires, un ancien *monastère* de bénédictins transformé en hôtel de luxe.

Le ministre de la coopération et du développement, M. Christian Nucci, dont la circonscription électorale englobait, lorsqu'il était député, la commune de Saint-Geoirs, a déclaré que la venue de M. Duvalier n'est « *en aucun cas un exil en France, mais un transit vers une destination encore inconnue* ». Il *a précisé peu* après sur l'antenne de Radio-France-Isère *qu'il s'agissait d'une mesure* prise « *avec un certain nombre de nos amis* ». Il a ajouté : « *Je crois que le peuple haïtien, qui, ce soir, est dans la rue, apporte lui aussi sa contribution aux efforts de la France pour éviter le bain de sang et essayer d'entamer un processus d'instauration de la démocratie dans ce pays. C'est un transit de quelques jours afin de permettre à Duvalier de trouver un pays d'accueil. Les effusions de sang n'ont que trop duré. C'est, et de loin, ce qui a orienté le choix de la France.* »

CLAUDE FRANCILLON.

Le précédent de Toussaint Louverture

A Talloires, Jean-Claude Duvalier va momentanément connaître le climat froid en cette saison de la Savoie, non loin d'une autre montagne française, le Jura, où le père de l'indépendance haïtienne, Toussaint Louverture, déporté par Napoléon Bonaparte, est mort le 7 avril 1803.

Ce *séjour* de l'ancien dictateur sur les bords du lac d'Annecy est destiné à laisser le temps aux autorités françaises de lui trouver un lieu d'exil sous des cieux africains plus cléments.

Toussaint Louverture n'eut *pas cette chance : fait prisonnier* après s'être révolté contre la *France, il fut transféré en métro*pole à bord du vaisseau *le Héros et enfermé au fort de Joux, dans* le Doubs, où il ne put résister au froid. Il *succomba* au bout de quelques mois.

Étranger

LA CHUTE DU RÉGIME DUVALIER A HAITI

L'armée va jouer un rôle central dans la période de transition

« A bas Duvalier ! Vive l'armée ! » En s'amplifiant avec la multiplication des manifestations contre le régime de « Baby Doc », ce slogan a fini par s'imposer. A défaut d'autre choix dans l'immédiat, c'est bien une solution militaire qui a été retenue, du moins provisoirement. Le nouveau conseil de gouvernement de cinq membres, immédiatement mis en place à Port-au-Prince dès le départ de Jean-Claude Duvalier, comprend certes deux civils, mais les militaires y occupent une place prépondérante. De plus, un conseiller, lui aussi militaire, complète la nouvelle équipe.

A l'exception de l'un des deux civils, M. Gérard Gourgue, président de la Ligue haïtienne des droits de l'homme, qui l'anime depuis que le régime l'a toléré en 1978, les membres de la junte ont tous exercé de hautes charges dans le régime déchu, certains ayant été ouvertement duvaliéristes. A la tête du conseil se trouve le général Henri Namphy, chef d'état-major de l'armée, qui assume dorénavant les fonctions de chef de l'Etat. Relativement modéré, le général Namphy s'était efforcé de tenir l'armée à l'écart de la répression des dernières semaines, en en laissant la responsabilité aux « tontons macoutes » et aux corps spécialisés relevant directement de l'autorité de Jean-Claude Duvalier. Officier de carrière, âgé de cinquante-trois ans, il avait été promu chef d'état-major en mars 1984, en même temps que le colonel William Regala devenait inspecteur général des forces armées.

Les premières manifestations de jeunes

Le troisième militaire du conseil de gouvernement, le colonel Max Valles, était depuis avril 1985 commandant de la garde présidentielle. Egalement officier de cette garde, le conseiller de la junte, le colonel Prosper Avril, après avoir été momentanément en disgrâce, avait regagné la confiance du président Duvalier et porterait une part de responsabilité dans l'intervention des forces de l'ordre contre les premières manifestations de jeunes, fin novembre, à Gonaïves.

Ancien membre du gouvernement et conseiller de Jean-Claude Duvalier, M. Alix Cineas avait été ministre des travaux publics, des transports et des communications de 1979 à mai 1984. Il avait été limogé pour avoir mis en garde le président devant les conséquences possibles de la pénurie alimentaire. Il avait été rappelé au même poste en novembre dernier. Le second civil de la junte M. Gérard Gourgue, âgé de soixante ans, a été professeur de droit constitutionnel à l'université de Haïti avant de prendre la défense des prisonniers politiques et de dénoncer les excès de la répression. A diverses reprises, comme en 1979 quand, avec sa femme, il fut battu par des policiers, il a eu maille à partir avec le régime.

L'armée, que François Duvalier avait cherché à mettre sur la touche par crainte qu'elle ne lui porte ombrage, revient donc au premier plan. Entraînée par les Etats-Unis, elle s'est peu à peu modernisée pour devenir un corps professionnel d'environ sept mille hommes. En même temps qu'elle accroissait son influence par rapport aux « tontons macoutes », à la garde présidentielle et aux « léopards », un corps antiguérilla, elle ne pouvait plus complètement ignorer les réalités sociales et politiques du pays. Cette évolution avait été sanctionnée par la nomination au début de l'année d'un nouveau ministre de la défense et de l'intérieur, le général Pierre Merceron. Les Etats-Unis n'avaient pas été étrangers au retour de cet officier supérieur, écarté de l'armée vingt-trois ans plus tôt par « Papa Doc ».

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Explosion de joie et règlements de comptes

(Suite de la première page.)

Il y a seulement quelques heures, les dizaines de milliers de personnes rassemblées sur le Champ de Mars ne savaient rien de l'étonnant ballet qui a précédé cette extraordinaire mobilisation. Il est minuit. Alors que les difficultés s'amplifient dans le réseau téléphonique et télex international, la rumeur s'amplifie : « Il » est parti ou sur le départ. Dans tous les hôtels, c'est le branle-bas de combat. La centaine de journalistes étrangers présents s'agitent, courent de l'ambassade américaine à celle de France puis à l'aéroport international François-Duvalier. Le blocage de toutes communications vers l'étranger semble confirmer le bouche-à-oreille local. Peu de temps après, une premier cortège de voitures arrive à l'aéroport, dont les pistes sont éclairées et où règne une atmosphère inhabituelle.

Un officier de l'armée a beau expliquer qu'il s'agit de *« manœuvres courantes »*, plus personne n'est dupe. Le président est sur le point de quitter le pays. Déjà, en milieu de semaine, les demandes de visa adressées à plusieurs pays étrangers avaient intrigué. D'autres voitures familiales arrivent, suivies de véhicules militaires remplis de bagages. Ce n'est pas un départ, mais une fuite, pas un voyage, mais l'exil. Dans la bousculade qui suit l'arrivée de chaque voiture, chacun s'efforce de reconnaître les occupants. Jean-Claude Duvalier et sa femme, Michèle, arriveront vers 3 h 30 du matin (10 h 30 heure française) alors que se sera déjà posé l'avion américain C-141 qui doit acheminer la trentaine de personnes de la suite présidentielle vers la France. Le couple présidentiel passe en trombe, Jean-Claude Duvalier pour une fois au volant, en lieu et place de sa femme, sur une route qu'il ne reverra sans doute jamais. Les traits du couple sont tirés, mais l'ancienne première dame conserve son attitude arrogante des derniers jours, cigarette aux lèvres et air de défi devant les caméras.

Le couple présidentiel est suivi par un cortège d'officiers de l'armée et de volontaires de la sécurité nationale en grand uniforme. Peu après, alors que l'avion s'apprête à prendre son envol, une modeste Lada rouge franchit dans l'autre sens la grille qui sépare l'aéroport de la route. L'homme qui la conduit semble vouloir s'arrêter devant les journalistes, qui se désintéressent dans un premier temps de ce véhicule banal contrastant avec les puissantes limousines précédentes. Par la vitre baissée, sur un ton presque d'excuse, où perce une émotion réelle, il annonce : *« Je suis le frère du président. »* Les photographes se ruent.

La tombe de Papa Doc profanée

Avec une grande gentillesse, il répond aux questions, l'air visiblement choqué. *« Cela s'est décidé ce soir. Non, je ne connais pas exactement la composition de la junte. Il y a des civils, le chef d'état-major. Le président reviendra peut-être, non; je ne sais pas. »* Il repart seul vers Port-au-Prince, alors que déjà l'agitation se porte vers d'autres acteurs.

« Si l'on vous annonce que le président de la République est parti lorsque vous rentrerez chez vous, serez-vous surpris ? », demandait-on, dans la soirée de mercredi, au directeur général du ministère de l'information. *« Personnellement, non, pas trop »*, disait-il. *« Nous sommes complètement dans le noir, je n'y comprends rien »*, affirmait peu après un officiel généralement bien informé.

La clarté est venue. Même si les problèmes demeurent. Car, si la grande fête populaire de vendredi augure d'un carnaval peu ordinaire, la tournure violente qu'ont prise les manifestations en fin de matinée a conduit la junte au pouvoir à décréter un cessez-le-feu dans la capitale. Le dérapage a eu deux origines : La première, c'est le *« défoulement »*, comme s'explique le nouveau directeur général du ministère de l'intérieur. Mais aussi et peut-être surtout la « revanche ». Le magasin d'importation de voitures de marque Lada et BMW a été complètement détruit, ainsi que l'agence de location Hertz les deux établissements appartenaient à M. Ernest Bennett, le père de Michèle, l'épouse du président déchu. Les véhicules Lada ont été « réquisitionnés » et un agent d'une firme de location est venu « récupérer » une voiture, sous prétexte de réparation, pour quelques heures... Il n'a pas réapparu.

Cibles de la colère populaire, les « tontons macoutes » ont à plusieurs reprises dû leur survie à l'intervention de l'armée, qui a souvent, mais pas toujours, évité des lynchages ou des meurtres. Un climat de peur a ainsi bien vite remplacé celui de liesse populaire. Aux quarante véhicules complètement mis en pièces du garage Bennett s'ajoutent ceux des différents garages Toyota qui bordent le boulevard Dessalines, l'artère principale de la capitale. De même, les symboles de l'ancien pouvoir sont détruits de façon privilégiée par certains manifestants. Le poste des « tontons macoutes » de Gressier, sur la route du Sud, une bourgade où vécut François Duvalier, a été complètement saccagé. De même, sa tombe a été profanée et ses ossements brûlés sur la place publique près du cimetière de Port-au-Prince. *« Nous avons été à l'école de la violence pendant vingt-neuf ans, et maintenant nous ne faisons que réciter nos leçons »*, disait l'un des manifestants à Gressier.

Dans un tel climat, à l'approche de la fête du carnaval qui doit durer trois jours, dans tout le pays, la tâche de la junte militaro-civile ne sera pas aisée, d'autant que dans son discours préliminaire le président du conseil gouvernemental a largement mis l'accent sur le respect des droits de l'homme, excluant toute répression massive. Le président de la Ligue des droits humains haïtiens fait d'ailleurs partie de la junte. *« Un gage du retour à la démocratie dans ce pays »*, estimait un officiel. Mais d'importants règlements de comptes, au demeurant compréhensibles, ne sont pas à exclure. A la morgue de Port-au-Prince, vendredi en fin d'après-midi, on faisait état de nombreuses exécutions de ce type, sans toutefois préciser le nombre de morts recencés lors de cette première journée.

Le rôle modérateur de l'Eglise

Un élément de stabilisation pourrait apparaître avec l'Eglise dont la station Radio-Soleil a repris ses émissions avec l'autorisation au moins tacite du gouvernement. Les évêques, qui avaient décidé de suspendre la conférence épiscopale prévue pour le 7 février en présence d'évêques américains, se sont pourtant réunis en comité restreint. Ils auraient décidé de limiter leur intervention «politique» pour se concentrer sur la défense des droits de l'homme en restant le plus souvent possible dans leur province afin d'éviter de trop nombreux débordements.

Dans l'état actuel des choses, la junte militaro-civile a remarquablement contrôlé la situation. Sa jeunesse — ses membres ont entre quarante-six et cinquante-trois ans, — l'affirmation maintes fois répétée que l'armée ne souhaite par prendre le pouvoir mais seulement assurer un retour au calme et une plus grande stabilité dans le pays, ont facilité sa tâche. Mais il faut déjà penser à l'avenir. Même si l'échéance n'est pas officiellement fixée, elle devra intervenir dans un laps de temps relativement court pour garder toute son efficacité à l'actuel «gouvernement de transition». Dans l'opposition d'hier un nom revient souvent. Il s'agit de celui de M. Marc Bazin, ministre de l'économie sous Jean-Claude Duvalier au début des années 80; il est considéré comme le tenant d'une certaine orthodoxie financière, comme bénéficiant du soutien des Etats-Unis. Lors de son passage au gouvernement, il s'était tenu à l'écart des intrigues, et il y avait gagné le surnom de «M. Propre».

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

LE PAPE DANS LE SUD DE L'INDE

Un « signe d'avenir » pour les syro-malabars

De notre envoyé spécial

Après quarante-huit heures dans l'extrême Sud indien, le pape devrait gagner, dimanche 9 février, à l'aube, Bombay, dernière étape d'un voyage de dix jours à travers le sous-continent, qui n'a été marqué, jusqu'ici, que par un seul grave incident, vendredi, quand un mur s'est écroulé à Trichur sur un groupe de spectateurs, tuant une personne et en blessant dix-huit autres.

Cochin. — Les quelques moments que le pape a passés dans l'extrême sud de l'Inde sont sans doute ceux qui ont rassemblé les foules les plus compactes. Pour n'être « que » quatre millions, les catholiques du Kerala sont en effet concentrés dans un mouchoir de poche dans le sud-ouest du pays, certains districts regroupant les populations les plus denses de l'Inde.

A Trichur, traditionnelle métropole religieuse du Kerala, Jean-Paul II est resté, vendredi matin, un peu plus de deux heures et demie pour une « rencontre de prières », préparée ici pendant près d'un an. Chaque famille chrétienne a contribué pour au moins 3 roupies (un peu plus de 2 francs). L'immense estrade, sur laquelle a pris place le pape, et les barrières de sécurité ont coûté au moins 700 000 roupies. Un effort accepté *« joyeusement »*, assure un prêtre, car on parlera de ce voyage des lustres durant et l'enseignement des catéchismes, ainsi que les sermons des prêtres et les lettres des évêques, s'en inspireront longtemps.

La communauté des carmélites de Marie-Immaculée, dans une ruelle un peu retirée d'Ernakulam, la plus populeuse des cités, aujourd'hui intégrée dans le « Grand Cochin », a une raison supplémentaire de se réjouir. Ce samedi 8, en effet, Jean-Paul II béatifie, à Kottayam, le fondateur de l'ordre... Ciriaco Elias Chavara, mort en odeur de sainteté en 1871. Pour les quelque deux millions de catholiques de rite syro-malabar, c'est la consécration tardive — et d'autant mieux venue — de leurs efforts en vue d'une égale dignité avec leurs frères de rite latin.

« Inculturation »

La folle galopade à travers le sous-continent s'est interrompue une matinée : la messe de béatification du Père Chavara — et de Sœur Alphonsa, une sorte de sainte Thérèse de Lisieux malabare — a duré pas moins de trois heures ! *« C'est parce que nous croyons en catholiques orientaux à la vertu mystique de la répétition des litanies, des formules et des gestes lors des cérémonies pour conduire l'être à davantage d'intériorité,* explique le Père Joseph Silvester Thekkumkal, vicaire général des carmélites de Marie Immaculée. *C'est un point que nous partageons d'ailleurs avec les hindous dont la culture a contribué à nous façonner. »*

Le Père Joseph Silvester nous explique un autre élément d'*« inculturation »* spécifique des catholiques syro-malabars. La tradition veut que les premiers convertis par Thomas aient été quatre brahmines. Leurs descendants ne souffrent pas de cette réputation de souillure qui s'attache inévitablement en milieu hindou aux chrétiens latins — instinctivement ressentis à la fois comme « étrangers », « infidèles », « barbares » et « impurs ». *« C'est pourquoi nous réussissons si bien notre travail de conversion dans le Nord, là où il est possible,* nous déclare le vicaire général. *Les gens, là-bas, nous respectent comme des brahmines »*.

Le Père Joseph Silvester, tout en reconnaissant que le recrutement des syro-malabars demeure en général plus élevé socialement que celui des « latins », assure que l'on s'efforce de combattre la persistance du phénomène des castes dans le christianisme. Les syro-malabars, en revanche, ont avancé à grands pas dans l'application de certaines décisions du concile Vatican II, en particulier l'abandon du syriaque comme langue d'Eglise au profit du malayalam, parlé au Kerala. Toutefois, se plaint à demi-mots le vicaire général, Rome n'a pas appliqué Vatican II sur un point capital à ses yeux : faute d'un patriarcat institué à l'échelle du pays (il n'existe qu'un archevêché couvrant le seul Kerala), les syro-malabars ne peuvent pas officiellement célébrer leur rite hors de leur étroite limite actuelle. Leurs prêtres, leurs religieuses et leurs fidèles qui, nombreux, « montent » dans le Nord, doivent donc se plier au rite latin et ne peuvent pas faire de nouveaux adeptes hors de la petite patrie d'origine. Les syro-malabars avaient donc d'autant plus de raisons de voir *« un signe d'avenir »* dans la messe célébrée par le pape, pour la première fois dans leur rite.

JEAN-PIERRE CLERC.

Philippines

Mme Aquino revendique la victoire

(Suite de la première page.)

« Nous avons victorieusement franchi un premier cap : celui du vote. Malgré l'achat des voix, les intimidations, les menaces et les meurtres, nous avons gagné, commente le porte-parole de Cory Aquino, Lupita Kashiwahara. *Il nous reste à passer un second cap : le trucage des résultats. »*

M. Marcos a décidé ces élections pour les gagner. Mais, compte tenu du passé, il s'est trouvé dans une situation inconfortable : de toute façon il serait soupçonné d'avoir triché. Il a donc joué son va-tout, cherchant à obtenir une victoire lui permettant de faire taire les critiques. Notamment celles des Américains. Les *« bavures »* qui ont marqué ces élections risquant de priver de crédibilité une *« victoire-plébiscite »*, l'hypothèse d'une victoire modérée semble se préciser. Reste que la réaction populaire à une non-élection de Mme Aquino demeure la grande inconnue. Les Philippins ont ces élections dans la tête : dans la nuit de vendredi, dans le quartier Pasay-City, à Manille, où des irrégularités électorales ont été nombreuses, la rue a recommencé à gronder.

La seule chose qui paraisse certaine au lendemain du scrutin, c'est que le pouvoir a utilisé tous les moyens pour le gagner et qu'il continue vraisemblablement en manipulant les résultats. Il est symptomatique que la série de meurtres qui a marqué le jour du vote ait commencé au moment où les bureaux de vote fermaient : à deux heures de l'après-midi, à Roxas, dans les Visayas, un observateur de NAMFREL qui défendait une urne que des inconnus voulaient emporter était froidement abattu. En quelques heures le nombre des morts augmentait brutalement (dix-neuf au moins dans la seule province de Tarlac, berceau de la famille Aquino), les actes de violence se multipliaient : l'enjeu était clairement le contrôle des urnes.

Serrant l'urne dans ses bras comme s'il portait une relique, un homme fendait la foule qui se pressait vendredi soir aux portes du siège de NAMFREL : dans son bureau de vote de Pasay on venait de découvrir des urnes illégales et il voulait mettre au moins celle-ci en sûreté, la soustraire au chef du quartier. Déjà l'on savait que ces élections avaient, sans doute, été parmi les plus truquées qu'aient connues les Philippines.

Dans le quartier populaire de Caloocan, des urnes avaient été placées en sûreté dans le dispensaire de l'église de Notre-Dame de Grâce. Dans l'après-midi cinq hommes masqués ont fait irruption, tirant des rafales d'armes automatiques en l'air. Profitant de la panique ils ont emporté une dizaine d'urnes. Dans une école du quartier, les électeurs avaient manifesté leur colère pendant le dépouillement en constatant que tous les bulletins de vote étaient écrits de la même main. Cette fois la substitution des urnes s'était opérée plus discrètement.

De tels incidents, dont on recueillait les récits par dizaines en allant d'un bureau de vote à un autre, avaient pour théâtre Manille, une ville pourtant sillonnée par quelque six cents journalistes étrangers. On peut imaginer ce qui a pu se passer en province...

Les employés de la municipalité de Manille enlèvent déjà les affiches de l'opposition, sans toucher aux banderoles de M. Marcos, comme si l'on voulait effacer l'image de Cory Aquino. A Tondo, le plus grand bidonville de Manille, un enfant handicapé tente de faire le « L » du Laban (Mouvement de l'opposition) avec ses bras de poupée désarticulée. Le mur auquel il est adossé est couvert d'affiches pro-Marcos. L'enfant porte au cou une de ces petites amulettes que l'on vend près de l'église de Quiapo, lieu d'une grande ferveur populaire ; elle représente l'effigie de Cory Aquino.

PHILIPPE PONS.

A travers le monde

CAMBODGE

Les désaccords au sein de la résistance

Bangkok. — Des difficultés persistent au sein des deux mouvements de résistance non communistes khmers. Le prince Sihanouk a mis un terme, à la tête de l'ANS (Armée nationale sihanoukiste), au désaccord entre son fils, le prince Ranariddh, commandant suprême, et le général Teap Bean, chef d'état-major, en démettant ce dernier de ses fonctions. Il lui était reproché une attitude brutale à l'égard de la troupe et des détournements de fonds destinés aux réfugiés. Le prince Ranariddh prend la direction de l'état-major.

D'autre part, des divisions subsistent à la direction du FNLPK (Front national de libération du peuple khmer), dont M. Son Sann demeure, pour l'instant, le président. Son principal adversaire, le général Sak Sutsakhan, pourrait cependant conserver ses fonctions de commandant en chef des forces armées. — *(Corresp.)*

CORÉE DU SUD

Inculpation de 189 étudiants à Séoul

Séoul. — Cent quatre-vingt-neuf étudiants ont été inculpés pour avoir participé, mardi, à une manifestation antigouvernementale à l'université nationale de Séoul, a annoncé la police, vendredi 7 février. Soixante-trois autres étudiants, qui avaient été interpellés après cette manifestation, ont été relâchés jeudi. D'après les autorités, les organisateurs de la manifestation de mardi, à laquelle un millier d'étudiants de quinze universités ont participé, sont des opposants de gauche partisans de l'abolition de la Constitution mise en place en 1980 et qu'ils qualifient de *« fasciste »*. Quelque sept cents étudiants sud-coréens sont actuellement emprisonnés ou en cours de procès pour leurs activités contre le régime du président Chun Doo-Hwan. — *(AFP.)*

PÉROU

Etat d'urgence à Lima

Lima. — Le président Garcia a décrété, vendredi 7 février, l'état d'urgence et un couvre-feu dans la capitale péruvienne, ainsi que dans la ville portuaire voisine de Callao. Il a, par ailleurs, annoncé que les forces armées étaient chargées d'assurer le maintien de l'ordre dans la région. Ces mesures, a précisé M. Garcia dans un message à la nation, sont destinées à permettre aux autorités d'enrayer la vague d'attentats terroristes qui frappe la capitale depuis le début de l'année, et qui vient encore de coûter la vie à trois officiers. — *(AFP.)*

...ptes

...répression massive. Le président de la Ligue des droits humains haïtiens fait d'ailleurs partie de la junte. « Un gage du retour à la démocratie dans ce pays », estimait un officiel. Mais d'importants règlements de comptes, au demeurant compréhensibles, ne sont pas à exclure. A la morgue de Port-au-Prince, vendredi en fin d'après-midi, on faisait état de nombreuses exécutions de ce type, sans toutefois préciser le nombre de morts recensés lors de cette première journée.

Le rôle modérateur de l'Eglise

Un élément de stabilisation pourrait apparaître avec l'Eglise dont la station Radio-Soleil a repris ses émissions avec l'autorisation au moins tacite du gouvernement. Les évêques, qui avaient décidé de suspendre la conférence épiscopale prévue pour le 7 février en présence d'évêques américains, se sont pourtant réunis en comité restreint. Ils auraient décidé de limiter leur intervention « politique » pour se concentrer sur la défense des droits de l'homme en restant le plus souvent possible dans leur province afin d'éviter de trop nombreux débordements.

Dans l'état actuel des choses, la junte militaro-civile a remarquablement contrôlé la situation. Sa jeunesse – ses membres ont entre quarante-six et cinquante-trois ans, – l'affirmation maintes fois répétée que l'armée ne souhaite par prendre le pouvoir mais seulement assurer un retour au calme et une plus grande stabilité dans le pays, ont facilité sa tâche. Mais il faut déjà penser à l'avenir. Même si l'échéance n'est pas officiellement fixée, elle devra intervenir dans un laps de temps relativement court pour garder toute son efficacité à l'actuel « gouvernement de transition ». Dans l'opposition d'hier un nom revient souvent. Il s'agit de celui de M. Marc Bazin, ministre de l'économie sous Jean-Claude Duvalier au début des années 80 ; il est considéré comme le tenant d'une certaine orthodoxie financière, comme bénéficiant du soutien des Etats-Unis. Lors de son passage au gouvernement, il s'était tenu à l'écart des intrigues, et il y avait gagné le surnom de « M. Propre ».

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

...le monde

...istance

...persistent au sein des deux mouve- ...communistes khmers. Le prince Sihanouk ...de l'ANS (Armée nationale sihanoukiste) ..., le prince Ranariddh, commandant ... Sean, chef d'état-major, en démettant ... Il lui était reproché une attitude brutale ... détournements de fonds destinés aux ... prend la direction de l'état-major. ... subsistent à la direction du FNLPK ... du peuple khmer), dont M. Son Sann ... président. Son principal adversaire, le ... pourrait cependant conserver ses fonctions ... forces armées. – (Corresp.)

...39 étudiants à Séoul

...-vingt-neuf étudiants ont été inculpés ... à une manifestation antigouvernemen- ... de Séoul, a annoncé la police, vendredi ... étudiants, qui avaient été interpellés ... été relâchés jeudi. D'après les auto- ... la manifestation de mardi, à laquelle un ... universités ont participé, sont des ... de l'abolition de la Constitution ... qu'ils qualifient de « fasciste ». Quelque ... sont actuellement emprisonnés ... leurs activités contre le régime du prési- ... (AFP.)

...Lima

... a décrété, vendredi 7 février, l'état ... dans la capitale péruvienne, ainsi que ... de Callao. Il a, par ailleurs, annoncé ... chargées d'assurer le maintien de ... mesures, a précisé M. Garcia dans un ..., destinées à permettre aux autorités ... terroristes qui frappe la capitale ... qui vient encore de coûter la vie à

LE PROCÈS DE LA MAFIA A PALERME

Ceux qui croient à la justice et ceux qui n'y croient pas

De notre envoyée spéciale

Palerme. – Pour Luigi, le monde connu s'arrête aux limites de son quartier, le Borgho. C'est là que vit sa famille ; c'est là qu'il joue au « *totonero* » (les paris clandestins) ; c'est là qu'il sait – ou plutôt qu'il savait – à qui avoir recours quand il cherchait du travail, et c'est là qu'à présent il traîne sa vie de chômeur. *« Quand ils ont eu Dalla Chiesa et sa femme, j'étais au bar juste en face. Le bras de la femme pendait à la portière. Quand j'ai vu la bague de diamants qu'elle avait au doigt, j'ai compris que c'était grave, et je me suis sauvé. »*

C'était grave, en effet. Et le procès qui va s'ouvrir lundi 10 février à Palerme contre 474 mafiosi est, d'une certaine manière, la suite de ce drame-là. Luigi montre une énorme tour en construction bardée d'échafaudages : *« Encore un chantier qui est fermé depuis que l'entrepreneur s'est fait arrêter. Palerme est paralysée. »* Et le procès ? *« Je n'y crois pas ! Selon moi, ils en relâcheront la moitié. »*

Y croire ou ne pas y croire. Croire que, pour la première fois, l'Etat a engagé contre la « pieuvre » une lutte sans merci ; croire aux hommes de courage qui ont instruit l'affaire (*« Ils mourront »*, dit Luigi) et aux hommes de bonne volonté qui, comme le maire de Venise, viendront de tout le pays pour faire de Palerme *« la capitale de l'Italie qui ne se résigne pas »*. Ou bien n'opposer que sourire désabusé ou cynique à ce déploiement de police, de presse, de rhétorique, et penser que tout ce spectacle est monté pour que rien ne change.

A deux reprises, ces dernières semaines, les chômeurs ont manifesté pour réclamer à la fois du travail et la Mafia. Vendredi, quelques milliers de lycéens manifestaient contre elle : des jeunes gens de milieu apparemment aisé, qui ne parvenaient pas plus à donner l'illusion d'une ample mobilisation que ce tract distribué par un groupe anti-Mafia, et appelant, pour lundi, à un arrêt de travail... d'une minute.

L'Eglise fait machine arrière

Le traumatisme provoqué en septembre 1982 par l'assassinat du général Dalla Chiesa n'a pas eu les suites que certains avaient pu espérer. Dans une magistrale homélie, le cardinal Papalardo, évêque de Palerme, avait alors exprimé mieux que personne la violente émotion qui secouait la ville, et lancé la croisade contre la Mafia. Puis le pape est venu, et il n'a pas daigné prononcer ce mot qu'on guettait sur ses lèvres.

Et voilà maintenant que celui qu'on avait baptisé le *« cardinal anti-Mafia »* récuse l'appellation : *« Je ne suis pas contre la Mafia, car un prêtre ne peut être contre personne, il est contre le mal »*, répète-t-il à l'envi depuis quelques semaines. Dans une déclaration qui a choqué plus d'un catholique, il faisait, dimanche dernier, un parallèle entre l'avortement et le crime organisé : *« Il n'y a pas que des délits imputables à la Mafia ; il y a des centaines de milliers de victimes innocentes, que l'on ne peut ignorer au nom du prétendu progrès de l'humanité »*. Tout ce que l'on comprend, c'est que l'Eglise fait machine arrière ; et que cela, une fois de plus, sent très fort la magouille.

Depuis six mois, la Mafia ne tue plus à Palerme. Mais la ville, en même temps, n'a jamais connu un tel accès de criminalité. Tout le monde a encore à la bouche l'exploit de la bijoutière qui, la semaine dernière, a dégainé plus vite que les jeunes voyous venus lui voler sa caisse. Chaque jour apporte son lot d'attaques à main armée. On tue pour quelques dizaines de milliers de lires, et c'est comme une espèce de démonstration : quand la Mafia n'impose pas sa loi, personne n'est en mesure d'en imposer une autre.

A cela s'ajoute une sorte d'accoutumance blasée aux déploiements de police tonitruants qui, depuis près deux ans, accompagnent les « petits juges » dans tous leurs déplacements. Du spectacle, Palerme en a eu. Et des bavures aussi, comme à l'automne dernier quand une voiture d'escorte a fait une embardée et fauché un groupe de gamins à la sortie de l'école, laissant derrière elle trois morts sur le trottoir.

Les sceptiques auraient raison si le fracas publicitaire fait autour de ce procès n'avait pour effet que de le présenter comme un aboutissement. La lutte contre la Mafia n'en est qu'à ses débuts. Et il faudra longtemps encore pour qu'on sache qui avait raison, de ceux qui croyaient à la justice ou de ceux qui n'y croyaient pas.

CLAIRE TRÉAN.

République sud-africaine

Démission du chef de l'opposition blanche libérale

De notre correspondant

Johannesburg. – La première semaine du débat au Parlement du Cap consacré à l'examen de la question de confiance s'est achevée, vendredi 7 février, par deux spectaculaires rebondissements. D'une part, le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, a publiquement désavoué son ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha. D'autre part, M. Frederik Van Zyl Slabbert, dirigeant de l'opposition et du PFP (Parti fédéral progressiste), a annoncé, à la surprise générale, qu'il renonçait à ses fonctions après un violent réquisitoire contre le gouvernement et le constat amer d'un *« immense sentiment d'absurdité »*.

Ces deux événements surviennent au terme de débats particulièrement houleux au cours desquels plusieurs membres du gouvernement ont mis un sérieux bémol aux propos réformistes du président de la République lors de son discours d'ouverture du 31 janvier. M. Frederik de Klerk, ministre de l'éducation nationale, a d'abord clairement indiqué que l'habitat, l'éducation et les institutions resteraient séparés. Il s'agit d'un incontestable retour aux anciennes positions confirmé, deux jours plus tard, par le ministre de l'éducation et du développement, M. Gerrit Viljoen, qui a réaffirmé le principe de la ségrégation dans le domaine de l'enseignement.

A propos des déclarations du ministre des affaires étrangères sur le caractère *« inéluctable »* de l'élection, un jour, d'un président sud-africain de race noire (*le Monde* du 8 février), M. Pieter Botha a dit : *« Aucun membre du cabinet n'a le droit de compromettre le parti de cette manière, toute spéculation à propos des futurs présidents est purement hypothétique et n'exprime pas la politique officielle. »* M. « Pik » Botha en était paraît-il convenu le matin même dans une lettre, après avoir été reçu par le chef de l'Etat. Il continuera d'exercer sa tâche malgré ce camouflet public.

M. Slabbert, de son côté, a estimé qu'il avait fait sa part de travail, et que le moment était venu pour quelqu'un d'autre de prendre la relève. Il s'est dit convaincu que ce que voulait le gouvernement c'était de créer *« un apartheid de seconde classe »*. *« Vous ne pouvez utiliser des mots que le monde entier comprend d'une certaine manière, alors que vous leur donnez un autre sens. Le gouvernement ne devait pas convaincre seulement les Blancs et les banquiers étrangers que toutes les formes d'apartheid étaient périmées. Il était plus important que ceux qui avaient souffert des pratiques de l'apartheid fussent convaincus. Cela ne devait pas être fait par des publicités dans les journaux ni par des discours ambigus, mais en abolissant des lois qui affectent la vie quotidienne des gens et leur rappellent de manière tangible qu'ils vivent sous le régime de l'apartheid. »* Le chef de l'opposition blanche libérale, contestataire infatigable du régime, a finalement baissé les bras, bien qu'il déclare vouloir continuer *« à explorer les politiques de négociations du mieux qu'il peut »*.

M. Pieter Botha, lors de son intervention au Parlement, a annoncé que l'état d'urgence était désormais levé dans sept circonscriptions judiciaires de la province du Cap. Il reste maintenu dans vingt-trois autres.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Liban

Le chef d'état-major appelle l'armée à « respecter la neutralité »

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – La campagne de l'opposition pour obtenir la démission du président Amine Gemayel s'est accentuée, vendredi 7 février, avec l'appel à la neutralité de l'armée lancé depuis Beyrouth-Ouest (secteur à majorité musulmane) par son chef d'état-major. Dans une proclamation adressée au général Michel Aoun, commandant en chef de l'armée – un maronite – le général Abou Dargham – un druze – a demandé que *« l'armée respecte la neutralité en évitant de s'immiscer dans les conflits politiques et se retire des lignes de front internes afin de sauvegarder son rôle qui doit dépasser les intérêts personnels et les entités artificielles »*.

Le général Abou Dargham, entouré de treize officiers supérieurs musulmans, a déclaré avoir l'appui de trois officiers chrétiens, dont le commandement se trouve, il est vrai, en zone géographique sous contrôle syrien. Dans la pratique, le clivage, déjà réel, s'est encore accentué entre le commandement de l'armée – qui garde sous sa coupe la totalité des effectifs chrétiens, à l'exception des cadres stationnés en zone contrôlée par la Syrie, – et les brigades musulmanes, qui échappent aux ordres de Yarzé (ministère de la défense).

Cinq brigades sous commandement chrétien, environ dix mille hommes bien équipés, défendent le « territoire » chrétien où elles font face, suivant les fronts, aux milices alliées de la Syrie ou à l'armée syrienne elle-même. Depuis le refus du président Gemayel d'entériner en l'état l'accord intermilices de Damas, les fronts du nord, nord-est de Beyrouth, notamment celui de Bickfaya, se sont réanimés : des combats s'y sont déroulés immédiatement après le 15 janvier, et l'armée y a nettement renforcé sa présence.

L'impasse politique qui dure va, en tout cas, de pair avec une dégradation progressive de la sécurité sur la ligne de démarcation qui sépare les deux Beyrouth, chrétien et musulman. Vendredi, les voies de passage entre les deux secteurs de la capitale ont été fermées pendant plusieurs heures en raison de tirs nourris. Dans la nuit, des affrontements ont repris tout au long de la ligne « verte ».

Pour sa part, le président Gemayel a convoqué les ambassadeurs des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité pour dénoncer l'*« annexion par Israël d'une partie du territoire libanais comprenant notamment les sources du Wazzani et une partie de l'oléoduc Arabie saoudite-Zahrani »*.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Libye

LE COLONEL KADHAFI MENACE DE FAIRE INTERCEPTER DES AVIONS CIVILS ISRAÉLIENS

Le colonel Kadhafi a annoncé, vendredi 7 février, qu'il avait ordonné à son aviation *« d'intercepter les avions civils israéliens au-dessus de la Méditerranée tant qu'ils seraient à portée des bases aériennes libyennes »*. Les avions israéliens seront forcés de se poser en territoire libyen et leurs passagers fouillés afin que soient démasqués *« des terroristes recherchés par les tribunaux libyens »*, tels que l'ancien premier ministre israélien, M. Menahem Begin, et l'ex-ministre de la défense Ariel Sharon. Le dirigeant libyen a indiqué qu'il s'agissait là d'une réplique à la *« piraterie »* pratiquée par Israël dont la chasse avait intercepté, mardi, un avion civil libyen.

A Jérusalem, un porte-parole de la compagnie aérienne El Al a souligné que *« les couloirs aériens empruntés par l'aviation civile israélienne n'étaient pas dans le rayon d'action de l'armée de l'air libyenne »*. Au ministère des transports, on fait valoir que certains plans de vol de l'aviation civile ont déjà été modifiés.

A Washington, des sources au Pentagone ont annoncé que les porte-avions américains *Sea Coral* et *Saratoga* et leurs bâtiments d'escorte avaient quitté Trieste et Naples et faisaient route vers la Méditerranée centrale. – (*AFP, AP.*)

Étranger

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

La fin de l'« ausweis racial »

***Que de détresse
dans ce petit geste !
Dans son propre pays,
face à un policier,
un Noir cherche
son passeport intérieur,
le « pass law ».
Gare à lui s'il en est dépourvu
ou si un tampon manque !
Mais, c'est juré, promis,
ce sinistre « ausweis racial »
a vécu...***

De notre correspondant

Johannesburg. – Le chef de l'Etat sud-africain a été catégorique : « *D'ici au 1er juillet, le système des « pass » sera aboli.* » Le ministre adjoint de l'information, M. Louis Nel, a ajouté : « *Il sera aboli complètement et il ne sera remplacé par aucune autre forme de contrôle.* » Les Noirs ont cru rêver. Une semaine après, ils se demandent encore si tout cela est sérieux, si cette réforme fracassante n'est pas de la poudre aux yeux, un autre « coup tordu » du pouvoir afrikaner.

Il est difficile d'imaginer ce que représente, pour un Noir sud-africain, la fin de ce système humiliant qui oblige chacun, dès l'âge de seize ans, à porter en permanence un laissez-passer : le *pass-book* ou *reference book*, un petit livret marron où figurent, outre les renseignements d'identité, la situation familiale, la race, le nom des employeurs successifs, l'acquittement des taxes et surtout les autorisations nécessaires pour vivre et travailler dans les zones blanches. Un viatique indispensable dont le défaut de présentation ou l'absence d'un tampon quelconque conduit la personne contrôlée devant les tribunaux.

Plus de treize millions de Noirs ont été arrêtés parce qu'ils n'étaient pas en règle avec la législation réglementant la liberté d'aller et venir, introduite en 1916, dont huit cent mille entre 1981 et 1984. En moyenne, une arrestation toutes les trois minutes !

Chaque membre de cette communauté de vingt-cinq millions de personnes vit dans la crainte permanente d'être appréhendé si son *dompass*, comme ils l'appellent, n'est pas en règle. Les arrestations peuvent s'effectuer à n'importe quelle heure, à n'importe quel endroit. Les raids de la police ou des agents de l'administration sont fréquents. Par une cruelle ironie du sort, l'un d'entre eux a eu lieu à Honeydew, au nord de Johannesburg, au moment même où le président de la République annonçait que le système des « pass » était supprimé. Quelquefois, ces « descentes » policières peuvent se terminer tragiquement, comme pour Kino Moyo, qui s'est empalé sur une barrière en fuyant la « brigade des pass ». Avec amusement, des Blancs racontent qu'un jour un Noir a franchi prestement le mur d'enceinte de leur maison, s'est emparé tout aussi prestement du tuyau d'arrosage et, nonchalamment, s'est mis à arroser les fleurs en tournant le dos aux policiers.

Le précieux tampon

Evidemment, ce carcan administratif a suscité des vocations chez les escrocs, qui monnayent très cher l'acquisition du tampon convoité ou utilisent la naïveté de certains Noirs fraîchement débarqués dans les villes. David Xulu a ainsi payé 300 rands (900 francs), soit 80 % de son salaire mensuel, à un faux employé de l'administration afin d'obtenir l'autorisation nécessaire pour exercer l'emploi qu'il avait trouvé à Johannesburg. Il ne connaissait pas la procédure à utiliser mais, en revanche, savait de quoi il était passible s'il n'était pas en règle. La cour, bonne mère, l'a acquitté, mais a condamné à 300 rands un autre accusé qui, en connaissance de cause, avait frauduleusement acquis un faux tampon.

Tous ceux qui sont arrêtés, après trois ou quatre jours, parfois plus, passés dans les locaux de la police, se retrouvent devant les tribunaux. A Johannesburg, ceux-ci ont pour nom : *commissioner's courts*, les cours des commissaires devant lesquels comparaissent ceux dont le seul crime est d'être noir et d'avoir été « épinglé » en zone blanche non muni de l'autorisation *ad hoc*, passé le délai de tolérance de soixante-douze heures.

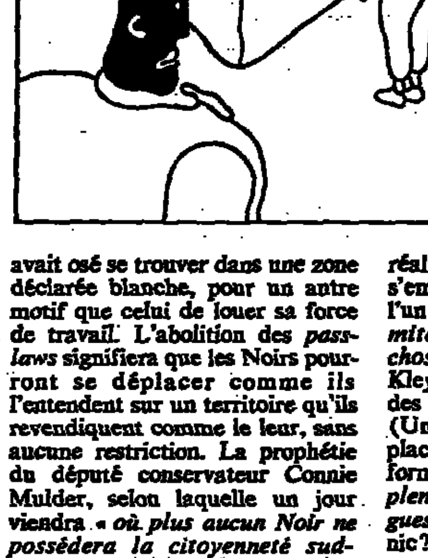
Au suivant

Une disposition qui est aggravée par un couvre-feu imposé dans cent vingt-huit villes (mais qui, selon M. Piet Koornhof, ne serait plus appliqué que dans dix d'entre elles), qui est une réminiscence du temps où, à la nuit tombée, la cloche sonnait pour avertir les Noirs qu'il était temps pour eux de regagner leurs cités. Bien que cette très ancienne réglementation soit tombée en désuétude, onze mille Noirs ont encore été poursuivis en 1983 pour infraction au couvre-feu.

Une moyenne journalière de trois cents cas sont examinés par les six *commissioner's courts* de Johannesburg. Depuis quelques mois, le flux a pourtant considérablement diminué. D'abord parce que ces tribunaux d'exception ont été placés sous l'autorité directe du ministère de la justice, alors qu'auparavant ils étaient sous la tutelle du ministre de la coopération et du développement (ex-affaires bantoues). Ensuite et surtout depuis que le conseil présidentiel a proposé, à l'automne dernier, l'abolition du système législatif réglementant la liberté d'aller et venir *(influx control)*.

Début février, Market Street, au troisième étage du tribunal. Un immeuble moderne, gris, hostile, qui abrite six cours, dont une seule fonctionne encore. Un petit train-train subsiste, qui offre une pâle image de ce qui se passait ici l'an dernier : des salles encombrées débitant à la chaîne des prévenus comprenant à peine « le pourquoi et le comment » de leur présence dans ces lieux. Une justice « machine à saucisses » à qui, en moyenne, il fallait une minute pour exposer, examiner, trancher. Et la sentence tombait : 50 rands (150 francs) ou trois mois au maximum. Le condamné cherchait si un membre de sa famille ou ami était présent et pouvait payer. On passait au suivant...

Tout cela se déroulait en présence d'un interprète, mais sans avocat (moins de 1 % des prévenus sont assistés), ni témoin. Sans récrimination, sans protestation possible, le condamné disparaît. Des gens venus à la ville voir un ami, la famille, chercher du travail, fuyant les *homelands*, se sont fait « coincer » pour avoir enfreint les lois qui leur imposent de rester dans les bantoustans de leur groupe ethnique.


SERGUEI.

Les chaises longues du « Titanic »

Si tout cela doit entièrement disparaître comme l'a promis le président Botha, un grand pas aura été franchi dans la longue lutte des Noirs pour leur dignité. Personne ne le niera car, comme le dit M. Nic Oliver, député progressiste, « *le* pass-book *règle et conditionne l'existence quotidienne des Noirs. Il est responsable pour une large part de leur emprisonnement et il reste indiscutablement l'une des causes principales de revendications et de colère* ».

Sa disparition signifiera la fin d'une peur que chaque Noir portait en lui depuis des générations, celle d'être arrêté parce qu'il avait osé se trouver dans une zone déclarée blanche, pour un autre motif que celui de louer sa force de travail. L'abolition des *pass-laws* signifiera que les Noirs pourront se déplacer comme ils l'entendent sur un territoire qu'ils revendiquent comme le leur, sans aucune restriction. La prophétie du député conservateur Connie Mulder, selon laquelle un jour viendra « *où plus aucun Noir ne possèdera la citoyenneté sud-africaine* » ne se réalisera-t-elle donc pas ?

Si le président Botha tient ses promesses, accorde la citoyenneté sud-africaine à tous les Noirs et n'impose plus aucune entrave à leur liberté de mouvement, un progrès indéniable aura été accompli. Echaudés à plusieurs reprises, les Noirs attendent la réalisation des promesses avant de s'emballer. « *C'est vrai*, reconnaît l'un d'eux, *Botha l'a dit, mais il mitonne certainement quelque chose.* » Le professeur Willem Kleynhans, qui dirige la faculté des sciences politiques de l'Unisa (University of South Africa), place son scepticisme dans cette formule : « *Est-ce qu'on va simplement changer les chaises longues de place sur le pont du* Titanic? »

A Pretoria, les autorités laissent entendre qu'il faudra près de dix ans pour que l'opération d'attribution d'un document uniforme d'identité à tous, Noirs, Blancs, métis et Indiens, soit achevé. Plus de temps qu'il n'en faudra pour apprécier la sincérité du « *réformiste Botha* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.



CHINE

Famille aisée cherche bonne à tout faire...

Dans la mythologie marxiste, la bonne à tout faire, ou plus précisément la « cuisinière », était appelée à une haute destinée. En Chine communiste, on assiste au retour en force des employées de maison, mais exclusivement aux fourneaux.

De notre correspondant

Pékin. – Mme Zhao Ju, jeune femme fraîche émoulue de l'Université, enceinte de huit mois, est la directrice du plus gros bureau de placement de Pékin. Située dans deux pièces minables, près de la gare où arrivent chaque jour par milliers les sans-travail venus des campagnes, la « corporation générale des services domestiques de Pékin 8 mars », a placé, en deux années d'existence, 11 800 bonnes à tout faire dans des foyers de la capitale. Elle vient d'acheter un micro-ordinateur pour mieux gérer son « parc » dans un secteur économique en flèche.

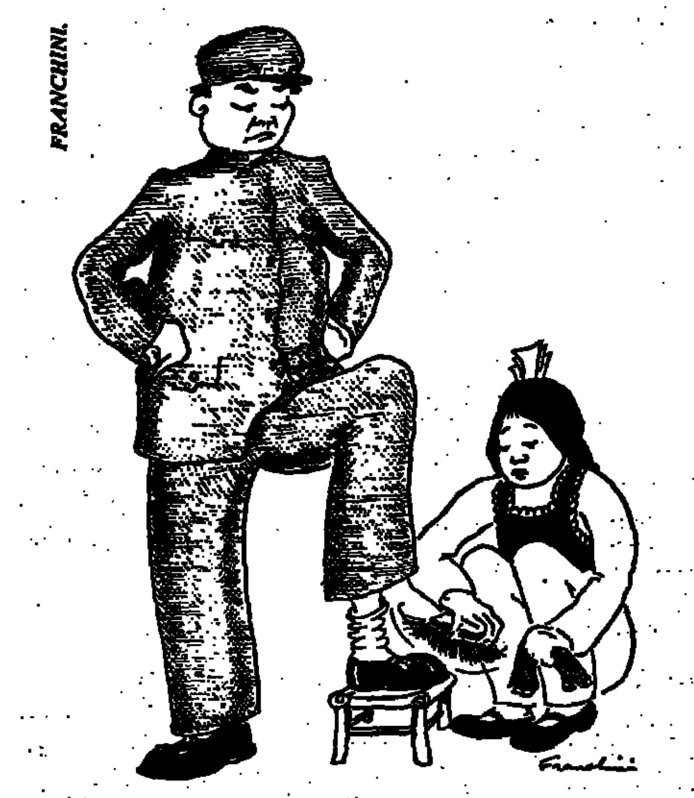
En ce début d'année, les « bonnes » se jouent à guichets fermés à Pékin. Interdites pendant la révolution culturelle comme « réactionnaires », après des millénaires d'une existence plus ou moins facile – on se souvient des servantes-esclaves à tout faire des romans ou du théâtre chinois, – les domestiques ont été autorisées en 1979. Elles sont officiellement 36 000 à Pékin actuellement, soit 3,5 fois plus qu'il y a vingt ans. La demande est pourtant estimée à 90 000 pour cette ville de 5 000 000 d'âmes.

Chaque jour des dizaines d'ouvriers, de cadres, d'intellectuels, mais aussi de paysans et de « personnalités » (1) se pressent dans le bureau exigu et mal chauffé par un poêle à charbon pour présenter leur demande, faire connaissance avec leur nouvelle aide familiale et signer le contrat qui les lie pour quelques mois ou quelques années. On a parfois du mal à distinguer la future patronne de sa nouvelle servante. Si ce n'est par les joues rougeaudes de cette dernière, fraîchement arrivée de son village. La « corporation » a même fourni des bonnes à deux membres du bureau politique du PCC, MM. Li Peng et Peng Zhen, nous a confié Mme Zhao. Le premier est l'économiste qui monte, l'autre, ancien maire de Pékin, fut la première victime de la révolution culturelle et préside actuellement le Parlement. Des garanties minimales sont prévues pour les contractants : les futurs patrons doivent présenter une lettre de leur unité de travail qui servira de garantie en cas de non-paiement des gages. Ceux-ci sont en moyenne entre 25 et 30 yuans par mois (1 yuan vaut environ 2,40 F) ; en outre, les bonnes sont nourries, logées – étroitement, car les appartements chinois ont en moyenne deux à trois pièces – et ont deux jours de congé par mois.

Des paysannes sans emploi

L'amélioration du niveau de vie explique leur actuelle vogue. Beaucoup de Chinois gagnent plus, veulent mieux vivre et prendre davantage soin de leur enfant unique ou de leurs vieux parents. Ainsi 90 % des bonnes sont recrutées pour s'occuper des enfants. En effet, les crèches officielles sont rares, chères. Il faut parfois « payer » pour y entrer, et il y a peu de maisons de retraite. Un récent sondage montre que les Pékinoises veulent enfin prendre du bon temps, « bien s'habiller » et « faire les boutiques ». Elles sont lasses des travaux domestiques, qui leur prennent entre deux et cinq heures par jour, des courses, et près des deux tiers veulent poursuivre leurs études, qui amélioreront leur statut social ou leur revenu.

En raison de la pénurie, nombre de bonnes, venues en majorité de régions rurales où la main-d'œuvre est excédentaire, deviennent très vite plus exigeantes, refusent de travailler dans de vieilles maisons mal chauffées, demandent que le patron ait un


FRANCHINI.

appartement moderne, la télévision en couleurs, un réfrigérateur, une machine à laver, un lecteur de cassettes... Les *ayis* ont en général moins de vingt-cinq ans, n'ont aucune formation professionnelle et viennent de villages ruraux des provinces du Hebei (qui entoure Pékin), de l'Anhui, du Henan, du Shandong ou du Jiangsu, où existe un important « surplus de main-d'œuvre ».

Bien que Mme Zhao nous dise qu'elles sont le plus souvent traitées « *comme des membres de la famille* », le sort des aides ménagères a été longtemps assez incertain pour qu'elles s'organisent en « bandes » avec des « payses » venues du même district – en particulier ceux de Wuwei, dans l'Anhui, et de Liyang, dans le Jiangsu, rançonnant ou pillant les mauvais payeurs. En 1983, les bonne du « bâtiment 22 », où vivent des vice-ministres, avaient fait grève pour obtenir une augmentation de salaire.

Pour « casser » ces « gangs », qui existent toujours en Chine communiste bien que l'on n'aime pas le reconnaître officiellement, la « corporation du 8 mars » a été créée par l'Association des femmes de Pékin. Elle n'a eu jusqu'à présent qu'un succès très relatif, admettent ses responsables. On ne supprime pas d'un trait de plume des sociétés secrètes dont l'origine remonte parfois à la nuit des temps.

Un marché parallèle

D'autant que la demande excède l'offre et que les garanties légales accordées aux bonnes ne sont pas toujours une protection efficace contre les abus des patrons. Il existe même un marché parallèle des bonnes. Ainsi, sur le parvis de la gare centrale, certains Pékinois attendent au petit matin les jeunes paysannes qui débarquent du train à la recherche d'un travail et les engagent sans contrat, avec le risque que, peu de temps après, elles partent « à la cloche de bois » chez un autre patron plus généreux ou à l'appartement mieux équipé.

Tout au fond d'un *hutong* (ruelle) près de la rue Liulichang, bien connue des amateurs d'antiquités, dans une vieille maison, Mlle Yan Hongzhen est une petite paysanne rougeaude de dix-neuf ans, récemment arrivée du Shandong. Comme sa famille avait trop de bras et que son village était surpeuplé, elle a été envoyée avec une vingtaine d'autres par les autorités locales travailler à Pékin. Elle entend y rester plusieurs années pour « *voir du pays* ». La plupart de ses collègues entendent surtout se constituer une dot avant de rentrer au « pays » chercher mari, car il leur serait très difficile d'obtenir un permis de résidence permanent en ville, surtout à Pékin. Certaines sont cependant prêtes à rechercher par tous les moyens le *hukou* (permis) tant désiré. Plus âgée que la moyenne (seize à dix-huit ans), Mlle Yan a fait comme beaucoup d'autres le premier cycle du secondaire. Mais, selon Mme Zhao, le niveau d'éducation de ces paysannes demeure très bas. « *L'une d'elle rangeait l'appareil de photos dans le frigo* », raconte-t-elle.

Mlle Yan dort avec la maîtresse de maison dans un grand lit, s'occupe de la mère impotente, du fils de dix ans, du ménage et de la cuisine. Devant son patron, elle nous dit se plaire dans son nouvel emploi, bien qu'elle trouve Pékin « *un peu bruyant et surpeuplé* ». Son patron, M. Wu Yunqing, est fonctionnaire de justice, chargé de la « *rééducation des criminels* ». Il se définit comme chef d'une « *famille moyenne* » dont le revenu a assez augmenté pour pouvoir s'offrir une bonne, nouveau symbole du confort, et aussi, il faut le dire, du statut social. Mais « *cela nous revient à un tiers de notre revenu familial* ». N'empêche, il se dit prêt à signer avec sa nouvelle employée un contrat de trois ans.

L'explosion du marché des bonnes dépasse Pékin. Elles sont demandées dans les autres villes, et même par des paysans enrichis qui rêvent d'une aide familiale libérant des bras pour la production. La « corporation du 8 mars » s'est même lancée dans le travail intérimaire : elle a dans ses dossiers des femmes de ménage, des installateurs de bonbonnes de gaz, des déménageurs et même des précepteurs, qui donnent des cours pendant les vacances aux enfants que les parents veulent « pousser ». Mais la concurrence est rude sur ce dernier marché avec les universités et les associations d'étudiants.

PATRICE DE BEER.

(1) 32 % des employeurs sont des familles d'ouvriers, 31,6 % de cadres, 18,9 % d'intellectuels, 7,2 % de travailleurs indépendants, 4,5 % de paysans et 2,2 % de « personnalités ». Le pourcentage d'intellectuels ayant des bonnes a diminué de plus de moitié en deux ans, car ils sont plus mal payés et moins bien logés.

M. MITTERRAND SUR LES TERRES DE M. MAUROY

« Je demande à ce peuple de préserver ses conquêtes »

M. François Mitterrand a présidé vendredi 7 février à Lille, à un rassemblement de quelque vingt mille personnes. C'est la deuxième intervention de ce type du président de la République dans la pré-campagne électorale, après une réunion analogue, le 17 janvier, au Grand-Quevilly, ville dont M. Laurent Fabius est adjoint au maire.

M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre et maire de Lille, participait à ce rassemblement, dont M. Mitterrand a été le seul orateur. Plusieurs collaborateurs du président, plusieurs ministres, dont M. Jack Lang, ministre de la culture, étaient présents, ainsi que Mme Danièle Mitterrand, et plusieurs personnalités des arts, des lettres ou du spectacle, dont, notamment, Mmes Régine Deforges, Annie Girardot, Françoise Sagan, Danièle Delorme, Sapho et MM. Michel Colucci, dit Coluche, Guy Bedos, Jean-Marc Thibault, Yves Robert, Pierre Barouh. Parmi les invités personnels du président, on comptait également plusieurs journalistes : Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean Daniel, Max Gallo.

De notre envoyé spécial

Lille. – Le président de la République précise d'abord que, si certains Français se situent *« dans des camps »*, tel n'est pas son cas. Mais, ajoute-t-il, *« comment pourrait-on imaginer que le président de la République élu en 1981 par une majorité populaire pourrait à l'heure des grands choix se taire ? »*

Il invite ses auditeurs à comprendre aussi *« les besoins des autres, leurs aspirations, leurs soucis »*. Si ces *« autres »* s'opposent à la politique du gouvernement, *« ils ont leurs raisons, et ces raisons sont bonnes »*. Pour M. Mitterrand, *« dans notre communauté nationale, chacun se sent à l'aise »*.

Le président de la République parle de ceux – *« des centaines, des milliers et même des millions »* – qui *« souffrent »*. *« Il est bon*, dit-il, *qu'ils sachent pourquoi. »* Il évoque *« la France qui avance, et qui avance aussi parce que nous avons agi pour cela »*.

« Pour juger du point d'arrivée, dit le président de la République, *encore faut-il connaître le point de départ. »* Il poursuit : *« N'exagérons rien, c'était la France avant, c'était la République française avant. Nous ne les avons pas inventées. Simplement, nous avons voulu leur donner un contenu nouveau pour être mieux ensemble. »* Selon M. Mitterrand, la gauche a trouvé à son arrivée au pouvoir *« une société bloquée, une classe dirigeante repliée sur elle-même et sur les privilèges du pouvoir et de l'argent »*, et *« des inégalités qui allaient croissant »*.

En 1981, a-t-il poursuivi, régnait *« un état autoritaire, centralisé, bureaucratique »*. Ce n'était *« ni la planification ni le libre marché »*, mais *« quelque chose d'indéfinissable à quoi s'applique ce mot : dirigisme »*. L'économie était *« en déclin »* et *« d'immenses secteurs étaient perdus pour l'industrie »*.

En 1981, toujours selon M. Mitterrand, il y avait *« des libertés compromises et des libertés refusées »*. La politique étrangère – *« dont certains éléments, à travers le temps, doivent être considérés comme devant être continués »*, – *« dans certains domaines parfois, était sans voix »*, ou alors *« elle en avait deux : le double langage »*.

« Nous avons voulu bâtir une société ouverte, chaque jour plus ouverte », déclare M. Mitterrand. Il continue : *« Nous avons depuis crié justice contre les inégalités sociales. »* Il rappelle les principales mesures prises en 1981 et 1982 en faveur des catégories les plus défavorisées. *« Ce n'est pas assez ? »*, demande-t-il. *« C'est beaucoup. Ce n'est pas suffisant ? Ce n'est pas suffisant, mais la direction est la bonne. »* Le chef de l'Etat évoque ensuite les dispositions prises en faveur des familles et celles concernant les travailleurs (droit à la retraite, durée du travail et droits dans l'entreprise). *« Est-ce que la France*, demande-t-il, *ne se sent pas mieux lorsque les travailleurs sentent que cette société, c'est la leur? »* Il observe que l'opposition *« n'ose même pas songer à révoquer les dispositions »* que la gauche a prises et qu'elle avait combattues.

Le président de la République rappelle ensuite – *« justice pour les assurés sociaux! » « justice pour les modestes contribuables ! »* – les mesures prises en matière sociale et fiscale. *« Il serait dangereux*, déclare-t-il, *pour la paix sociale et pour la paix civile de vouloir revenir sur cela. Est-ce que la France ne se sent pas mieux qu'un peu de justice ait pénétré ce secteur un peu trouble qu'on appelle la fiscalité? »*

M. Mitterrand parle ensuite des décisions prises en faveur des épargnants et aussi en faveur des femmes. Il en vient enfin aux immigrés, pour dénoncer ceux qui s'emploient à *« exciter les passions les moins nobles »* et à agir *« comme si les immigrés étaient venus nous prendre notre travail, alors qu'ils sont venus ici pour faire le travail que d'autres ne voulaient pas faire »*. *« Est-ce que la France*, demande-t-il, *ne se sent pas mieux d'avoir été conforme à ce qu'elle est? »* Il dénonce ceux qui *« se bornent à compter les suffrages dans les urnes en oubliant que l'essentiel, c'est ce qui en sortira pour la France »*.

« Le garant de la cohésion nationale »

« Présentement président de la République, dit-il, *pour le temps qui m'a été confié »*, M. Mitterrand affirme qu'il se considère comme *« le garant de la cohésion sociale, je veux dire de la cohésion nationale »*. Il continue : *« Je demande à ce peuple qui m'écoute de préserver ses acquis, ses conquêtes. »* Il rappelle que les quatre ou cinq dernières années ont été *« la période la plus calme en matière de conflits sociaux »*. *« Je dois élever la voix pour alerter, pour mettre en garde, pour dire aux Français, au peuple de France : attention ! préservez ces acquis. Si le peuple, dans sa majorité, manque à l'heure du rendez-vous, qui donc le fera à sa place ? »*

« Il suffit de continuer »

M. Mitterrand observe en passant que, s'agissant *« des plus faibles et des plus pauvres, l'Etat n'a pas assumé tous les devoirs qui sont les siens »*. Il rend hommage aux dévouements individuels qui se sont manifestés en faveur de ces catégories, mais il souligne que *« la France, c'est-à-dire l'Etat, se doit d'être là »* pour aider les plus démunis.

La majorité au pouvoir depuis 1981 a, à son actif, *« une économie qui avance »*, souligne ensuite M. Mitterrand. *« Ce n'est pas là qu'on attendait ce type de majorité, je veux dire une majorité de progrès. »* Il souligne aussi que *« ce n'est pas suffisant, mais qu'il va falloir continuer »*. *« Continuer*, dit-il, *à ouvrir la société, à protéger ou à redistribuer les responsabilités, à faire avancer l'économie par plus d'égalité. »* Sur ce dernier sujet, il souligne que la poursuite de la politique actuelle permettra à la France de se situer à la fin de l'année avec 2 % d'inflation. *« Depuis trois ou quatre mois*, dit-il, *nous faisons aussi bien que l'Allemagne fédérale. Il suffit de continuer. S'il suffit de continuer, pourquoi rebrousser chemin ? »*

Le chef de l'Etat affirme qu'il est faux de dire que *« la France est un pays qui a perdu le plus d'emplois depuis quatre ans »*. Si elle en a perdu, selon lui, *« environ 400 000 »*, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne en ont perdu *« plus d'un million »*. *« Nous sommes*, dit-il, *le seul pays de l'Europe industrielle à avoir vu le chômage diminuer depuis le début de l'année 1985 »*. Il ajoute : *« Mais, quand il reste plus de 2 millions de chômeurs qui aura – moi pas ! – dit que nous avons réussi ? Qui pourrait penser qu'avant de penser aux 100 000 chômeurs de moins, je ne pense pas d'abord aux 2 300 000 chômeurs de trop ? »* Il souligne que *« une économie qui avance suppose une plus grande égalité dans la répartition du profit »*.

Au chapitre des libertés, le président de la République s'étend longuement sur le nouveau droit de l'audiovisuel, la création de 1 500 radios privées et de 3, bientôt, 4 chaînes de télévision privées. Au sujet de ces dernières, il déclare : *« Il est possible que sur bien des points il faille améliorer, corriger les contrats de base »*. Il estime néanmoins que les Français sont favorables à la création de ces chaînes, et il souligne : *« Nous avons épousé l'allure de notre temps. »* M. Mitterrand insiste ensuite sur la nécessité de *« préserver le secteur public »* de l'audiovisuel. Celui-ci est nécessaire à ses yeux pour équilibrer sur le plan de la qualité les chaînes commerciales privées.

« Je ne suis pas chef de parti »

Les Français, continue M. Mitterrand, *« ont le droit de préférer la majorité de leur goût. Moi, je préfère une majorité de progrès »*. Il répond à ceux qui lui reprochent de se comporter dans cette campagne en chef de parti : *« Eh non !* dit-il, *je ne suis pas chef de parti. Je l'ai été, ce n'est plus moi, vous l'avez peut-être appris. Si les Français qui viennent m'entendre sont plutôt enclins à approuver ma politique, pourquoi voudriez-vous que je m'en plaigne ? »* Il affirme que ceux qui lui font ce reproche sont aussi ceux qui *« veulent remettre le pouvoir au Parlement »* tout en prétendant *« ne pas être chefs ou hommes de parti »*. Il estime d'ailleurs que les hommes de parti *« parlent encore plus en chef de parti que les chefs de parti »*. *« Que ceux-ci*, dit-il, *règlent leurs affaires entre eux. »* Pour sa part, poursuit-il *« ce n'est pas pour rien que j'ai organisé avec beaucoup d'autres Français la montée du socialisme en France »*, avant de préciser : *« L'orgueil de ma vie publique, c'est que, en exerçant la plus haute charge en France, aucun individu n'a été amené à souffrir dans sa liberté par l'exercice d'un loi injuste. »* Il ajoute : *« En profondeur, et non de préférence, ce que j'aime, c'est la France. »*

M. Mitterrand évoque enfin sa politique européenne et sa politique de coopération avec le tiers-monde.

Si les Français le suivent, dit-il, *« ça ira mieux pour la France »*. *« Mais pour moi*, ajoute-t-il, *ça va bien ! »* Evoquant *« les desseins qu'on* [lui] *fait »* au sujet de son rôle à venir, il y voit *« un labyrinthe »*.

Pour en sortir, dit-il, *« il y a un fil d'Ariane, c'est la loi, c'est la Constitution »*. *« Avec ce fil d'Ariane-là*, dit-il, *ne vous faites pas de soucis, je ne me perdrai pas »*.

« N'est-il pas raisonnable, demande-t-il, *de dire aux Français de réfréner certaines de leurs envies ? »* Il s'agit, non seulement de continuer, mais de *« faire mieux »*, ajoutant : *« Le président de la République que je suis n'aura jamais un mouvement de rejet et dira à toutes et à tous : « Rassemblez-vous » !* Il estime *« pouvoir dire en toute conscience : « Français et Françaises, ne rebroussez pas votre chemin ! »*.

PATRICK JARREAU.

De Lille à... Verdun-sur-le-Doubs

« Le président de la République n'est pas un partisan. Il n'est pas un chef de parti. Mais il ne peut pas non plus rester indifférent au sort de la France (...). Que penseraient et que diraient les Français si, dans cette circonstance, leur président se taisait ? »

C'est du Mitterrand, à Lille, dira-t-on. Eh bien non, c'est du Giscard d'Estaing, le 27 janvier 1978, à Verdun-sur-le-Doubs, à moins de deux mois des élections législatives, devant vingt mille personnes, dont Karen Cheryl et Gérard Lenorman, qui étaient passés en « vedettes américaines ».

A Lille, vendredi soir, devant vingt mille personnes aussi, il ne manquait plus que Thierry Le Luron pour mettre en valeur, devant Coluche et Guy Bedos, les phrases prononcées huit ans plus tôt par le président de l'époque. On s'y serait trompé : M. Mitterrand *utilise les mêmes mots*. Mais à chacun son « *bon choix* » : pour M. Giscard d'Estaing, c'était le refus du programme commun de la gauche, fauteur à coup sûr de « *désordre économique* » ; pour M. Mitterrand, c'est le refus de « *rebrousser chemin* » et la continuation « *en mieux* » d'une politique de redressement économique et de justice sociale.

L'un comme l'autre jouent sur la peur de l'autre. M. Giscard d'Estaing brandissait la menace d'une application du programme commun – « *ne croyez pas que le président de la République ait, dans la Constitution, les moyens de s'y opposer* » – et M. Mitterrand met en garde les Français contre la mise en œuvre de la plate-forme UDF-RPR. *Pour autant*, la conclusion qu'en tire l'actuel chef de l'Etat, « *présentement président de la République* » et pour le temps qui lui a *été « donné »* en 1981, n'est pas la même.

M. Mitterrand agite aussi l'épouvantail. Mais il ne dit pas s'il laissera le croque-mitaine *dévorer les petits* Français si ces derniers n'écoutaient pas ses sages recommandations. Il appelle le « *peuple* » à préserver ses « *acquis* » – ceux d'hier, de 1981 et la suite, et ceux d'avant-hier – et pose la question, sans y répondre, contrairement à ce qu'avait fait M. Giscard d'Estaing : « *Si le peuple, dans sa majorité, manque à l'heure du rendez-vous, qui donc le fera à sa place ?* » M. Mitterrand se veut « *garant de la cohésion sociale* » du pays, mais ne dit pas comment il l'assurerait face à l'application d'une plate-forme qui, selon lui, serait « *dangereuse* » pour la « *paix sociale et la paix civile* ».

Cette ambiguïté revient à dire que tout est affaire de confiance. M. Mitterrand renouvelle l'invitation lancée au Grand-Quevilly, le 17 janvier, chez M. Fabius, et qui peut se résumer en un : votez pour moi et je m'occupe du reste. Il affirme ainsi le tour très personnel qu'il donne à cette campagne *législative, dans laquelle il s'est* engagé ni plus ni moins que ses *prédécesseurs, mais* en prenant *infiniment* plus de risques qu'eux.

« Le général de Gaulle, Pompidou et maintenant Valéry Giscard d'Estaing se sont considérés comme les chefs de la majorité », notait M. Mitterrand au lendemain du discours de Verdun-sur-le-Doubs. *« Mais l'actuel chef de l'Etat*, ajoutait-il, *est minoritaire dans sa propre majorité, et il risque de l'être dans le pays lors des élections législatives. »* Bien qu'il ne soit pas seulement majoritaire au Parti socialiste et que son électorat – ou du moins sa cote dans l'opinion – déborde largement celui du PS, M. Mitterrand est encore en plus mauvaise situation que son prédécesseur si l'on s'en tient à son raisonnement d'alors.

L'engagement du chef de l'Etat – « *avec le président* », proclament les *affiches socialistes – a ses limites*, celles des analyses passées de celui *qui, en 1978, était premier secrétaire* du PS et que M. Raymond Barre accusait à l'époque de « *mettre en question les institutions* », de courir au devant d'une « *crise de régime* ». Sans rien retrancher à sa louange du bilan des socialistes, à sa dénonciation de l'action de la droite au pouvoir et de ses projets pour l'après-1986, M. Mitterrand a procédé à une sorte d'explication de texte de son discours du Grand-Quevilly.

« Monsieur tiers »

Le « *programme des riches contre les pauvres* » (Grand-Quevilly) fleurait bon la lutte des classes. M. Mitterrand, à Lille, répète, au fond, la même chose, pourfend au passage les « *privilèges* » mais évite le manichéisme. Il insiste sur la nécessité de prendre en compte les aspirations « *des autres* » et de les respecter. Il affirme qu'il « *considère l'intérêt des autres comme plus exigeant encore que l'intérêt des nôtres* ». Et il y *revient*, patiemment, longuement, au risque de diluer son discours, d'en amollir la musculature. Puisqu'il « *aime la France* » et tous les Français, il ne sera pas dit, après le 16 mars, qu'il ne représente plus que – un peu plus, un peu moins – 30 % d'entre eux.

Le président de la République ne veut pas être ce « *monsieur tiers* » dont parlait naguère un journaliste du *Figaro* et dont les dirigeants de l'opposition aimeraient bien lui enfiler, de force, le costume. A Lille, il s'est efforcé de savonner le discours de ses adversaires de droite et de gauche.

MM. Chirac, Barre, Léotard, Marchais le voyaient vendredi soir dans la peau du premier secrétaire du Parti socialiste. M. Marchais est le plus gentil. Les socialistes, selon lui, « *veulent transformer les élections en véritable plébiscite au service du président de la République* ». Plébiscite ? M. Mitterrand sans doute ne dirait pas non si les rapports de *forces politiques* s'y prêtaient, *bien* que ce mot-là, dont il usait naguère contre de Gaulle, ne lui dise rien qui vaille...

JEAN-YVES LHOMEAU.

Propos et débats

M. Barre : le chef du PS

Evoquant le meeting de M. François Mitterrand à Lille, M. Raymond Barre a déclaré, le vendredi soir 7 février, dans l'Ain, que le président de la République « est redevenu le chef du Parti socialiste ». *Le député du Rhône a revendiqué sa place de* « cible » *de M. Mitterrand :* « Il s'est engagé, *il est une cible* comme les autres, et, *puisqu'il* me prend pour cible, ce n'est pas moi qui vais manquer de le prendre *pour cible.* »

M. Léotard : le patron

Pour M. François Léotard, M. François Mitterrand est « le seul véritable patron du PS, les autres socialistes *[n'étant]* que des comparses, des complices, des hallebardiers de seconde zone ». *Le secrétaire général du Parti républicain, qui était le vendredi 7 février à Palavas-les-Flots (Pyrénées-Orientales), a dénoncé l'*« audace » *du président de la République, qui se dit* « garant de la cohésion nationale », *alors qu'il n'est que* « le gérant de la division des Français ». *S'adressant au chef de l'Etat, il a ajouté :* « Vous mettez à vos poignets les menottes du PS, ne vous étonnez pas, demain, d'être enfermé dans la prison de la défaite ! »

M. Jospin : le président

*Dans une interview publiée par l'*Express *daté 7-13 février), M. Lionel Jospin juge* « tout à fait normal » *que M. François Mitterrand* « *dise ce qu'il pense avant* une échéance législative qui concerne le pays ». *Pour le premier secrétaire du PS,* « c'est moins le président qui soutient le PS que les socialistes qui soutiennent le président ». *Selon lui,* « la capacité du chef de l'Etat, après le 16 mars, dépend plus du rapport de forces créé par le scrutin que des attitudes adoptées pendant la campagne ».

M. Marchais : plébiscite

Après avoir affirmé que M. François Mitterrand « considère toujours le PC comme son ennemi numéro un ». *M. Georges Marchais, qui était, le vendredi soir 7 février, à Toulouse, a accusé le PS de vouloir* « transformer les élections en véritable plébiscite au service du *président de la République* ».

M. Fabius : ces gens-là s'adorent

A Auxerre, où il participait à un meeting, le vendredi soir 7 février, M. Laurent Fabius a fait applaudir le président de la République, « le successeur, *a-t-il dit,* de Léon Blum et de Jean Jaurès ». *Le premier ministre a ironisé sur les dirigeants de l'opposition.* « Ces gens-là s'adorent », *a-t-il dit, mais ils* « ne sont pas capables, quand ils sont dans l'opposition, de figurer sur une photo commune *[ni]* de se rencontrer pour discuter. »

M. Gattaz : dans le bon sens

Interrogé, le vendredi matin 7 février, au micro d'Europe I, M. Yvon Gattaz, président du CNPF, a indiqué que la plate-forme RPR-UDF « va dans le bon sens, dans le sens des idées libérales que *[le CNPF] avance et des recommandations qu' [il] fait* ».

Groupies

De notre envoyé spécial

Lille. – A la droite du président, le carré des écharpes tricolores : les élus du Nord. A sa gauche, le carré du beau linge : ses invités personnels. Et puis, derrière, sous le hangar immense et glacé, quelques dizaines de milliers de sans-grade, qui s'interpellent avec le rude accent d'ici. Les salves d'applaudissements naissent au pied de la tribune, traversent comme une vague le long bâtiment aux murs tendus de tissus gris, et viennent mourir enfin, aux derniers rangs, plusieurs minutes après. On a ménagé entre les chaises une allée centrale qui n'en finit plus. Quant François Mitterrand, au moment des adieux, empruntera cette voie triomphale, on verra pleurer une femme, au milieu des militants qui ovationnent le président.

Placés aux premiers rangs, à quelques mètres seulement de la tribune, les invités de marque sont les seuls à saisir la moindre inflexion de la voix, le plus petit jeu de physionomie. Ils sourient avec le président quand il s'amuse, rient avec un bonheur évident quand M. Mitterrand badine et plaisante.

L'éclectisme des goûts présidentiels a mis côte à côte des invités dont le voisinage tient un peu du mariage de la carpe et du lapin. Une chaise avait été retenue pour M. Charles Hernu, qui n'est pas venu. A sa place, on a eu Coluche. En anorak de cuir rouge vif, M. Jacques Attali est coincé entre Guy Bedos et Michel Colucci. Difficile, pour le conseiller spécial auprès du président de la République, qui ne pourra s'empêcher, pris en sandwich entre les deux larrons, d'être surpris à rire pendant *la Marseillaise*...

Coluche, dans l'ensemble, reste très digne, approuve de la tête les propos présidentiels, applaudit aimablement. Aux côtés d'un Pierre Mauroy imperturbable, Mme Danièle Mitterrand, enfouie dans son manteau, rit comme tout le monde aux bons mots de son époux. Parmi les invités, l'engourdissement dû au froid vif le dispute parfois à l'enthousiasme. M. Mitterrand, lui, en costume sombre derrière son pupitre, semble très à l'aise et tout à fait content d'être là.

Ils sont au moins deux dans cet état d'esprit : Sapho, elle aussi, a l'air ravie. La chanteuse rock applaudit à tout rompre, rigole sans arrêt, sourit le reste du temps. C'est à elle que revient, sans conteste, la palme de la plus belle et de la meilleure groupie...

J.-L. A.

Serguei

réalisation des promesses avant de s'emballer. *« C'est vrai*, reconnaît l'un d'eux, *Botha l'a dit, mais il mitonne certainement quelque chose. »* Le professeur Willem Kleynhans, qui dirige la faculté des sciences politiques de l'Unisa (University of South Africa), place son scepticisme dans cette formule : *« Est-ce qu'on va simplement changer les chaises longues de place sur le pont du Titanic? »*

A Pretoria, les autorités laissent entendre qu'il faudra près de dix ans pour que l'opération d'attribution d'un document uniforme d'identité à tous, Noirs, Blancs, métis et Indiens, soit achevé. Plus de temps qu'il n'en faudra pour apprécier la sincérité du *« réformiste Botha »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

secondaire. Mais, selon Mme Zhao, le niveau d'éducation de ces paysannes demeure très bas. *« L'une d'elle rangeait l'appareil de photos dans le frigo »*, raconte-t-elle.

Mme Yan dort avec la maîtresse de maison dans un grand lit, s'occupe de la mère impotente, du fils de dix ans, du ménage et de la cuisine. Devant son patron, elle nous dit se plaire dans son nouvel emploi, bien qu'elle trouve Pékin *« un peu bruyant et surpeuplé »*. Son patron, M. Wu Yunqing, est fonctionnaire de justice, chargé de la *« rééducation des criminels »*. Il se définit comme chef d'une *« famille moyenne »* dont le revenu a assez augmenté pour pouvoir s'offrir une bonne, nouveau symbole du confort, et aussi, il faut le dire, du statut social. Mais *« cela nous revient à un tiers de notre revenu familial »*. N'empêche, il se dit prêt à signer avec sa nouvelle employée un contrat de trois ans.

L'explosion du marché des bonnes dépasse Pékin. Elles sont demandées dans les autres villes, et même par des paysans enrichis qui rêvent d'une aide familiale libérant des bras pour la production. La « corporation du 8 mars » s'est même lancée dans le travail intérimaire : elle a dans ses dossiers des femmes de ménage, des installateurs de bonbonnes de gaz, des déménageurs et même des précepteurs, qui donnent des cours pendant les vacances aux enfants que les parents veulent « pousser ». Mais la concurrence est rude sur ce dernier marché avec les universités et les associations d'étudiants.

PATRICE DE BEER.

(1) 32 % des employeurs sont des familles d'ouvriers, 31,6 % de cadres, 18,9 % d'intellectuels, [illegible] % de travailleurs indépendants, 4,5 % de paysans et 2,2 % de « personnalités ». Le pourcentage d'intellectuels ayant des bonnes a diminué de plus de moitié en deux ans, car ils sont plus mal payés et moins bien logés.

France

M. BADINTER DANS LA CAMPAGNE

Statufié, déjà...

***M. Robert Badinter a ouvert la campagne électorale du PS, le vendredi 7 février, à Marseille, par un grand discours-bilan de son action à la tête du ministère de la justice. Ovationné à plusieurs reprises par un public de plus de 1 500 personnes, le garde des sceaux a également consacré un long développement au terrorisme** « la forme la plus cruelle de la grande criminalité organisée », **auquel, a-t-il estimé,** « c'est à la conscience des jurés populaires de répondre ».*

La venue de M. Badinter à Marseille avait une valeur de symbole dans une ville où les problèmes d'insécurité et d'immigration se posent avec une acuité particulière et où le Front national a acquis l'une de ses plus fortes audiences en France (26 % des suffrages exprimés aux dernières élections cantonales).

La seule figure mythique du gouvernement de la gauche, elle aussi, mène campagne. *« A ma place »*, précise M. Robert Badinter. A sa place, c'est-à-dire à distance des têtes d'affiche : *« De toute façon, je n'aime pas me voir sur les murs. »* Il lui est *« complètement égal »* de ne pas figurer sur la photo de groupe des premiers de la classe du gouvernement Fabius. *« Vous seriez directeur de campagne, vous me mettriez sur les affiches ? Je ne crois pas avoir un assez bon coefficient électoral. Je ne rapporte pas au-delà de ceux qui partagent mes convictions »*, reconnaît-il sans ironie ni amertume. A sa place : dans le cœur du peuple de gauche. *« Tous mes collègues ou presque m'ont demandé de venir les soutenir. Je ne suis pas en manque d'amitié. »*

La défiance et la haine, qui si longtemps lui firent cortège, se sont comme estompées. *« A l'intérieur de la gauche, tout est maintenant clair par rapport à ma politique judiciaire. Au début, certains pensaient que c'était coûteux électoralement. Je ne le leur ai jamais reproché. Maintenant, c'est fini. »* Et à l'extérieur, où est passé M. Le Pen ? *« On l'entend fort peu. Cela me surprend beaucoup. Vous avez une explication, vous ? »*

On se l'arrache. La chancellerie a enregistré plus de deux cents invitations à venir battre campagne. *« Je ne répondrai qu'à très peu, car je redoute le risque de l'automatisme. Il faut garder une sorte de fraîcheur. »* Jusqu'au 16 mars, il présidera une douzaine de meetings dont un déjeuner à Créteil avec Laurent Fabius. Il était, vendredi 7 février, *« à Marseille avec Gaston, parce que c'est là le front du racisme »*. Il participera à deux grandes émissions de radio. Assez pour que nul ne puisse insinuer que la gauche l'a mis dans sa poche.

S'il n'en fait pas davantage, c'est aussi parce qu'il ne croit pas *« être un animal de meeting »*. Il s'y sent comme en visite chez des amis, avec toujours une petite gêne à piocher dans les cacahuètes. Propulsé par le service d'ordre de sa voiture à la tribune, et de la tribune à sa voiture. Il ne faut pas compter sur lui pour serrer des mains ou plonger dans la foule. Aux ovations délirantes que lui réservent immanquablement toutes les salles, il répond d'un sourire gêné, d'un bref salut.

Mais ce mercredi 5 février, dans le grand amphi de l'université de Tolbiac, il n'est plus en visite. Il rayonne. Le voilà chez lui, parmi « ses » étudiants en droit, délaissés depuis 1981 et qu'il se promet, en cas de malheur électoral, de retrouver bientôt. L'amphi déborde d'un public enthousiaste et volontiers chahuteur. Les organisateurs ont dû installer en hâte un système de retransmission dans deux autres salles.

Un rien amuse monsieur le ministre. *« Il y a du progrès,* reconnaît-il en s'escrimant avec sa chaise. *La dernière fois, le dossier s'en allait complètement. Ce soir, je vais arriver à le rafistoler »*. Rires. Lui aussi éclate de rire, porté par son jeune public : *« En quinze ans de carrière universitaire, je n'ai jamais vu autant de monde. A mon dernier cours, le 21 mai 1981, il y avait à peine de quoi meubler les trois premiers rangs de cet amphi. »*

Les étudiants lui font présent de deux gros livres cartonnés simplement intitulés *Merci, monsieur Badinter*. Deux livres d'or, qui ont circulé dans les amphis durant une semaine. Ferveur et adoration à chaque page. *« Une bulle d'oxygène »*, a simplement écrit un signataire. *« Badinter, c'est super »*, réplique une publicitaire en herbe. *« Et dire qu'on reparle de la peine de mort ! »*, s'indigne un troisième. Comme Mendès, dont le souvenir le poursuit jusqu'en cette université baptisée Pierre-Mendès-France, les louanges qu'il suscite aujourd'hui sont à la mesure des insultes qu'il déchaîne.

Quelque chose est né qui, ne lui en déplaise, ressemble déjà à un culte. Le président de l'université loue *« votre fermeté, votre énergie, votre capacité à tenir le cap »*. *« Votre action prouve qu'avec du courage et encore du courage le rêve peut devenir réalité »*, lui lance un étudiant, tout ému. La veille, lors d'un meeting à Pantin, il était consacré par les candidats du département comme *« une des fiertés de la gauche française, une des fiertés du pays des droits de l'homme »*. On s'essoufflait à porter aux nues *« l'homme inflexible entouré de respect »*. *« Il est la dernière raison qui me reste de voter à gauche, malgré la rigueur et malgré Fabius qui se déclare d'accord avec Chirac sur les immigrés »*, reconnaît une étudiante de Tolbiac.

Plus ménagère que moi...

Ces louanges, Robert Badinter ne se refuse pas le plaisir d'en goûter la saveur. *« Une grande récompense pour moi. Après tout ce qui s'est passé... »* Mais d'être ainsi, de son vivant, quasi statufié le heurte intimement. C'est dit en deux mots : *« Je suis réservé, vous savez. Enfin, de leur part, cela vient d'un bon sentiment »*. Et, statufié ou pas, le talent est intact qui envoûte les salles, déchaîne les enthousiasmes. Cette voix ! cette voix qui fit frissonner des présidents d'assises, pleurer des gendarmes et qui, de meeting en meeting, s'enfonce aujourd'hui au cœur de la tradition française des libertés, s'en va exhumer Condorcet, Jaurès, Hugo, Camus, pour les ramener à la rescousse sous les vivats du peuple de gauche délirant, sevré de mythes et d'images.

Vient ensuite la cruauté attendue à l'égard de la plate-forme de l'opposition : *« Il n'y est question que de prévention, de travaux d'intérêt général,* ironise le ministre. *Du Badinter à toutes les lignes. Gommé le rétablissement de la loi anticasseurs et des juridictions d'exception, silence sur l'instauration d'une peine de substitution à la peine de mort. En fait, ils n'ont pas capitulé mais ils sont totalement divisés. Qu'y a-t-il de commun entre Bernard Stasi et Jean-Claude Gaudin, l'athlète sécuritaire marseillais ? Quand on est en désaccord sur tout, la seule commune dimension devient le zéro. »*

« Et si on rétablissait la peine de mort pour les crimes odieux ? », lui demande un étudiant hardi sous les huées. La réponse, cinglante, devant l'amphi qui applaudit à tout rompre : *« Pour moi, c'est une page tournée, un sujet effacé de ma pensée, tellement elle me paraît lointaine. »* Parlez-lui de la misère de son ministère : *« Pourquoi seulement 2 % du budget de l'Etat ? »*, lui demande un étudiant. *« Mon pauvre ami, si j'avais 2 %, ce serait Byzance. Plus ménagère que moi, vous ne trouverez pas. La table du garde des sceaux est la plus mauvaise de tous les ministères. »*

Rires encore. Court instant de grâce. Mais soudain, on lui passe un billet l'informant de l'attentat du Forum des Halles. La mine se rembrunit : *« La vraie menace, c'est le terrorisme. »* Et de réclamer la plus ferme répression à l'encontre de *« ceux qui s'octroient la peine de mort contre des passants »*. Mais toujours *« dans le respect de l'état de droit »*. Fin de la leçon.

Retour chez lui, dans cet immeuble du quartier Latin où — on n'échappe décidément pas à l'histoire — habitait Blum, alors jeune maître des requêtes au Conseil d'Etat au moment de l'affaire Dreyfus. N'est-il pas tenté parfois de se présenter lui-même aux suffrages ? *« Il faut faire des choix. J'ai d'autres priorités. La politique dévore tout, y compris les week-ends avec les siens. »* Quatre ans et demi de ministère lui ont déjà dérobé beaucoup de temps. Le lendemain, il sera à Bordeaux, devant les élèves magistrats : *« Je leur parlerai de justice, évidemment. »* Evidemment.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

LES PROJETS DU RPR CONTRE L'INSÉCURITÉ

« Il est temps que la peur change de camp ! »

« *Une politique pour la sécurité.* » Tel est le titre de la brochure de soixante-huit pages que le RPR a rendu publique vendredi 7 février à Paris. Préfacée par M. Jacques Godfrain, secrétaire national du mouvement à la sécurité, cette brochure est beaucoup plus précise que ce qu'on connaissait jusqu'à présent des projets de M. Jacques Chirac et de ses amis, le « Pacte RPR pour la France » et la plate-forme commune à l'UDF et au RPR. En présentant ce document, M. Jacques Toubon, secrétaire général, a estimé qu'il était temps que « *la peur change de camp !* »

Voici les principales mesures que le RPR préconise pour améliorer la sécurité des Français, mesures que MM. Toubon et Godfrain ont commentées, vendredi, en présence d'élus et de candidats de leur mouvement, MM. Alain Devaquet, Jacques Féron, Jean Foyer, Claude Labbé et Robert Pandraud.

● **LE ROLE ET LES MOYENS D'ACTION DE LA POLICE.**

Le RPR veut *« recréer les conditions d'efficacité de la police nationale »*. Pour ce faire il mettra en œuvre les mesures qu'il avait détaillées il y a deux ans dans sa proposition de loi d'orientation relative à la police (*le Monde* du 25 janvier 1984) : création d'un conseil de sécurité intérieure analogue aux « conseils de défense » existant dans certains pays ; mise en place au Parlement d'une commission de la sécurité intérieure ; institution d'un conseil supérieur de la fonction policière rattaché au ministère de l'intérieur et nomination de directeurs régionaux de la police nationale entraînant la suppression des préfets délégués pour la police. Le RPR promet aussi de renforcer les effectifs de la police et de mieux coordonner l'action de celle-ci avec celle des gendarmes.

Il préconise la restauration du *« contrôle de l'Etat sur les polices municipales au triple niveau de leur recrutement, de leur formation et de leurs missions »*. Enfin, il prendra des mesures pour *« éviter aux policiers des inculpations hâtives »* et leur permettre d'utiliser leurs armes dans les mêmes conditions légales que les gendarmes.

● **RESTAURER LA SIGNIFICATION DE LA PEINE.**

Sous ce titre, le RPR annonce l'extension de la procédure de jugement en flagrants délits à tous les faits *« simples et élucidés »*. Il veut ainsi désencombrer les cabinets d'instruction. La fonction de juge d'instruction devra *« faire l'objet d'une réflexion approfondie (...) en concertation étroite avec les professionnels »*. Derrière cette formulation se cache la volonté déjà exprimée par M. Toubon de confier la supervision des enquêtes judiciaires aux magistrats du parquet (*le Monde* du 6 janvier). La fonction de juge d'instruction sera réservée aux magistrats ayant *« quelques années d'ancienneté »*. Le placement en détention *« pourrait donner lieu à un recours exercé dans les vingt-quatre heures devant le président du tribunal »* selon la formule du référé pénal.

En matière d'exécution des condamnations, le RPR préconise *« l'institution d'une peine incompressible de vingt-cinq ans en cas de condamnation à perpétuité et des trois quarts de la peine en cas de condamnation à temps »*. La peine incompressible de dix-huit ans que peuvent prononcer aujourd'hui les cours d'assises sera maintenue.

● **DE NOUVELLES PRISONS.**

Le RPR veut relancer le *« programme de construction des prisons interrompu en 1981 »* et rétablir dans les établissements pénitentiaires des *« unités de contrôle maximum »* analogues aux anciens quartiers de haute sécurité. Il promet d'instituer une *« parité matérielle »* entre les surveillants de prison et les *« autres corps chargés dans l'Etat d'une mission de sécurité publique »*. Le RPR reconnaît que ces mesures et quelques autres supposent des *« moyens financiers importants »* et plaide pour *« la nécessité de consentir un tel effort »*.

● **LUTTER CONTRE LA TOXICOMANIE.**

Une série de mesures seront prises dans ce domaine : *« fermeture* [des] *frontières aux populations à haut risque »* ; expulsion automatique, une fois leur peine purgée, des trafiquants ; *« répression sévère des usagers-revendeurs »* ; réduction de peine en faveur des informateurs de la police ; développement de l'information et de la prévention, et obligation faite aux toxicomanes de se soigner.

● **LES ÉTRANGERS SOUS SURVEILLANCE.**

Le RPR veut combattre *« laxisme et racisme »* et estime que *« la surdélinquance de la population immigrée (...) impose des solutions particulièrement énergiques »* : visa obligatoire pour les étrangers non membres de la Communauté européenne ; carte d'identité infalsifiable pour ceux qui résident en France ; création d'une police de l'immigration au sein de la police de l'air et des frontières ; retour aux expulsions administratives à la place de la procédure judiciaire instituée en 1981 ; filtrage plus sévère des candidats au statut de réfugié politique, etc.

● **CONTROLE D'IDENTITÉ POUR TOUS.**

Comme c'était le cas avant 1983, *« l'identité de toute personne pourra être contrôlée en toute circonstance et en tout lieu public par les officiers de police judiciaire et sous la responsabilité de ceux-ci par les agents de police judiciaire »*. La carte d'identité sera rendue infalsifiable.

● **COMBATTRE LE TERRORISME.**

Le RPR estime nécessaire de créer *« un comité permanent et interministériel de lutte contre le terrorisme rattaché au premier ministre »* et annonce le regroupement, sous une seule grande direction du ministère de l'intérieur, des fonctionnaires de la DST, des renseignements généraux et de la police judiciaire. *« Une juridiction permanente, unique et spécialisée dans les faits de terrorisme et plus généralement dans toutes les atteintes à la sûreté de l'Etat »* sera créée. M. Toubon a expliqué que sa préférence allait à une chambre spécialisée de la cour d'appel de Paris. Contrairement à la Cour de sûreté de l'Etat, cette nouvelle juridiction ne serait composée que de civils. On reviendrait *« à des délais plus réalistes en matière de garde à vue »* et à une centralisation des poursuites et de l'instruction. Le RPR pense enfin qu'il faudra *« étudier la possibilité d'accorder des réductions de peine aux « repentis », cette mesure ayant largement fait ses preuves en République fédérale d'Allemagne et en Italie »*.

● **PEINE DE MORT.**

Le RPR étant divisé sur le rétablissement de la peine de mort, cette question est traitée en annexe de la brochure *Une politique pour la sécurité*. Deux solutions y sont envisagées : le retour à la peine capitale ou l'institution d'une peine de substitution.

B. L. G.

[R]PR CONTRE L'INSÉCURITÉ

[...]ıps que la peur [...] camp ! »

● RESTAURER LA SIGNIFICATION DE LA PEINE.

Sous ce titre, le RPR annonce l'extension de la procédure de jugement en flagrants délits à tous les faits « *simples et élucidés* ». Il veut ainsi désencombrer les cabinets d'instruction. La fonction de juge d'instruction devra « *faire l'objet d'une réflexion approfondie* [...] *en concertation étroite avec les professionnels* ». Derrière cette formulation se cache la volonté déjà exprimée par M. Toubon de confier la supervision des enquêtes judiciaires aux magistrats du parquet (*le Monde* du 6 janvier). La fonction de juge d'instruction sera réservée aux magistrats ayant « quelques *années d'ancienneté* ». Le placement en détention « *pourrait donner lieu à un recours exercé dans les vingt-quatre heures devant le président du tribunal* » selon la formule du référé pénal.

En matière d'exécution des condamnations, le RPR préconise « *l'institution d'une peine incompressible de vingt-cinq ans en cas de condamnation à perpétuité et des trois quarts de la peine en cas de condamnation à temps* ». La peine incompressible de dix-huit ans que peuvent prononcer aujourd'hui les cours d'assises sera maintenue.

● DE NOUVELLES PRISONS.

Le RPR veut relancer le « *programme de construction des prisons interrompu en 1981* » et rétablir dans les établissements pénitentiaires des « *unités de contrôle maximum* » analogues aux anciens quartiers de haute sécurité. Il promet d'instituer une « *parité matérielle* » entre les surveillants de prison et les « *autres corps chargés dans l'Etat d'une mission de sécurité publique* ». Le RPR reconnaît que ces mesures et quelques autres supposent des « *moyens financiers importants* » et plaide pour « *la nécessité de consentir un tel effort* ».

● LUTTER CONTRE LA TOXICOMANIE.

Une série de mesures seront prises dans ce domaine : « *fermeture [des] frontières aux populations à haut risque* » ; expulsion automatique, une fois leur peine purgée, des trafiquants, « *répression* [illegible] *des usagers-revendeurs* », réduction de peine en faveur des informateurs de la police ; développement de l'information et de la prévention, et obligation faite aux toxicomanes de se soigner.

● LES ÉTRANGERS SOUS SURVEILLANCE.

Le RPR veut combattre « *laxisme et racisme* » et estime que « *la surdélinquance de la population immigrée* [illegible] ». [illegible] visa obligatoire pour les étrangers non membres de la Communauté européenne ; carte d'identité infalsifiable pour ceux qui résident en France ; création d'une [illegible] de l'immigration au sein de la police de l'air et des frontières, retour aux expulsions administratives à la place de la procédure judiciaire instituée en 1981 ; filtrage plus sévère des candidats au statut de réfugié politique, etc.

● CONTROLE D'IDENTITÉ POUR TOUS.

[illegible]

● COMBATTRE LE TERRORISME.

[illegible]

● PEINE DE MORT.

[illegible]

B. L. G.

LE TERRORISME EN FRANCE

M. Mitterrand dénonce ceux qui « croient faire leurs affaires avec le sang des autres »

A l'occasion du discours qu'il a prononcé vendredi soir 7 février à Lille, M. Mitterrand a évoqué le terrorisme.

Aujourd'hui, pour M. Mitterrand, « *une menace pèse sur nos libertés* », c'est le terrorisme. « *Aucune société*, dit-il, *ne peut se développer dans la liberté sans vaincre le terrorisme.* » Il poursuit : « *La France est attaquée et je veux la défendre. On cherche peut-être à frapper l'opinion pour faire reculer le gouvernement français dans ses entreprises politiques extérieures, dans ses choix et dans ses amitiés. A vous, je le dis, le gouvernement de la République ne traitera pas et l'opinion le suivra.* »

Le président de la République stigmatise ceux, peu nombreux, dit-il, « *qui osent dresser l'acte d'accusation contre l'autorité de leur pays* ». Il lance : « *Ce n'est pas le terrorisme qui défera le gouvernement de la France !* » Il ajoute : « *Je suis sûr que dans tous les partis, les vrais responsables le comprennent (...) hors quelques écervelés ou démagogues qui croient faire leurs affaires avec le sang des autres !* »

Le matin même à Paris, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, avait déclaré : « *Le pouvoir actuel porte une responsabilité dans le fait que la France est devenue un centre du terrorisme.* » « *Il existe une fantastique hypocrisie qui consiste à dire que dans la mesure où on est à un mois des élections, il ne faut pas parler du terrorisme* », avait-il ajouté, avant de rappeler que lors de l'attentat de la rue Copernic, « *M. Mitterrand avait demandé la démission du ministre de l'intérieur* ».

Vendredi soir à Marseille, M. Badinter, ministre de la justice, a notamment déclaré : « *Le terrorisme vise la démocratie elle-même. C'est le pire ennemi des libertés parce que, frappant au hasard, menaçant tous et chacun, il fait naître la peur, suscite l'angoisse. Et à un certain niveau de peur, d'angoisse et de terreur, les barrières de l'Etat de droit volent en éclats, les défenses de la liberté cèdent* (...). *Ce n'est pas*, a conclu M. Badinter, *en réduisant les libertés que l'on fera face au terrorisme* (...). *A chaque pan de liberté qui tombe le terrorisme mesure l'étendue de sa victoire.* »

● *Me Vergès, avocat des familles de deux otages français au Liban.* — Me Jacques Vergès a annoncé, vendredi 7 février, qu'il assurait depuis une quinzaine de jours la défense des intérêts des familles de deux des quatre otages français au Liban, les diplomates Marcel Fontaine et Marcel Carton. Dans une déclaration à l'AFP, l'avocat, qui se défend d'être un « *négociateur* » dans l'affaire des otages, a cependant indiqué qu'il comptait se rendre « *très prochainement* » au Proche-Orient, « *et pas seulement à Beyrouth* ».

Précédemment, Me Vergès avait assuré la défense de Varoujan Garbidjian, chef du commando de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA), condamné à la réclusion perpétuelle pour l'attentat à l'aéroport d'Orly le 15 juillet 1983. Il a également été l'avocat de Abdallah Georges Ibrahim, un Libanais arrêté en France en octobre 1984 et responsable présumé des FARL (Fractions armées révolutionnaires libanaises).

APRÈS L'EXPLOSION A LA GALERIE CLARIDGE

Le même groupe revendique les deux derniers attentats à Paris

Le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA), qui avait déjà revendiqué, mardi, l'attentat contre la galerie Claridge à Paris, a revendiqué, vendredi 7 février, dans deux lettres manuscrites adressées à l'AFP, une nouvelle fois celui de la galerie Claridge et également les attentats contre Gibert-Jeune et la FNAC-Sports.

Dans ces lettres, toutes deux postées jeudi à midi dans le neuvième arrondissement, le CSPPA réclame à nouveau la libération de trois terroristes incarcérés en France et menace de commettre d'autres attentats, si celle-ci n'intervient pas rapidement. Les deux revendications, écrites de la même main, ne donnent aucune preuve permettant de vérifier leur authenticité.

La première lettre, postée rue Bleue, indique : « *L'attentat à la librairie Joseph-Gibert, c'est encore nous. Libérez Abdel-Kader Essaadi, Anis Nakkach, Karbedjian.* » La deuxième, postée rue Gluck, affirme : « *La galerie Claridge, J. Gibert, la FNAC, d'autres suivront si on ne libère pas rapidement Abdel-Kader Essaadi, Anis Nakkach, Karbedjian.* »

D'autre part, à Beyrouth, une « organisation du 3 mars » a demandé vendredi la libération par la France de ces mêmes terroristes dans une communication téléphonique passée au bureau d'une agence de presse occidentale par un interlocuteur anonyme affirmant appartenir à cette organisation et qui a lié le sort des quatre otages français au Liban à ces libérations.

« *Nous sommes certains que les prisonniers français ne seront pas libérés si les détenus politiques du Moyen-Orient ne le sont pas auparavant* », a-t-il déclaré, menaçant, en cas de refus, de faire « *payer le prix en vies humaines* ». L'« organisation du 3 mars » avait déjà revendiqué par téléphone, le 8 décembre dernier, l'attentat commis la veille au magasin du Printemps.

Rappelons que le 3 mars 1985, Varoujan Garbidjian (alias Karbedjian), chef du commando arménien de l'ASALA, (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) a été condamné à la réclusion perpétuelle par la cour d'assises du Val-de-Marne pour sa participation à l'attentat d'Orly (huit morts et une cinquante de blessés le 15 juillet 1983).

CHRONIQUE ARDÉCHOISE

Sous la neige

(Suite de la première page.)

« *Tu crois qu'il nous dépanneront avant la nuit ?* » La radio est pessimiste, la météorologie ne l'est pas moins avec une espèce de jubilation. Pour une belle tempête, c'est une belle tempête. Elle « tient bien la route », et ce n'est pas fini.

Le téléphone sonne. Il y a donc encore quelque chose du « monde d'avant » qui marche. « *Vous avez du courant ? Dépêchez-vous de remplir la baignoire.* » Ainsi, le premier soir, après avoir mouché les bougies, on ira au lit sans tirer la chasse d'eau.

Voilà, c'est ainsi qu'ont commencé et qu'ont continué des jours et des nuits sans électricité, sans chauffage, sans eau parfois, sans routes souvent en Ardèche, entre la fin janvier et le début février. On n'en meurt pas ; on s'étiole ; on attend ; on s'irrite ; on découvre ses voisins ; on porte son bois ; on nettoie son toit ; on vide les congélateurs pour sauver ce qui peut l'être. On souffre du manque d'électricité comme d'une valeur de naguère et on se dit que l'écologie, c'est dur à comprendre. On écoute la radio ; on regrette la télé. On décortique le journal... quand il arrive.

On emmagasine sans le dire toutes les nouvelles qui viennent du pays d'en bas, du pays d'en haut, du pays des pentes. On commence à nourrir la légende de la campagne blanche de 1986 que l'on racontera à ceux qui n'ont pas souffert, aux enfants et aux petits-enfants en 2001. Le soir, devant le feu dans la cheminée, on a le temps de rêver.

Le diable auprès des braises

On leur dira comment un nommé Lévêque, de Sagnes-et-Gondoulets, a transporté sa femme prête à accoucher pendant treize heures dans la neige ; comment un aubergiste de Rieutord a soutenu le moral de ses voisins à coups de fusil de chasse dans l'incapacité qu'ils étaient, ensevelis dans la neige, les uns et les autres de se diriger ; comment l'ermite de la Croix-de-Fer, le Père Pérez-Luzardo, a continué pendant cinq jours à prier en laissant à Dieu le soin de dégager sa porte et de lui fournir le nécessaire ; ce qu'Il n'a pas manqué de faire, d'ailleurs.

Peut-être qu'on leur racontera aussi celui qui, tout seul, vivait là-haut dans sa ferme, près du col du Vios, à plus de quatre-vingts ans passés. Après cinq jours de solitude, il a accueilli ses sauveteurs tout essoufflés en leur disant : « *Qu'est-ce qui vous arrive ? vous êtes perdus ? Il faut pas sortir par un temps pareil, entrez vite, vous prendrez bien un coup...* » Ou bien celle d'Anna des Assions, qui, au matin du mercredi, a lorgné par l'une de ses fenêtres pour constater que le pylône qui lui gênait la vue était plié en deux ; puis, par la seconde de ses fenêtres, pour s'apercevoir que le second pylône qui lui gênait la vue aussi, était plié en deux. « *Dans le fond*, a-t-elle dit, *je ne suis pas mécontente, ils étaient laids tous les deux. Et, en plus, mauvais, puisqu'ils m'ont cassé mes fils en tombant* ».

Mais, en fait, gardera-t-on au fond de la mémoire collective le tableau d'honneur des actes généreux et des gestes héroïques de cette semaine blanche ? Rien n'est moins sûr ; question pour plus tard.

Sur la lande blanche où rougeoie encore pour le touriste le four de l'auberge de Peyrebeille, le diable souffle encore, dit-on, sur les braises.

ANDRÉ GRIFFON.

Jugé pour trafic d'armes au tribunal de Bobigny

LE CAPITAINE BARRIL EST DISPENSÉ DE PEINE

Le capitaine de gendarmerie Paul Barril a été dispensé de peine, vendredi 6 février, par le tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis) devant lequel il avait comparu le 31 janvier pour « *cession illégale de munitions de première et quatrième catégories* » et « *complicité de détention illégale d'explosifs* » (*le Monde* daté 2-3 février).

Le substitut avait plaidé d'« *immenses circonstances atténuantes* » et une peine de *six mois de prison* avec sursis contre l'ancien chef du GIGN.

Circulation difficile dans l'Ouest

Le plan Orsec a été levé vendredi 7 février dans l'Aude. Il l'avait été la veille et l'avant-veille dans l'Ardèche, l'Ariège, le Gard et les Pyrénées-Orientales et n'était plus maintenu qu'en Lozère.

Samedi matin, on comptait encore quinze mille abonnés privés de courant électrique dans les Pyrénées-Orientales et trois mille cinq cents dans l'Aude. L'Espagne a décidé d'approvisionner les Pyrénées-Orientales en courant électrique par la ligne de 400 000 volts qui traverse la frontière. En échange, les services français dégagent l'autoroute espagnole entre le col du Perthus et le village de La Junquera.

Au début du week-end, si la situation s'améliorait dans le Midi, c'est l'Ouest qui était sous la neige, notamment le Finistère, le Morbihan, la Loire-Atlantique et la Vendée. La neige a provoqué de nombreux accidents sans gravité. La circulation restait difficile dans ces départements. De nombreuses routes étaient coupées et la couche neigeuse atteignait par endroits vingt centimètres d'épaisseur.

En bref

● *« Le Républicain de l'Essonne » devra verser 10 000 francs de dommages-intérêts à Roger Knobelspiess.* — Roger Knobelspiess a obtenu, jeudi 6 février, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, 10 000 francs de dommages-intérêts qui devront lui être versés par M. Jean Bouvet, directeur de la publication du *Républicain de l'Essonne*, condamné pour diffamation publique à 10 000 francs d'amende.

Le 10 décembre 1984, *le Républicain de l'Essonne* avait publié un article intitulé « Affaire du camion-tirelire de Massy : les hommes de la PJ viennent d'interpeller le dernier complice de Roger Knobelspiess près d'Elbeuf ».

Knobelspiess a été acquitté le 18 janvier dernier par la cour d'assises de l'Essonne. Le tribunal déclare qu'il avait, à l'époque de l'article, été présenté comme coupable « *alors que, inculpé, il bénéficiait d'une présomption d'innocence* ».

● *M. Peyrefitte critique M. Badinter.* — M. Alain Peyrefitte, ancien garde des sceaux, a refusé, jeudi 7 février, d'assister à Meaux (Seine-et-Marne) à l'inauguration du nouveau palais de justice, en présence de M. Robert Badinter. M. Peyrefitte, qui est député du département, a expliqué qu'il entendait protester ainsi contre la date choisie pour cette inauguration « *alors que la campagne des élections législatives est largement entamée* ». M. Peyrefitte a notamment parlé d'une « *indécente récupération* ».

● *Le PDG du casino de Saint-Raphaël écroué.* — Au terme d'une enquête de la police des jeux, le PDG du casino de Saint-Raphaël (Var), Pierre Rustarucci, cinquante ans, originaire d'Ajaccio, a été inculpé à Draguignan de détournement d'actif et minoration de recette et écroué. Deux autres personnes, Paul Fabiani, caissier, et Philippe Lantz, ex-actionnaire du casino, ont été inculpés de complicité.

A L'OCCASION DU XIe SALON MONDIAL

Des mesures pour améliorer l'accueil des touristes étrangers

A l'occasion de l'inauguration, au CNIT Paris La Défense, du XIe Salon mondial du tourisme et des voyages (SMTV), qui est ouvert au public le dimanche 9 février, M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, a dressé, le vendredi 7 février, le bilan de l'année touristique 1985 et annoncé une série de mesures destinées à améliorer l'accueil des étrangers. Confirmant que le solde touristique avait progressé de 8 % par rapport à l'an dernier pour atteindre le nouveau record de 31 milliards de francs courants, le ministre a qualifié l'année 1985 de « *globalement bonne* ».

« *Certes*, a-t-il observé, *le niveau de fréquentation de la clientèle française a été équivalent à celui de l'an passé, mais ce constat ne permet pas d'affirmer que l'on assiste à un retournement durable du comportement des Français à l'égard des vacances.* » En revanche, la tendance, déjà perceptible, à la fragmentation des congés explique, à son avis, la relative stabilisation du taux de départ en vacances. A noter que les bords de mer ont eu nettement plus de succès que la montagne et la campagne, où la fréquentation a été moyenne, voire inférieure, à l'an dernier.

De son côté, le tourisme étranger a connu une croissance soutenue : 26 à 27 millions de visiteurs en provenance des pays limitrophes (une clientèle fidélisée où les « récidivistes » sont majoritaires), cinq à six millions venus de marchés plus lointains, dont la moitié environ des Etats-Unis. « *L'activité réceptive*, a noté le ministre, *apparaît ainsi comme une source essentielle du chiffre d'affaire des agents de voyages français.* » D'où l'importance de l'accueil des étrangers, domaine dans lequel « *toute amélioration constitue un « plus » pour le tourisme français* ». Ce secteur, a observé le ministre, continue à être un créateur net d'emplois.

A cet égard, relève une note du ministère, la réputation de la France, sans être mauvaise, n'est pas excellente. Une politique s'impose donc, conjuguant à la fois une action en profondeur, répétée dans le temps, sur les mentalités, « *afin de créer un véritable réflexe d'accueil* », et des actions à court terme destinées à frapper l'opinion.

Parmi les mesures annoncées par le ministre, citons la mise en place, dans les taxis, d'une information *multilingue* (*en anglais* d'abord puis, à terme, en quatre ou cinq langues) sur les règles de tarification et, à plus long terme, la standardisation des factures d'hôtels à l'intention des touristes étrangers. Sans oublier la multiplication de dépliants et de panneaux multilingues dans les musées et les monuments ainsi qu'une meilleure information sur l'environnement (notamment la qualité des eaux de baignade) et sur les réseaux de distribution de l'essence sans plomb.

PATRICK FRANCÈS.

Les programmes du ministre de la défense

LE RPR DÉNONCE LES « MANŒUVRES ÉLECTORALES » DE M. QUILÈS

Le RPR dénonce la « *fièvre de commandes* » du ministre de la défense M. Paul Quilès, et affirme qu'il s'agit de « *manœuvres électorales* », car le gouvernement « *sait parfaitement qu'il ne dispose pas des moyens de respecter les engagements pris* ».

Dans un communiqué, le député de la Sarthe, M. François Fillon, secrétaire national de la défense au RPR, s'étonne de l'annonce, par M. Quilès, « *coup sur coup, de la commande d'un porte-avions nucléaire, du char futur et du radar héliporté « Orchidée »*. Il s'apprêterait, ajoute-t-il, à commander trois avions de détection aérienne AWACS aux Etats-Unis.

Le RPR évalue le coût de ces programmes à 8 milliards de francs pour le porte-avion, 5 milliards pour « Orchidée » et 12 milliards pour les AWACS. Il rappelle que « *les crédits inscrits au budget 1986 sont de 132 millions de francs pour le porte-avions, quelques dizaines de millions pour « Orchidée » et rien pour les AWACS* ».

Carnet

Conférences

— Le Centre international d'études romanes organise le lundi 10 février, à 19 heures, au Musée des monuments français (place du Trocadéro), une conférence de Mme Pascale Barthélemy, conservateur à la bibliothèque municipale de Troyes : « Présentation des plus beaux manuscrits de la bibliothèque municipale de Troyes. »

— A l'occasion de la création du Comité français du Centre international pour la paix au Moyen-Orient, l'Institut Pierre-Mendès-France organise le jeudi 13 février une conférence du professeur Schlomo Ben Ami, doyen de la faculté d'histoire de l'université de Tel-Aviv, sur le thème : « Consensus communautaire en Israël, une condition pour la paix », à 18 heures dans les locaux de l'Institut, 52, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4158

HORIZONTALEMENT

I. Est vitale pour certaines espèces de pies. — II. Les jolis bouquets qu'il permet d'admirer sont quelque peu uniformes. Là, il y a matière à se remplir les « poches ». — *III. Fait voir rouge. D'un bon goût grâce à l'emploi du sel.* Disparaît dès que l'on utilise la « clé ». — IV. Parcouru par des Pékinois. Favorise un rassemblement de sardines. Il vaut mieux, parfois, qu'*elle* ne se sépare pas de son chapeau. — V. La gale et la peste peuvent fort bien lui être nuisibles. Porte-clef. Pour y accéder, il n'est pas *nécessaire d'avoir* un regard d'aigle. Est souvent à table mais ne prend jamais de poids. — VI. Va donc pouvoir débuter une collection de lustres. Ne saurait accueillir sans problèmes un groupe de travail. — VII. Obligent à prendre ou à laisser. Entendu après avoir frappé. Vont bien finir par atteindre la berge. Fabriqué en même temps que certains tissus. — VIII. Bélier ou mouton. N'est donc pas un élément de la grappe. Possessif. Morceau de sucre. — IX. Vides une poche après l'avoir remplie. Avec elle, il faut s'attendre à rencontrer de nombreux pépins sur son chemin. — X. Sa tête en rencontre beaucoup d'autres. — XI. A tendance à charrier. On peut y trouver des scies et des marteaux. *Entrée en matière.* Adverbe. « Signes » de folie. — XII. Peuvent supporter sans mot dire de nombreuses chinoiseries. Prouve qu'on n'avait pas tout dit. Faisait crier avant de s'en aller. — XIII. Porte ses fruits. Peut se dire après avoir « avalé ». — XIV. Sont donc entrés dans l'hiver. Ce n'est pas le moment idéal pour jeter le gant. — XV. Favorisent des échanges. Empêchent toute participation à un concert.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II									■						
III				■									■		
IV			■						■		■				
V					■			■					■		
VI			■												■
VII					■			■			■				
VIII				■						■		■			
IX						■		■		■					
X		■												■	
XI			■				■			■			■		
XII									■			■			
XIII	■										■	■			
XIV					■		■								
XV				■											

VERTICALEMENT

1. Est candidat à de nombreux concours. Il est difficile de lui faire perdre la tête. — 2. Incite à s'éloigner de la « sortie ». Doit considérer, à juste titre, qu'il serait mieux ailleurs. — 3. Agrémente un *ouvrage*. Où *certains prennent souvent* un verre sans le vider pour autant. Se rapproche du gouffre. — 4. A donc fait une apparition remarquée. Ont le *cœur solide*. *Dans le* fond, elles sont bien utiles. — 5. Favorise la naissance de rides. A bien du mal à équiliber l'une de ses balances. — 6. Filets portés par des demoiselles. Est certainement entré dans la carrière. — 7. Avec lui, il y a de quoi en avoir plein les bottes ! Préposition. — 8. Ne se montre guère *téméraire*. A *tendance* à flotter. — 9. Ne constituent pas le gros de l'ouvrage. A su montrer qu'il ne fallait pas se fier aux apparences. — 10. Dans les deux sens du terme, elle peut mener à l'indigestion. N'eut donc plus les mains vides. — 11. A un lit jaune et rouge. Leur meilleure place est près du banc. Article. — *12. A obligé quelqu'un à intervenir.* N'est pas encore à même de supporter de lourdes charges. Pronom. — 13. A adresser prudemment à un gendarme. Quartier de Marseille. Doit revenir à qui de droit. Quelques-uns de ses « clients » ont sans doute *bénéficié* de certaines réductions. — 14. Se garde bien de mettre de l'eau dans son vin. Nécessite de plus ou moins importantes réparations. — 15. Passée près d'un couteau. Eventuellement mises au panier.

Solution du problème n° 4157

Horizontalement

I. Discrédit. — II. Eboueur. — III. Miniature. — IV. Os. Très. — V. Terreur. — VI. Obi. AP. Ri. — VII. *Lésinerie.* — VIII. *Ort.* En. — IX. Germe (cf. « poindre »). Sol. — X. Ite. Ratio. — XI. Es. Waters.

Verticalement

1. Démonologie. — 2. Ibis. Bérets. — 3. Son. Tistre. — 4. Cuite. — 5. Réarrangera. — 6. Euterpe. AT. — 7. Druse. Reste. — 8. Urinoir. — 9. Théorie. Los.

GUY BROUTY.

RÉTROSPECTIVE ALEXANDRE DOVJENKO

L'Ukrainien

Les films Cosmos présentent un hommage au cinéaste Alexandre Dovjenko, qui, du muet au parlant, donna, un prestige mondial au cinéma soviétique. Occasion de revoir des films rares dont les recherches de style restent éblouissantes.

Dovjenko est né à Sostini, en Ukraine, en 1894. En dépit de toutes les exigences officielles qui allaient se durcir à l'époque stalinienne, il s'efforça de garder à la révolution la foi, la pureté des origines, ce qui n'alla pas sans vicissitudes, mais le cas de Dovjenko est resté exemplaire. Cinéaste lyrique, viscéralement fidèle à l'Ukraine, il en chante l'histoire, du neuvième au vingtième siècle dans son premier grand film, *Zvenigora*, (1928). L'année suivante, *Arsenal* raconte, selon une dramaturgie purement visuelle, la misère du peuple ukrainien pendant la première guerre mondiale, et l'insurrection de l'arsenal de Kiev, en janvier 1918.

Et puis, en 1930, Dovjenko tourne *la Terre* et c'est encore un film muet, car le parlant est venu plus tard qu'ailleurs en URSS. Mais un film muet qui parle, sensuellement, de la nature, des saisons, de la vie, de la mort, du cycle perpétuel de l'homme et du monde.

Quoi de plus rabâché, dans le cinéma soviétique, que la chronique d'un village à l'heure de la collectivisation des terres et de la lutte contre les koulaks ? Ici, le village est ukrainien, la révolution passe par un superbe mouvement vital, le matérialisme s'exprime par la beauté. On rêve ? Oui, mais ce rêve-là est devenu universel, parce qu'il est resté national. Allez donc rester insensible aux images de *la Terre*, même en sachant bien que la réalité historique n'a pas correspondu aux visions, à l'idéal de Dovjenko. A Moscou, lors de la sortie, ils avaient, les officiels, parlé de « panthéisme ». Quel compliment dans ce reproche.


« Chtchors » de A. Dovjenko

Avec *Ivan*, pourtant, film sonore et parlant (1932), Dovjenko doit s'aligner, bon gré mal gré, sur les sujets contrôlés par la propagande. Un paysan d'Ukraine travaille à la construction d'un barrage sur le Dniepr et se rallie à l'activité collective qui ne lui plaisait pas. Le héros positif montre le bout de son nez, mais on retient les moments lyriques et il y en a. *Ivan*, au reste, fait la transition entre l'esthétique du muet et la technique du parlant. Ensuite, l'ahurissant sujet d' *Aerograd* (1935), approuvé par Staline au moment où le « réalisme socialiste » venait d'être strictement défini, est transcendé par l'exaltation de la nature et de la vie rurale.

Ne vous étonnez pas que des samouraïs japonais viennent pousser au sabotage des paysans d'un coin de taïga sibérienne où l'on doit construire une ville nouvelle. Etonnez-vous du film didactique transformé en épopée, des partisans et ennemis du socialisme transformés, par la mise en scène, la partition musicale et les chants en personnages d'opéra fabuleux. Etonnez-vous du génie d'un cinéaste, qui maintient par la poésie des images, par le montage, l'idée qu'il avait du monde socialiste, en dehors de l'idéologie imposée. *Aerograd* cause un choc aussi puissant que *la Terre*. *Chtchors* (1939) est le seul des films de Dovjenko qui a connu un triomphe absolu en URSS. Il avait été « souhaité » par Staline, après le succès du *Tchapaïev* de Serge et Georges Vassiliev (1934). Chtchors était un personnage réel, un héros national ukrainien du temps de la guerre civile. Cela ne pouvait qu'inspirer Dovjenko. De fait, le lyrisme qui éclate à chaque plan fait entrer le héros dans la légende.

L'hommage saute par dessus les années d'après guerre où le durcissement de la ligne jdanovienne en matière d'art et de culture fut fatal au cinéaste. On ne peut plus voir sa biographie de *Mitchourine* (1948) qui appartient au cinéma stalinien mis au grenier. Restent *le Poème de la mer* (1957), fresque d'un village du sud de l'Ukraine qui va être englouti sous les eaux d'un barrage, et *les Années de feu* (1960), l'Ukraine dans la tourmente de l'invasion nazie. Dovjenko était mort en 1956. Sa femme, Youla Solntseva, de longtemps sa fidèle collaboratrice, a réalisé ce qu'il avait écrit et préparé de son vivant. Et c'est bien toujours son style.

JACQUES SICLIER.

* Cinéma Reflets Logos, 5-7, rue Champollion, Paris. Tél. : 43-54-42-34.

« LA MAIN DANS L'OMBRE » de Rudolf Thome

A Berlin, Faber, informaticien passionné de jeu d'échecs et d'ordinateurs, rencontre Juliet, actrice française un peu déphasée grâce à laquelle il fait, comme par hasard, la connaissance d'un mystérieux personnage, Melo. Celui-ci persuade Faber d'utiliser ses talents en informatique pour détourner une fortune sur un compte dans une banque de Zurich.

A partir de là, les choses s'emmêlent dans les sentiments des personnages et les idées du réalisateur. Les sentiments, on comprend à peu près ; ils ont servi à une manipulation, et la jalousie intervient. Pour les idées, c'est plus confus. Il semble que Rudolf Thome, via le scénario de Jochen Brunow, ait voulu montrer que les meilleurs experts en technologie avancée peuvent toujours être dupés, vaincus, par les combinaisons du cerveau humain.

On s'intéresse moins à l'histoire, souvent ennuyeuse, qu'à la bizarrerie des comportements, aux images presque fantastiques d'un monde qui, de Berlin à Zurich, semble plongé dans un hiver éternel. Ce film a été réalisé en 1983. On y voit Dominique Laffin emmener Bruno Ganz dans un cinéma où l'on passe *la Femme qui pleure*, de Doillon. « *C'est moi* », lui dit-elle.

La carrière de Juliet rejoint donc celle de Dominique, mais ce qui, à l'époque, était un clin d'œil aux cinéphiles prend aujourd'hui, une résonance tragique. Dominique Laffin, dans un de ses derniers rôles, détourne vers l'émotion les combinaisons du réalisateur et surpasse son autre partenaire, Hanns Zischler, le véritable organisateur des pièges du destin. Par ailleurs, Rudolf Thome cite Godard, Huston et *la Chevauchée sur le lac de Constance*. Je dois en oublier... — J. S.

★ Voir les films nouveaux.

« TUTTI FRUTTI » de Michaël Dinner

Lorsqu'ils ont fait l'ouverture du dernier Festival de Deauville, ils s'appelaient *Catholic Boys*. Le nouveau titre à l'italienne n'y change rien : ce sont toujours des adolescents de 1965, élèves d'une école catholique de Brooklyn, travaillés par « l'âge ingrat » et rebelles à une discipline trop dure. Andrew McCarthy (Michaël Dunn), seize ans, qui vient d'entrer à Saint-Basil, se retrouve du côté des brebis galeuses, brandissant l'étendard de la révolte, parmi lesquelles il y a Kevin Dillon, jeune frère de Matt, avec une belle petite gueule qui ne mérite pas le Bon Dieu sans confession. Donald Sutherland est le directeur de Saint-Basil : un second rôle. Jay Patterson, professeur en robe de bure, manifeste des instincts sadiques envers les garçons, sans qu'on puisse dire vraiment « qui aime bien châtie bien ». John Heard lui fait contrepoids, en jeune prêtre aux méthodes souples, humaines. Michaël Dinner a repris certaines recettes de la « comédie de collège », en y ajoutant beaucoup d'observation sociale, et de bonnes scènes d'émotion sentimentale autour de la fille du mini-bar d'en face. Côté adolescentes, Mary Stuart Masterson est la seule à ne pas avoir l'air d'un « boudin ». — J. S.

★ Voir les films nouveaux.

LA « TÉTRALOGIE » par Marek Janowski

Wagner en concert

La *Tétralogie* de Wagner à Paris, un événement... Elle n'a pas été jouée intégralement ici depuis 1957, sous la direction de Knappertsbusch, tandis qu'elle figure fréquemment aux affiches londoniennes de Covent Garden et de l'English National Opera (en anglais !), pour ne pas parler des théâtres allemands. En France, n'oublions pas la belle production de Nicolas Joël à Strasbourg et Lyon ces dernières années. Notre capitale serait-elle musicalement sous-développée ?

Rolf Liebermann avait cependant commencé un *Ring* il y a dix ans à l'Opéra, pour le centenaire, avec Peter Stein et l'un de ses collaborateurs, mais devant les sarcasmes qui accueillirent la mise en scène de *la Walkyrie* et la fureur de Georg Solti qui dirigeait l'orchestre, il fut tout heureux de se retrancher derrière les compressions budgétaires pour annuler les deux ultimes journées, tandis que Massimo Bogianckino préférait s'intéresser au répertoire français du dix-neuvième siècle.

La ferveur et l'enthousiasme du public qui remplit ces jours-ci le Théâtre des Champs-Elysées montrent l'urgence de refaire une grande *Tétralogie* au Palais Garnier.

Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, qui fête ainsi, de façon fort sympathique, son dixième anniversaire, a bénéficié de cette carence ; travaillant d'arrache-pied avec son chef, Marek Janowski, il nous donne une très honorable interprétation en concert de ce monument musical qu'il n'a jamais joué, sans pouvoir prétendre encore au poli instrumental et à la richesse de l'Orchestre de l'Opéra avec Solti.

La direction de Janowski vise à la sobriété ; c'est une belle lecture précise, fervente, d'une incontestable authenticité germanique, mais un peu unidimensionnelle et d'un rayonnement modéré.

Les distributions atteignent un très bon niveau, à une époque où les voix qu'exigent ces ouvrages sont devenues rares. Dans *Siegfried*, mercredi soir, on retrouvait quelques excellents interprètes de Bayreuth : l'Alberich terrible, à la voix de brume, d'Hermann Becht, le Fafner d'airain de Mathias Hölle, Graham Clark en Mime pincé, mielleux, vipérin, et surtout le Wotan de Donald McIntyre, phrasé admirable, voix chargée d'harmonies mystérieuses, dont les apparitions faisaient immédiatement remonter le drame jusqu'à sa hauteur mythique. Son dialogue avec Erda (Cornelia Wulkopf) fut le sommet de la soirée.

Le puissant Siegfried de William Johns est plus monocorde et prosaïque, en dépit de son évidente conviction, et le superbe matériel vocal d'Ute Winzing aboutit à des excès assez terrifiants en raison de son absence de souplesse et des ruptures brusques entre les registres et les intensités, ce qui altéra quelque peu le sublime duo d'amour du troisième acte.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce premier *Ring* s'achèvera ce 8 février au Théâtre des Champs-Elysées. Diffusion sur France-Musique les 8, 9, 15 et 16 février (20 heures). Un second *Ring* se déroulera au TMP-Châtelet les 10, 12, 14 et 16 février. Rappelons le bel enregistrement de cette *Tétralogie* par Marek Janowski à la tête de la Staatskapelle de Dresde (dix-neuf disques RCA-Ariola).



GIE » par Marek Janowski

...er en concert

La direction de Janowski vise à la sobriété ; c'est une belle lecture précise, fervente d'une incontestable authenticité germanique, mais un peu unidimensionnelle et d'un rayonnement modéré.

Les distributions atteignent un très bon niveau, à une époque où les voix qu'exigent ces ouvrages sont devenues rares. Dans Siegfried, mercredi soir, on retrouvait quelques excellents interprètes de Bayreuth : l'Alberich terrible, à la voix de brume, d'Hermann Becht, le Fafner d'airain de Mathias Hölle, Graham Clark en Mime pincé, mielleux, viperin, et surtout le Wotan de Donald McIntyre, phrasé admirable, voix chargée d'harmonies mystérieuses, dont les apparitions faisaient immédiatement remonter le drame jusqu'à sa hauteur mythique. Son dialogue avec Erda (Cornelia Wulkopf) fut le sommet de la soirée.

Le puissant Siegfried de William Johns est plus monocorde et prosaïque, en dépit de son évidente conviction, et le superbe matériel vocal d'Ute Vinzing aboutit à des excès assez terrifiants en raison de son absence de souplesse et des ruptures brusques entre les registres et les intensités, ce qui altéra quelque peu le sublime duo d'amour du troisième acte.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce premier Ring s'achèvera le 8 février au Théâtre des Champs-Elysées. Diffusion sur France-Musique les 8, 9, 15 et 16 février (20 heures). Le second Ring se déroulera au TMP-Châtelet les 10, 12, 14 et 16 février. Rappelons le bel enregistrement de cette Tétralogie par Marek Janowski à la tête de la Staatskapelle de Dresde (dix-neuf disques RCA-Ariola).



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CHUTE LIBRE, Essaïon (42-78-46-42), sam. 21 h.

HOTEL AZUR, Templiers (42-78-91-15), sam. 21 h.

LA RÉSISTIBLE ASCENSION D'ARTURO UI, Centre Vinci (78-67-65-11), sam., dim. 20 h 30.

PROCÈS D'INTENTIONS, Déchargeurs, (42-36-00-02), sam. 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam. 20 h 30 : spectacle de ballets.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20) dim. 20 h 30 : le Misanthrope ; dim. 14 h 30 : le Balcon ; sam. 20 h 30 : le Menteur.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, sam. 20 h 30 : Alias.

ODÉON (43-25-70-32), sam., dim. 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam. (dern.) 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI : sam., dim. 16 h, Plus ou moins homme : Vercors, de F. Buyens ; 19 h, Les maronites entre fleur et fusil ; Les Hassidim, de P. Callebaut, N. Nacy ; Vidéo/Musique, sam., dim. 16 h, Maria Callas, de G. Seligman ; 19 h, The Weavers, de R. Brown. Le cinéma italien, 1905-1945 : sam. 17 h 30, Saturnio Farandola, de M. Fabre ; 20 h 30, Cabiria, de G. Pastrone ; dim. à 14 h 30, Peppeniello, d'A. D. Abbati ; 17 h 30, Assunta Spina, de G. Serena ; 20 h 30, Christus, de G. Antamoro ; Salle Garance (42-78-37-29) ; Vienne 1880-1938 : sam., dim. 15 h : Films sur G. Klimt et Van Gogh.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : dim. 14 h 30 : l'Italienne à Alger, de Rossini.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : sam. (dern.), 20 h 30 : Lapin, Lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; sam. (dern.), 18 h 30 : Sol (clown-poète).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Femmes savantes.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30 + 21 h : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : Cher vieux troubadour (dern.). – Salle L.-Jouvet, sam. 21 h, dim. 16 h : Vincent et l'amie des personnalités (dern.) ; sam. 18 h 30 : Elvire Jouvet 40.

ATHÉVAINS (43-79-06-18), sam. 16 h 30 + 20 h et dim. 16 h 30 : les Amoureux.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h + 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 + 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Rififoin dans les labours.

CARTOUCHERIE (43-74-24-08), Th. du Soleil, sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Force de l'habitude.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, 20 h 30 : Tuss (dern.). – Galerie, sam. 20 h 30 : Voyages d'hiver.

☞ CLA (45-08-48-28), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna (dern.).

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 18 h 30, dim. 16 h : la Petite Marchande d'allume-êtres ; sam. 20 h 30, dim. 17 h : Procès d'intentions.

DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : la Femme assise ; sam. 22 h : l'Homme de parenthèse.

ELDORADO (42-08-23-50), sam. 17 h : Clovis et les vibrures.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), sam. 21 h, dim. 17 h : le Vent coulis.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 20 h 30 : les Bonnes.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 18 h + 20 h 30, dim. 16 h 30 : Jeff ; sam. 22 h 15 : Kamikaze.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 15 h + 19 h, dim. 15 h : Un amour infini.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 16 h + 20 h 45, dim. 16 h : Gin Game.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Fantasticks.

☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 21 h : l'Issue.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : Mademoiselle Julie.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

JARDIN D'HIVER, (42-62-59-49), sam. 21 h : la Nuit d'Irlande (dern.).

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. I. 18 h : Métamorphoses ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. – II. 19 h : Pardon, M'sieur Prévert (dern.) ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. – Petite Salle, 21 h 30 : A fleur de peau.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 30 : Bienvenue au club ; sam. 22 h : le Président.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), sam. 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : le Résident. – Petite salle, sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Baie de Naples.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle, sam. 18 h 30, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Britannicus.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Grand Meaulnes (dern.).

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), sam. 21 h : A la recherche du temps porain.

☞ POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; sam. 19 h, dim. 17 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16), dim. 15 h, sam. 18 h + 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), sam. 21 h : Le regard observe, récit.

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

☞ STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : A cinquante ans, elle découvrait la mer (dern.).

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours. – II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam., 20 h 30 : les Chaises.

TEMPLIERS (42-78-91-15), sam. 20 h 30 : Hôtel Azur.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Fefou et ses amies.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ TH. 13 (45-88-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit.

TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : le Plaisir des autres.

TH. NOIR (43-46-91-93), sam., dim. 20 h 30 : Impasse 14.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), sam. 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Soudain l'été dernier.

☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉATRE 33 (48-58-19-63), sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif ; dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Cid ; Oh ! les beaux jours. – Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h et 17 h 30 : Retour à Florence ; sam. 18 h 30 : Une passion dans le désert.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), sam. 18 h 30 + 21 h, dim. 15 h : Paris 35-40 ; sam. 21 h : les Aviateurs.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

ZÉNITH (45-04-50-30), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Lily Passion.

Le music-hall

BASTILLE (43-57-42-14), sam. 21 h 30, dim. 17 h : Reinette l'Oranaise.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h + 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam.-dim. 21 h : Chansons françaises.

CENTRE JUIF D'ART ET DE CULTURE (48-05-28-60), sam. 20 h 30 : J. Gruber, V. Szmajek, L. Grynszpan, O. Lavault.

CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), sam.-dim. 22 h 30 : C. Sauvage.

DEJAZET TLP (48-87-97-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Font et Val.

GYMNASE (42-46-79-79), sam. 21 h : Th. Le Luron.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. 20 h : Miguel.

OLYMPIA (47-42-25-49), sam. 20 h 30, dim. 17 h : F. Cabrel.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), sam. 20 h 30, dim. 16 h : M. Mathieu (dern.).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), sam. 22 h 30 et 24 h : Libertango (dern.).

ZENITH (45-04-50-30), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Lily Passion.

Samedi 8 - Dimanche 9 février

Opérettes

CASINO DE PARIS (42-82-05-57), sam. 16 h + 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

Les concerts

SAMEDI 8 FÉVRIER

Th. des Champs-Elysées, 18 h : Nouvel Orchestre philharmonique et chœur de Radio-France, dir. M. Janowski (Wagner : le Crépuscule des dieux, version concert) ; 20 h 30 : Orchestre de Jérusalem (gala de clôture « Mémoire et lois de l'homme »).

La Table verte, 22 h : J.-M. Bonn (Liszt ; Debussy ; Bach...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de la Sudwestfunk, dir. L. Segerstram (Strauss, Koechlin).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Norvège, E. Grasbin (piano) (Bach, Bartok, Grieg).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ensemble Ars Fidelis, dir. R. Trochon (Bartok, Castel, Nuevo-Tedesco).

Théâtre 18, 16 h 30 : M. Llerena, H. Tournier (Fauré, Ravel, Castel, Sor).

Eglise Suédoise, 20 h 30 : H. Antoni (Schubert, Brahms, Liszt, Busoni).

DIMANCHE 9 FÉVRIER

Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées, 11 h : B. Davidovich, D. Sitkovetsky (Mendelssohn, Schubert).

Eglise de la Trinité, 21 h : Orchestre et chœur franco-allemand (Haydn).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble de guitares de Paris, dir. M. Chapiro (Vivaldi, Haendel, Ravel, Martin).

Eglise Saint-Thomas d'Aquin, 17 h : J. Erdman (orgue) (école polonaise).

Th. des Champs-Elysées, 18 h : Orchestre Pasdeloup, dir. I. Karabtchevsky (Stravinski, Tchaïkovski, Moussorgski, Borodine).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), sam.-dim. 23 h : Vendeka.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam. 21 h 30 : M. Saury (dern.) ; dim. : D. Doritz.

DUNOIS (45-84-72-00), sam. 20 h 30 : J.-Ph. Rykiel, R. Malfati, J. Bauer, D. Diesner.

FONDATION ARTAUD (45-82-66-77), sam. 22 h : D. Yod, M. Moseman, Master X.

FORUM (42-03-11-11), sam. 21 h, dim. 16 h : D. Allam.

GIBUS (47-00-78-88), sam. 22 h : les Loups.

L'HEURE BLEUE (42-72-95-63), sam. 23 h : Equinoxe.

MONTANA (45-48-93-08), sam. 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), sam. 22 h : M. Attenoux (dern.) ; dim. : Ph. de Preissac.

NEW MORNING (45-23-51-41), sam. 21 h 30 : Thiossange.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), sam. 21 h 30 : Caldonia Middle Jazz.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), sam. 21 h 30 : Royal Tencopators Orchestra.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), sam., dim. 23 h : F. Bourrel, H. Sellin, R. Del Fra, E. Dervieu.

PHIL'ONE (47-76-44-26), sam. 21 h 30 : Zazou Bikaye ; dim. 21 h 30 : Phil'one Super Man.

LA PINTE (43-26-26-15), sam. : J.-Ph. Winter.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam. 21 h 30 : M. Laferrière Dizieland (dern.).

STAND BY (46-33-96-23), sam. 21 h 30 : S. Lacy, J.-J. Avenel, O. Johnson.

LA SPHÈRE (48-06-53-33), sam. 21 h : M. Brown, M. Waldron.

SUNSET (42-61-46-60), sam.-dim. 23 h : F. Sylvestre, J. Vidal, S. Huchard.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 8 FÉVRIER

15 h, le Moine, de A. Kyrou ; 17 h, Un nommé Cable Hogue, de S. Peckinpah (v.o. s.-t.f.) ; 19 h 30, Hommage à J. Skolimowski : Travail au noir (v.o. s.-t.f.) ; 21 h 30, la Terre de la grande promesse, de A. Wajda (v.o. s.-t.f.).

DIMANCHE 9 FÉVRIER

Cycle : les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, l'Ile sans nom, de R. Plaissetty ; 17 h, Faubourg Montmartre, de R. Bernard ; 19 h 15, Hommage à J. Skolimowski : le Succès à tout prix ; 21 h 15, Jours tranquilles à Clichy, de J.-J. Thorsen.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 8 FÉVRIER

Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : l'Homme tatoué, de J. Smight (v.o. s.-t.f.) ; Panorama du cinéma thaï : 17 h 15, Puän et Peng, de C. Songsri ; 19 h 30, le Dernier Amour, de M.C. Chatri, C. Yukhon ; 21 h 30, l'Argent de la bouche des morts, de C. Krapayoon.

DIMANCHE 9 FÉVRIER

Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : les Gens de la pluie, de F. Ford Coppola (v.o. s.-t.f.) ; Panorama du cinéma thaï : 17 h 15, Nam Pou, de Y. Mukdasanit ; 19 h 15, Ceux des montagnes, de W. Kounavudhi ; 21 h 15, l'Histoire de Bounrot, de W. Kounavudhi.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMERICAN WARRIOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), h. sp. ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) h. sp. ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-86), h. sp.

LES AVENTURES DE BUCKAROO BANZAI DANS LA 8e DIMENSION (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-80-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 5e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'EXÉCUTRICE (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.f. : Bergère, 9e (47-70-77-58).

LA GALETTE DU ROI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50).

HAREM (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

HAUT LES FLINGUES (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

INVASION U.S.A. (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

LA JEUNE FILLE ET L'ENFER (Fr.) (*) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MORT SUR LE GRIL (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UCG Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ORIANE (Franco-Vénézuélien, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (Youg., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

PEUR BLEUE (A., v.f.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

PLENTY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PROFS (Fr.) : Bergère, 9e (47-70-77-58).

RAMBO II (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RAN (Jap., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ROCKY IV (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SECRET HONOR (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Espace Gaîté (v.o., v.f.), 14e (43-27-95-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (42-22-46-01).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (*) (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-62-41-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ZAPPA (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BIEN-AIMÉE DE GAVRILOV, film soviétique de Piotr Todorovski (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LES BISOUNOURS, film américain de Arna Selznick (v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

COMMANDO (*), film américain de Mark L. Lester (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f., Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FEUX D'HIMATSURI, film japonais de Mitsuo Yanagimachi (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA MAIN DANS L'OMBRE, film allemand de Rudolph Thome (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

NATTY GANN, film américain de Jeremy Kagan (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f., Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PADRE NUESTRO, film espagnol de Francisco Regueiro (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PEAU D'ANGE, film français de Jean-Louis Daniel : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES SUPER FLICS DE MIAMI, film américain de Bruno Corbucci (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE CRÉATURE DE RÊVE, film américain de John Hughes (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f., Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

Radio-Télévision

Samedi 8 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1



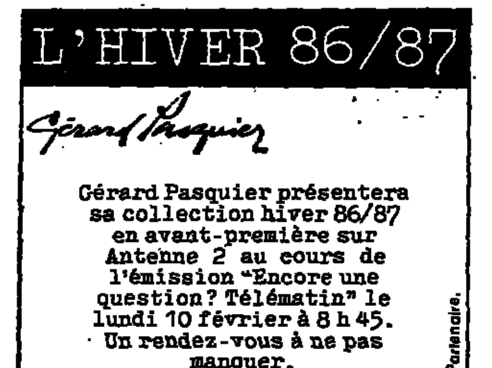
20 h 40 Téléfilm : la Méthode rose.
De Cl. de Givray, scénario et dialogues A. Riou, avec J.-P. Cassel, M.-N. Eusèbe, G. Caillaud...
Un grand couturier, quinquagénaire élégant et insouciant, et une jeune Africaine qu'il prend pour une sauvageonne susceptible d'être modelée à sa guise, mais qui est, en réalité, une polytechnicienne férue de politique. Jean-Pierre Cassel et Marie-Noëlle Eusèbe s'en donnent à cœur joie pour faire de cette historiette à l'eau de rose une comédie à l'américaine. Gérard Caillaud est surprenant en partenaire « gai » — mais sans chichis — du patron.

22 h 15 Droit de réponse : Rien ne va plus dans les casinos.
Emission de Michel Polac.
Les dessous de l'industrie du tapis vert en France. Avec Mme R. Le Roux, ancienne propriétaire du Palais de la Méditerranée ; J. Derogy, journaliste à l'Express *; Roger Colombani, journaliste ; R.L. Blanchini, auteur* d'Agnès Le Roux, enquête sur la disparition d'une jeune femme riche *; J.-M. Agnelet qui a bénéficié d'un non-lieu dans l'affaire Le Roux ; J. Cotta, journaliste ; M. et Mme Rachez-Stromberg, anciens propriétaires du casino de Saint-Amand-les-Eaux ; J.-D. Fratoni, ancien PDG du Ruhl sera entendu en duplex de Genève.*

0 h Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit. Série : les Incorruptibles (redif.).

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Avec Renaud, Sylvie Vartan, Dave, Gilbert Montagné, Michel Leeb, etc.



21 h 55 Série : Alfred Hitchcock présente.
... « Obsession » (une femme espionnée par son voisin prend peur et achète un revolver... Un suspense « façon Hitchcock »).

22 h 25 Magazine : Les enfants du rock.
Jacques Higelin au MIDEM 1986 ; à 23 h 45, Peter's Pop Show.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.



21 h 55 Journal.

22 h 20 Feuilleton : Dynastie.
La saga continue avec ses intrigues, ses mariages, ses rencontres. Blake a une réunion avec une délégation chinoise, il fait la connaissance d'une veuve richissime...

23 h 05 Musiclub.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Ciné-PIC ; 19 h 55, Les recettes de Gil et Julie.

CANAL PLUS

20 h 30, Football : Nantes-Bordeaux (en direct) ; 22 h 35, Série : Mike Hammer ; 23 h 20, Alice, sweet Alice, film de A. Sole ; 1 h 10, El Norte, film de G. Nava ; 3 h 25, Hôtesses intimes, film de M. Baudricourt ; 4 h 50, Lipstick, film de L. Johnson ; 6 h 15, Les branchés débranchés.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Vera », de Gérard Weil et « Deux hommes sur une île », de Jacques-Pierre Amette.
22 h 10 Démarches G.-J. Salvy et J.-N. Vuarnet présentent « le Candelaïo », de Jordano Bruno.
22 h 30 Ricercare : Vienne-Berlin, début de siècle, milieu de siècle — Ensemble Accroche, — Note (œuvres de Schönberg, Seiber, Eisler, Desau, Berg).
0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 04 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 31 janvier) : « La Tétralogie : l'or du Rhin » de Wagner par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, chef de chant G. Haempel, sol. R. Roloff, G. Feldhoff, W Mueller-Lorenz, P. Schreier, M. Hoelle, H. Becht, G. Clark...
23 h 00 Les soirées de France-Musique : archives, hommage à Yvonne Lefébure ; à 1 h, Champ d'étoiles, voyages à travers la chanson, avec les chansons de la grand-voile.

Dimanche 9 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : le Coup de sirocco.
Film français d'Alexandre Arcady (1978). Avec R. Hanin, M. Villalonga, M. Auclair, P. Bruel, P. Sfez.
La difficile réadaptation en métropole d'une modeste famille de « pieds-noirs » rapatriés d'Algérie en 1962. Une comédie de mœurs parfois satirique où, sans trop cultiver la nostalgie, le cinéaste (né à Alger en 1947) nous fait comprendre et aimer ses personnages déracinés.

22 h 15 Sports dimanche soir.

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret se trompe.
D'après G. Simenon, adapt. J. Remy et Saint-Bertin.
Un crime étrange est commis à Nancy... Les pistes tournent autour d'un médecin dont la personnalité attire autant de haine que de passions (rediff.).

22 h 05 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit Jean Rouch, l'ethnologue-cinéaste, père du « cinéma vérité », qui parlera bien sûr de l'Afrique, du Niger, du cinéma (de Lumière à Godard), de la Cinémathèque (d'Henri Langlois) et de l'actualité culturelle.

22 h 45 Musiques au cœur : Rossini dans tous ses états.
Magazine d'E. Ruggieri.
Premier mouvement « Molto espieglo », avec des extraits du « Duo des chats », de la « Cenerentola », du « Voyage à Reims », du « Barbier de Séville »... Une musique aérienne et gaie.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 L'effet France : quinze jours en Europe.
Réalisée par J. Baronnet, avec la participation de R. Debray.
Après l'effet France en Chine, cette deuxième émission montre l'importance ou la présence de la culture française en Europe. Paris reste la « capitale » pour le cinéaste allemand Syberberg, c'est à Paris que vit Xenakis, Georgio Strehler parle de l'Italie et de la France...

21 h 25 Aspects du court métrage français.
« Blue Lady », d'Agnès Nassery ; « Night Feeling », de Marc Allavene ; « Non, non, n'arrêtez pas le carnaval ! », de Gil Plantier.

21 h 55 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Carnet de bal.
Film de Julien Duvivier (1937). Avec M. Bell, F. Rosay, L. Jouvet, Harry Baur, P. Richard-Willm, Raimu, P. Blanchar, Fernandel. (N.)
Une femme devenue veuve part à la recherche des danseurs de son premier bal, dont elle a conservé un souvenir idéalisé. Célèbre film à sketches, parfaitement construit sur l'idée générale des vies ratées, du mauvais destin. Le romantisme se heurte au réalisme noir. On retrouve le grand style de Duvivier. Malheureusement, Marie Bell paraît très artificielle au milieu d'acteurs prestigieux.

0 h 35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14 h, Téléfilm : Music-hall (2e partie) ; 15 h 40, Rugby : Racing-Nice (en direct de Colombes) ; 18 h, Shaolin contre Ninja, film de R. Tai ; 19 h 35, Anarchistes, grâce à Dieu ; 20 h 30, Apocalypse Now, film de F. Ford Coppola ; 23 h 5, Juge et hors-la-loi, film de J. Huston ; 1 h, Comme la lune, film de J. Seria.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : Le chant des coutumes en Serbie et Croatie.
22 h 30 Jazz-bivouac : la parole et le jazz.
0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 04 Concert (donné le 2 février au Théâtre des Champs-Elysées) : Tétralogie : « la Walkyrie », de Wagner, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, chef de chant G. Haempel, sol. T. Zylis-Gara, U. Vinzing, J. King, D. McIntyre, W. Meier, W. Hoelle, A. Habereder, J. Chamonin, L. Sabitch...
23 h 00 Les soirées de France-Musique : Ex libris, l'art de la fugue.

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1	20 h 35, Cinéma : *Le Pigeon*, film de Mario Monicelli ; 22 h 20, Etoiles et toiles ; 23 h 20, Journal ; 23 h 35, C'est à lire.
A2	20 h 35, Feuilleton : *A l'est d'Eden* ; 22 h 10, Les jours de notre vie : la contraception au présent ; 23 h 5, Journal ; 23 h 30, Bonsoir les clips.
FR3	20 h 35, Cinéma : *le Chômeur de Clochemerle*, film de Jean Boyer ; 22 h 10, Journal ; 22 h 35, Urba ; 23 h 10, Prélude à la nuit.

VU

Fantastique walla

TF 1 poursuit son exploration des musiques des cinq continents. Rythmées, sensuelles, elles ont jailli tard dans la nuit du 7 au 8 février, venues cette fois-ci d'Afrique, du Maghreb et des îles océaniques. Plaisir accentué pour les *téléspectateurs* de la région parisienne : ils ont pu suivre l'émission en stéréo. TSF (Télévision sans frontière) retransmettait en effet, en simultané, sur Radio-7. Une innovation que ses organisateurs ont l'intention de prolonger à l'avenir.

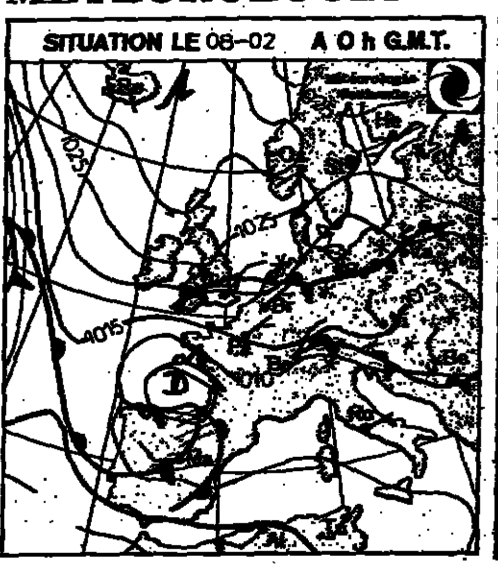
Bien sûr, on a entendu du raï, avec des extraits du concert donné à Alger par le Raina Raï, écouté avec bonheur Myriam Makéba, regardé des clips — un peu carte postale — venus du Maroc ou de l'île Maurice. Mais le point d'orgue a sûrement été le moment où l'on a vu apparaître Nzongo Soul interprétant le walla. De cette musique qu'il est allé chercher au cœur des forêts de son Congo natal, il a conservé le rythme original, mais il l'a électrifié. Résultat : une sorte de rumba folklorique au tempo très progressif. On n'y résiste pas. On en redemande. Nzongo Soul est arrivé il y a quelques mois à Paris, la tête pleine de projets. Son walla a de bonnes chances d'y faire un tabac. Le même qu'en Côte-d'Ivoire lorsqu'il est arrivé en trombe. Au fait, saviez-vous que la Côte-d'Ivoire était devenue l'une des plaques tournantes du show-biz européen ? Les néophytes l'auront découvert dans cette émission. Tant mieux. Les initiés, eux, savent déjà qu'il y a belle lurette que d'Abidjan déferle vers l'Europe la musique des jeunes créateurs africains.

ANITA RIND.

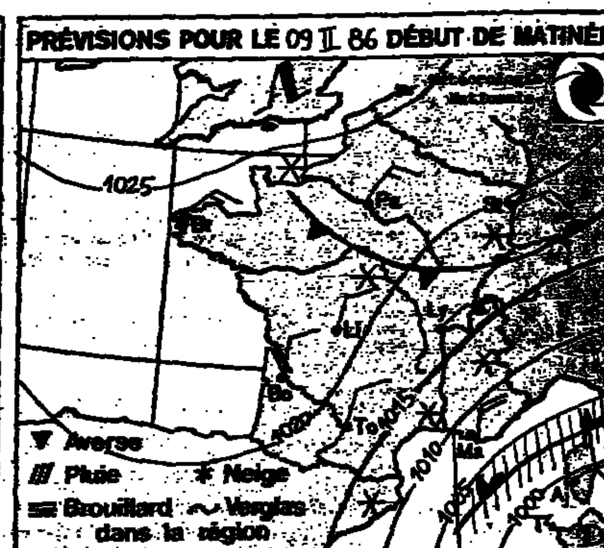
France/services

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 08-02 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 09 II 86 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 8 février à 0 heure et le dimanche 9 février à minuit.

L'anticyclone centré sur les îles Britanniques dirige sur la France un flux de nord-est très froid et plutôt sec ; toutefois, une dépression sur la Sardaigne apportera une aggravation sur l'extrême Sud-Est.

Dimanche matin : Un temps glacial prédominera sur la France, avec des températures minimales, sous abri, souvent inférieures à — 10 degrés des Pays de la Loire, au Centre et au Nord-Est ; elles atteindront — 2 à — 5 degrés près des côtes du Nord-Ouest, — 4 à — 8 degrés de l'Aquitaine aux Alpes, — 2 à + 3 degrés près de la Méditerranée.

Quelques bancs de brouillard très isolés pourront se former sur l'Aquitaine et le Centre, où le ciel sera le plus souvent clair.

Des passages de nuages bas accompagnés de quelques flocons seront observés sur le Nord-Est et l'Est.

Enfin, le ciel sera bien dégagé à l'ouest du Rhône, tandis que des nuages donneront des précipitations souvent neigeuses et parfois modérées du sud des Alpes à la Côte d'Azur et à la Corse.

Le vent, faible à modéré, de secteur nord-est dominant soufflera en tempête du Roussillon à la Provence.

Les températures maximales resteront le plus souvent négatives, excepté près des côtes.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 7 février, le second le minimum dans la nuit du 7 février au 8 février) : Ajaccio, 11 et 1 degré ; Biarritz, 10 et 6 ; Bordeaux, 6 et — 1 ; Bréhat, 3 et 0 ; Brest, 3 et — 2 ; Cannes, 10 et — 1 ; Cherbourg, 2 et — 2 ; Clermont-Ferrand, 1 et — 10 ; Dijon, — 1 et — 5 ; Dinard, 0 et — 2 ; Embrun, 1 et — 9 ; Grenoble-St-M.-H., 1 et — 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 1 et — 4 ; La Rochelle, 5 et — 2 ; Lille, — 2 et — 7 ; Limoges, 2 et — 5 ; Lorient, 0 et — 3 ; Lyon, 0 et — 4 ; Marseille-Marignane, 5 et — 4 ; Nancy, — 3 et — 11 ; Nantes, 0 et — 3 ; Nice, 11 et 1 ; Paris-Montsouris, 2 et — 6 ; Paris-Orly, 0 et — 6 ; Pau, 9 et 3 ; Perpignan, 10 et 2 ; Rennes, 1 et — 3 ; Rouen, 0 et — 7 ; Saint-Etienne, 1 et — 5 ; Strasbourg, — 2 et — 10 ; Toulouse, (n. c.) et 0 ; Tours, 1 et — 5.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 5 ; Genève, 0 et — 4 ; Lisbonne, 13 et 11 ; Londres, 0 et — 2 ; Madrid, 7 et 2 ; Rome, 12 et 3 ; Stockholm, — 7 et — 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 9 FÉVRIER

● *M. Guy Hermier*, député communiste des Bouches-du-Rhône et membre du bureau politique du PCF, répond aux questions des journalistes au cours de l'émission « Forum » sur RMC à 12 h 30.

● *Mme Simone Veil*, ancien ministre, ancienne présidente du Parlement européen, est l'invitée de l'émission « le Grand Jury RTL-*le Monde* » sur RTL, à 18 h 15.

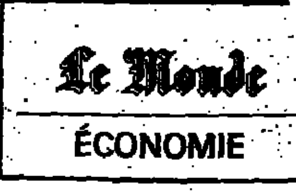
● *M. Raymond Barre*, ancien premier ministre, député du Rhône, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

● *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du RPR, est le « grand témoin » de l'émission « Sept sur sept » sur TF 1, à 19 heures.

LUNDI 10 FÉVRIER

● *M. Valéry Giscard d'Estaing*, ancien président de la République, est reçu à l'émission « Face au public » en direct de la station Radio France du Puy-de-Dôme, à 19 h 15.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO



PARIS EN VISITES

LUNDI 10 FÉVRIER

« De Molière à Marcel Proust : tombeaux d'écrivains au *Père-Lachaise* », 14 h 30, métro Gambetta, sortie Père-*Lachaise* (V. de Langlade).

« Le fournil de la boulangerie Poilane » : 14 h 30, 8, rue Brancion (E. Romann).

« Hôtels, églises et ruelles du Vieux Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Lassay et son décor Second Empire », 15 h 30, 128, rue de Lille.

« Le réservoir de Ménilmontant et ses immenses vasques sonores », 14 h 30, métro Saint-Fargeau. Lampes de poche (A. Banassat).

« Grandes affaires criminelles de l'histoire de France ; Vie quotidienne des Parisiens de Henri IV à Zola ; Registres d'écrou sous la Terreur », 15 heures, 4, rue des Carmes (I. Hauller).

« Peintres flamands et hollandais », 14 heures, Louvre, porte Denon (Approche de l'art).

« Les salons de l'Hôtel de Ville : histoire de la Ville de Paris d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (P.-Y. Jaslet).

« Le Palais de justice en activité », 15 heures, 4, boulevard du Palais.

« Montmartre, quartier d'artistes », 14 h 30, métro Abbesses (Ch. Merle).

« Journée à thème : bonjour Bercy », tél. 42-33-01-53 (M. Hager).

« Musée Picasso », devant entrée, 5, rue de Thorigny et « Vestiges, souterrain et curiosités de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (M. Ragueneau).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou et « l'Hôtel royal des Invalides », 15 heures, entrée principale (Paris et son histoire).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Terreur », 15 heures, devant entrée (M. Pohyer).

« Le théâtre de l'Opéra et ses souterrains », 13 h 30, vestibule (Hauts lieux et découvertes).

« Hôtels du Marais (nord), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

CONFÉRENCES

LUNDI 10 FÉVRIER

Académie des sciences morales et politiques, 23, quai de Conti, 14 h 45, « La défense de la langue française en Europe » (J. Nantet).

LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont nommés *chevaliers* à l'occasion du 70e anniversaire de la bataille de Verdun :

MM. Raymond Abescat, Léon Albaret, François Ancely, Pierre Berdeil, Marcel Bertrand, Elie Blanchard, Raymond Boisliveau, Elie Bonafe, Hubert Bouffannais, Alexandre Cavan, Jean Chabrand, Jean Chancel, Paul Chavent, Gaston Diou, Elie Esquerre, Pierre Grimault, Louis Guenon, Jean Guyonnet, Robert Haye, Georges Hornuss, Pierre Jabaud, Benjamin Jolly, René Lamotte, Lucien Leprieur, Marcel Loriot, Pierre Mellier, Paul Michaux, Georges Nicollier, Gabriel Philip, Stéphane Piquet, Saint-Jean Poivert, Gaston Quenuit, Louis Quesnel, Ivan Rougelot, Pierre Sablayrolles, Jean Serieix, Henri Thibaut.

Économie

REPÈRES

Démographie : plus de naissances et plus de décès en 1985

Le nombre de naissances continue à remonter lentement en France : il y en a eu 768 000 en 1985, selon le bilan démographique publié par l'INSEE : 8 000 de plus qu'en 1984, 18 000 de plus qu'en 1983. Mais on ne retrouve pas les chiffres des années 1980-1982 (aux alentours de 800 000). L'indice de fécondité remonte aussi très légèrement, passant de 1,81 enfant par femme à 1,82.

En 1985, *le nombre de décès a aussi augmenté un peu* (de 10 000), atteignant 550 000, par suite d'une épidémie de grippe, *mais le taux de mortalité* infantile reste très bas (8,3 ‰). Résultat, la population a continué d'augmenter en 1985 : au 1er janvier 1986, *la France comptait 55 282 000 habitants*. D'autre part, la baisse des mariages, forte l'année précédente, s'est ralentie en 1985 : on a compté 273 000 mariages contre 281 000 en 1984 et 301 000 en 1983. Cependant, si les taux de premiers mariages *se maintenaient durablement, estime l'INSEE, 46 % des femmes* resteraient célibataires à cinquante ans.

Emploi : le taux de chômage à 6,7 % aux Etats-Unis

Le taux de chômage aux Etats-Unis est retombé en janvier à 6,7 % de la population active civile contre 6,9 % *le mois précédent*. Il s'agit du taux le plus bas depuis six ans.

Le nombre d'Américains au chômage est passé le mois dernier en dessous de la barre des 8 millions (7,83 millions) pour la première fois depuis l'arrivée à la Maison Blanche du président Ronald Reagan.

Quelque 565 000 emplois ont été créés le mois dernier aux Etats-Unis *(AFP)*.

Normes de réseaux : IBM rejoint ses concurrents

IBM a annoncé, le 6 février, sa décision de rejoindre les dix-huit constructeurs américains d'ordinateurs qui, dès janvier 1986, s'étaient regroupés dans une organisation, *The Corporation for Open Systems* (COS). Le COS, aux Etats-Unis, qui reprend une initiative similaire des Européens, le « groupe des douze », et des Japonais avait comme but l'alliance de tous les constructeurs informatiques contre les normes imposées par IBM (*le Monde* du 9 janvier). La décision du premier constructeur mondial d'ordinateurs n'est cependant pas une surprise. IBM avait déjà annoncé son intention de se rallier au système des normes ouvertes, appelées OSI (Open Systems Interconnexion), pour permettre l'interconnexion des terminaux et des ordinateurs entre eux, et avait participé à la première réunion du COS en temps qu'observateur.

LE SAUVETAGE DE BOCAVIANDE

• Abandon de deux sociétés régionales
• Apport de 20 millions du Crédit agricole

Le sauvetage du groupe Bocaviande est-il amorcé ? Un plan vient d'être annoncé avec le dépôt de bilan des sociétés régionales de Normandie et de Bretagne, membres du groupe. A cela s'ajoutent l'apport de 20 millions de francs par le Crédit agricole aux unités performantes du groupe et le rétablissement des garanties pour Boca-Chiron SA, Déliviandes et Boca-Est par le *GIPAC (société d'assurances)*, a précisé M. Jacques Parent, nouveau président du directoire. En Normandie, seule l'unité d'Alençon subsisterait, *tandis que celles de Lisieux* et Caen seraient fermées. En Bretagne, les établissements pourraient être repris en location-gérance par la *Société régionale des Pays de la* Loire, c'est-à-dire, en fait, l'entreprise *Chiron, de Cholet. Celle-ci* reprendrait également l'antenne de Metz du groupe et ferait appel à Gabriel Chiron, un des rares spécialistes de l'industrie de la viande, père du steack haché industriel et de *la machine à désosser les carcasses*, qui avait démissionné en novembre *1984*.

Ce qui caractérise le groupe Bocaviande, c'est son *hétérogénéité*, une des causes de son échec.

L'échec d'un groupe éclaté

Numéro deux de l'industrie et de la commercialisation de la viande en France, avec 5,4 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1985, Bocaviande subirait une perte estimée au moins à 80 millions de francs, avec un endettement de l'ordre de 350 millions de francs. Son actionnariat est réparti entre dix-huit coopératives et quatorze banques, dont le Crédit agricole, la BNP et le Crédit lyonnais. Il emploie actuellement deux mille personnes.

Le groupe a été constitué en 1972, avec le soutien du gouvernement de l'époque, pour constituer un pôle concurrent du groupe SOCOPA, numéro un de la branche. L'initiative vient en fait de coopératives laitières de l'Ouest, *l'Union laitière normande surtout*, dont les producteurs avaient le souci de valoriser au mieux leur produit viande. En Normandie, le groupe se construisait autour d'une entreprise privée, Pien et Glasson. Quelques *années plus tard*, il bénéficiait de l'expérience de la société Chiron, de *Cholet*. Mais la construction est restée artificielle, sans logique industrielle, *ni raisonnement concerté* des investissements entre les différentes unités.

C'est pourquoi le président-directeur général, fondateur aussi, M. Roland Lecardonnel, tentait de porter remède à cette dispersion en créant quatre unités de gestion régionales : la Normandie, la Bretagne autour de Déliviandes, l'Est avec la CAPV (Coopérative agricole des producteurs de viande) de Metz et les Pays de la Loire. En fait *cette dernière société n'a jamais vu* le jour. Après une période d'essai, la Coopérative agricole la Noelle-Ancenis (CANA), qui avait tenté *un rapprochement avec Bocaviande-*Pays de la Loire, reprenait seule ses billes en 1984. Aujourd'hui, la santé de son outil industriel, la SOVIBA, *semble rétablie*.

Résultats : d'après les spécialistes de cette branche, sur les huit unités de transformation de viande du groupe, trois seulement seraient « *performantes* », celles de Lisieux, dans le Calvados, d'Antrain, en Ille-et-Vilaine et de Cholet, dans le Maine-et-Loire.

Subissant le poids des frais financiers, dans une conjoncture morose, Bocaviande a vu ses résultats aggravés par une erreur d'estimation du marché de la viande, estime-t-on dans les milieux syndicaux.

Guerre des chefs

On reconnaît, en revanche, que le groupe a tenté de respecter la logique coopérative en ne travaillant que des viandes françaises avec des produits de *qualité*, en cherchant à rémunérer au mieux les éleveurs. Les différents dirigeants des unités n'ont pas non plus été avares d'informations, ce qui a pu jouer en leur défaveur. Bocaviande dépend en effet pour son approvisionnement des livreurs non coopérateurs qui apportent 60 % du volume traité. L'étalage des difficultés, sans politique de communication, a conduit à une certaine défiance. Les organismes qui assurent les éleveurs contre une éventuelle défaillance des entreprises avaient retiré leur caution. Aujourd'hui, Bocaviande a du mal à trouver de *la* matière première. A Antrain, à Cholet et à Alençon, on connaît le chômage technique.

Enfin le groupe a été victime de la guerre des chefs et des banques. En juin 1985, alors qu'un déficit de 30 millions de francs était mis au jour, le Crédit agricole imposait un audit. Dans le même temps, le PDG, M. Roland Lecardonnel embauchait un nouveau directeur général, M. Holette, directeur adjoint à l'Office des viandes, histoire de montrer à la « banque verte » qu'elle n'allait pas faire la loi à Bocaviande. Le Crédit agricole, soutenu par Unigrains, société financière des céréaliers, imposait à son tour un changement de structures et mettait à la tête du directoire nouvellement créé M. Parent, ancien directeur général de la FNAC, venu du cabinet d'audit. Au bout du compte, M. Lecardonnel a démissionné, ce qui ne veut pas dire qu'il ait renoncé à une solution pour le groupe, tandis que le tandem Parent-Crédit agricole en annonce une autre.

Dans cette affaire, les salariés semblent les *grands oubliés*. La CFDT qui, dans l'ensemble du groupe, *fait jeu égal* avec la CGT mais est majoritaire en Pays de la Loire et pratiquement seule présente en Normandie, dit avoir essayé de prévenir *les difficultés prévisibles* du groupe. En Bretagne, un fonds salarial a été créé ; à Cholet, le temps de travail a été réduit pour éviter des licenciements. Mais, jusqu'ici, patrons et syndicats n'ont rien à se dire. La CFDT, comme le président du directoire, M. Parent, est favorable à l'arrivée de partenaires industriels. Une question reste : y a-t-il dans l'industrie de la viande des partenaires industriels qui aient les moyens d'une telle collaboration ?

JACQUES GRALL.

LE RETRAIT BRITANNIQUE AUX ETATS-UNIS

La Midland Bank revend sa filiale Crocker à la banque américaine Wells Fargo

Cinq ans après avoir acheté, en *décembre 1980, pour 830 millions* de dollars, la banque Crocker, quatrième *établissement de Californie* et treizième des Etats-Unis, la Midland Bank, *un des quatre « grands »* britanniques, la revend pour *1,08 milliards de dollars à la* troisième banque californienne, la Wells Fargo (*treizième rang américain, et* l'un des plus performants de la côte *ouest*). *Entre-temps, la Midland* avait dû combler les pertes de six filiales d'outre-Atlantique, *résultant* d'une accumulation de créances douteuses dans certains secteurs très dégradés de l'économie californienne, notamment l'agriculture, la viticulture et, surtout, l'immobilier, victime d'une forte dépression.

En 1984, la Crocker Bank avait *dû constituer 525 millions de dollars* de provisions, enregistrant un déficit *de 324 millions de dollars*. Sa maison mère fut contrainte de lui apporter plus de 350 millions de dollars, dont 250 sous forme d'augmentation *de capital et au moins* 100 sous forme d'aide temporaire, portant sa participation de 57 % à 100 %... Bien que la Crocker ait un peu rétabli sa *situation* en 1985, avec un modeste bénéfice de 38 millions de dollars, ses mésaventures pesèrent fortement sur la rentabilité de la Midland, si ébranlée que des *rumeurs d'OPA (offre publique* d'achat) émanant d'une autre banque, ou de *grandes sociétés*, coururent sur son compte.

La nouvelle de cette vente a fait très bonne impression à la Bourse de Londres, où l'action Midland a progressé de presque 20 % : pour la City, l'achat de Crocker était « *une mauvaise affaire* », dont il fallait se débarrasser au plus vite. L'opération, a expliqué à ses actionnaires le président de la Midland, Sir Donald Barron, a été effectuée dans le cadre d'une révision générale des activités de la banque, qui a permis de constater que les progrès technologiques écartaient, désormais, la nécessité de disposer d'un réseau bancaire aux Etats-Unis. Elle se traduit, certes, par une plus-value en livres sterling, due à la hausse du dollar. Mais elle consacre l'échec d'une offensive britannique sur l'Eldorado californien, menée à grand fracas au début des années 80, et qui s'achève sur un repli vers cette bonne Europe.

Tout n'est pas rose en Amérique, surtout dans la banque, dont les *malheurs ne sont pas terminés*, loin de là : qu'on pense au Texas pétrolier...

F. R.

DÉFICIT BUDGÉTAIRE AMÉRICAIN

La loi Gramm-Rudman contestée

Trois juges fédéraux ont déclaré inconstitutionnelle vendredi *7 février* à Washington une des principales dispositions de la loi Gramm-Rudman qui prévoit un *retour* à l'équilibre budgétaire en cinq ans.

La décision des juges porte sur la disposition qui accorde au contrôleur général, dépendant du Congrès, le pouvoir de déterminer les coupes que le président doit ensuite nécessairement appliquer. Cette disposition contredit le principe de séparation des pouvoirs ont estimé les juges. C'est pourquoi ils ont déclaré « *sans force ni effets légaux* » l'ordre récemment donné par le président Reagan de pratiquer 11,7 milliards de dollars de coupes dans les dépenses de 1986. Les juges fédéraux ont en revanche jugé constitutionnels les paliers de réduction progressive du déficit fixés par la loi Gramm-Rudman : 171,6 milliards de dollars pour l'année, budgétaire 1986, 144,0 milliards pour 1987, 108 milliards pour 1988, 72 milliards pour 1989, 36 milliards pour 1990 et retour à l'équilibre en 1991.

Le sénateur républicain Phil Gramm (Texas) qu est à l'origine de la loi a *annoncé* que la décision des juges fédéraux ferait l'objet d'un appel *devant la cour suprême* dès vendredi 14 février.

TWA ANNONCE UNE PERTE NETTE DE 193,1 MILLIONS DE DOLLARS

Trans World Airlines (TWA), qui a été achetée par le financier Carl Icahn, a annoncé le 7 février une perte nette de 193,1 millions de dollars en 1985, avec des dépenses extraordinaires de 60,5 millions, contre un bénéfice net de 29,9 millions en 1984. Les dépenses extraordinaires sont dues aux frais financiers liés à la prise de contrôle de la compagnie en 1985 et à des provisions pour réduction des effectifs. Les recettes d'exploitation se sont *élevées* à 3,73 milliards de dollars en 1985, en progression de 5,7 % sur *1984. Selon M. Icahn, nouveau* président de la société, les résultats sont dus notamment « *à la concurrence sévère sur les réductions tarifaires au quatrième trimestre, à la faiblesse du dollar, et à des coûts salariaux inacceptablement élevés* ». Pour 1986, outre une économie de 250 millions de dollars sur les frais salariaux, M. Icahn a annoncé que TWA a reçu de nouveaux engagements financiers d'environ 550 millions de dollars et a autorisé la firme d'investissement *Drexel Burnham* Lambert à réunir 150 millions de dollars supplémentaires. – *(AFP.)*

● ***Washington accorde des délais pour le retrait des sociétés américaines en Libye.*** – *Le* gouvernement américain a annoncé, le *7 février, qu'il accordait des délais à* certaines sociétés qui doivent se *conformer à l'embargo économique* contre la Libye, afin d'éviter que cet *embargo ne profite à Tripoli*. D'après les sanctions annoncées il y *a un mois, en représailles contre le* soutien présumé de la Libye au terrorisme international, *toutes* les firmes devaient mettre fin à leurs *activités dans ce pays, au plus tard* le 1er février dernier. Cependant, cet abandon, subit et sans contreparties, pourrait représenter « *un bénéfice potentiel de un milliard de dollars ou plus pour Kadhafi* », souligne un communiqué du département d'Etat. Des délais seront par conséquent consentis, afin de permettre aux sociétés concernées de revendre leurs actifs au gouvernement libyen. La revente de ces actifs à des firmes non libyennes est interdite, *sauf s'il* peuvent être transférés en dehors du pays, indiquent les nouvelles *réglementations*, qui s'appliquent notamment aux sociétés *pétrolières* américaines opérant en Libye.

LA FIN DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA FORÊT

Unanimité pour le doublement de l'aide à l'Afrique et la réduction des pollutions en Europe

« *Silva est un grand succès. Pas une fausse note. L'appel solennel et toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.* » C'est sur ce ton un peu grandiloquent que M. Souchon, ministre délégué à l'agriculture et à la forêt, a conclu la conférence internationale sur l'arbre et la forêt, tenue à Paris du 5 au 7 février. Des deux objectifs fixés, une prise de conscience politique d'une part, des résultats concrets de l'autre, force est de constater que le premier a été atteint. Pour le second, il faut encore attendre et voir si les résolutions adoptées par les gouvernements représentés se traduiront en autant de réalisations.

Le résultat le plus marquant, c'est l'engagement pris pour un doublement de l'aide en faveur de la reforestation dans les pays en développement. Aujourd'hui, dans l'ensemble des aides aux PVD, 2 % seulement sont consacrés à la forêt. La France, les Pays-Bas, la RFA ont annoncé le doublement de leur contribution en cinq ans. Les pays nordiques et le Japon, sans plus de décision, ont indiqué qu'ils augmenteraient la leur.

D'après la Banque *mondiale*, les investissement annuels réalisés pour *l'ensemble des forêts tropicales* s'élèvent à 800 millions de dollars, dont 400 *millions* d'aides bilatérales. Le doublement de ces investissements *sur cinq ans, objectif retenu* par la conférence, conduirait à une dépense de 8 milliards de dollars, soit l'équivalent des dépenses d'armement dans le monde pendant... cinq jours.

« Service civil européen »

Autres décisions pratiques : la création d'un réseau de recherche sur la physiologie de l'arbre, baptisé Eurosilva, et une collaboration entre pays méditerranéens aboutissant à une charte sur la protection de la forêt. Enfin, des recommandations aux retombées politiques et économiques importantes ont été faites sur la réduction des émissions de substances polluantes en Europe. Mais, et l'on voit bien la limite du concret recherché, « *l'affaire est maintenant dans le camp des experts* », a indiqué M. Souchon.

Par contre la conférence internationale peut avoir un effet d'entraînement : M. Delors, *président de la* Commission européenne, a émis vendredi *l'idée d'un plan à cinq ans* contre le désertification, d'une valeur de 1 milliard d'ECU (6,6 milliards de francs), qui serait financé à 60 % par la Communauté, le reste par les Etats membres et d'autres institutions. Les moyens seraient concentrés sur le reboisement du Fouta Djalon (Guinée), massif forestier considéré comme le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest, et sur l'introduction de nouveaux types d'énergie dans les villes. Il a aussi lancé l'idée d'un « *service civil européen, pour renforcer l'attachement de notre jeunesse à un grand programme pour la renaissance de la forêt, pour le recul du désert et de la famine* ».

« Appel solennel »

M. Souchon a encore souligné les convergences entre les conclusions de Silva et la résolution adoptée par les organisations écologiques, dont les Amis de la Terre, réunies au début de la semaine en une sorte de conférence critique. « *Il n'y a pas, dans cette résolution, de problème posé qui n'ait trouvé de réponse concrète dans Silva* », a dit le ministre de la forêt.

Dans l'« appel solennel » qu'ils ont adopté et qui restera sous le nom d'« *appel de Paris* », les chefs d'Etat et de gouvernement, les ministres et les organisations internationales participant à Silva s'engagent « *à protéger l'arbre et la forêt des menaces de tous ordres, à lutter contre la désertification et accroître la présence des arbres, à développer la recherche et la formation et renforcer les échanges de connaissances* ». L'intérêt de ces appels solennels, c'est précisément qu'ils peuvent être rappelés à ceux-là mêmes qui les ont lancés. Dans l'ensemble, les résolutions adoptées développent les thèmes présents dans l'appel.

Les besoins réels des populations

Au plan général, la conférence insiste pour que, dès l'école, information et foration soient données sur la forêt, que des banques de données soient constituées et les savoir-faire forestiers échangés. Silva recommande aussi la tenue d'autres rencontres internationales, notamment consacrées aux problèmes des zones tropicales humides qui n'ont pas été abordés à Paris.

Concernant la zone européenne, la conférence plaide pour le renforcement de la lutte contre le dépérissement, avec une harmonisation des méthodes d'observation, l'adhésion au protocole d'Helsinki sur la réduction des émissions de soufre. Elle propose des accords similaires pour la limitation des rejets d'oxyde d'azote et d'hydrocarbures en provenance des usines et des automobiles. La recherche sur les effets de ces nuisances doit être accélérée dans le cadre du programme Eurêka. Dans le même ordre d'idée, Silva invite les gouvernements à participer à la conférence internationale sur « l'acidification *et ses répercussions politiques* » qui se tiendra à Amsterdam du 5 au 9 mai prochain.

Concernant l'Afrique sahélienne, terme que les Africains eux-mêmes préfèrent à l'Afrique sèche, la conférence recommande que l'aide extérieure bénéficie « *à des projets répondant aux besoins réels des populations* ». Elle suggère aussi une organisation régionale du marché du bois de feu et du charbon de bois entre les zones humides et sèches d'Afrique. Elle attire l'attention sur la surexploitation et les feux de brousse.

Pouvait-on attendre plus d'une telle rencontre ? Peut-être les mesures auraient-elles pu être plus précises. Le succès de Silva devra, pour être vérifié, s'inscrire dans le temps. Il s'agissait ici de demander à des chefs d'Etat et de gouvernement de prendre un engagement politique. Aux citoyens de mesurer leur importance et de juger si les engagements seront tenus.

J. G.

MM. BÉRÉGOVOY ET CALVET ÉLUS « FINANCIERS DE L'ANNÉE 1985 »

Pierre Bérégovoy, ministre de *l'économie et des finances*, et Jacques Calvet, président du directoire de Peugeot SA, *ont été élus ex aequo « financiers de l'année 1985 »* par le groupe finance de l'ANDSE (Association nationale des docteurs ès sciences économiques). Le ministre et l'industriel ont été choisis pour avoir « *le plus contribué au développement de l'activité financière en France* ».

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 3 au 7 février

Un coup de Barre, et ça repart

SECOUÉE par son premier frisson politique depuis l'ouverture de la campagne électorale, la Bourse de Paris a cette semaine, un instant, senti les forces lui manquer. Mais, réconfortée par quelques bonnes nouvelles venues du front des entreprises, soutenue aussi par les investisseurs étrangers, elle s'est rapidement ressaisie. Après avoir initialement baissé, les cours se sont redressés à l'approche du week-end. Tout le terrain perdu a été regagné, même un peu au-delà, et l'indice CAC se retrouvait vendredi à son plus haut niveau de toujours.

Cette semaine n'avait pas très bien commencé. Déséquilibré lundi par la chute de la SCREG (– 11 %), également de Maisons Phénix (– 13,5 %) et de Roussel-Uclaf (– 6,3 %), trois titres dont le poids est assez lourd dans le panier des cinquante valeurs retenues pour calculer l'indicateur instantané, le marché vacillait (– 0,87 %). Simple péripétie, pensait-on, dans les travées. Mais le lendemain, le refus, poli mais catégorique, de M. Raymond Barre de prendre le chemin de Clermont-Ferrand pour assister à une grand-messe de l'opposition, provoquait un refroidissement rue Vivienne (– 1,04 %). Superbement ignoré jusqu'alors, le facteur électoral allait-il commencer à empoisonner l'atmosphère ? Les habitués du palais Brongniart n'eurent pas le temps de se poser la question. Mercredi, la CSF faisait un véritable «tabac» à la corbeille en montant d'un seul trait de 5,8 % à 895 F. Dans l'après-midi, M. Alain Gomez, président de Thomson, devait présenter les comptes de son groupe et, bien sur, de sa principale filiale CSF. Le bruit courait dans les couloirs que les résultats seraient bien meilleurs que prévu. Bien vu. Après quatre années de déficit, Thomson renouait avec les profits (entre 400 et 500 millions de francs). Quant à CSF, les prévisions étaient largement dépassées : entre 850 et 950 millions de francs de bénéfice net au lieu des 600 à 800 millions escomptés. Mieux : suspendue cinq ans, la distribution du dividende (10,50 F net) reprenait. Mais la Bourse ne le sut que quelques heures plus tard. En attendant, le coup de fièvre sur CSF fit oublier au marché son coup de Barre de la veille. Les «poids lourds» de la cote (BSN, Carrefour, Peugeot et les autres) s'ébranlèrent. Même les pétroles, affectés les jours précédents par la chute du brut se mirent à pétiller, ELF en particulier, qui venait de faire une découverte près de Romilly-sur-Seine (Aube). Jusqu'à SCREG, qui, non contente de s'être «refaite» la veille, s'adjugeait 4,2 % de gain supplémentaire. Quelqu'un en voulait, c'est sûr, et, sous les colonnes, le nom de Dumez circulait de bouche en bouche.

Bref, la tendance, encore assez lourde à l'ouverture, se raffermissait et, en clôture, le marché avait presque retrouvé son équilibre (– 0,07 %). Sans Leroy-Somer, secoué (pour un jour) par l'officialisation du trou creusé par la filiale espagnole (le résultat du groupe a de ce fait chuté de 62 %), la journée se serait achevée sur un léger gain. Mais la bonne nouvelle du rétablissement de la Bourse ne parvint que par bribes aux habitués des gazettes du soir. Une nouvelle défaillance de l'ordinateur de la Chambre syndicale des agents de change, unique distributeur de l'information boursière, les priva de cours. Eux, ne se privèrent pas de téléphoner et de crier au scandale. De ce côté-là, une sérieuse révision de l'informatique ne ferait pas de mal. Même Antiope, incapable de donner en temps réel les cours des changes serait bien inspiré de prendre des fortifiants. Mais revenons à la corbeille. Jeudi, l'«effet CSF» s'exerça à plein, à tel point que la cotation de l'action fut réservée à la hausse une fois atteinte la barre fatidique des 7 %. Une fois coté, le titre enregistra une avance de 10 %. Mais il ne fut pas le seul, ce jour-là, à défrayer la chronique. Dans la foulée, Bouygues, à son tour, voyait retardée sa cotation. Une bonne raison à cela : le groupe avait annoncé 10 % de profits en plus, pour 1985, un avenir prometteur et surtout une action gratuite pour cinq. La Bourse prononça son verdict : + 10 %. La SCREG en profita pour s'échapper à nouveau avec, dans sa roue, sa filiale Colas. De proche en proche, les cours se mirent à progresser et en fin de séance les divers indices avaient gagné plus de 1 %.

Trop vite, trop haut. A la veille du week-end ils étaient pris d'un léger malaise. Mais le relais fut assuré par Peugeot. Bien reposé après sa récente consolidation, le Lion de Sochaux, la crinière en bataille, creva tous ses plafonds. Et, avec lui, presque toutes les vedettes de la corbeille firent la démonstration de leur talent (L'Oréal, Carrefour, BSN, qui vient de racheter une participation de 20 % dans le capital du groupe allemand Sonnen-Bassermann, pâtes, conserves, confitures), Michelin, Compagnie bancaire, Roussel-Uclaf, Sanofi et bien d'autres encore. En clôture, la hausse dépassait encore 1 % et l'indice CAC égalait son record à 284,9.

Quo non ascendet (jusqu'où ne montera-t-il pas ?), murmura un professionnel. A dire vrai, la vigueur manifestée par la Bourse sur la fin de son parcours hebdomadaire a surpris bon nombre de spécialistes. La question vient tout naturellement à l'esprit : les bonnes nouvelles annoncées par les entreprises ont-elles seules contribué à favoriser son rétablissement ?

Assurément non. Première observation : l'encouragement à monter est venu de Wall Street où tous les records ont été battus avec l'indice Dow Jones, pour la première fois, à 1 600.

Mais, deuxième observation, Paris a aussi profité du regain d'intérêt que lui ont manifesté les investisseurs étrangers. Le facteur électoral ? Il n'est, certes pas, négligeable. Mais tout bien pesé, ces investisseurs venus d'ailleurs, affirmait-on, ne redoutent pas, quoi qu'il arrive, de bouleversements fondamentaux et croient à une certaine forme de cohabitation. A leurs yeux, l'élément conjoncturel reste donc primordial. Qu'on le veuille ou non, l'économie française redémarre et tout naturellement, l'attention se concentre sur les secteurs les mieux placés pour profiter d'une croissance améliorée. Ne dit-on pas que pour janvier l'inflation serait du même ordre de grandeur, voire inférieure à celle de décembre (+ 0,1 %) ?

Troisième remarque : les liquidités sont toujours très abondantes. L'on n'en veut pour preuve que le formidable intérêt pour le placement des certificats d'investissements CIC. La demande a porté sur 35 milliards de francs.

Bref, baignant dans un environnement jugé favorable, la Bourse de Paris, d'une façon générale, a la cote. Est-ce à dire qu'une nouvelle étape de hausse sera franchie d'ici au 16 mars ? Les spécialistes se gardent de tout optimiste béat et tablent sur quelques très bonnes séances encore, mais s'attendent aussi aux fausses notes que pourraient introduire le souci de certains investisseurs d'empocher leurs gains avant cette importante échéance politique.

«La Bourse n'est pas forcément condamnée à monter indéfiniment, disait un vieil habitué, *mais elle s'y résignera dans la sélectivité.»* Notons que cette semaine, le troisième anniversaire de la naissance du second marché a été célébré. Avec plus de cent trente valeurs cotées, sa capitalisation boursière dépassait 51 milliards de francs au 31 décembre dernier. Le fossé des 25 milliards creusé par les nationalisations est bien comblé.

ANDRÉ DESSOT.

Filatures, textiles, magasins

	7-2-86	Diff.
André Roudière	210	– 20
Agache Willot	693	+ 53
BHV	405	+ 20
CFAO	1 493	+ 16
Damart-Serviposte	1 740	– 66
Darty	2 440	+ 288
DMC	355,10	+ 23,10
Galeries Lafayette	760	+ 20
La Redoute	1 949	+ 69
Nouvelles Galeries	319	– 1
Printemps	426,50	– 2,50
SCOA	139,80	– 7,20

Pétroles

	7-2-86	Diff.
Elf-Aquitaine	213	– 4
Esso	437	– 19
Exxon	378,50	– 4
Francarep	325	– 4
Petrofina	936	+ 19
Pétroles B.P.	98,90	– 3,60
Primagaz	401	+ 8
Raffinage	91	– 4,20
Royal Dutch	462	– 3
Sogerap	521	– 5
Total	328,50	+ 8,50

Métallurgie construction mécanique

	7-2-86	Diff.
Alspi	212	inch.
Avions Dassault-B.	1 150	– 60
Chiers-Châtillon	65,90	– 1,60
De Dietrich	890	– 70
FACOM	1 550	– 80
Fives-Lille	398	– 4
Fonderie (Générale)	120	+ 6
Marine Wendel	371	– 14
Penhoët	1 112	– 2
Peugeot SA	725	+ 43
Poclain	101	– 1,80
Sagem	2 299	– 21
Valéo	463	+ 13
Vallourec	198	+ 2,90

Alimentation

	7-2-86	Diff.
Béghin-Say	398	+ 5
Bongrain	1 535	– 15
BSN-G.-Danone	3 090	+ 220
Carrefour	3 190	+ 190
Casino	1 165	+ 15
Cédis	740	– 54
Euromarché	1 499	+ 169
Guyenne et Gasc.	549	+ 14
Lesieur (1)	820	– 27
Martell	1 481	– 24
Moët-Hennessy	2 216	– 19
Nestlé	33 450	+ 1550
Occidentale (Gle)	760	– 18
Olida-Caby	209	– 6,70
Pernod-Ricard	855	+ 15
Promodès	1 180	– 80
St-Louis-Bouchon	315	+ 3
C.S. Saupiquet	465	– 20
Source Perrier	481	– 19
Veuve Clicquot	3 750	+ 451

(1) Compte tenu d'un coupon de 6 F.

Matériel électrique services publics

	7-2-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	395	– 24
CIT-Alcatel	1 455	– 27
Crouzet	249 50	– 7 5
Générale des Eaux	1 004	inch.
IBM	1 176	+ 41
Intertechnique	1 995	– 55
ITT	297	+ 9
Legrand	2 800	– 60
Lyonnaise des Eaux	1 017	– 58
Matra	1 560	+ 10
Merlin-Gérin	2 710	– 80
Moteurs Leroy-Somer	653	+ 3
Moulinex	67,10	– 4,40
Philips	179,10	+ 7,10
PM Labinal	653	– 8
Radiotechnique	469	+ 14
SEB	453	+ 38
Siemens	25,63	+ 15
Schlumberger	237,30	– 2 60
Signaux	433	+ 1
Télémec. Electrique	2 675	– 28
Thomson-CSF	973	+ 149

Bloc-notes

● *3 février.* – A l'occasion de l'offre publique de lots de droits de souscription de la Compagnie financière de Suez, cette opération n'a pu avoir lieu en raison de l'afflux des demandes (300 millions face à 1,05 million de lots de six droits de souscription offerts au prix unitaire de 75 F). L'OPV a donc été reportée au 7 février. Ce jour-là, la demande s'élevait encore à 129,8 millions de lots et seulement 0,8 % de ces derniers ont pu être servis aux acheteurs au prix de 75 F. L'offre étant déclarée positive.

● *4 février.* – A l'occasion de l'introduction de la société Dynaction au second marché de la Bourse de Paris, une opération menée par la banque Demachy et associés et la charge d'agents de change Ferri-Germe, 11,1 millions de titres étaient demandés de 125 F, prix d'offre minimal, à 380 F, face à 72 000 actions offertes. De ce fait l'introduction a été reportée au 10 février prochain sous forme d'offre publique de vente au prix d'offre unitaire de 170 F.

● *6 février.* – L'introduction de la société Supra, l'un des grands noms mondiaux du chauffage à bois, *sur le second marché* de la Bourse de Paris, une opération conduite par la banque Indosuez, la Banque populaire de la région économique de Strasbourg et la SADE, n'a pu avoir lieu en raison du déséquilibre entre les titres offerts (64 000 actions à 570 F) et la demande (7,65 millions d'actions). De ce fait, l'introduction a été reportée au 12 *février* prochain sous forme d'offre publique de vente à 675 F.

● *7 février.* – Comme la plupart des sociétés introduites au second marché, la société Chausséria, présentée à Lyon au public, a suscité un très fort courant d'achats mais la cotation a pu tout de même intervenir. Au cours de cette opération menée par la BNP et par la charge d'agents de change lyonnais Michaud, 7,42 millions de titres étaient demandés de 200 F (prix d'offre unitaire minimal) à 400 F et la Chambre syndicale a inscrit un cours de 266 F tandis que 6 % environ des demandes étaient satisfaites pour les achats libellés entre 266 F et 274 F.

Mines, caoutchouc

	7-2-86	Diff.
Géophysique	450	– 15
Imétal	79,10	– 1,90
INCO	107,50	– 4,60
Michelin	1 875	+ 75
Min. Penarroya	63	– 3,20
RTZ	60,05	– 2,95
Zambia	1,73	inch.

Bâtiment, travaux publics

	7-2-86	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 430	– 51
Bouygues	1 035	+ 75
Ciments Français	594	– 1
Dumez	1 050	– 5
GTM	308	+ 14
J. Lefebvre	430	+ 9
Lafarge	850	+ 5
Maisons Phénix	185	– 23
Poliet et Chausson	935	+ 30
SCREG	117	–
SGE-SB	61,50	– 3,40

Banques, assurances sociétés d'investissement

	7-2-86	Diff.
Bail Équipement	415	– 24
Bancaire (Cie)	971	+ 31
Cetelem	1 171	+ 46
Chargeurs SA	973	+ 50
CFF	1 225	– 5
CFI	398	inch.
Eurafrance	2 290	– 35
Hénin (La) (1)	585	+ 4
Imm. Pl.-Monceau	725	– 25
Locafrance	519	– 14
Locindus	946	– 4
Midi	4 795	– 20
Midland Bank	361	+ 10
O F P	1 293	+ 18
Parisienne de résc.	1 360	– 70
Prétabail	1 436	– 13
Schneider	419,10	– 17,9
UCB	541	– 8

1) Compte tenu d'un droit de 29 F.

Valeurs diverses

	7-2-86	Diff.
Accor	317	+ 2,90
Agence Havas	1 258	+ 58
Arjomari	1 201	+ 39
Bic	510	– 7
Bis	650	– 60
CGIP	1 012	– 29
Club Méditerranée	453	– 4
Essilor	2 040	– 30
Europe 1	982	+ 17
Hachette	1 668	+ 133
L'Air Liquide	615	– 24
L'Oréal	2 935	+ 55
Navigation Mixte	735	+ 25
Nord-Est (1)	180	+ 2,50
Presses de la Cité	1 760	– 41
Sanofi	690	+ 20
Skis Rossignol	1 181	+ 1

(1) Compte tenu d'un droit de 12 F.

Produits chimiques

	7-2-86	Diff.
BASF	899	+ 48
Bayer	939	+ 53
Hoechst	906	+ 44
Imp. Chemical	86,05	– 1,65
Institut Mérieux	2 540	+ 40
Laboratoire Bellon	1 180	– 12
Norsk Hydro	137,80	– 1,80
Roussel-Uclaf	1 445	– 135

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin (1)	151 199	273 127 792
CSF (1)	236 758	218 741 769
Peugeot (1)	274 460	189 362 098
BSN (1)	51 542	154 297 278
Moët (1)	65 340	146 749 854
Midi	28 653	136 905 332
SCREG	789 667	89 947 614
Chargeurs (1)	95 590	89 781 269
Carrefour (1)	24 586	74 900 271
Deutsche Bank (1)	28 783	72 156 288
Renault part.	57 973	71 355 240
L'Air Liquide	109 709	68 968 938
L'Oréal (1)	23 620	67 695 762

(*) Du 30 janvier au 6 février inclus.

(1) Séance du 7 février comprise.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Papet. de Gasc.	+ 20,6	Maisons Phénix	– 11,1
CSF	+ 18,1	Strafor	– 10,9
Aussedat Rey	+ 17,2	BIS	– 8,5
UFB	+ 14,5	Roussel-Uclaf	– 8,5
Veuve-Clicquot	+ 13,7	Cédis	– 6,8
Darty	+ 13,4	Promodès	– 6,3
Euromarché	+ 12,7	Moulinex	– 6,2
Sommer	+ 10,1	Sodexho	– 5,9
Fichet Bauche	+ 9,4	Alsthom	– 5,7
SEB	+ 9,2	Bail Equip.	– 5,5
Hachette	+ 8,7	Nordon	– 5,5
Bouygues	+ 7,8	L. des Eaux	– 5,4
BSN	+ 7,7	SGE	– 5,2

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	3 fév.	4 fév.	5 fév.	6 fév.	7 fév.
RM	788 071	1 026 105	940 589	920 210	1 151 502
Comptant					
R. et obl.	4 692 050	5 259 308	6 266 648	6 113 995	4 858 924
Actions	157 455	176 617	427 332	327 847	230 280
Total	5 637 576	6 462 030	7 634 569	7 362 052	6 240 706

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)

Françaises	108,3	107,2	107	108,4	–
Étrangères	103,9	104,6	104,7	104,8	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)

Tendance	106,2	105,4	105,4	106,5	107,8

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	282,9	280,4	278,9	281,5	284,9

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	7 fév.	31 janv.	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	121,5	126,4	– 4	122	117,6

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 31 janv.	Cours 7 fév.
Or fin (kilo en barre)	83 760	79 200
– (kilo en lingot)	83 880	80 050
Pièce française (20 fr.)	595	576
Pièce française (10 fr.)	465	474
Pièce suisse (20 fr.)	572	547
Pièce latine (20 fr.)	506	500
● Pièce tunisienne (20 fr.)	500	533
Souverain	652	640
Souverain Elizabeth II	650	680
● Demi-souverain	385	385
Pièce de 20 dollars	3 585	3 510
– 10 dollars	1 910	1 880
● – 5 dollars	1 300	1 305
– 50 pesos	3 440	3 380
● – 20 marks	640	620
– 10 florins	564	513
● – 5 roubles	405	406

La Providence SA

Main sur main

Suspendue le 6 novembre 1985 à 766 F, la cotation de l'action Providence qui devait s'effectuer le 4 février, n'a pu avoir lieu faute d'offres suffisantes. Le 5 février, un cours « demandé » de 2 100 F a été inscrit, avec 134 000 demandes et 1 700 offres.

La cotation a été suspendue le lendemain à la requête du comité de surveillance des offres publiques, en fait de la Commission des opérations de Bourse, froissée de n'avoir pas été saisie, par la Compagnie du Midi, du relèvement de son prix-plancher de rachat des actions AGP SA offertes en échange des actions Providence SA, prix porté de 1 050 F à 1 300 F, soit 1 820 F minimum par action Providence SA. En même temps, le groupe AXA améliorait les conditions techniques de son offre.

La date (1er octobre 1986) à laquelle le groupe se réserve le droit de rembourser par anticipation les obligations de 1 800 F convertibles en cinq actions Drouot Assurances est repoussée de *« plusieurs exercices »* et cette faculté ne pourra être utilisée que si les cours de Drouot Assurances dépassent un pourcentage *« sensiblement supérieur à 125 % du prix de remboursement »*. Cela, pour éviter l'accusation de contraindre pratiquement à l'échange les porteurs d'obligations.

Enfin, le conseil d'administration de La Providence SA, à l'issue d'une séance houleuse de plus de quatre heures, s'est prononcé en faveur de l'offre de la Compagnie du Midi, considérée, par lui, comme plus avantageuse du fait du cours-plancher (1 820 F) fixé pour les actions Providence, au lieu des 1 600 F de valeur réelle (actuarielle) des obligations du groupe AXA. Ce dernier réplique qu'au cours de 480 F pour les actions Drouot Assurances, son obligation convertible vaut plus de 2 500 F avec la prime de conversion habituelle (10 % à 15 %).

Les deux administrateurs du groupe Paribas se sont désolidarisés du conseil, estimant que les deux offres présentent le même intérêt et la même garantie. Il n'y a pas là de quoi éclairer les actionnaires de La Providence qui pourraient être tentés de vendre en Bourse au plus offrant.

F. R.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Historique et euphorique

Wall Street a vécu une semaine historique et euphorique. Par trois fois, le marché avait franchi en séance la barre des 1 600 à l'indice Dow Jones. Mais il dut procéder à un quatrième essai pour faire enregistrer sa performance. A la veille du week-end, sur la lancée des jours précédents, ce cap était très largement dépassé et l'indice des industrielles s'inscrivait à 1 613,41 (+ 42,43 points par rapport au niveau atteint le 31 janvier).

L'impulsion est venue du front économique avec les dernières statistiques pour décembre (augmentation de 2,7 % des commandes passées à l'industrie, hausse de 2,8 % des dépenses de construction). Mais c'est surtout la très forte progression des résultats de General Motors pour le quatrième trimestre (+ 36,8 %), beaucoup plus importantes que ne le laissaient espérer toutes les prévisions, qui a dopé le marché. La chute des prix du pétrole a été diversement interprétée. Beaucoup ont craint qu'elle ne mette en difficulté les pays producteurs les plus endettés auprès des banques américaines. Mais la Bourse y a surtout vu la source d'importantes économies pour les entreprises. Seule fausse note : la loi Gramm-Rudman a été déclarée inconstitutionnelle par trois juges fédéraux. Mais la mauvaise impression causée a été masquée par l'annonce d'une réduction du chômage, interprétée comme un autre élément de la reprise de l'expansion.

	Cours 31 janv.	Cours 7 fév.
Alcoa	42	44 1/2
ATT	21 1/4	21 1/8
Boeing	48 1/4	48
Chase Man. Bank	73	72 1/2
Du Pont de Nemours	65 1/2	66 1/2
Eastman Kodak	48	50 5/8
Exxon	51 7/8	50 1/8
Ford	62 5/8	64 1/4
General Electric	70 7/8	74 1/4
General Motors	73 3/4	74 7/8
Goodyear	32 3/4	33 1/8
IBM	151 1/4	155 7/8
ITT	38 7/8	39 1/2
Mobil Oil	29 3/4	28 3/8
Pfizer	48 3/8	50
Schlumberger	33 1/8	31 3/4
Texaco	28 1/4	26 3/8
UAL Inc.	53 3/4	55 1/4
Union Carbide	82 3/8	83
US Steel	23 1/4	22
Westinghouse	44 7/8	45 3/4
Xerox Corp	64 1/2	65 5/8

LONDRES

Au plus haut

Favorablement impressionné par de très bons indicateurs économiques et monétaires (accroissement des réserves), le redressement de la livre, l'espoir enfin d'une réduction d'impôts, le marché a battu tous ses records et atteint ses plus hauts niveaux de toujours.

Indices «FT» du 7 février : industrielles, 1 187,7 (contre 1 161) ; mines d'or, 322 (contre 341,3) ; fonds d'État, 81,49 (contre 81,34).

	Cours 31 janv.	Cours 7 fév.
Beecham	366	355
Bowater	300	295
Brit. Petroleum	578	553
Charter	218	210
Courtaulds	214	227
De Beers (*)	592	587
Free State Ged. (*)	24 1/8	22 5/8
Glaxo	863	860
Gt. Univ. Stores	920	759
Imp. Chemical	816	819
Shell	671	670
Unilever	14	13 7/8
Vickers	321	338
War Loan	34 5/8	34 3/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Raffermissement

Après deux semaines de baisse, le marché, dopé par la chute des prix du pétrole, facteur d'économies énergétiques, s'est redressé et a progressé de 4 %. Les valeurs chimiques ont été très recherchées.

Indice de la Commerzbank du 7 février : 2 031,10 (contre 1 950,40).

	Cours 31 janv.	Cours 7 fév.
AEG	295,50	303
BASF	265,40	283
Bayer	283	294
Commerzbank	310,50	299,50
Deutschebank	770	791,50
Hoechst	274,50	284,50
Karstadt	329	346,50
Mannesman	275	280
Siemens	798	800
Volkswagen	503,50	543

TOKYO

Progrès

Malgré une lassitude évidente, le marché a continué de monter lentement, chaque séance étant ponctuée par une nouvelle avance. Vendredi, la septième hausse consécutive était enregistrée et le sommet en vue.

Indices du 7 février : Nikkei Dow Jones, 13212,13 (contre 13024,30) ; indice général, 1 055,50 (contre 1041,62).

	Cours 31 jan.	Cours 7 fév.
Akaï	421	406
Bridgestone	521	525
Canon	1 100	1 070
Fuji Bank	1 510	1 540
Honda Motors	1 150	1 170
Matsushita Electric	1 330	1 360
Mitsubishi Heavy	365	361
Sony Corp.	3 960	3 670
Toyota Motors	1 250	1 250

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Historique et euphorique

Wall Street a vécu une semaine historique et euphorique. Par trois fois, le marché avait franchi en séance la barre des 1 600 à l'indice Dow Jones. Mais il dut procéder à un quatrième essai pour faire enregistrer sa performance. A la veille du week-end, sur la lancée des jours précédents, ce cap était très largement dépassé et l'indice des industrielles s'inscrivait à 1 613,41 (+ 42,43 points par rapport au niveau atteint le 31 janvier).

L'impulsion est venue du front économique avec les dernières statistiques pour décembre (augmentation de [illegible] des commandes passées à l'industrie, hausse de 2,8 % des dépenses de construction). Mais c'est surtout la très forte progression des résultats de General Motors pour le quatrième trimestre (+ 36,8 %), beaucoup plus importants que ne le laissaient espérer toutes les prévisions, qui a dopé le marché. La chute des prix du pétrole a été diversement interprétée. Beaucoup ont craint qu'elle ne mette en difficulté les pays producteurs les plus endettés auprès des banques américaines. Mais la Bourse y a surtout vu la source d'importantes économies pour les entreprises. Seule fausse note : la loi Gramm-Rudman a été déclarée inconstitutionnelle par trois juges fédéraux. Mais la mauvaise impression causée a été masquée par l'annonce d'une réduction du chômage, interprétée comme un autre élément de la reprise de l'expansion.

	Cours 31 janv.	Cours 7 fév.
Alcoa	42	44 1/2
ATT	21 1/4	21 1/8
Boeing	48 1/4	48
Chase Man. Bank	73	72 1/2
Du Pont de Nemours	65 1/2	66 1/2
Eastman Kodak	48	50 5/8
Exxon	51 7/8	50 1/8
Ford	62 5/8	64 1/4
General Electric	70 7/8	74 1/4
General Motors	73 3/4	74 7/8
Goodyear	32 3/4	33 1/8
IBM	151 1/4	155 7/8
ITT	38 7/8	39 1/2
Mobil Oil	29 3/4	28 3/8
Pfizer	48 3/8	50
Schlumberger	33 1/8	31 3/4
Texaco	28 1/4	26 3/8
UAL Inc.	53 3/4	55 1/4
Union Carbide	82 3/8	83
US Steel	23 1/4	22
Westinghouse	44 7/8	45 3/4
Xerox Corp.	64 1/2	65 5/8

LONDRES

Au plus haut

Favorablement [illegible] par de très bons indicateurs économiques et monétaires [illegible] des réserves), le redressement de la livre, l'espoir enfin d'une réduction [illegible], le marché a battu tous ses records et atteint ses plus hauts niveaux de tous les jours.

Indices « FT » du 7 février : industrielles, 1 187,7 (contre [illegible]) ; mines d'or, 322 (contre 34[illegible]) ; fonds d'État, 81,49 (contre 8[illegible]).

	Cours 31 janv.	Cours 7 fév.
Beecham	360	355
Bowater	300	295
Brit. Petroleum	578	553
Charter	218	210
Courtaulds	214	227
De Beers (*)	5,92	5,87
Free State Ged. (*)	24 1/8	22 5/8
Glaxo	863	860
Gt. Univ. Stores	920	759
Imp. Chemical	816	819
Shell	671	670
Unilever	14	13 7/8
Vickers	321	338
War Loan	34 5/8	34 3/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Raffermissement

Après deux semaines de baisse, le marché, dopé par la chute des prix du pétrole, facteur d'économie énergétique, s'est redressé et a progressé de 4 %. Les valeurs chimiques ont été très recherchées.

Indice de la Commerzbank du 7 février : 2 021,70 (contre [illegible]).

	Cours 31 janv.	Cours 7 fév.
AEG	295,50	303
BASF	265,40	283
Bayer	283	294
Commerzbank	310,50	290,50
Deutschebank	770	791,50
Hoechst	274,50	284,50
Karstadt	329	340,50
Mannesman	275	280
Siemens	708	800
Volkswagen	503,50	543

TOKYO

Progrès

Malgré une lassitude évidente, le marché a continué de monter lentement, chaque séance étant marquée par une nouvelle avance. Vendredi, la septième hausse consécutive était enregistrée et le sommet en vue.

Indices du 7 février : Nikkei Dow Jones, 13 212,13 (contre 13 024,30) ; indice général, 1 055,20 (contre 1 041,62).

	Cours 31 janv.	Cours 7 fév.
Akai	421	400
Bridgestone	521	525
Canon	1 100	1 070
Fuji Bank	1 510	1 540
Honda Motors	1 150	1 170
Matsushita Electric	1 330	1 360
Mitsubishi Heavy	365	361
Sony Corp.	3 960	3 670
Toyota Motors	1 250	1 250

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Un nouvel instrument financier nommé SNCF

Une avalanche d'emprunteurs français et un feu d'artifice d'innovations, dont les deux principales pour des débiteurs de l'Hexagone, se sont cette semaine abattus sur un marché international des capitaux par ailleurs incertain sur l'évolution des taux d'intérêt. Ce doute a pour effet de laisser beaucoup d'invendus dans les secteurs libellés en dollars des Etats-Unis, d'Australie et du Canada. Si la détente espérée des taux d'intérêt ne se matérialise pas, les eurobanques impliquées dans ces transactions sont assurées de subir des pertes importantes.

Les fameuses initiales qui à ce jour étaient l'apanage exclusif des chemins de fer français vont dorénavant être aussi le sigle d'un nouvel instrument financier. La Securitised Note Comitment Facility (SNCF) de 600 millions de dollars proposée depuis jeudi par la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) est une nouvelle manière d'offrir, sous forme mobilière, les capitaux qui autrefois auraient été levés par le truchement d'un eurocrédit bancaire stand-by afin de servir de caution à l'émission ultérieure de papier à court terme. L'étroitesse du français et de l'esprit de ceux qui l'utilisent empêche d'utiliser le verbe « mobiliériser » pour la seule et stupide raison qu'il ne l'a jamais été auparavant. C'est cependant le seul terme qui serait susceptible de traduire littéralement le verbe anglais « securitise ».

Sur les 600 millions de dollars de la facilité SNCF, 10 %, soit 60 millions, sont libérables immédiatement, sous forme d'euro-obligations à taux variable d'une durée de dix ans. Garanties par la République française, elles porteront un intérêt semestriel qui sera l'addition d'une marge de 0,25 % au taux du Libor à six mois. En outre, les investisseurs ayant souscrit ces 10 % s'engagent à éventuellement acquérir, à la requête de l'emprunteur, tout ou partie du solde de la facilité, c'est-à-dire des 90 % restants, sous la forme d'euronotes à trois mois garanties par l'Etat français, dont l'intérêt trimestriel variable sera l'ajout de 0,125 % au taux du Libor à trois mois. Les porteurs d'euro-obligations à dix ans qui, pour une raison ou une autre, n'accepteraient pas d'acheter les euronotes à court terme que la SNCF se réserve la possibilité d'émettre en perdront la propriété du principal selon un barème dégressif ; elles seront reprises par un consortium bancaire qui, dès le début, s'est engagé à garantir l'achat des euronotes en cas de défaut des investisseurs initiaux.

L'avantage de la formule SNCF qui combine la technique des euro-obligations à taux variables partiellement et définitivement libérables et des RUF (Revolving Underwriting Facilities), c'est-à-dire des lignes de crédits destinées à cautionner l'émission ultérieure de papier à court terme, est double. Premièrement, elle permet à l'emprunteur d'obtenir des fonds au coût le plus avantageux. C'est ainsi que la SNCF aura, en fin de course, mobilisé 600 millions de dollars à un coût inférieur aux 700 millions de dollars drainés, en décembre dernier, par Gaz de France, qui, à l'époque, avait réussi à obtenir les conditions les plus basses jamais concédées à un débiteur tricolore au travers d'une MOF (Multi-currency Option Facility) à dix ans et trois mois. De plus, en ouvrant aux prêteurs la porte du marché des dépôts en eurodollars à trois mois, de loin le plus liquide du pool de l'euromarché à court terme, la SNCF confère à son opération une fiabilité qui n'existe pas sur les autres échéances. Deuxièmement, les investisseurs se voient offrir des conditions attrayantes. Dans le cadre d'un eurocrédit bancaire ou d'une euro-émission à taux flottant classiques, la SNCF, sous la garantie de la République française, pourrait emprunter, dans les conditions actuelles, au taux du seul Libor (taux offert), voire du seul Libid (taux demandé). Les marges additionnelles au Libor à six et à trois mois sont donc alléchantes, tout particulièrement de la part d'un débiteur aussi solvable que l'Etat français, qui garantit l'ensemble de la transaction.

Le seul, mais peut-être majeur, inconvénient du nouvel instrument nommé SNCF est que la garantie du consortium bancaire a pour effet de le ranger immédiatement parmi les engagements hors bilan des banques américaines et, vraisemblablement sous peu, des banques britanniques. Pour cette raison, aucune d'elles n'a pu être partie prenante dans le syndicat bancaire garantissant le rachat des euronotes. L'avenir de ce nouvel instrument réside dans son aptitude à convaincre les banques centrales et les emprunteurs que l'absence de syndicat bancaire de garantie n'est pas une condition sine qua non. La perte de la mise initiale est en elle-même suffisamment dissuasive.

La mise sur pied du nouvel instrument « SNCF » pour la SNCF est le résultat d'une collaboration de plusieurs semaines entre le Crédit lyonnais, le teneur de plume, et Shearson Lehman Brothers, le conseiller. Le syndicat bancaire de garantie créé sous la houlette du Crédit lyonnais comprend une dizaine de grandes banques internationales.

Belle première pour Thomson

La deuxième grande innovation de la semaine émane de Paribas. Celle-ci dirige, depuis mercredi, une euro-émission de 50 millions de dollars pour Thomson-Brandt International, dont le principal sera à échéance remboursé non pas en espèces mais en actions de Thomson-CSF. D'une durée de dix ans, elle sera émise au pair avec un coupon qui sera de 8 % et avec une prime de conversion fixée à 24,7 %. En outre, un taux de change fixe de 1 dollar pour 7,34 francs sera valable pour toute la durée de l'euro-emprunt. C'est la première fois qu'une opération de ce type est offerte sur l'euromarché. Son succès s'est avéré aussi fulgurant qu'important. La transaction s'est d'emblée traitée bien au-dessus du pair. On peut donc être certain d'en revoir d'autres dans un proche avenir. L'avantage pour Thomson est certain. Assuré dès le départ de la conversion totale de l'émission, puisqu'elle sera obligatoire à échéance, le groupe français peut de suite en intégrer le produit dans son capital. Cela n'est évidemment pas possible dans le cas d'un emprunt convertible classique.

La Société générale, dans le cadre d'une euro-émission pour son propre compte de 300 millions de dollars sur sept ans, a pour la seconde fois eu recours à la technique des « warrants de rapport ». L'opération se compose, d'une part, de 270 millions de dollars d'euro-obligations à taux variable et, d'autre part, de 30 millions de dollars de warrants. Le papier à taux flottant est doté d'une marge de 0,25 % en addition au Libor à six mois et d'un intérêt maximum de 12 %. Les warrants offerts à un prix unitaire de 100 dollars porteront un intérêt de 8,50 % pendant les trois premières années. Durant cette période, ils permettront d'acquérir des euro-obligations nouvelles à sept ans accompagnées d'un taux d'intérêt fixe de 9 %.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le yen monte, monte...

Le yen a été le grand triomphateur de la semaine, au grand dam des exportateurs japonais et à la satisfaction du gouvernement américain. Une satisfaction mitigée, toutefois, puisque M. Clayton Yeutter, s'exprimant au symposium de Davos en Suisse, a estimé que le dollar devait encore baisser de 10 % au moins, et probablement de 15 %, pour que la balance commerciale s'améliore. Cela signifierait donc que le « billet vert », qui vaut maintenant 190 à 191 yens, glisse vers les 170 à 175 yens, retrouvant ainsi son cours de l'automne 1978.

Paradoxalement, cette opinion était confirmée par plusieurs experts japonais, s'exprimant en privé, au symposium, mais manifestant, toutefois, quelque inquiétude pour l'économie de leur pays, soumise à un « choc » monétaire comparable à celui des chocs pétroliers de 1974 et 1979. En tout cas, la devise nippone n'a cessé de se revaloriser cette semaine, vis-à-vis d'un dollar qui tomba même, à Tokyo, à moins de 190 yens pour remonter, un peu, à 191 yens. Il faut dire que M. Satoshi Sumita, gouverneur de la Banque du Japon, avait cherché à ralentir, verbalement, la hausse du yen qualifiée par lui d' « un peu trop rapide », bien qu'il n'ait pas estimé nécessaire d'intervenir pour freiner le mouvement, ni abaisser de nouveau le taux d'escompte officiel.

De son côté, M. Noboru Takeshita, ministre des finances nippon, a déclaré devant le Parlement que la parité actuelle dollar-yen reflétait bien les forces du marché, jugeant, comme M. Sumita, que des interventions japonaises pour soutenir le dollar ne s'imposaient pas dans l'immédiat. Il s'est refusé à indiquer à quel niveau elles pourraient se produire. Tous ces propos incitent les opérateurs à estimer que la hausse du yen n'est pas terminée.

Vis-à-vis des monnaies européennes, le dollar a évolué en dents de scie, dans une fourchette de 2,38 DM à 2,42 DM et de 7,30 F à 7,40 F, oscillant au gré des nouvelles de l'économie américaine et des déclarations officielles. Ainsi, l'annonce, par le président Reagan, d'un projet de conférence monétaire internationale a poussé le « billet vert » à la baisse, dans la mesure où on estime qu'un accord éventuel, encore très improbable, ne s'établirait que sur des cours inférieurs aux cours actuels.

En sens contraire, les progressions satisfaisantes enregistrées aux Etats-Unis dans les dépenses de construction et les commandes aux entreprises industrielles, de même que la diminution du chômage, ont fait remonter le dollar. La poursuite de la croissance américaine permettrait à la Réserve fédérale de ne pas diminuer son taux d'escompte, ce qui contribuerait à soutenir la devise américaine.

Cette dernière, enfin, s'est raffermie à la veille du week-end, dans l'attente du verdict des trois juges fédéraux, saisis d'un recours contre la constitutionnalité de la loi Gramm-Rudman, qui oblige Congrès et Maison Blanche à réduire le déficit budgétaire.

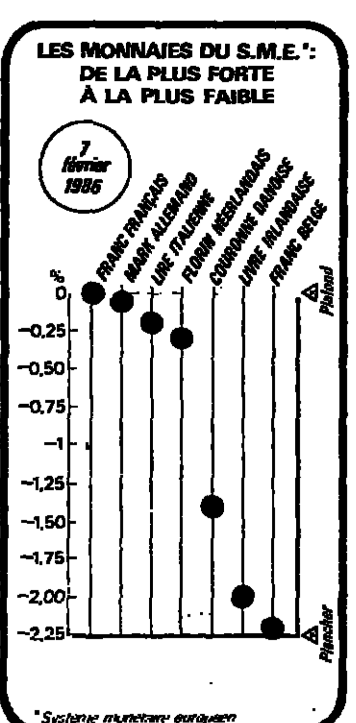
Le recours, qui a été accepté par les trois juges vendredi 7 février, en première instance, et qui va être examiné assez rapidement par la Cour suprême, joue en faveur du dollar, puisque l'absence de réduction du déficit empêcherait le Trésor d'emprunter moins, ce qui soutiendrait le taux, ou même, le ferait remonter. Le dollar canadien, très faible, est tombé, pour la première fois de son histoire, au-dessous de 70 cents américains, avant de se redresser un peu sur intervention de la Banque du Canada.

La livre sterling, après avoir plongé à 1,37 dollar en même temps que le prix du baril de pétrole, s'est redressée avec lui.

Au sein du système monétaire européen, où le franc belge est toujours à son cours-plancher, le franc français a repris la tête, se raffermissant vis-à-vis du mark, dont le cours s'est maintenu au-dessous de sa parité centrale (3,0666 F).

Les tensions sur l'Eurofranc se sont sensiblement relâchées, avec toutefois, un peu de fièvre sur l'échéance à deux mois.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 3 AU 7 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–							
	–							
New-York	1,4000	–	13,5639	49,1883	41,5541	2,0325	36,7917	0,0610
	1,4115	–	13,6612	49,2368	41,8410	2,0441	37,0507	0,0614
Paris	10,3215	7,3725	–	362,64	306,36	14,9847	271,24	4,5036
	10,3322	7,3200	–	360,41	306,28	14,9632	271,21	4,4936
Zurich	2,8462	2,0330	27,5755	–	84,4795	4,1321	74,7976	1,2419
	2,8668	2,0310	27,7459	–	86,9791	4,1517	75,2501	1,2468
Francfort	3,3691	2,4065	32,6413	118,37	–	4,8912	88,5393	1,4700
	3,3735	2,3900	32,6503	117,68	–	4,8855	88,5513	1,4672
Bruxelles	68,88	49,20	6,6734	24,2006	20,4446	–	18,1015	3,0054
	69,0586	48,92	6,6831	24,0067	20,4686	–	18,1252	3,0031
Amsterdam	3,8052	2,7180	36,8677	133,69	112,94	5,5243	–	1,6603
	3,8096	2,6990	36,8716	132,89	112,93	5,5172	–	1,6568
Milan	2291,80	1637	222,04	805,21	680,24	33,2723	602,28	–
	2299,33	1629	222,54	802,87	681,59	33,2993	603,56	–
Tokyo	267,40	191,00	25,9074	93,9498	79,3683	3,8821	70,2722	0,1166
	272,28	192,90	26,3524	94,9778	80,7113	3,9432	71,4709	0,1184

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 7 février, 3,8599 F contre 3,7947 F le vendredi 31 janvier.

Marché monétaire et obligataire

Se nourrir d'espoir

L'espoir fait vivre, celui d'une nouvelle baisse des taux s'entend, même si quelques états d'âme intermédiaires viennent perturber le marché obligataire. La perturbation n'a duré que deux jours, à la rigueur trois, ledit marché se trouvant subitement ragaillardi par une « adjudication miracle », la première effectuée par le Trésor suivant la nouvelle procédure d'enchère « à la hollandaise », c'est-à-dire, sans prix unique, telle qu'elle a été décrite dans ces colonnes la semaine dernière.

La semaine avait commencé assez mal, le marché primaire, et surtout le marché secondaire, donnant mardi, et surtout mercredi, quelques signes de malaise, en relation avec une remontée du taux à court terme, celui du « jour le jour » montant à 9 % puis à 9 1/8 %. Du coup, les rendements en Bourse se mettaient à monter, et les cours à baisser mais, jeudi, la première émission d'obligations du Trésor (OAT), assimilables aux OAT échangeables 9,70 % de la première tranche de l'emprunt d'État de janvier 1986, en rencontrant un succès plus grand que prévu, mettait fin au malaise.

Suivant la nouvelle procédure d'adjudication dite « à la hollandaise », la Banque de France, nouveau commissaire-priseur à la place de la Caisse des dépôts, recueillait quarante-huit plis pour un total de 16 milliards de francs de soumissions, avec des taux proposés s'échelonnant de 94,50 % à 97,30 % appliqués au taux nominal de 9,70 % déjà adopté pour les OAT du début de l'année. Plus le taux est bas, plus le rendement réel de l'emprunt s'élève, ce qui accroît la marge globale du souscripteur et le coût de l'émission pour le Trésor. A l'inverse, plus il est haut, plus cette marge diminue, au profit du Trésor.

Or, avant l'adjudication, le marché était réputé offrir entre 96 % et 96,40 %, ce qui pour ce dernier chiffre représentait un rendement réel de 10,26 %. Or, une fois les plis ouverts, les demandes furent servies à hauteur de 26 %, soit 4,1 milliards de francs, à des taux compris entre 97,30 % et un prix limite de 96,40 %, c'est-à-dire bien au-dessus des prévisions, assez pessimistes auparavant. Le rendement réel était donc de 10,26 % et au-dessous, nette amélioration.

Les mauvaises langues – il n'en manque pas sur le marché – notèrent que sur les 4,1 milliards de francs recueillis, 2,2 milliards de francs furent fournis par deux souscripteurs précisément entre 96,40 % à 97,30 %. Soupçonnée, la Caisse des dépôts a démenti. En tout cas, ces deux preneurs, agissant à contre-courant du marché, et, il faut le dire, laminant leur rémunération, contribuèrent au succès de l'adjudication, renversant ainsi la tendance. Le même jour, la Banque de France alimentait le marché au taux inchangé de 8 3/4 %, ce qui ramenait le taux du jour le jour à 8 7/8 %. Du coup, les rendements du marché secondaire refluaient, surtout vendredi, s'établissant à 10,06 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans (contre 10,18 % quinze jours auparavant), à 10,06 % également pour ceux de deux à sept ans, et à 10,92 % pour ceux du secteur public (contre 11,12 % il y a deux semaines).

Cette reprise du mouvement de baisse contribuait à améliorer le placement des emprunts lancés sur le marché primaire. Un succès convenable fut obtenu par la RATP, qui levait 1,5 milliard de francs sur douze ans à 9,80 % nominal, 10,45 % réel avec deux options de sortie à sept et neuf ans. L'accueil fut beaucoup plus tiède pour les 2 milliards de francs du Fonds d'investissement de la sidérugie (FIS) à 10,60 % nominal et réel, émis, pourtant, avec la garantie de l'État. La sidérurgie, depuis longtemps, ne soulève plus l'enthousiasme...

Les opérateurs attendent toujours une diminution du taux d'intervention de la Banque de France, qui, selon eux, deviendrait inévitable si le taux d'inflation pour le mois de janvier s'établissait à 0 % ou à 0,1 %, comme la rumeur en court (sans aucune certitude). En ce cas l'Institut d'émission dont le gouverneur, M. Camdessus, répète que son taux d'intervention doit épouser le rythme de la désinflation, sans avance ni retard, serait pratiquement contraint de s'exécuter. A moins qu'à cinq semaines des élections, il ne préfère s'en tenir au statu quo, pour éviter tout risque sur la stabilité du franc, qui se porte très bien au demeurant.

F. R.

Les matières premières

Baisse du cacao, reprise du café

La baisse persistante des prix du pétrole, les fluctuations de la livre sterling et du dollar ont encore exercé leur influence sur les différents marchés. La crise prolongée de l'étain risque fort d'avoir des répercussions sur les prochaines négociations relatives au renouvellement de l'accord international de stabilisation des prix du cacao. Le recours à des stocks régulateurs pour discipliner les variations de prix pose décidément de durs problèmes de financement à résoudre.

MÉTAUX. – *La longue crise de l'étain semble s'acheminer à pas comptés vers un règlement laborieux. Le gouvernement britannique aurait offert, pour débloquer la situation, 50 millions de livres sterling. Toutefois, cette offre reste subordonnée à l'augmentation de la contribution des autres pays membres de l'accord international (de 60 à 100 millions de livres) et des courtiers (de 70 à 80 millions de livres). Suspendues depuis le 24 octobre 1985, les transactions sur l'étain, à Londres, ne reprendront donc pas la semaine prochaine. En revanche, après trois mois d'arrêt, le marché de Kuala-Lumpur a repris son activité depuis le 3 février. Résultat : chute des cours, revenus de 29,50 ringgits le kilo à 17,20 riggints. Les transactions n'ont d'ailleurs porté que sur des quantités marginales, inférieures à 40 tonnes par séance alors qu'un plafond de 150 tonnes avait été fixé pour éviter tout effondrement. Les mineurs malais disposent de stocks importants, aussi la baisse pourrait-elle se poursuivre. Devenu important producteur mondial, le Brésil continue à accroître son offre sur les marchés – il ne fait pas partie de l'accord international.*

Les cours du plomb et du zinc à Londres se sont repliés. La position statistique de ces métaux s'est dégradée l'an dernier. Une légère augmentation de la production mondiale a eu lieu (2 % pour le plomb, 1 % pour le zinc) alors que l'utilisation mondiale diminuait (2 % pour le plomb et 1,3 % pour le zinc). Il en est résulté un nouvel accroissement des stocks.

Effritement des cours du cuivre sur le marché de Londres malgré la nouvelle diminution des stocks britanniques de ce métal.

Le recul des cours de l'or s'est répercuté sur ceux de l'argent et surtout du platine, favorisé la semaine précédente.

CAOUTCHOUC. – *Variations de cours peu importantes sur le naturel. Les stocks détenus par les utilisateurs sont à un bas niveau. Des pluies persistantes entravent les expéditions de gomme en Malaisie et en Indonésie vers les ports d'embarquement. La baisse des prix du pétrole renforce le pouvoir de substitution du caoutchouc synthétique. Une reprise sensible de l'activité économique pourrait provoquer un regain d'achats, de la part de l'industrie automobile notamment.*

DENRÉES. – *Le marché du café continue d'être soumis à des fluctuations de grande amplitude, après une baisse initiale, les cours ont rebondi. Selon, les estimations d'un négociant qui s'est rendu dans les plantations de café du Brésil affectées par une sécheresse de quatre mois, la récolte n'atteindrait que 13,5 millions de sacs. L'Institut brésilien du café l'avait évaluée récemment à 16,7 millions de sacs.*

Baisse des cours du cacao sur tous les marchés. La quantité de fèves déjà collectées par les bureaux de commercialisation tant au Brésil qu'au Ghana serait sensiblement supérieure à celle de l'an dernier à pareille époque. Les négociations pour renouveler l'accord international commenceront lundi prochain à Genève. Le stock régulateur détient 100 000 tonnes de fèves retirées du marché. Mais l'ombre de la crise de l'étain planera sur les négociations.

Reprise des cours du sucre. Les champs de canne a sucre ont été affectés en Australie par un ouragan. Des retards dans les expéditions du Brésil et de Cuba ont aussi réconforté le marché.

LES COURS DU 6 FÉVRIER 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 003 (1 012,50) ; à trois mois, 1 033 (1042,50) ; plomb, 258,50 (263,50) ; zinc, 446 (457) ; aluminium, 799 (792) ; nickel, 2 775 (2 785) ; argent (en pence par once troy), 420 (437). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 63,95 (66,20) ; argent (en dollars par once), 5,88 (6,14) ; platine (en dollars par once), 354,7 (377). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo) 17,20 (29,50).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 59,75 (59,70) ; mai, 60,22 (59,72). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, mars, 604 (605). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 40,50 (42,50).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 189 (185).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 076 (2 138) ; mai, 2 133 (2 188) ; sucre, mars, 5,86 (5,76) ; mai, 6,15 (6,16) ; café, mars, 219,23 (207,59) ; mai, 222 (229,80). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mars, 154 (153,40) ; mai, 106,60 (161) ; café, mars, 2 390 (2 260) ; mai, 2 440 (2 340) ; cacao, mars, 1 690 (1 734) ; mai, 1 697 (1 727). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 700 (1 755) ; mai, 1 715 (1 790) ; café, mars, 2 468 (2 366) ; mai, 2 520 (2 345) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 289 (1 309) ; mai, 1 335 (1 345). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 150,60 (153,40) ; mai, 152,60 (155,70). – **Londres** (en livres par tonne), avril, 135,30 (135,80) ; juin, 133,50 (133,80).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 322,75 (328,75) ; mai, 288,25 (287) ; maïs, mars, 242,25 (244) ; mai, 243,25 (244,50).

INDICES. – Moody's, 964,8 (972,30) ; Reuter, 1 846,1 (1 844,50).

Le Monde

L'ENTRETIEN ACCORDÉ PAR M. GORBATCHEV A « L'HUMANITÉ »

• « Quelques signes de détente »
• Sakharov ne pourra pas quitter l'URSS

Nous publions quelques extraits de l'entretien accordé par M. Gorbatchev à M. Roland Leroy, et publiés samedi 8 février sur quatre pleines pages dans *l'Humanité*.

● **La détente.** – « Constate-t-on depuis la rencontre de Genève au sommet des signes de rétablissement de la détente dans les relations internationales? Là, je crois qu'il faut être prudent dans les analyses. Oui, certains signes commencent à apparaître. Et il ne s'agit pas seulement et pas tant de certains changements dans le domaine des relations soviéto-américaines: ils sont trop limités, trop périphériques, ils ne touchent pas les questions de fond. En revanche, on sent déjà un certain changement de l'atmosphère politique. Ce qui a éveillé chez les peuples de nombreux pays l'espoir et la conviction d'un possible retour à la détente, de la cessation de la course aux armements insensée, du développement d'une coopératiton internatitonale normale. C'est déjà là quelque chose de réel et de politiquement important. »

● **Les relations franco-soviétiques.** – « Dans leurs contacts avec nous, les représentants des milieux différents de votre pays, notamment le président, notent le caractère traditionnellement amical de nos relations, leurs racines qui plongent dans l'histoire. Ce faisant, ils soulignent leur désir de maintenir ces relations, de les remplir d'un contenu nouveau. Telle est aussi notre position (...). Dans ce contexte, nous avons du mal à comprendre pourquoi une campagne inamicale à l'égard de l'URSS a pris en France une telle envergure.

» Ou bien, prenez par exemple un fait tel que la récente et nouvelle expulsion de la France de plusieurs membres de l'ambassade soviétique, sous prétexte d'activités non autorisées. Le spectre d'« espions soviétiques » hante de nouveau la France. Il s'agit là, certes, d'une mesure tout à fait injustifiée, prise sous un prétexte artificiel. Il suffit de dire par exemple que, parmi ceux qui sont accusés de « contacts non autorisés », se trouve un collaborateur technique qui travaillait exclusivement à l'intérieur de l'ambassade, n'avait aucun contact extérieur et ne connaissait aucune langue étrangère. Tout cela ne peut manquer de nous étonner. Quel calcul politique se cache-t-il derrière tout cela? Quels en sont les mobiles, d'ordre *politique intérieur* ou d'autres encore? (...)

» Nous ne resterons pas sans réagir à des actions inamicales à l'égard de notre pays. Dans ce cas également, nous avons dû adopter des contre-mesures adéquates. »

● **La fin de la guerre en Afghanistan.** – « Nous le voudrions beaucoup et nous nous y employons à la mesure de nos moyens. Nous savons que le gouvernement afghan défend cette même position. Il est prêt à aller loin dans la voie du règlement des problèmes complexes de l'évolution intérieure du pays ; il invite différentes forces politiques, de la capitale comme des provinces, y compris les représentants des tribus, du clergé, de l'intelligentsia et des milieux d'affaires, à participer au rétablissement du pays.

» Néanmoins, tout ne dépend pas ici du gouvernement d'Afghanistan. Il y a dans ce conflit, justement né à cause d'une ingérence extérieure, des forces étrangères qui ont intérêt à le voir se poursuivre et s'étendre : il s'agit du Pakistan et des Etats-Unis. L'Europe de l'Ouest peut aussi avoir une influence sur le cours des événements. Je pense que, si on y évaluait lucidement la situation en Afghanistan et autour de lui, tout en pesant bien, évidemment, ses propres intérêts, ceux de la paix universelle, on trouverait les moyens de faciliter le règlement de ce problème. »

● **Les juifs en URSS.** – « Cette question s'inscrit dans une campagne antisoviétique effrénée, une véritable guerre psychologique contre l'Union soviétique. Chez nous, la propagande de l'antisémitisme et d'autres formes de discrimination raciale est interdite par la loi et considérée comme un crime. En Union soviétique, il serait inconcevable de voir ce qui se passe assez souvent aux Etats-Unis, en France et dans d'autres pays occidentaux : la profanation des tombes juives, l'activité des organisations néo-nazies professant la haine des juifs dans la presse et à la radio (...). »

● **Sakharov.** – « Il m'est déjà arrivé de répondre à cette question. Je serai donc bref. Comme on le sait, il a commis des actions illégales. La presse l'a signalé plus d'une fois. Des mesures conformes à notre législation ont été prises à son égard. A l'heure actuelle, sa situation est la suivante : Sakharov vit à Gorki, dans des conditions normales. Il poursuit son activité scientifique, il est toujours membre titulaire de l'Académie des sciences de l'URSS. Sa santé, autant que je sache, est normale.

» Son épouse est récemment partie à l'étranger pour suivre un traitement. Quant à Sakharov lui-même, il est toujours considéré comme un détenteur de secrets d'Etat d'une importance particulière et ne peut pas, pour cette raison, sortir d'URSS. »

● **Les prisonniers politiques.** – « Il n'y en a pas chez nous. De même, nous ne persécutons pas les citoyens pour leurs convictions. Nous ne traduisons personne en justice pour délit d'opinion.

» Autre chose est que chaque Etat doit se défendre contre ceux qui lui portent atteinte, qui appellent à le mettre en cause ou à le détruire ou qui espionnent pour le compte de services étrangers. Ce genre d'activités est qualifié par notre législation de crime d'Etat. Actuellement, comme on me l'a fait savoir, un peu plus de deux cents personnes purgent une peine pour avoir commis de telles infractions. »

[Dans sa présentation de l'entretien, l'Humanité interprète curieusement ces propos en écrivant : *« Mikhaïl Gorbatchev révèle, pour la première fois, que deux cents « prisonniers politiques » sont actuellement incarcérés en URSS. »*]

Une petite pique contre le gouvernement français

Il n'y a ni surprise ni révélation dans la longue interview de M. Mikhaïl Gorbatchev. Mais c'est l'occasion, pour le secrétaire général du PC soviétique, de confirmer un refus : celui de *laisser émigrer Andreï Sakharov* ; de répéter qu'il n'y a pas de prisonniers politiques dans son pays ; de lancer une petite pique aux autorités françaises, à propos de la récente expulsion de quatre Soviétiques, où M. Gorbatchev croit discerner des *« mobiles de politique intérieure »* ; et aussi de constater l'apparition de *« quelques signes d'un rétablissement de la détente dans les relations internationales »*, depuis sa rencontre avec le président Reagan à Genève.

Le numéro un soviétique réitère par la même occasion les propositions de l'URSS sur le *« désarmement »*, en expliquant qu'elles prennent compte des intérêts de la France et de la Grande-Bretagne, dont l'URSS attend cependant qu'*« en période de réduction des arsenaux d'armements américains et soviétiques,* [elles] *s'abstiennent d'accroître leur potentiel nucléaire »*.

Pour le reste, M. Gorbatchev présente une vision parfaitement harmonieuse de la société soviétique, où, si des progrès restent à faire, c'est en raison des défaillances de certains hommes et où la *« démocratie socialiste »* continue à se développer. Interrogé sur les *« traces de stalinisme »* qui pourraient subsister en URSS, il a cette réponse radicale : *« Le stalinisme est une notion inventée par les ennemis du communisme et largement exploitée pour noircir l'image de l'Union soviétique et du socialisme dans son ensemble. »*

L'essentiel du texte publié par *l'Humanité* représente des réponses écrites à des questions posées à l'avance, précédées d'un bref extrait d'un entretien de vive voix, *« dans un esprit de camaraderie et de cordialité »*, entre M. Gorbatchev et M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité* et membre du bureau politique du PCF. La manière dont les questions sont posées n'est pas de nature à embarrasser M. Gorbatchev, prié, par exemple, d'informer les Français *« qui subissent les effets d'attaques incessantes contre l'URSS »*. De même, la question portant sur *« la fin de la guerre en Afghanistan – et donc le retrait des troupes soviétiques »* est formulée dans des termes conformes à la logique soviétique.

A la fin de l'entretien, M. Gorbatchev indique qu'il est *« reconnaissant aux communistes français et à* l'Humanité *de s'opposer à l'antisoviétisme, de rapporter la vérité sur l'Union soviétique, la vérité sur le socialisme »*.

J. K.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

M. CHIRAC : Méfions-nous de M. Mitterrand

Pendant que M. François Mitterrand s'exprimait à Lille, M. Jacques Chirac présidait à Melun un meeting réunissant quelque trois mille de ses supporters de Seine-et-Marne. Tout au long de son discours, le président du RPR a clairement montré que, dorénavant, son adversaire direct est le président de la République. *« Le Parti socialiste n'ayant trouvé personne en son sein capable de conduire la campagne*, a expliqué le maire de Paris, *il a fallu que le président de la République, sortant de son rôle, reprenne du service, pour revêtir à nouveau l'habit un peu élimé de premier secrétaire du Parti socialiste »*, M. Lionel Jospin n'occupant cette fonction que *« par intérim »*.

Tous les points abordés par M. Chirac ont été l'occasion pour lui de s'en prendre personnellement au chef de l'Etat. Les acquis sociaux ? : *« Il ne faut pas plaisanter, monsieur Mitterrand ! Quels acquis sociaux ? Et à quel prix ? (...) Mais nous n'avons pas l'intention de les remettre en cause. »* La nouvelle loi électorale ? : *« Elle est diabolique, machiavélique, mitterrandesque, quoi ! »* ; en l'imposant, le président de la République *« a simplement voulu créer la confusion dans le pays faute d'avoir son adhésion »*. Mais de toute façon, puisque le PS a *« comme ambition »* d'obtenir 30 % des suffrages, *« il ne peut plus être un parti de gouvernement, mais simplement un parti d'opinion, d'opposition »*.

La seule majorité possible est donc, pour le maire de Paris, *« l'union du RPR et de l'UDF. (...) Le président de la République est expert dans l'art de l'opposition et de l'attaque sournoise. Méfions-nous si nous le laissions libre de manœuvrer pendant encore deux ans, parce que nous ne pourrions pas ou nous ne voudrions pas gouverner »*.

La tête de liste RPR en Seine-et-Marne étant M. Alain Peyrefitte, M. Chirac a rendu un hommage remarqué à son *« ami Alain Peyrefitte, qui sait de quoi il parle quand il évoque la sécurité et qui fut, au gouvernement, parmi les meilleurs et depuis longtemps de ceux qui ont engagé le combat contre la violence »*. Le président du RPR s'était pourtant déclaré *« très choqué »* quand au printemps 1980 il avait lu le projet de loi « sécurité et liberté », car pour lui *« l'arsenal législatif existant* [alors] *serait très largement suffisant, s'il y avait une volonté politique (...) pour assurer ce surcroît de fermeté* (le Monde du 7 juin 1980).

M. Chirac n'avait d'ailleurs pas participé au scrutin lors du vote du texte de M. Peyrefitte. Mais aujourd'hui face au terrorisme, il souhaite que la France se dote des *« moyens d'exception qui s'imposent »*, évoquant ceux *« utilisés par l'Italie »*.

Th. B.

Selon la SOFRES
HAUSSE DES COTES DE CONFIANCE DU CHEF DE L'ETAT ET DU PREMIER MINISTRE

Le dernier baromètre mensuel SOFRES-*Figaro-Magazine* enregistre une hausse de la cote de confiance du président de la République (+ 2 points) et de celle du premier ministre (+ 1 point).

D'après ce sondage réalisé du 25 au 30 janvier auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, 45 % des Français (au lieu de 43 % le mois dernier) déclarent faire confiance au chef de l'Etat contre 50 % (53 % précédemment) qui émettent l'avis contraire.

M. Laurent Fabius, pour sa part, bénéficie de la confiance de 39 % des personnes interrogées (au lieu de 38 % en janvier). Les avis négatifs passent dans le même temps de 55 % à 54 %.

A l'indice de popularité des personnalités politiques, M. Michel Rocard (56 % d'opinions favorables), qui perd 1 point est toujours largement en tête. A l'exception de M. Chevènement (33 %), qui recule de 1 point, toutes les autres personnalités politiques de gauche sont en hausse : M. Delors (42 %) de 1 point, MM. Fabius (38 %) et Jospin (30 %) de 2 points, M. Bérégovoy (27 %) de 4 points. M. Georges Marchais (14 %) gagne 2 points.

Dans l'opposition aussi la tendance est à la hausse. M. Raymond Barre (52 %), qui gagne 4 points, occupe toujours la première place. Viennent ensuite Mme Veil (45 %, comme le mois dernier), MM. Chirac (40 %), Léotard (38 %), tous les deux en hausse de 3 points, et M. Chaban-Delmas (37 %) en hausse de 4 points. M. Giscard d'Estaing (29 %) ne gagne que 1 point.

La commission d'enquête sénatoriale dénonce le « gâchis » de la cinquième chaîne

La commission d'enquête sénatoriale sur la cinquième chaîne n'est pas tendre avec le gouvernement. Il suffit de lire la conclusion du rapport rendu public le 7 février pour avoir une idée de la véhémente polémique qui parcourt les quatre-vingts autres pages : *« La France a gâché une chance de rester l'une des puissances culturelles de premier rang ; les pouvoirs publics ont gâché l'occasion d'instaurer des règles claires et unanimement acceptées pour l'attribution de concessions dans le domaine audiovisuel ; le gouvernement a gâché l'espoir de voir la France se doter d'un paysage audiovisuel évolutif, harmonieux et de qualité. De reniement en reniement, de cafouillage en cafouillage, de manœuvre en manœuvre, la politique de l'audiovisuel est devenue un bateau ivre. Il est temps d'avoir une autre ambition pour la France. »*

Le ton est nettement préélectoral, ce qui n'est pas à vrai dire une surprise. Sans surprise non plus, la réponse lapidaire des sénateurs socialistes : *« En l'absence d'arguments sérieux, la droite en campagne s'énerve. Voilà la raison profonde de toute cette agitation. »*

Au-delà de la polémique politique, le rapport des sénateurs vaut pourtant le détour. Les « enquêteurs » ont tenté de reconstituer jour par jour la chronologie des négociations secrètes entre le pouvoir, Télédiffusion de France et les promoteurs de la « 5 », depuis le 6 février 1985, date à laquelle M. Jean Riboud fait appel pour la première fois au service de M. Bernard Miyet, jusqu'à la signature de la concession le 19 novembre, dans la nuit, au siège du groupe Chargeurs SA. Histoire d'une « conspiration », dont il faut saluer au passage l'admirable discrétion.

Les sénateurs s'emploient aussi à détailler la longue suite de rapports, de missions, de négociations internationales, de traités, qui ont précédé la décision et qui ont été ravalés au rang de *« chiffons de papier »* par un radical renversement des données du problème. L'analyse du contrat de concessions et de ses conséquences sur l'économie de l'audiovisuel, plus classique, reprend l'ensemble des critiques formulées en leur temps par l'opposition, les professionnels du cinéma et les sociétés d'auteurs.

Mais, à l'occasion de leurs nombreuses auditions, les sénateurs ont levé quelques nouveaux lièvres qui viennent enrichir le dossier de l'affaire. Ainsi l'analyse des statuts de la société France 5 montre que tout en ne possédant que 40 % du capital de la chaîne, M. Silvio Berlusconi a, au conseil d'administration, un nombre de voix égal à celui de ses partenaires français. On mesure mieux ainsi l'importance de son titre de vice-président-directeur général. Passé au peigne fin par un expert, le contrat avec Télédiffusion de France montre que 10 millions de téléspectateurs risquent de devoir changer leurs antennes pour capter la « 5 » sans oublier les 155 000 qui devront modifier leurs installations pour continuer à regarder les chaînes publiques.

La commission d'enquête se montre très préoccupée par le sort de la presse écrite et des radios périphériques devant la modification brutale du marché publicitaire. Sans nier l'existence d'importantes réserves, les sénateurs estiment que la croissance des recettes publicitaires se fera essentiellement au profit de la télévision privée. Le « miracle italien », souvent évoqué, se réduirait, selon eux, à une augmentation de la publicité locale et à une hausse des tarifs supérieure à l'inflation, alors que la presse nationale italienne aurait vu ses surfaces publicitaires diminuer de 14 % ces quatre dernières années.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Turquie

CINQUANTE-SIX INTELLECTUELS SONT ACQUITTÉS

Ankara. – Cinquante-six intellectuels turcs qui comparaissaient devant la cour martiale d'Ankara ont été acquittés, vendredi 7 février, par les juges militaires. Ils figuraient parmi les 1 326 signataires d'une pétition adressée au président Evren, réclamant une plus grande démocratisation de la vie publique en Turquie. Ils risquaient, de ce chef, jusqu'à un an de prison. – *(AFP.)*

● *M. Francis Plateau est nommé ambassadeur à Bamako.* – Chef de la mission permanente d'aide et de coopération à Abidjan, M. Francis Plateau est nommé ambassadeur à Bamako, a annoncé le Quai d'Orsay jeudi 6 février. *(Voir notre édition « Bourse » du 8 février.)* Il y remplace M. Gérald Pavret de la Rochefordière.

NOUVELLES BRÈVES

● *Polémique à Lyon autour de la mort du boxeur Vincent Sarnelli.* – Atteint d'une leucémie, le boxeur Vincent Sarnelli, vingt-quatre ans, de Villefranche-sur-Saône (Rhône), est mort le jeudi 6 février à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon. Cette mort suscite une polémique entre sa famille et la Fédération française de boxe. Ancien champion de France amateur des poids moyens (1983-1984), il avait signé un contrat professionnel avec un manager italien en janvier 1985. Il ressentit les premières atteintes de la maladie, au cours d'un combat, le 2 mars suivant. Malgré un séjour à l'hôpital et une greffe de la moelle osseuse en juillet dernier, son état s'était de nouveau aggravé il y a un mois. La famille de Vincent Sarnelli, en accusant le manager italien et la Fédération française de boxe, met en cause la surveillance médicale des sportifs de haut niveau.

● *Décès de Jacques Sabbath.* – Ancien rédacteur en chef de *l'Arche*, la revue du judaïsme français, Jacques Sabbath est décédé le mercredi 5 février à Paris, à l'âge de soixante-cinq ans. Il avait formé et dirigé la plupart des journalistes de la communauté juive. Il était auteur de nouvelles, et son ouvrage le plus célèbre, *le Bruit des autres*, avait été publié en 1973 chez Albin Michel. Son successeur à *l'Arche*, Roger Ascot, dit aujourd'hui de lui : *« Il fut l'homme de l'étude, de l'écriture, du Livre. Il a témoigné pour une presse juive de qualité et libre. »*

Mme SIMONE VEIL invitée du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Mme Simone Veil, présidente du groupe libéral à l'Assemblée européenne de Strasbourg, sera l'invitée de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 9 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre, ancienne présidente de l'Assemblée de Strasbourg, répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Amalric du *Monde* et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

LA FIN DU CONGRÈS DU PC CUBAIN

Large remaniement du comité central et du bureau politique

De notre envoyé spécial

La Havane. – Le troisième congrès du Parti communiste cubain s'est achevé le vendredi 7 février avec l'approbation à l'unanimité du rapport présenté mardi dernier par M. Fidel Castro. Un nouveau comité central, largement remanié, a été élu par les délégués venus de toutes les provinces du pays. Comme le souhaitait le numéro un, une plus grande place est faite aux femmes, aux jeunes et aux Noirs dans ce comité central rénové, qui a modifié à son tour la composition du bureau politique et du secrétariat.

Le rituel a été rigoureusement respecté. Le langage traditionnel aussi, bien entendu. Les délégués, comme les chefs des quelque deux cents délégations étrangères invitées au congrès, ont salué avec un même enthousiasme les résultats déjà obtenus par la révolution cubaine. Ils ont également approuvé la volonté d'autocritique et les grandes lignes du programme visant à poursuivre l'*« édification du socialisme »* à Cuba, et c'est par acclamation, que M. Fidel Castro a été réélu au poste de premier secrétaire du parti. Monté à la tribune, il a alors lui-même annoncé la réélection de son frère, M. Raul Castro, au poste de deuxième secrétaire. *« Nous ne voyageons jamais dans le même avion »* a-t-il dit, faisant allusion aux *« innombrables tentatives d'assassinat des dirigeants cubains par l'impérialisme américain »*.

Le nouveau comité central, qui comprend 225 membres (146 titulaires et 79 suppléants), totalise 125 « nouveaux » (55 titulaires et 70 suppléants). Le principe de *« large rénovation »* basé sur les seuls critères *« de pureté et de valeur révolutionnaires »* préconisé par M. Castro a été également appliqué au bureau politique. Entrent pour la première fois au bureau politique Mme Wilma Espin, la présidente de la Fédération des femmes, qui est aussi la femme de Raul Castro, un général, Lazo Fernandez, et Roberto Veiga, un syndicaliste. Carlos Rafaël Rodriguez, considéré comme le numéro trois du régime et qui avait lui même récemment laissé entendre qu'il pourrait prendre sa retraite (il a soixante-quinze ans), reste au bureau politique. Reste également au comité central, mais quitte le BP, M. Blas Roca, le vieux leader du PSP, l'ancien parti communiste ; la « rénovation » (près de 18 % de femmes) au comité central s'accompagne malgré tout du respect accordé aux hiérarques et aux vieux compagnons de l'appareil castriste.

Les résolutions adoptées par le troisième congrès ne sont que des « projets ». Elles concernent le programme du parti, la modification des statuts, des orientations générales pour une nouvelle politique administrative du pays par la création de « districts » à La Havane, Santiago et Camaguey, les trois principales villes. Ces « projets » doivent maintenant être soumis à une approbation « populaire » qui ne fait guère de doute et une assemblée extraordinaire du troisième congrès est convoquée en décembre pour ratification définitive des décisions et des orientations. Cette procédure exceptionnellement lente illustre le souci de M. Fidel Castro d'avancer avec prudence pour appliquer ce qu'il appelle la stratégie de l'an 2000 : un rapprochement de plus en plus *« net et fraternel »* avec les pays du bloc socialiste.

MARCEL NIEDERGANG.

« *LE MONDE* RÉGIONS »

En raison de l'abondance de l'actualité la page hebdomadaire « *le Monde* Régions » sera publiée dans notre numéro de lundi (daté 11 février).

Le numéro du « Monde » daté 8 février 1986 a été tiré à 481 640 exemplaires

A B C D E F G

Le Monde

AUJOURD'HUI

PARLONS RÉGIONS

UN Alsacien est-il plus heureux qu'un Languedocien ? Un homme du Nord plus tolérant qu'un habitant du Limousin ? L'avenir est-il plus rose en Rhône-Alpes que dans le Centre ?

Et d'abord, les Français savent-ils à quelle région ils appartiennent, eux qui vont voter le 16 mars pour élire non seulement des députés, mais aussi, pour la première fois, leurs conseillers régionaux ? C'est pour le savoir, et le faire savoir, que la Fondation nationale des sciences politiques et le CNRS ont créé l'Observatoire interrégional du politique (OIP) qui a lancé des enquêteurs dans quinze régions. Voici, en exclusivité, les premières réponses.

CNRS

DESSIN DE LA MOUCHE, MONTAGE RÉALISÉ PAR « LE FIL DU RASOIR »

Supplément au n° 12763. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 9 - Lundi 10 février 1986.

COURRIER

GÖDEL (fin)

Dans votre numéro daté 2-3 février 1986, page 2, je trouve, au « Courrier », un texte de M. Chauvin réagissant à un canular ni astucieux ni méchant que *le Monde* avait eu malgré tout l'indulgence de publier (en me qualifiant par erreur d'*« admirateur de Gödel »*).

Les qualificatifs dont m'accable M. Chauvin (que *n'étouffent* ni le sens de l'humour ni l'humilité intellectuelle) me laissent naturellement froid, comme m'indiffère la délectation panurgique avec laquelle il adresse les croyants à une bibliographie *« sérieuse »* (parce que de langue anglaise) seule capable, selon lui, de dispenser des commentaires orthodoxes sur les tables de la Loi gödelienne. Pour M. Chauvin, l'anglais, *« latin de notre époque », « nécessaire pour une culture véritable » (sic)*, a coulé le français, qui n'est plus *« qu'une barrière pour les esprits libres et curieux »*, tout juste bonne pour des vulgarisateurs amateurs et pédants. Vive donc l'anglais, dit-il, et... le russe !

Accordons à M. Chauvin qu'on ne peut lire Lyssenko qu'en russe ! Et aussi, *que c'est* du pays de César-Truman et de Néron-Nixon *qu'en* échange du *Cid* et de Sade, nous viennent le soda et le SIDA de la *« culture véritable »*... Vive donc les nouveaux Romains !

Mais soyons sérieux. Et permettez-moi, une dernière fois (au-delà de Gödel, de ses épigones, et de leurs grands prêtres), des observations de portée *générale* — qui renverront moins aux mathématiques qu'au bon sens.

Je voudrais rappeler d'abord que *toute* (pensée donc celle de Gödel comme les autres) est captive du *langage* même qui l'exprime. Ou, plus précisément, que tout résultat dépend essentiellement d'un système d'axiomes qui (n'en déplaise à Church et à d'autres) est, en même temps que *choisi, imposé*, au moins pour une part, par les caractéristiques de l'appareil cognitif *humain*. De cette *ambiguïté* s'ensuit en particulier qu'un résultat possédant un sens dans sa langue d'objet n'est pas forcément *traduisible* dans la métalangue qui cherche à le raccorder. Or une *bonne* théorie de la traduction reste à faire.

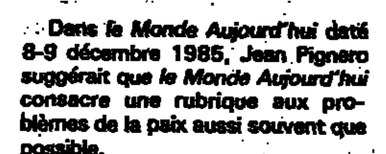
Second point : en tant sans doute que débile mental, je me méfie des tripatouillages parfois trop subtils et brillants pour être solides et sérieux. Et, particulièrement, de ceux qui, « kabbalistiquement » ou non, *risqueraient* éventuellement d'aboutir à des tours de passe-passe savants, conduisant à des croisements soumois de référentiels tels ceux que pourrait former le couple langue d'objet-*métalangue*.

Ce qui, néanmoins, me rassure, c'est que même les feux d'artifice les plus sophistes (ou sophistiqués) finissent un jour par s'éteindre. Car, fatalement, toute *pensée* analysante *non analysée* tombe tôt ou tard dans des pièges tels que la pétition de principe, la confusion du *temps et de l'instant, etc.* A cet égard, je recommande au lecteur les antinomies du Barbier, de Protagoras, de l'île déserte, un peu moins connues que celle du Menteur. Et j'ajouterais volontiers le paradoxe du « problème » de l'existence de Dieu... Mais ce que je voudrais surtout souligner, c'est que, d'évidence, on ne peut *d'une pensée abstraite* espérer qu'une vérité *exclusive* (et donc partielle et partiale...).

Mais c'est à un mathématicien français (donc à un barbare, que M. Chauvin m'en excuse) que je demanderai de conclure. Car pour Henri Lebesgue, comme pour moi, *« les raisons de se déclarer satisfait par un raisonnement sont de nature psychologique, en mathématiques comme ailleurs »* ... Henri Lebesgue n'était peut-être pas une montagne, mais, du moins n'a-t-il pas accouché d'une souris...

... Décidément, Frege, Russell, et tant d'autres (dont le très polycéphale Bourbaki) attendent toujours qu'un Panthéon soit un jour construit aux anti-menteurs...

JACQUES GENSBURGER
(Paris).





Cette boîte aux lettres, l'une des plus anciennes de la ville (1846-1847), porte l'effigie de la « colombe de Bâle ». Ce modèle de boîte aux lettres et cette colombe furent créés, en 1845, par l'architecte Melchior Berri. Un de nos lecteur, le docteur Marcel Silberstein, précise que la colombe figurait également sur les timbres-poste de l'époque. Il ajoute : *« On peut voir aujourd'hui, à Bâle, encore quatre de ces boîtes aux lettres »*.

UN PEU DE PAIX

Dans *le Monde Aujourd'hui* daté 8-9 décembre 1985, Jean Pignero suggérait que *le Monde Aujourd'hui* consacre une rubrique aux problèmes de la paix aussi souvent que possible.

Cette idée était soutenue dans *le Monde Aujourd'hui* daté 29-30 décembre par une lectrice, Elisabeth Cazaniol.

Si vous avez aimablement reproduit ces deux lettres, vous n'avez pas donné votre point de vue.

Je viens donc, à mon tour, appuyer cette suggestion : en effet, il est des idées (dans le domaine de la paix en particulier) qui n'ont jamais le moyen de s'exprimer. Dès qu'ils tentent de percer les médias, les *militants bénévoles* qui luttent pour ces *idées* se trouvent devant *un mur*.

Votre journal, *notre quotidien*, renforcerait la sympathie dont il jouit en consacrant, par exemple, une fois par mois (je *n'ose* dire par semaine, mais je le pense) une page aux associations pacifistes, mondialistes, tiers-mondistes, écologistes...

Je suis sûre que cette page vous apporterait des lecteurs qui ont aujourd'hui tendance à abandonner une *presse* de plus en plus au service des quatre (ou cinq) Grands.

Alors, chiche ! Je vote POUR et je ne suis pas seule !

RENÉE MARCHAND
(Paris).

LA MANCHE ET LES VOYAGEURS

Les gouvernements ont fait le «bon choix» en choisissant la solution ferroviaire pour la traversée de la Manche.

On n'a pas d'exemple de réalisation de ponts aussi longs que ceux qui figurent parmi les projets, alors que les tunnels de grande longueur sont pratique courante et confirmée comme l'ont montré les tunnels alpins, tel le Simplon, ou japonais, comme le Seikan.

Mais le tunnel ferroviaire est aussi le plus avantageux pour les usagers.

Les navettes spécialement conçues pour le tunnel avec un gabarit très large et très haut (et qui, de ce fait, ne sortiront pas du tunnel et de ses installations) seront l'occasion d'un moment de détente pour les automobilistes et les conducteurs de camions. Elles procureront un temps de traversée global plus bref en raison de la vitesse double permise par les rails et ne subiront pas le ralentissement à un taux très bas qu'aurait provoqué l'existence de trémies circulaires pour le passage du pont au tunnel dans le projet Euroroute.

Enfin, les navettes auront l'avantage de bien délimiter les domaines où l'on circule à droite et à gauche. Sinon, que de collisions frontales en perspective ! En outre, la solution routière aurait comporté bien des attentes au départ, car les deux voies d'un même sens auraient constitué un goulet d'étranglement au point de convergence de nombreuses voies routières terrestres, le débit des voies routières en véhicules étant très inférieur à celui des navettes ferroviaires.

Quant à l'infrastructure de la branche Paris-Calais du TGV Paris-Nord, il est évident qu'elle ne peut sans grave désordre être financée par la SNCF sur son budget. Pourquoi pas un financement privé comme celui de l'ouvrage maritime ? Ou alors un financement public sur le budget de l'Etat comme pour l'A-26 et les voies routières envisagées ? La rentabilité du TGV Paris-Lyon autorise tous les espoirs.

O. GIVELET,
président de l'Association nationale des voyageurs (Paris).

COHABITATION ET GRAMMAIRE

La cohabitation est-elle possible entre la politique et la grammaire ? J'avoue que j'ai été troublé par le premier ministre parlant à Lorient le 13 janvier, et cité par *le Monde* du du 15, page 7. Comment se fait-il donc que j'aie été troublé ? Eh bien voilà !

M. Fabius a déclaré *« très possible et même probable qu'il n'y ait pas de majorité UDF-RPR sans l'extrême droite »*. Et *le Monde* titre : *« M. Fabius juge « probable » que l'UDF et le RPR n'atteignent pas la majorité sans l'extrême droite. »*

Ce subjonctif, mode de l'éventualité, du doute, de l'incertitude, que j'aurais accepté après « possible », me choque après « probable », car si « possible » exprime ici ce qui, sans être certain, peut se produire, « probable » suggère ce qui doit être tenu pour vrai plutôt que pour faux. En somme, le subjonctif du premier ministre me fait douter de sa conviction, et j'aurais préféré : « Il est très possible et même probable qu'*il n'y aura pas* de majorité, etc. » Et pour *le Monde* : « M. Fabius juge probable que l'UDF et le RPR *n'atteindront pas la majorité...* »

Qu'en pensent les grammairiens et les linguistes ?

Ayant consulté *le Robert* et *Grévisse*, j'y trouve des citations qui me confortent. Avec possible, subjonctif de préférence, mais parfois indicatif : *« Il est possible que Shakespeare ne soit pas l'auteur des pièces qu'on lui attribue. » « Il est possible qu'il fasse froid cette nuit. »* Et pourtant, de Molière : *« Si tu veux te résoudre à marcher la première, possible que je te suivrai. »*

Avec probable : « Il est probable qu'au fond de ces tracasseries il y avait quelque cupidité de domination. » (Chateaubriand).

Le *Robert* précise d'ailleurs : *« Il est probable que* est suivi de l'indicatif ou abusivement du subjonctif ; et le *Grévisse : « On emploie l'indicatif ou le conditionnel, selon le sens, après les expressions... probablement que... »*.

M. RAOUL GEFFRÉ
(Roquefort-les-Pins, Alpes-Maritimes).

MILLE MILLIONS DE MILLE BARILS !

Dans l'article « Koweït, 16 octobre 1973... » (*le Monde Aujourd'hui* daté 2-3 février), nous indiquions par erreur que l'Arabie saoudite avait fait passer sa production, fin 1985, à 10 millions de barils par jour. Il s'agit en fait de 4,4 millions de barils/jour.

Chronique

LES ARBRES ET NOUS

par Bruno Frappat

LES plus hautes autorités se penchent sur les arbres. Désertification en Afrique, « dépérissement » chez nous, tels étaient les deux thèmes de la conférence, baptisée SILVA, qui vient d'avoir lieu à Paris (*le Monde* du 5 février) autour de M. Mitterrand.

L'arbre... Le plus familier et le plus mal connu des éléments que la nature a fournis à l'homme en guise de décor pour sa carrière sur terre. L'arbre, né avant l'homme et qui mourra bien après lui. L'arbre qu'on plante quand on est jeune et qui sera jeune encore quand on sera très vieux. Arbre isolé et fier des hautes altitudes, dernière station avant la haute montagne. Rangées d'arbres alignés qui conduisent aux châteaux fantasmatiques. Grands feuillus d'Ile-de-France sous lesquels on imagine — et voit parfois — cerfs et chevreuils en balade. Noires forêts des Vosges où courent les sangliers pressés. Arbres décoratifs des jardins de banlieue : banalisation du saule pleureur, pousse-partout, prétentieux, cèdre de-ci, cèdre de-là. Forêts en feu du Midi estival qui alimentent la chronique de nos vacances répétées.

Arbres bouts de bois, au vague toupet vert (poussera, poussera pas ?) qu'on plante à tous les coins des villes nouvelles. Arbres riches de promesses répartis sur les nouveaux espaces urbains, parsemés par les aménageurs comme pour compenser — par un reste de mauvaise conscience — le béton qui, lui, pousse partout et ne peut dépérir. Arbre à tout faire. *« Dessine-moi un arbre. »* Arbre de la sécurité et de la liberté : *« Au pied de mon arbre je vivais heureux. »* Arbre d'espérance qu'on plante à la naissance de l'enfant. Arbre centenaire qu'on va visiter respectueusement comme on le fait d'un aïeul admirable.

Arbre malade aussi. Platanes rongés par les champignons, boursouflés de verrues inquiétantes. Imagine-t-on la Provence sans platanes ? Cela se pourrait, hélas, et nous savons, aujourd'hui que les essences sont mortelles, comme nous l'apprit le triste destin des ormes. Epicéas des provinces de l'Est perdant leurs aiguilles jaunissantes pour des raisons qui restent mystérieuses : la pollution par les pluies acides, disent les spécialistes, ne peut tout expliquer. Feuillus — hêtres, frênes — menacés dans leur bel avenir parce que leurs défenses face au grand froid ou à la sécheresse sont moindres que jadis.

Arbres négligés des forêts à l'abandon. Un pétrole vert pour la France, peut-être, mais mal exploité. Bois tombés qui pourrissent sur place. Invasion lente des résineux, solution de facilité pour les gestionnaires de la pousse rapide : qui aurait la patience du chêne ? Champignons, parasites, fléaux du ciel, étalement des villes, percées routières, négligence, gaspillage : l'heure est grave sur le front des arbres.

La notion du temps

Faut-il, pourtant, désespérer Rambouillet ? En dépit des assauts qu'elle subit, de l'outrage des siècles et de l'ouvrage des hommes, la forêt française ne recule pas. Elle plie mais ne rompt pas. Elle s'adapte, supporte des coupes sombres ici pour mieux proliférer là-bas. A chaque instant, en mille lieux, elle prépare sa revanche. Rejets narquois qui traversent l'humus, résurrections de cet arbre qu'on croyait sec à mourir et, partout, ce désir de planter, tailler, protéger. La forêt souffre mais elle en a vu d'autres. Elle a ses cycles, ses mauvaises passes et, surtout, elle n'a pas, du temps, la même notion que nous.

S'il faut faire confiance aux arbres pour endurer les assauts de la nature, il n'en va pas de même pour les hommes. Ce qui s'est passé depuis une dizaine de jours dans plusieurs départements français — notamment l'Ardèche — montre que la modernité entraîne une adaptation aux colères du temps. Ce n'est pas d'hier qu'il fait froid en hiver ! On peut même penser que c'est le contraire qui serait étonnant, sinon scandaleux. Un Ardéchois nous rappelait, à propos de la « calamité » actuelle, que du temps de ses grands-parents, il y a à peine un demi-siècle, quand un habitant d'un village mourait au plus fort de l'hiver, ses proches le « stockaient » — si l'on ose écrire — sur le toit de sa maison. Jusqu'au dégel, moment où l'on pourrait l'ensevelir dignement (et sans casser les pioches) dans sa terre natale.

Le drame actuel vient du fait que l'implantation, dans les régions les plus reculées, des équipements les plus confortables de la modernité (au premier rang desquels l'électricité) a déshabitué nos contemporains d'affronter quasiment à mains nues les aléas climatiques. Il suffit désormais de tourner un peu plus le bouton pour chauffer plus, les kilowatts atténuent la dureté nocturne des hivers, la télévision répand dans les maisons les images d'un univers ni chaud ni froid, toujours clair et coloré, celui des studios sans climat. Que l'électricité vienne à manquer, et la communauté, familiale ou villageoise, se trouve littéralement perdue comme un nouveau-né s'affolant de perdre le sein de sa mère. Les « trucs » de jadis, les prudences, les prévisions (et même les provisions) ont été oubliés. Quand les vieux racontaient leurs histoires d'hivers, on ne les écoutait même plus. Ils radotaient, de leur mémoire répétitive et inutile aux jeunes.

Chaque accès de la nature — sécheresse d'été, froidure d'hiver, neige — nous prend à contrepied, nous surprend, nous choque. Or le climat a toujours varié de cette façon. Il y a toujours eu des saisons. Mais nous sommes ainsi faits que nous protestons quand « il n'y a plus de saisons » et que nous sommes désarmés quand il y en a.

Tyran

Dans le paysage hivernal français a émergé, le 4 février, l'académicien Jean Dutourd. Le talentueux et percutant « billetiste » de *France-Soir*, qui manie le paradoxe avec une gourmandise qui fait plaisir à lire, a produit ce jour-là un article troublant, comme dirait M. Fabius. Il s'agissait de « Baby Doc », le charmant dictateur de Haïti. Selon M. Dutourd, ce bébé-là, *« fils d'un terrible tyran »* et *« digne fils de son père »*, doit être défendu au nom... de la francophonie.

Ecoutons Jean Dutourd, l'homme qui veille sur notre langue avec autant d'acharnement sous la Coupole qu'au-delà des mers : *« Il y a toutes les raisons de souhaiter que Bébé Doc soit chassé. Toutes sauf une : il parle français. Et grâce à lui, le français est la langue de la République d'Haïti. Après son départ, Haïti parlera américain. »*

S'il faut juger les tyrans — le mot est de notre académicien — en fonction de la langue qu'ils parlent et les absoudre quand ils ont la même que nous, voilà une manière simple et pratique de se déterminer, à la portée d'un esprit moyen. Il y avait la raison d'Etat. Voici la raison de langue. On se prend à regretter que Staline et Hitler n'aient pas été francophones. Cela nous aurait évité bien des problèmes de conscience. Elémentaire, *my dear* Dutourd ! ■

E ET LES VOYAGEURS

O. GIVELET, président de l'Association nationale des voyageurs (Paris).

ATION ET GRAMMAIRE

M. RAOUL GEFFRÉ

MILLE MILLIONS DE MILLE BARILS !

par Bruno Frappat

PARLONS RÉGIONS



LA MOUCHE

DEUX PATRIES : MON VILLAGE ET LA FRANCE

par Frédéric Gaussen et Annick Percheron

Par des enquêtes régulières, tous les deux ans, l'Observatoire interrégional du politique (OIP), dirigé par Annick Percheron et Alain Lancelot, a pour ambition de suivre l'évolution de l'opinion à l'égard de sa région et des politiques menées.

Quinze régions ont accepté de participer à cet « observatoire » pour la première année. Nous publions ici les premiers résultats des enquêtes, en trente-neuf questions, réalisées, sous le contrôle de l'OIP, du 15 novembre au 15 décembre, par quatre instituts de sondage (SOFRES, IFOP, Harris, BVA). Aux sondages régionaux portant sur des échantillons (sans pondération) de sept cents personnes s'est ajoutée une enquête nationale auprès de deux mille personnes, qui autorise des comparaisons entre chaque région et l'ensemble du pays. Des données plus complètes concernant les quinze régions seront éditées dans une brochure du Monde avec les résultats des élections de mars prochain.

LES régions existent, l'OIP les a rencontrées... Certes pas partout avec la même intensité, la même visibilité. Mais, après des siècles de centralisme, après deux cents ans d'administration départementale qui devait faire oublier les anciennes provinces, après dix ans d'une politique régionale plus bureaucratique que populaire, un sentiment d'appartenance territoriale demeure bien vivace dans le cœur des Français. A la veille des premières élections régionales au suffrage universel, voilà qui est plutôt encourageant.

Première constatation : les Français *connaissent généralement* le nom de la région où ils habitent. C'est, dira-t-on, la moindre des *choses. Pas si évident,* quand on voit l'ingéniosité mise par les auteurs de la régionalisation à *doter certaines unités administratives* de noms et de contours particulièrement confus. Si les Français *sont nombreux à citer* correctement le nom de leur région, lorsque celle-ci correspond à une réalité *affective et culturelle,* à une histoire (le Limousin, l'Auvergne, l'Alsace, l'Aquitaine, la Franche-Comté), *ou à un intitulé* simple et parlant (Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon), les taux de réponses diminuent sensiblement lorsque les régions résultent du partage d'anciennes provinces (*Haute et Basse Normandie*) ou lorsqu'elles ont été constituées de bribes et de morceaux (Centre, *Pays de la Loire*). *La palme de* l'obscurité revenant à ce monstre sémantique qu'est « Provence-Alpes-Côte d'Azur », *dont un* quart seulement des habitants savent dire le nom.

Curieusement, la région devance le département lorsqu'on demande aux Français quels sont *les lieux auxquels ils ont le sentiment* d'appartenir avant tout. La hiérarchie qu'ils établissent spontanément *de ces lieux est instructive* : ils mettent en tête soit la France, soit leur ville ou leur commune. *Les Français ont bien deux* patries : leur village et la France. Mais entre les deux existe un échelon *intermédiaire, plus proche* que la nation, moins étroit que la commune. Et cet espace entre deux, *c'est la région plus* que le département. Cette constatation est une des surprises de l'enquête, *lorsque l'on pense au* chauvinisme départemental et au succès des associations regroupant, à Paris notamment, les « exilés » des divers départements.

S'il en est ainsi, les régions ont un bel avenir devant elles : elles donneraient aux Français le cadre intermédiaire dont ils ont besoin pour consolider leurs racines, affirmer leur identité. Cette impression est confirmée par une *question particulière posée en* Franche-Comté : comme on demandait quelle entité administra*tive prendrait le plus d'impor*tance à l'avenir, les deux tiers des personnes interrogées répondirent *la région, un quart seulement le* département.

Un nouveau notable

Ce sentiment d'appartenance régionale est lié à une histoire personnelle et familiale, puisque la majorité des Français habitent *dans leur région depuis plusieurs* générations, le Nord-Pas-de-Calais et l'Alsace étant de loin les deux régions où la population est la plus anciennement installée. Mais il se manifeste aussi par l'intérêt que la plupart d'entre eux portent aux nouvelles régionales (souvent citées à égalité avec les nouvelles nationales et généralement avant l'international) et par le souhait très répandu de voir se développer les radios et les télévisions locales.

D'une façon générale, les Français sont favorables à la régionalisation. A leurs yeux, le président du conseil régional fait partie des personnages importants pour mettre en œuvre la politique de décentralisation, au même titre que le député, le président du conseil général ou le maire des grandes métropoles.

Mais le sentiment régional ne s'accompagne pas toujours d'une image positive de l'avenir ni d'un engagement politique. Presque partout, on trouve la vie plus agréable dans sa région qu'ailleurs (la palme de la satisfaction allant évidemment aux deux régions méditerranéennes...), et on pense que les équipements socioculturels y sont plus développés. Mais rares sont les endroits où l'on voit avec optimisme l'avenir de sa région. Le jugement sur ce point est le plus souvent largement négatif sur le plan économique (possibilité de trouver un emploi, *niveau de vie et revenus,* dynamisme de l'industrie).

C'est dans la région, dans le cadre quotidien de l'existence, que la crise est vécue. Mais on sait aussi qu'elle dépasse cette échelle-là et que ce n'est pas à ce niveau qu'elle peut se résoudre, signe plus préoccupant encore de la profondeur du sentiment d'inquiétude des Français : même quand ils reconnaissent ne pas vivre plus mal qu'il y a dix ans et quand ils se montrent raisonnablement optimistes sur leur propre avenir, ils sont pessimistes pour l'avenir de leurs enfants et ne perçoivent pas la région comme une raison d'espérer pour les jeunes. « Travailler au pays » , en période de crise, n'est pas un thème qui fait recette. Seuls l'Alsace et Rhône-Alpes échappent à cette morosité générale.

Les mouvements régionalistes attirent *peu,* et les *Français, dans* leur majorité, ne souhaitent pas que les régions puissent mener *leur propre politique, différente* de celle de l'Etat, dans les domaines de l'éducation, de la pro*tection sociale, des impôts,* de la sécurité et de la police. En revanche, ils sont plus régionalistes *pour la radio-télévision,* l'urbanisme, le logement et le travail.

Paris-province

La conscience régionale n'est pas également développée dans tout l'Hexagone. Certaines régions – comme l'Alsace et moins *nettement* Midi-Pyrénées – *sont* favorables à une véritable politique régionale ; d'autres, comme le *Limousin ou* le *Centre, y sont hos*tiles. D'autres encore – comme Provence-Alpes-Côte d'Azur, *Languedoc-Roussillon,* la Franche-Comté ou le Nord-Pas-de-Calais, – tout en étant acquises à l'idée de la régionalisation, sont peu favorables au développement d'une politique *spécifique.* Ces réticences s'expliquent de plusieurs façons : peur du prix à payer pour une véritable politique régionale, danger d'une clôture, d'un renfermement sur soi, absence de sentiment d'identité de la région, crainte de perdre, dans une conjoncture de crise économique, l'aide de l'Etat.

La France a une si longue histoire centralisatrice et la capitale y a toujours exercé une telle su*prématie qu'on ne s'étonnera pas* de constater une forte homogénéité nationale et une coupure *nette entre Paris d'une part et* l'ensemble des régions de l'autre. Les vrais Parisiens n'existent pas : c'est bien connu, près d'un habitant sur deux de l'agglomération parisienne est né en province, mais les Parisiens ont une cohérence d'opinion. Plus tolérants, plus libéraux que les provinciaux en ce qui concerne les mœurs et les modes de vie, plus favorables aux radios locales, ils affirment leur originalité surtout par leur degré de politisation.

Ils sont plus nombreux à s'intéresser à la politique, plus nombreux (*près du double*) *à préférer* la presse écrite à la télévision, plus nombreux à donner la priorité aux nouvelles *internationales.* Plus optimistes que la moyenne des Français, ils ne sont pas hos*tiles à la régionalisation,* mais semblent souvent la confondre avec une simple déconcentration des pouvoirs.

Certaines régions ont un fort degré d'existence (comme l'Alsace, le Limousin, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées ou le Languedoc-Roussillon), d'autres sont plus difficiles à cerner (comme le Centre, les Pays de la Loire ou Champagne-Ardenne). Mais presque toutes présentent des traits originaux, ont leur style et *leur visage.*

L'existence de spécificités régionales ne doit pas faire oublier *les différences, au sein de chaque* région, en fonction de l'âge, de la classe sociale, des familles de pensée, de la taille de l'agglomération. Partout, les plus jeunes sont les plus libéraux pour les mœurs et les modes de vie, les plus favorables aux radios locales ; partout ils donnent la priorité à la création d'emplois pour sortir de la crise. Partout les ouvriers sont les plus inquiets devant le chômage et l'augmentation du coût de la vie ; partout ils accordent plus d'importance que les autres à la sécurité de l'emploi. Mais il arrive que le facteur régional introduise ses propres variations à l'intérieur de ces grandes catégories.

Ainsi, les agriculteurs sont les plus favorables à une politique régionale en matière d'éducation ou de protection sociale en Alsace et les plus réservés en Aquitaine. Les ouvriers sont partout plus pessimistes que les cadres supérieurs sur l'avenir de leur région, sauf dans le Nord-Pas-de-Calais. D'une façon générale, pour toutes les questions *qui touchent* aux rapports avec la région (identité, politique, régionalisme...), le fac*teur régional est plus déterminant* que l'âge, la classe sociale ou la préférence politique. Alors que la décentralisation est plutôt une idée de gauche, elle est soutenue par le centre-centre droit, là où cette famille politique exerce le pouvoir.

La régionalisation est-elle moderniste ou passéiste ? Signe de *nostalgie ou facteur de progrès ?* Les deux, pourrait-on dire, puisqu'on voit la poussée régio*nale coïncider tantôt avec le mo*dernisme industriel et l'ouverture internationale, comme dans Rhône-Alpes, *tantôt avec le libé*ralisme moral comme dans les régions méditerranéennes, tantôt avec le repli sur les valeurs et les activités traditionnelles comme dans le Limousin.

Levain

Cette contradiction apparente tient à la coexistence de deux *« races » de régionalistes* : les uns fortement enracinés dans le terroir, se considérant comme les hé*ritiers des traditions, sont attachés* aux activités anciennes et s'intéressent surtout aux nouvelles lo*cales. Face à eux apparaît une* population plus mobile, plus ouverte, appartenant aux catégories sociales supérieures et aux professions intermédiaires. Régionaux de fraîche date, ils adoptent rapidement un *double horizon* : national et international d'une part, local et régional d'autre part. Modernistes sur le plan des idées, des valeurs et des choix économiques, ils sont favorables à la création d'activités nouvelles et au développement régional. Soucieux de promotion, ils sont prêts à s'investir dans les nouvelles institutions et à mêler réussite individuelle et réussite régionale.

Ces « néo-régionaux », dynamiques et entreprenants, sont particulièrement nombreux dans les régions de la moitié sud de la France. Ce nouveau groupe de cadres moyens et supérieurs, facilement adaptables, prompts à bouger et à s'identifier à leur lieu de résidence, pourrait être le levain qui donnera vie aux nouvelles institutions régionales. De son alliance avec la France profonde des agriculteurs, des notables locaux, des sédentaires, dépendra probablement l'accomplissement de l'idée régionale et la constitution d'une France réellement plurielle. ■

PARLONS RÉGIONS



Approchons-nous d'un peu plus près et régions la lorgnette sur l'analyse qu'ont pu tirer nos enquêteurs de leurs reconnaissances profondes dans quatre régions. Le Limousin, des villages et de la terre ; le Nord-Pas-de-Calais, fidèle à son image mais lanterne rouge pour l'agrément de la vie ; Rhône-Alpes, confiante en elle et moderniste ; le Languedoc-Roussillon enfin, où la gaieté le dispute à l'anxiété. Sans doute quatre régions ne font pas la France. Mais leurs diversités géographiques et économiques influent sur le moral de leurs habitants, leur mode de vie, et même, peut-être, sur leur attitude devant l'existence. Quatre régions, quatre climats, quatre personnalités.



NORD PAS-DE-CALAIS

FAMILLE EN REMPART

RÉGION de forte tradition, solidement attachée à sa terre et à son mode de vie, le Nord-Pas-de-Calais est aussi une région noire, l'une des plus durement frappées par la crise. Lanterne rouge pour « l'agrément de la vie », elle est la plus pessimiste pour son avenir, la plus inquiète devant l'insécurité et la violence – et la plus favorable au rétablissement de la peine de mort, – l'une des plus réservées quant à l'intégration des travailleurs immigrés. C'est une région qui attire peu (rares sont les nouveaux arrivants), mais à laquelle on est fidèle (elle compte la plus forte proportion – avec l'Alsace – de familles implantées depuis plusieurs générations).

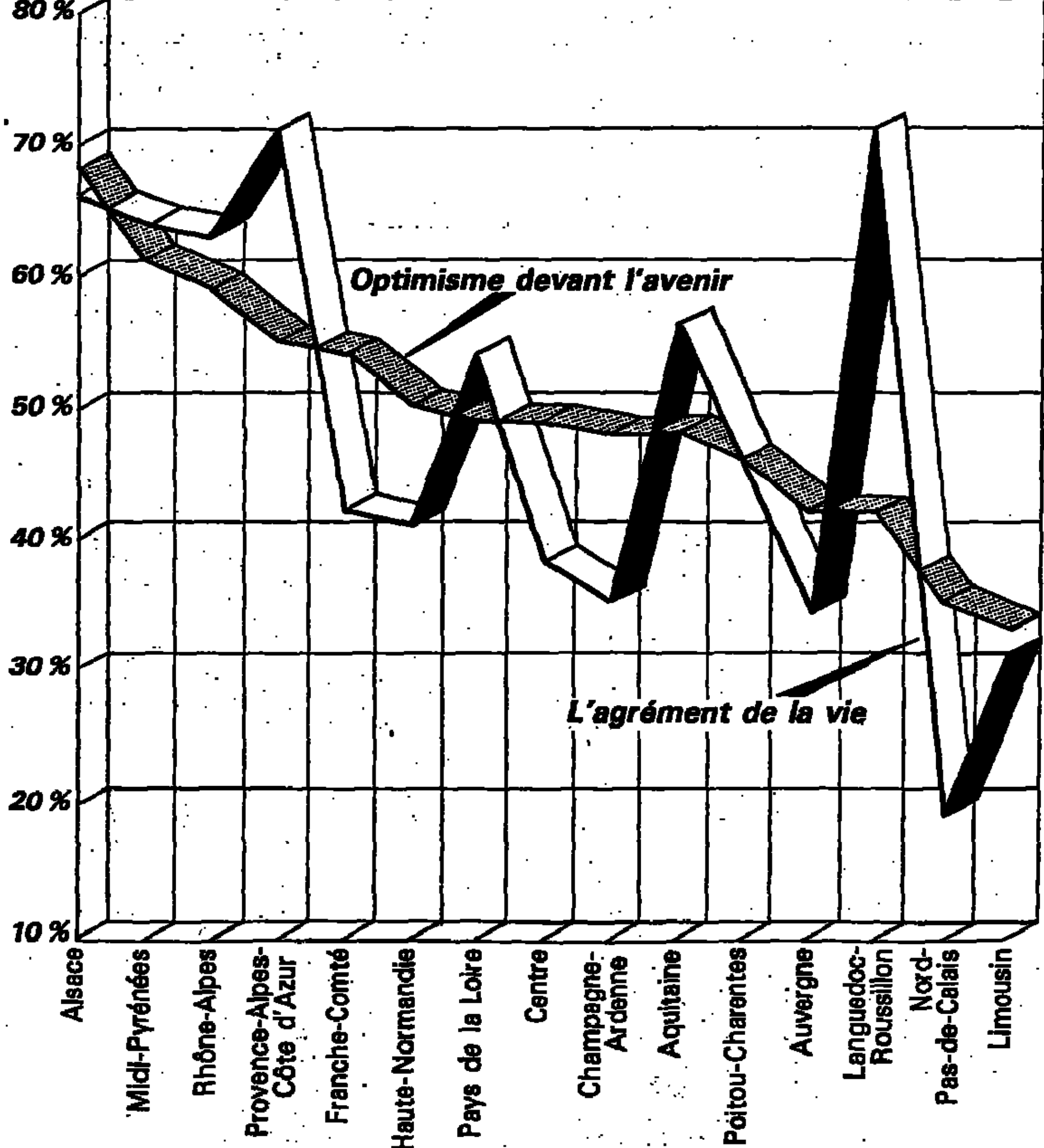
Le Nord-Pas-de-Calais croit dans l'idée régionale. Son régionalisme est plus délibéré, plus politique qu'ailleurs : ses habitants sont, de tous les Français, les plus prêts à s'engager dans un mouvement régionaliste. Ce régionalisme, qui s'alimente à une tradition antiparisienne et anti-étatique, a été pris en charge par une gauche dont l'implantation est forte et ancienne et par une bourgeoisie très attachée à la vie locale.

La gauche modérée coexiste avec une tradition de droite recouvrant un courant social-démocrate d'inspiration catholique, et un courant autoritaire, dont on trouve la permanence dans les scores récents du Front national. Les divergences politiques ne mettent pas en cause l'homogénéité sociale : les clivages sont peu marqués entre urbains et ruraux, entre classes d'âge ou catégories sociales.

La politisation du Nord-Pas-de-Calais est autant culturelle qu'idéologique. Elle s'exprime plus par des comportements que par des opinions. Ses habitants s'intéressent peu à la « politique », et s'informent davantage en regardant la télévision qu'en lisant la presse – y compris les cadres supérieurs – alors qu'en général la politisation va de pair avec un niveau de culture élevé et une plus grande consommation de journaux.

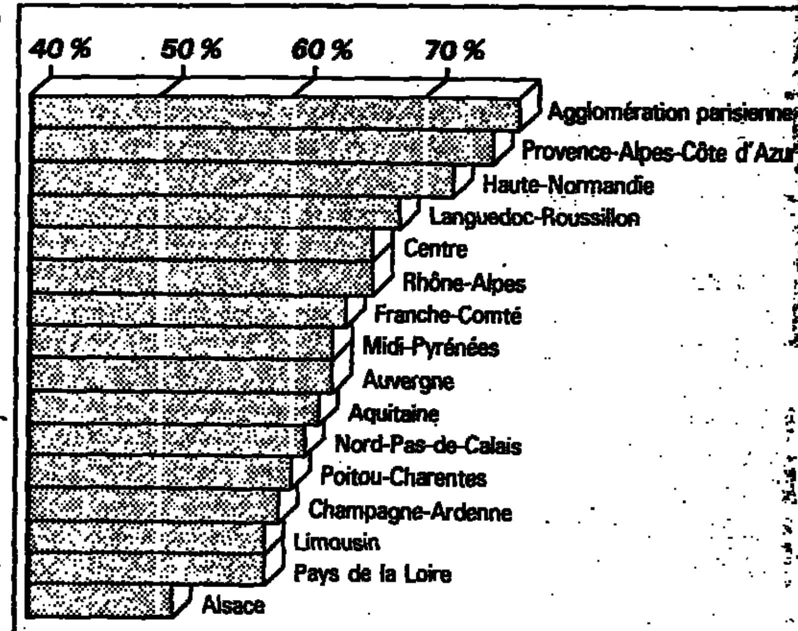
Cette société consensuelle se retrouve dans un certain nombre de valeurs morales et économiques, dont fait partie la tradition industrielle : le Nord-Pas-de-Calais, est de toutes les régions, celle qui compte le plus sur les très grandes entreprises pour assurer son développement. Traditionaliste en matière religieuse, le Nord-Pas-de-Calais est la région qui attache le plus d'importance au maintien des formes traditionnelles de la famille. Rigoriste, elle est l'une des plus hostiles à l'homosexualité, à l'avortement et au concubinage. Elle est celle qui est la plus attachée à une organisation hiérarchique et autoritaire de la société. Un trait qui résulte peut-être de la double culture, catholique et industrielle, qui continue de la marquer fortement.

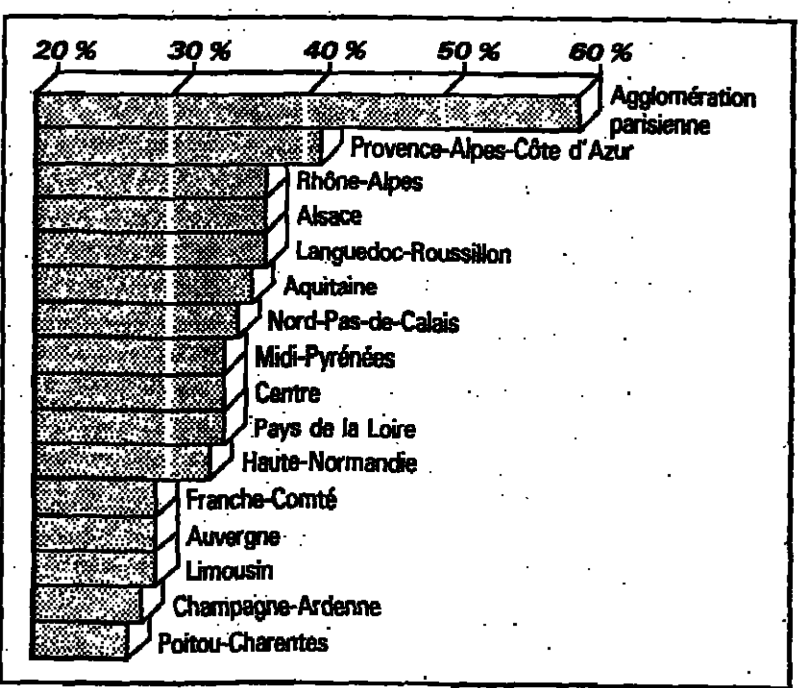
LE PLAISIR ET L'OPTIMISME



L'art de vivre est une chose, la confiance dans l'avenir en est une autre. Les régions où la vie est le plus agréable ne sont pas nécessairement celles où l'optimisme règne.

L'INTÉRÊT POUR LA POLITIQUE





L'ACCEPTATION DU CONCUBINAGE



PARLONS RÉGIONS



LIMOUSIN

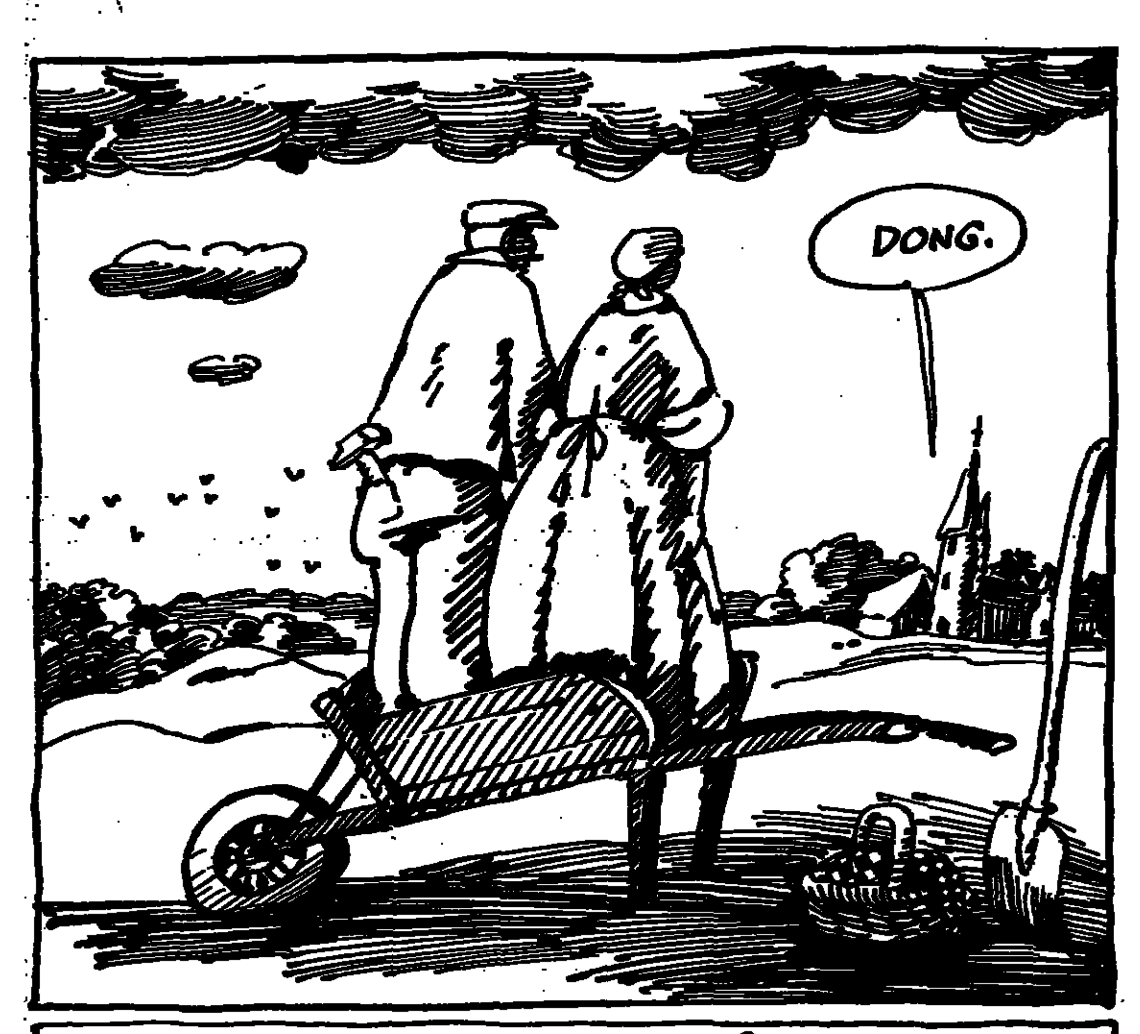
SOUS L'AILE DE L'ÉTAT

LE Limousin incarne mieux que toute autre région la France profonde des villages et de la terre. Région de vieille tradition ayant une très forte identité, mais repliée sur elle-même, durement frappée par la crise et le chômage et ne voyant guère d'issue à ses difficultés. Que ce soit pour la possibilité de trouver un emploi, le niveau des salaires et des revenus, le dynamisme de l'industrie et de l'agriculture, les Limousins sont parmi les plus nombreux à penser que leur région est défavorisée.

C'est pourquoi sans doute ils sont, plus que d'autres, attachés à ce qui symbolise l'aide de l'État et la solidarité nationale : le secteur public et la Sécurité sociale. La sécurité de l'emploi est pour eux le critère essentiel qui détermine leur choix d'un métier. De tous les Français, les Limousins sont les plus hostiles à la régionalisation : ils savent qu'ils n'ont pas les moyens d'une politique autonome. Mais cet État dont ils attendent tant reste pour eux lointain. Leur horizon, c'est la commune et la région, plus que la nation. Et ils sont de ceux qui s'intéressent le moins aux nouvelles internationales.

Peu politisés, ils ne sont pas prêts à s'engager dans des mouvements en faveur de la paix, de l'environnement, des droits de l'homme ou des consommateurs. Mais, soucieux d'avoir des institutions susceptibles de les défendre, ils sont parmi les plus attachés au bulletin de vote, au droit de grève, aux syndicats et aux partis politiques. Ils se méfient des innovations en matière sociale, comme le partage du temps de travail, et sont particulièrement hostiles au travail au noir.

Ne croyant guère en la possibilité de développer des activités nouvelles, les Limousins souhaitent surtout qu'on vienne en aide aux secteurs traditionnels et qu'on donne à leurs enfants la possibilité de se former. Devant un avenir collectif bouché, ils ne voient d'autres choix que l'assistance de la communauté nationale et le salut individuel par le diplôme. ■



LIMOUSIN ET LIMOUSINE PLUS PETITE, PEUT-ÊTRE PROGRESSISTE, CONTEMPLANT AVEC STUPÉFACTION L'ANGÉLUS DE MILLET....



RHONE-ALPES

LE SOUFFLE LIBÉRAL

AVEC Rhône-Alpes, on est dans une France moderniste, ouverte, confiante en elle, résolument tournée vers l'avenir. Une région optimiste où la vie est jugée agréable et qui arrive largement en tête pour la possibilité de trouver du travail, le niveau des salaires et le dynamisme industriel. Moins frappée que d'autres par le chômage, elle est relativement moins sensible à l'urgence de créer des emplois et davantage à la modernisation de l'économie. Dans le choix d'un métier, ses habitants sont davantage attentifs à l'intérêt et à la spécialité professionnels qu'à la sécurité de l'emploi.

Les habitants de Rhône-Alpes sont – après les Parisiens – les Français qui s'intéressent le plus aux nouvelles internationales. Ils sont aussi parmi les plus grands lecteurs de journaux et les plus attachés à la liberté de la presse.

Libéraux, ils le sont aussi bien en matière politique et syndicale, par leur attachement au droit de vote et au droit de grève, que sur le plan des mœurs : ils sont les moins attentifs aux formes traditionnelles de la famille et les plus tolérants à l'égard de l'homosexualité et de l'avortement.

Favorables à la régionalisation, ils sont prêts à la mettre en œuvre sans excès ni complexe, persuadés que leur région possède les meilleurs atouts pour réussir et qu'elle a l'avenir pour elle.

Rhône-Alpes forme avec l'Alsace le groupe de tête des régions optimistes. Mais elles offrent aussi deux modèles différents d'optimisme à la française. Alors que le dynamisme alsacien repose sur une très forte identité régionale, cimentée par un enracinement ancestral et la fidélité à des valeurs spirituelles, morales et culturelles particulièrement vivaces, celui des rhodaniens s'appuie sur le libéralisme moral et intellectuel, la mobilité, l'ouverture internationale et le pari industriel.

Deux images contrastées de la *« France qui gagne »* chère à nos gouvernants. ■

LANGUEDOC-ROUSSILLON

DES ANXIEUX AU SOLEIL

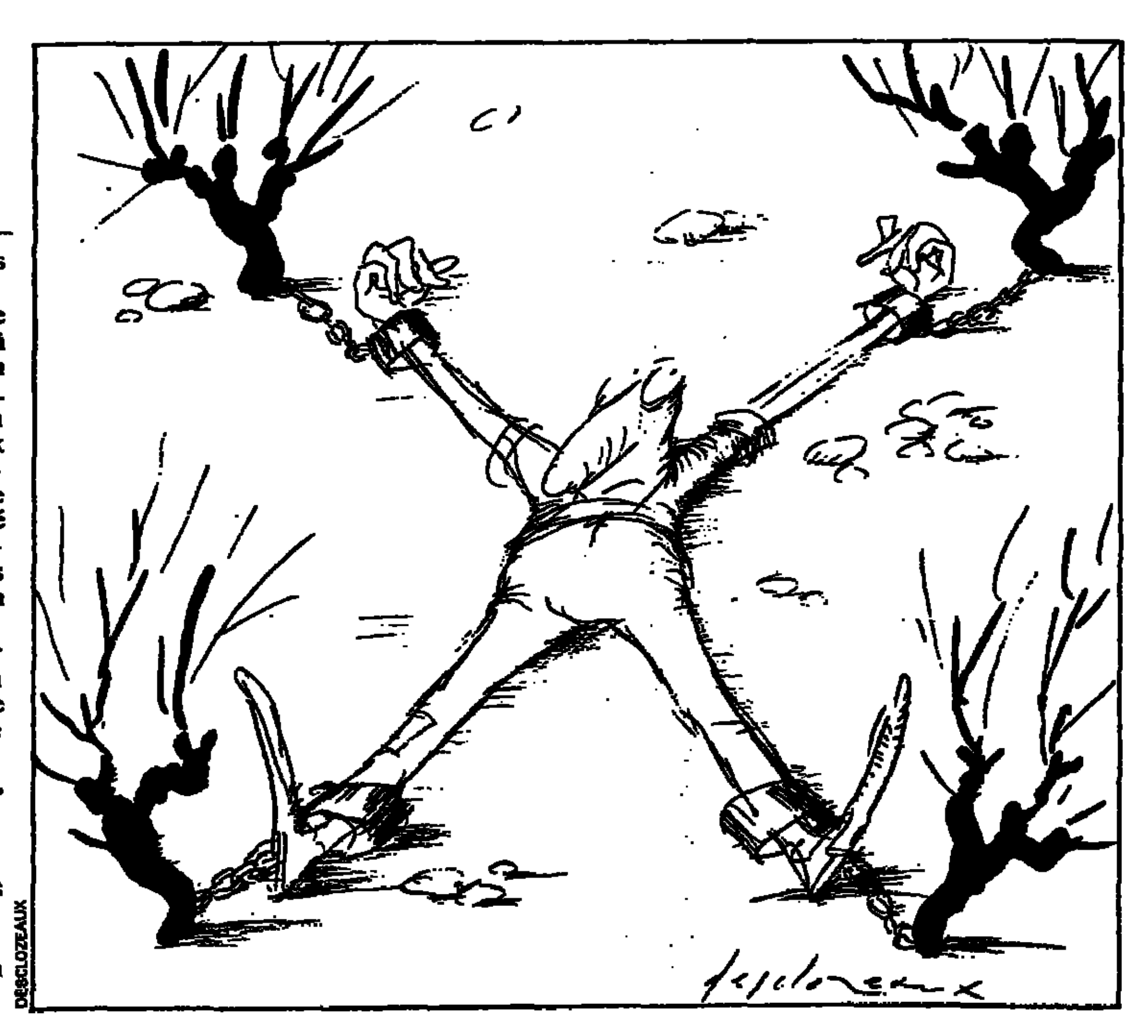
LUMIÈRE et ombre, gaieté et anxiété... Le Languedoc-Roussillon est la région des contrastes. Elle partage avec sa sœur méditerranéenne (Provence-Alpes-Côte d'Azur) la palme de « l'agrément de la vie ». Avec sa mer et son soleil, c'est à coup sûr une région où il fait bon vivre, et ses habitants en sont pleinement conscients.

Mais cette euphorie s'accompagne d'un profond pessimisme sur l'avenir et la situation économique et sociale. C'est la région de France qui s'estime dans la situation la plus défavorable pour la possibilité de trouver du travail et le dynamisme industriel. Ce pessimisme semble exprimer le sentiment d'une dégradation récente, d'une crise qui touche au présent et au futur. Le Languedoc-Roussillon avait l'impression d'être plutôt privilégié ; ce n'est plus le cas. Si ses habitants – à l'inverse des Français en général – pensent que leur situation s'est plutôt améliorée depuis dix ans, ils sont très pessimistes pour leurs enfants.

Pour sortir de la crise, ils comptent sur la diversification des activités industrielles et agricoles, sur l'implantation d'entreprises nouvelles et le développement des débouchés pour les produits régionaux. La vigne plus l'informatique... Si l'idée régionale y est bien installée (c'est la région de France où l'on compte le plus sur le président du conseil régional pour faire avancer la décentralisation), on y est aussi très réservé sur la mise en œuvre, et on ne souhaite guère que le pouvoir de la région soit accru. Le Languedoc-Roussillon est typique de cette France où la réalité régionale fait partie des mœurs et de la culture, mais où le saut en politique reste à faire – par crainte sans doute d'être privé du soutien de l'État et de se trouver bien démuni face à des responsabilités nouvelles.

Le Languedoc-Roussillon ne manque pourtant pas d'atouts, à commencer par une population mobile, entreprenante, ouverte. Une population sans passion excessive, très attachée aux libertés individuelles et collectives (liberté de la presse, de l'école, droit de vote, possibilité de fonder son entreprise, existence des syndicats et des partis politiques), tolérante sur le plan des mœurs.

Plus modérée que sa sœur provençale, la région Languedoc-Roussillon exprime ainsi les contradictions d'une France régionale en pleine mutation, fière de ses traditions, attachée à sa terre et à son histoire, mais inquiète devant l'avenir. Attirée par la régionalisation, mais hésitant devant les risques qu'elle implique, incertaine de ses chances, et ne parvenant pas encore à croire à son destin. ■



L'ACCEPTATION DU CONCUBINAGE

ARCHITECTURE

NORMAN FOSTER, L'HOMME AU CRAYON D'ACIER

par Michèle Champenois

L'œuvre de Norman Foster, Britannique, cinquante ans, compte parmi les plus marquantes de cette fin de siècle : un style métallique au service de bâtiments industriels raffinés et d'immeubles de bureaux sophistiqués. Entre une tour à Hongkong et bientôt le centre d'art contemporain à Nîmes, une architecture qui regarde son époque en face.


Norman Foster.

PARFOIS, Norman Foster est secoué d'un grand rire. Alors son regard se porte vers l'idée qui l'ébranle, vers l'intérieur de lui-même et non vers l'auteur de la phrase ou de la question. Comme s'il devait immédiatement transformer la matière, l'engranger, la façonner. Une gymnastique intellectuelle propre aux caractères denses, intenses, concentrés, qui ne s'éparpillent pas dans le vain commerce de leurs semblables. De ceux qui modèlent, manipulent, polissent sans cesse un matériau précieux, la matière grise.

Gris, froid, lisse, poli et policé. Cet homme de peu de mots ressemble à son architecture, sobre, efficace, impeccable. Il est « nickel ».

La qualité qu'il met le plus volontiers en avant est d'ailleurs l'intégrité. Morale ou matérielle ? Les deux, sans doute. Morale, la fidélité à une ligne de conduite, une attitude « responsable » à l'égard des autres, l'entreprise, le client, l'usager ; intégrité matérielle, le respect et l'exaltation de la physique et de la plastique des matériaux, utilisés au mieux de leurs capacités. Le tout au service de bâtiments industriels raffinés et d'immeubles de bureaux sophistiqués. Une architecture qui regarde son époque en face.

Norman Foster est architecte et il est aviateur. Ex-ingénieur électronicien dans la RAF, pilote de son propre Jet et aussi d'hélicoptère, il a le goût des belles mécaniques qui affrontent le pur défi de la pesanteur. Et si l'architecture ne vole pas, il ne lui est pas interdit d'aspirer au lisse, au léger, au fluide, au lumineux. De faire l'intelligente, en somme.

Devant ces nappes de tôles finement perforées, devant ce rideau de verre, suspendu par magie, épousant souplement le tracé de la rue (Willis and Faber à Ipswich), devant ces charpentes de fer sorties de leurs gonds, ces haubans et ces mâtures dessinées jusqu'au dernier boulon (Renault à Swindon), devant ces toitures jetées comme un drap métallique à la rencontre de l'infiniment bleu, on crie, comme on aurait pu le faire devant la tour Eiffel il y a cent ans : « *high-tech* ».

Quand il entend le mot « *high-tech* », pudique et british, Foster se rebelle : non, il ne cède pas à une mode ; non, il ne veut pas être différent pour le plaisir d'être différent. « *Les bâtiments sont comme les gens ; ils n'ont pas à être à la mode* », dit-il. Sous-entendu : « ils devraient plutôt être bien dans leur peau ».

A un moment où l'architecture, après quelques décennies de stérilité et de conformisme, s'est débridée et admet tous les genres, des plus glacés aux plus racoleurs, des plus rigides aux plus dévergondés, à un moment où certains édifices se bardent d'antiquité gréco-romaine, tandis que d'autres clignent de tous leurs néons ou cachent leur indigence sous des maquillages bariolés, le « *high-tech* » est une des figures du style hétéroclite de l'époque : certains en utilisent les signes comme emblèmes, et leurs immeubles s'habillent de métal et s'ornent de gadgets techniques comme un punk sculpte sa coiffure et se couvre de chaînes.

Foster ne mérite pas, c'est vrai, cette injure du « *high-tech* » comme un tic. Dans la maturité de ses cinquante ans, il appartient, au contraire, à une famille d'idées qui a survécu aux remises en cause des années 70 et redresse aujourd'hui la tête.

Associé au début de sa carrière avec le Richard Rogers qui « gagnera » le Centre Pompidou, il a plus d'une affinité avec les recherches d'un Renzo Piano, l'autre homme-Beaubourg et grand modeleur de formes industrielles. On peut lui trouver un père spirituel du côté de Buckie Fuller, l'inventeur des dômes géodésiques, avec qui il travaille aux Etats-Unis, et bien sûr chez le bonhomme Prouvé, le fameux Nancéien qui « tortillait les tôles ».

Finition maniaque

Mais autant dans sa méthode que dans sa morale professionnelle, à mi-chemin de la rigueur qu'on prête aux ingénieurs et du lyrisme propre aux architectes, Foster est surtout de la race des bâtisseurs du dix-neuvième siècle, qui « *empruntaient à toutes les sources possibles, étaient ouverts à toutes les techniques, à tous les moyens de production, à tous les matériaux nouveaux.* » « *Leur approche était globale,* dit Foster. *C'est dans ce sens que nous travaillons.* » Dans le sens des pionniers qui bâtirent le Crystal Palace, à Londres, en 1851. Dans la lignée directe d'un Gustave Eiffel, dressant en démonstration vers le ciel une tour de ferrailles boulonnées qui devait témoigner pour les ponts et les viaducs strictement utilitaires qu'il construisait ailleurs.

La tour de Foster à Hongkong fait les deux choses à la fois. Elle met au service de l'utilitaire (« *Bonnes ou mauvaises, les tours ne sont jamais que des classeurs empilés* », dit l'architecte) les techniques utilisées pour les ponts, les plates-formes de forage ou les rampes de lancement d'engins spatiaux.

La ressemblance, en silhouette, avec Cap-Canaveral est d'ailleurs frappante. La charpente puissante à laquelle ont été suspendus des blocs clos, fabriqués en usine et dessinés jusqu'au moindre détail, jusqu'au moindre lavabo, reste visible et continue, le gratte-ciel une fois achevé, d'expliquer ouvertement sa construction.

Les bâtiments de Foster ne se ressemblent guère, mais ils ont en commun le détail impeccable, la finition maniaque. A quel moment, peut-on se demander, le calcul de l'ingénieur rend-il sa liberté à la main de l'architecte ? Que font les ordinateurs, les ingénieurs intégrés à une agence nombreuse (cinquante personnes à Londres, soixante à Hongkong pendant les travaux) et riche en compétences, l'assistance de bureaux d'étude eux-mêmes très « créatifs », comme le fameux Ove Arup and Partners que l'on retrouve derrière Beaubourg, l'usine Fleetguard de Rogers à Quimper, et plusieurs chantiers de Foster ? Délimiter le rôle de chacun, faire le partage des chiffres et du trait pur, reviendrait à se demander à quel moment l'avion est beau. Question sans fin, sans fond.

Les séries d'esquisses, de croquis au millimètre, ne trahissent pas le secret. D'autant que Foster se déclare peu confiant dans le dessin seul. Il veut toucher, voir, évaluer, corriger sur pièces. Techniques de pointe volées à d'autres disciplines certes, mais maquettes, prototypes, en vraie grandeur, échantillons, témoins.

Le charme et l'originalité de l'exposition présentée à l'IFA est là : on peut y voir, outre la prodigieuse maquette (hors de prix) de la Shanghai Banking, des panneaux de façade de l'immeuble avec leurs brise-soleil, un bout de toiture du Sainsbury Arts Center, et même, étrange bouquet de tuyères, un nœud de charpentes métalliques soudées, qui est étudié pour la troisième aérogare de Heathrow, prévue pour 1990.

« Tout, impitoyablement »

Laissant à d'autres les fastidieux accrochages de plans et coupes commentés (le catalogue est là pour renseigner les professionnels), l'exposition prend ainsi du relief. Tendue de vélums noirs, l'IFA est devenue grotte à la Jules Verne où sont projetées, en appui de l'imagination, de grandes images.

« *Le bâtiment dit tout, impitoyablement* », dit Foster pour expliquer son souci de « voir » les failles avant qu'il ne soit trop tard. Aucun matériau moderne n'est laid en soi, pourrait-il ajouter. C'est à la jointure qu'on reconnaît le bon ouvrier.

C'est pourquoi les maquettes du centre d'art contemporain de Nîmes ne disent pas tout. Il faut y ajouter (et sans doute le jury qui avait choisi le Britannique parmi une très reluisante brochette de vedettes internationales y a pensé) la « main » et l'esprit qui mettront en œuvre ce volume tellement simple, épuré, où le moindre détail manqué menacerait la qualité d'ensemble.

Un bâtiment pur, calme ; tout le contraire de cette joyeuse mécanique de poutres et de filins déployés pour Renault à Swindon. Et qui prouve aussi que Foster peut sortir de la réserve, de la netteté froide qu'il impose à ses œuvres. De même, s'il aime explorer les techniques du futur, Foster ne s'y enferme pas : quand les familles chinoises creusent à la main les fondations de la tour, tandis que la structure métallique s'élève au-dessus de leurs têtes, ou quand les échafaudages de bambou, courants en Asie, s'installent même sur les chantiers de gratte-ciel, mille fois plus rapides, sûrs et économiques, il n'est pas dépaysé... Il est ravi. « *Je considère comme une ultime arrogance de juger qu'un pays faible en techniques modernes devrait s'interdire de les importer et de les utiliser* », répond-il aux critiques.

Et l'homme-avion quittera ce déjeuner-débat de la Closerie des lilas pour rejoindre son hôtel, à 4 kilomètres de là. A pied, au pas de course du *jogger*. Courez, Foster, le vieux monde est derrière vous ! ■

L'usine Renault à Swinton, en Angleterre.

* Institut français d'architecture, 6 *bis*, rue de Tournon, Paris-6e, du mardi au samedi, jusqu'au 5 avril. Catalogue Electa-Moniteur, 285 F.





ACIER

par Michèle Champenois

« *Le bâtiment dit tout, impitoyablement* », dit Foster pour expliquer son souci de « voir » les failles avant qu'il ne soit trop tard. Aucun matériau moderne n'est laid en soi, pourrait-il ajouter. C'est à la jointure qu'on reconnaît le bon ouvrier.

C'est pourquoi les maquettes du centre d'art contemporain de Nîmes ne disent pas tout. Il faut y ajouter (et sans doute le jury qui avait choisi le Britannique parmi une très reluisante brochette de vedettes internationales y a pensé) la « main » et l'esprit qui mettront en œuvre ce volume tellement simple, épuré, où le moindre détail manqué menacerait la qualité d'ensemble.

Un bâtiment pur, calme ; tout le contraire de cette joyeuse mécanique de poutres et de filins déployés pour Renault à Swindon. Et qui prouve aussi que Foster peut sortir de la réserve, de la netteté froide qu'il impose à ses œuvres. De même, s'il aime explorer les techniques du futur, Foster ne s'y enferme pas : quand les familles chinoises creusent à la main les fondations de la tour, tandis que la structure métallique s'élève au-dessus de leurs têtes, ou quand les échafaudages de bambou, courants en Asie, s'installent même sur les chantiers de gratte-ciel, mille fois plus rapides, sûrs et économiques, il n'est pas dépaysé... Il est ravi. « *Je considère comme une ultime arrogance de juger qu'un pays faible en techniques modernes devrait s'interdire de les importer et de les utiliser* », répond-il aux critiques.

Et l'homme-avion quittera ce déjeuner-débat de la Closerie des Lilas pour rejoindre son hôtel, à 4 kilomètres de là. A pied, au pas de course du *jogger*. Courez, Foster, le vieux monde est derrière vous !

• Institut français d'architecture, 6 *bis*, rue de Tournon, Paris-6e, du mardi au samedi, jusqu'au 5 avril. Catalogue Electa-Moniteur, 285 F.

ARCHITECTURE

MON BUILDING A HONGKONG

par Alain Faujas

Le gratte-ciel le plus cher du monde vient d'être mis en service par la Hongkong and Shanghai Banking Corporation. L'équipe de Norman Foster a conduit le chantier comme celui d'un ouvrage d'art, d'un pont, ou d'une plate-forme de forage. Le résultat est surprenant.



RICHARD BRYANT

LES orgueilleux gratte-ciel de Manhattan, de Houston et de Chicago n'ont qu'à bien se tenir ! La Hongkong and Shanghai Banking Corporation, établissement d'émission et de dépôt du territoire, a ouvert au public, en juillet 1985, au numéro 1 de Queen's Road Central, la plus belle, la plus « high tech », la plus lumineuse, la plus moderne, la plus sûre et – bien sûr – la plus coûteuse des tours jamais dressées vers l'azur. Un siège social hors normes qui exige les superlatifs et consacre la place prééminente prise par le territoire sino-britannique dans le système financier international.

Quarante-six étages culminant à 178,8 mètres et 70 000 mètres carrés de surface utile construits pour la bagatelle de 5 milliards de dollars de Hongkong, soit 6 milliards de francs ! Cette addition, qui n'inclut pas la valeur du terrain, déjà propriété de la banque, porte à plus de 85 000 F le prix du mètre carré. A titre de comparaison, les bureaux dernier cri de la Défense sont proposés pour 18 000 F le mètre carré et le mètre carré le plus cher de Paris ne dépasse pas les 30 000 F.

Vingt-troisième banque mondiale et tutrice du système bancaire de Hongkong, l'établissement tenait à manifester sa foi dans l'avenir, dans la perspective du retour dans le giron de la Chine populaire. Son nouveau siège social devait en témoigner et concilier sagesse bancaire et typhons du Pacifique sur fond de capitalisme et socialisme flamboyant.

L'architecte britannique Norman Foster a conçu un modèle d'équilibre : structures d'acier très apparentes en façade, séquences de vitrages, et l'élan des quarante-six étages zébrés par l'escalier de secours.

Le concepteur a voulu une souplesse totale dans l'utilisation de l'espace créé, et cette recherche l'a conduit vers une solution architecturale qui limitait l'emprise de la charpente. Chaque niveau n'est donc pas supporté, mais suspendu. Selon le principe utilisé dans la construction des ponts, les portiques, chargés chacun d'une dizaine d'étages, s'accrochent à huit gigantesques mâts composés de quatre colonnes d'acier. Cette suspension a été rejetée à la périphérie de l'immeuble et, à chaque étage, rien n'arrête le regard, tant que les cloisons mobiles ne sont pas posées selon les besoins de chaque service.

C'est en son cœur que l'œuvre de Norman Foster est la plus belle. L'immeuble est en partie évidé jusqu'au treizième niveau, pour y ménager, depuis l'immense plaza du rez-de-chaussée, un vide baptisé « atrium », une nef de cathédrale transparente qui culmine à 52 mètres. Au-dessus, les planchers reprennent tous leurs droits. La possibilité de mesurer de haut en bas et de tous les points des niveaux inférieurs la densité de cette architecture intérieure confère à celle-ci une convivialité et une chaleur surprenantes dans une tour destinée à recevoir plus de trois mille cinq cents personnes. L'œil s'approprie instantanément ces volumes en liberté et se rassure de leur élégance.

Lorsque le visiteur détaille le fonctionnement du gratte-ciel, *« hors du commun »* est l'expression qui lui revient sans cesse à la bouche. Hors du commun, les fondations où l'entreprise française Dragages et Travaux publics a coulé un béton parfait. Hors du commun, les salles des coffres que ferme une porte blindée de 45 tonnes signée Fichet-Bauche, le monte-charge qui descend loin des regards les camions de transport de fonds, les vingt-trois ascenseurs qui filent leurs 6 mètres par seconde, les soixante-deux escaliers mécaniques et le marbre de Carrare de la zone accessible au public.

Pour vérifier la résistance au feu des matériaux, on a incendié, en Grande-Bretagne, un morceau d'étage. Pas moins. On a protégé chaque mât porteur avec une peinture anticorrosion, du sable, du ciment, de l'acier inoxydable, de l'Epoxy et 25 millimètres d'un « tissu » de céramique qui résiste aux flammes pendant deux heures. Sur d'autres structures, on a passé un enduit spécial, qui se met à mousser sur une épaisseur de 19 millimètres à partir d'une température de 75 °C et qui protège efficacement jusqu'à 600°. Une protection supplémentaire donne froid dans le dos : dans les archives et dans les services de l'informatique, l'incendie ne sera pas combattu avec des jets d'eau qui détruiraient documents et matériels, mais avec une injection massive d'hélium. Lorsque l'alarme retentira, le personnel travaillant dans ces secteurs aura quelques dizaines de secondes *pour évacuer les lieux sous peine* d'asphyxie.

Le dragon de la mer ne passera pas

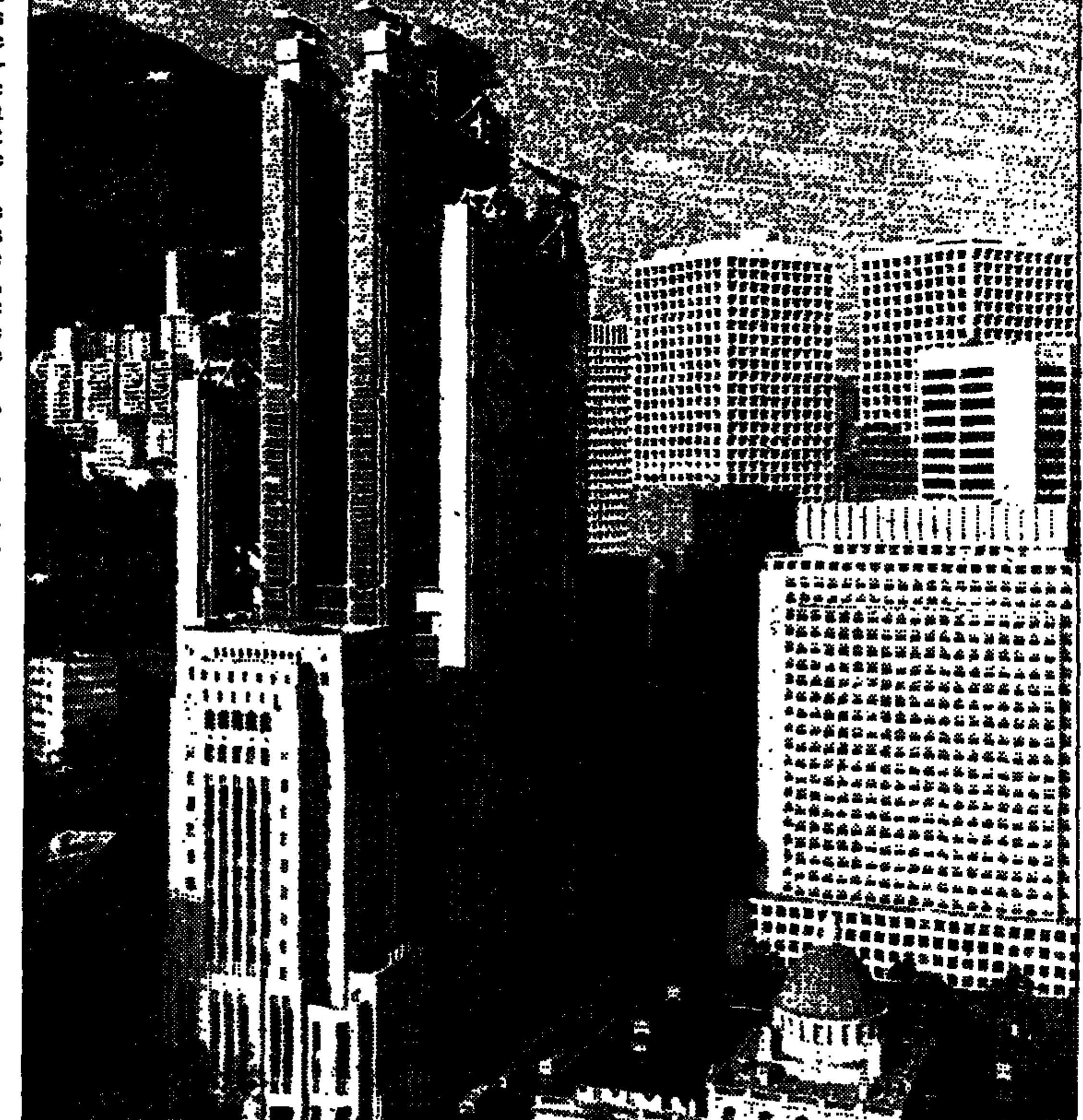
On reste fasciné par le jeu des *miroirs, commandé par ordinateur*, qui font tomber les rayons du soleil dans l'atrium et sur les guichets ouverts au public. Etonnant aussi le système de climatisation hypersophistiqué qui permet d'obtenir partout la température désirée. Il utilise un refroidissement par eau de mer : un tunnnel de 380 mètres de long et de 7 mètres de diamètre va pomper dans la baie, à 75 mètres de profondeur, 1 000 litres par seconde. Les cent trente-neuf modules-toilettes – quatre par étage environ – ont été fabriqués au Japon.

Ce sont d'énormes boîtes d'acier de 9 mètres sur 12 qui contiennent déjà cuvettes, lavabos, tuyaux, lampes, échangeurs de chaleur et ventilateurs. L'installation et le branchement de ces modules se sont effectués *en un temps record puisque* neuf d'entre eux devenaient opérationnels chaque semaine.

La souplesse d'utilisation de la tour tient au fait que, tous les 1,20 mètre, le plancher et le plafond recèlent les prises nécessaires au téléphone, à l'électricité, à la climatisation, au branchement d'ordinateurs compatibles avec l'ensemble des systèmes informatiques en service dans le monde. Autrement dit, on peut pratiquement tout faire de n'importe où. Ainsi chaque employé dispose-t-il d'un numéro *et d'un poste téléphoniques qu'il* emporte dans ses déplacements à l'intérieur de l'immeuble. Il lui suffit de brancher son poste sur n'importe quelle prise téléphonique *pour être joint directement* et en permanence.

Ouvert en novembre 1981, le chantier n'a pas connu de contretemps techniques. En revanche, l'architecte a dû reprendre ses crayons et redessiner certains aménagements selon les prescriptions du *xiansheng*, l'expert en géomancie chargé par la banque de Hongkong de mettre le gratte-ciel en conformité avec les forces du bien et du mal. Le devin a demandé que les structures porteuses ne soient pas en croix, mais *en triangle – la croix lui semblait* un symbole porte-malheur. Il s'est aussi préoccupé du dragon de la mer, qui n'est pas particulièrement propice aux affaires. Pour éviter que ce monstre encombrant ne gravisse quatre à quatre les escaliers mécaniques qui emportent les visiteurs depuis la plaza, les escalators ont été disposés en biais par rapport à l'entrée principale.

Au numéro 1 de Queen's Road Central, tout est fin prêt pour que le nouveau temple de l'argent défie les typhons, les concurrents et les changements de régime politique. Restent les risques de krach bancaire, contre lesquels la tour la plus sophistiquée du monde ne peut vraiment pas grand-chose... ■



Les structures d'acier très apparentes en façade donnent de l'élan aux quarante-six étages du siège de la Hongkong and Shanghai Banking Corporation. La vingt-troisième banque mondiale tenait à manifester sa foi dans l'avenir, dans la perspective du retour du territoire dans le giron de la Chine populaire.

RICHARD BRYANT

NOUVELLE

EMMANUELLE

par Jean Rambaud



NICOLAS VIAL

EMMANUELLE ne s'ennuyait plus.

Désormais alerte et guillerette, elle était certaine, comme si son long passé creux n'avait jamais existé – ou alors fut-il celui d'une autre ? – qu'elle était née, elle, Emmanuelle, pour avoir à la fin la main verte.

Par quelles voies lui était venue la grâce de cette révélation tardive, elle ne s'en souciait guère. En tout cas, ni sa voisine de balcon ni M. le maire – pourtant élu sur une liste écologiste – n'avaient joué dans cette affaire un rôle décisif. Sans doute tout cela était-il écrit par avance dans les astres, programmé si l'on peut dire, à l'instant même de l'inimaginable explosion d'où l'Univers sortit un jour, le même instant où fut aussi programmé le destin de la Voie lactée, du diplodocus, des virus filtrants, de la bête verticale, des galaxies, etc. Ou bien, plus modestement, cette vocation, tardive ou non, était-elle le lot tiré par le bébé Emmanuelle à la grande loterie des gènes dont ses parents de hasard étaient porteurs, chacun de leur côté, eux-mêmes irresponsables héritiers ?

D'ailleurs, à bien y réfléchir, astres ou gènes, c'était quasiment la même chose et, en dernière analyse, sans aucun intérêt. Quel que soit le mystère, peut-être vain, des origines et des fins, chacun, n'est-ce pas, doit vivre sa vie, seulement sa vie – si lente, si brève – mais toute sa vie. L'important est là, n'est-il pas vrai, sans qu'on ait même à se demander si le monde est fait – ou vice versa – de l'addition des vies prises l'une après l'autre, vies de virus, d'Emmanuelle ou de vertigineuse galaxie. Le reste, tout ça, n'est que fumées d'hypothèses, non ? sachant qu'on n'échappe ni à l'histoire ni à la biologie.

Donc, après que fut passé le temps des frémissements, envols, angoisses, éclosions, explosions, et pour tout dire de l'adolescence, Emmanuelle n'avait rien connu d'autre, longtemps, que l'ennui. L'amour ? Ah ! bien sûr, l'amour ! Elle s'y était ruée, donnée, adonnée, fille libre, fille respectueuse des mœurs de son temps, ni plus ni moins immergé celui-là que tout autre, faut bien le dire, dans cette formidable soupe où trempent depuis des millénaires (de ruts préhistoriques en amour courtois, de marivaudages en flamboyants sadismes, de paillardises médiévales en récents défoulements pornos de puritains anglo-saxo-nordiques trop longtemps congelés) les dames et les messieurs, soucieux ou non d'avoir à prolonger l'espèce.

AH ! l'amour ! Emmanuelle en avait tâté généreusement, et causé, causé, causé autant sinon plus que tout une chacune. Mais elle n'était pas douée, et le sut vite. Sécheresse de corps ? Ou d'âme ? Ou rencontre manquée ? Ou bien, en amour comme ailleurs, faut-il au moins du talent à défaut des fortes dispositions naturelles – programmées ? – qui sont à la source du génie, bien en amont de cette fameuse longue patience dont il ne faudrait tout de même pas abuser !

Non, Emmanuelle n'était pas douée pour l'amour. C'est vite dit, les flamboiements de la chair ! Mais cet infini-à-la-portée-des-toutous est-il vraiment à la portée d'autant de gens qui le prétendent, tout en s'en vantant, singulièrement, comme d'une singularité ? Pour Emmanuelle, comme pour bien d'autres qui n'avouent jamais, succédaient le plus souvent à la brève exaltation des orgasmes de mornes chutes au fond d'un puits gris, même pas noir. Elle s'y retrouvait vaguement humiliée d'avoir laissé quelqu'un pénétrer en elle comme dans un moulin, en y laissant de surcroît des excrétions. Pour Emmanuelle, la chair était triste.

Aussitôt qu'elle se le fut avoué – et aussi, d'autre part, que dans les grands problèmes de ce monde ses indignations jeunes, ses aspirations, ses interventions, comptaient pour du beurre, – l'ennui fut là. Que faire ? Elle ne fit rien. Les jours se mirent à glisser l'un après l'autre, l'un par-dessus l'autre, nuls, impalpables, lents flocons qui avaient fait à la longue – si vite ! – des couches d'années, des couches d'ennuis.

Ce fut à cinquante-sept ans moins dix-sept jours – est-il pensable qu'on devienne un jour quelqu'un de cinquante-sept ans ? – que se produisit le déclic, imperceptible, par quoi sa vie allait s'accomplir, comme prévu depuis le commencement des siècles. Sur son grand balcon entre cinquième et septième étage était tombée – venant d'où ? – par un jour de vent doux une graine de giroflée. Or, dans un recoin un peu négligé du balcon, s'étaient accumulées de ces poussières urbaines dont on ne sait guère de quoi elles sont faites : retombées de suies et de gaz d'échappement, poudres de pierre de taille malade, particules infimes de revêtement de façades en décrépitude, crottes de moineaux et de pigeons, pollens de marronniers, parcelles hachées de feuilles mortes envoyées par le bois tout proche, sables jaunes venus de loin, de très loin, parfois d'au-delà de la mer du Sud... Quoi qu'il en soit, de ce laborieux compost la graine de giroflée avait fait sa terre. Elle avait germé, poussé, fleuri. C'était une belle plante, droite, fière d'avoir su s'épanouir sur un terrain aussi ingrat. Elle triomphait par toutes ses fleurs rouge et jaune, sang et or, mais Emmanuelle, écœurée d'ennui, ne s'en était pas le moins du monde émerveillée.

Ce fut alors que sa nouvelle voisine, indiscrètement penchée par-dessus son propre balcon, s'était exclamée : *« Dieu du ciel ! Une si belle giroflée dans ce recoin sans terre ! Faut-il que vous ayez la main verte ! »* Emmanuelle n'avait pas tressailli à ces mots – à ce signe – comme elle l'aurait dû. Poliment, pour avoir l'air de s'intéresser à sa voisine, elle avait demandé : *« La main verte ? Qu'est-ce que ça veut dire ? »* *« Comment ? Vous ne savez pas ? C'est le don inné qu'ont certaines personnes de faire pousser arbres, plantes, fleurs, là où n'importe qui échouerait. »* Poliment, nullement alertée, Emmanuelle dit *« Ah ! »*. Mais les trois coups étaient frappés enfin.

L'après-midi, promenant son ennui dans l'avenue aux marronniers, elle était passée devant la boutique d'un grainetier-jardinier et, par désœuvrement, était entrée. Sans être dupe un instant – sachant fort bien que la giroflée avait choisi de s'installer chez elle sans qu'elle y mît la main, – elle avait minaudé : *« On me dit que j'ai la main verte. Conseillez-moi. Cela m'amuserait de faire de mon balcon un jardin. »* Deux heures plus tard, on lui livrait, à son sixième étage, une panoplie de petit horticulteur en chambre : plantoir jaune, déplantoir rouge, ratelet à cinq dents, arrosoir bleu ciel en plastique, deux sacs de terreau, trois de terre de bruyère, quatre bacs à fleurs, cinq jardinières, six plantes en (gros) pots.

Deux mois plus tard, la ville décernait à Emmanuelle son Grand Prix des balcons fleuris, et M. le maire en personne venait consacrer officiellement sa main verte. Pour l'occasion, cet écologiste de choc prononça l'un de ses meilleurs discours, selon lequel, de nos jours, la nature, traquée par l'homme avide et à courte vue, réclame à cor et à cri, au seuil de l'agonie, des militants de la trempe d'Emmanuelle, *« afin que le monde ne disparaisse pas demain, et peut-être hier, sous le béton, l'asphalte, le plastique, la pollution »*. Sa péroraison donna froid dans le dos : *« Ne voyez-vous pas, terrifiants technocrates, Attilas modernes, que chaque jour la nature régresse sous le pas de vos chevaux de fer fous. »*

Emmanuelle ne s'ennuyait plus. Les journées étaient bien trop courtes pour venir à bout de tout ce qu'elle avait à faire. Désormais alerte et guillerette, chanson aux lèvres, arrosoir à la main, elle vaquait en ses jardins. Du balcon saturé de verdure ils avaient gagné le salon, puis sa chambre. Ce n'était pas grand-chose, question surface, pour peu qu'on veuille bien penser aux immensités menacées, mais quoi, à sa modeste place assignée par le destin depuis le commencement des siècles, Emmanuelle sauvait la nature sur tout l'espace dont elle était comptable. Que chacun en fasse autant !

PARTOUT chez elle croissait et se multipliait tout ce qu'il y pouvait pousser, grimper, ramper, s'épanouir, s'étaler. Brimée ailleurs, la nature retrouvait enfin sur ce territoire concentré la pleine liberté de s'exprimer. Sans mesure ! Joyeusement, anarchiquement. Frénétiquement. Aprement. Comme en Amazonie. Comme partout, la garce dévorante, dès que l'homme regarde ailleurs un instant ! Comme dans nos propres collines, civilisées depuis l'Antique, où, vous n'avez qu'à voir, pas une bastide ne résiste plus d'une petite génération à la prolifération folle des lierres, des ronces, des buissons hargneux, des racines qui taraudent les murs à la base, des figuiers sauvages qui crèvent les toits, des pins somptueux qui digèrent solennellement les restes des ruines. Et comme, de même, dans le corps des hommes, distraits ou non, prolifère l'irrépressible végétation des cancers, triomphe de délirante ruée des bactéries – la nature, pour tout dire !

Une relative inquiétude troubla un instant l'euphorie d'Emmanuelle le soir où – à l'heure incertaine, à l'heure des doutes sournois, – pour aller se coucher, elle dut s'ouvrir un sentier dans la verdure, à la serpe, vers son lit. Mais quoi, existe-t-il de grands destins confits dans le raisonnable, de grandes vies sans démesure ?

Quand M. le maire transmit à Emmanuelle, avec un mot courtois, copies des plaintes déposées par ses voisins du cinquième (sous prétexte que leur plafond se délitait sous l'effet d'arrosages excessifs), elle haussa les épaules. Quand, après diverses visites d'huissiers et la plainte de *« ceux du septième »* (incommodés par la présence d'une tête de cyprès perçant leur plancher), M. le maire ne leva pas le petit doigt pour s'opposer à son internement dans une maison tranquille à la campagne, elle pensa que ce beau parleur manquait de convictions. Gardant les siennes, elle mourut heureuse, et digne, en cette maison tranquille d'apparence, à la campagne. ■

[Jean Rambaud a publié plusieurs romans, dont *Qu'est-ce qui fait marcher John Briant ?* et *Frédéric Arnaud et l'insurrection provençale de 1851*, récemment réédités dans la collection « Les introuvables » (Éditions d'aujourd'hui), et *les Miroirs d'Archimède* (Belfond, 1983, réédité au « Livre de poche » en 1985). *Le Monde* a publié deux de ses nouvelles : « Le poisson le plus long » et « Histoire naturelle ».]

MÉMOIRE

par Jean Rambaud



MILENA, STASA ET LA VIE DE BOHÈME

par Stasa Fleischmann

LETTRES à *Milena*... *Dans cette* correspondance – publiée chez Gallimard – dont on ne connaît que les missives de Franz *Kafka* (mais où sont passées les réponses de la destinataire ?), la Tchèque Milena, jusqu'ici n'était qu'un prénom.

Tout d'un coup, à cause de la publication simultanée de deux livres, le mois dernier (voir *le Monde des livres* du 17 janvier), la jeune femme, qu'aima Kafka, retrouve, plus de quarante ans après sa mort, une existence et *une personnalité*. Milena redevient vivante grâce aux remarquables articles qu'elle écrivit en près de quarante années de journalisme et dont un choix nous est donné à lire dans *Vivre* (Ed. Lieu commun). Vivante aussi, au-delà de l'horreur, grâce à l'ouvrage que l'Allemande Margarete Buber-Neumann lui a consacré : *Milena* (éditions du Seuil). Les deux femmes s'étaient connues en août 1940, au camp de Ravensbrück où Milena mourra le 17 mai 1944, à quarante-huit ans.

Ravensbrück, lieu propice à l'amitié, si l'on en croit M[me] Buber-Neumann, qui écrit au début de son livre : *« Je remercie le sort de m'avoir conduite à Ravensbrück, car j'y ai rencontré Milena... »*

Milena Jesenska, la scandaleuse, avec son amie Stasa Jilovska choquaient énormément le Prague des années 20 et 30 par leur comportement de femmes libérées. Stasa Fleischmann, qui est la fille de Stasa Jilovska, est née à Prague en 1919. Elle évoque le souvenir de son enfance et de sa jeunesse, dont Milena et Stasa sont inséparables.

Traductrice en tchèque de plus *de cinquante titres, parmi lesquels l'Ulysse* de Joyce, *l'Education sentimentale* de Flaubert, et *les Souvenirs* de Joséphine Baker. Stasa Jilovska est morte à Prague en 1955.

NICOLE ZAND.

MILENA me connaissait depuis le berceau. Bien *plus tard, ma mère, la* meilleure amie de Milena, m'a parlé de cette amitié entre les *deux jeunes filles. Une amitié née* de leur volonté de vivre autrement que les autres jeunes filles sages...

Stasa Jilovska et Milena Jesenska ont fait connaissance à Prague, au gymnase de jeunes filles Minerva. Milena était une classe au-dessus de Stasa. Bien que de caractères différents, elles éprouvèrent très vite une sympathie réciproque. Elles partageaient leur refus de la vie petite-bourgeoise, de la médiocrité, de l'hypocrisie. Elles étaient différentes des autres, même dans leur aspect extérieur. Minces, jolies, elles refusaient la mode des corsets qui sévissait encore. Leur idéal s'appelait Isadora Duncan.

Beaucoup de femmes n'aimaient pas Milena. Dans les années 30, certaines dames de la bonne société déconseillaient à leurs filles de les fréquenter.

Quand Milena décida d'épouser Ernst Polak, connu non seulement comme brillant polémiste mais aussi comme « amant à succès », commencèrent d'autres difficultés familiales. Ce qui déplaisait au professeur Jesensky, *c'est que le prétendant de sa fille* fût israélite. Le professeur Jesensky faisait grand cas de la pureté de ses origines tchèques. Il décida donc qu'il fallait guérir Milena de son égarement et l'envoya, sous surveillance médicale, à l'institut psychiatrique de Veleslavin...

Pendant son séjour à Veleslavin, les amies de Milena lui sont restées inébranlablement fidèles et servirent d'intermédiaire avec Ernst Polak, qu'elles *surveillaient* afin qu'il restât fidèle à sa fiancée internée. A sa libération, en 1918, *Milena* partit avec *Polak* pour Vienne.

Ensuite commença l'époque de la correspondance entre *Milena* et Franz Kafka, où Stasa jouait son rôle. Kafka venait chercher les lettres de *Milena chez nous*, au 41, rue Stepanska.

Beaucoup plus tard, ma mère évoqua pour mon mari, Ivo *Fleischmann*, ses rencontres avec Franz Kafka, qui était très épris de Milena. Il la submergeait de *preuves de son amour. Pour ma* mère, Kafka ne semblait ni timide ni solitaire. Kafka était un jeune homme très ouvert, extraverti.

Mes premiers souvenirs personnels de Milena sont liés à l'idée du communisme. Milena venait souvent nous voir, rue Stepanska, presque toujours accompagnée d'un de ses amis. Un jour, elle vint avec un très beau jeune homme, et ma sœur et moi l'avons salué d'un : *« Bonsoir monsieur ! »* Milena nous corrigea ; *« C'est Julek Fucik ; on ne lui dit pas « Bonsoir », mais « Honneur au travail, camarade ! »*

Dans ces années-là, Milena était une inconditionnelle de l'Union soviétique. Avec Stasa, elle travaillait à la rédaction de *Pestry Tyden*, le plus grand *magazine pragois. Quand elle fut* licenciée pour *« propagande inconsidérée en faveur de l'Union soviétique »*, ma mère démissionna par solidarité.

Milena faisait partie de « l'avant-garde de gauche » de l'époque qui avait sinon de l'admiration pour l'Union soviétique, du moins de la sympathie. Comment s'étonner de l'erreur de Milena, alors qu'encore aujourd'hui on voit des foules soutenir la volonté des Soviétiques de désarmer l'Europe occidentale !

Milena s'habillait simplement, de manière pratique et sans bijoux. Elle coupait très court ses *cheveux bouclés.* Elle détestait les femmes qui ne faisaient rien, tout en se laissant servir par leurs maris.

Coup de foudre !

Lors d'un week-end organisé par le Groupe d'artistes Manes sur le bateau *Primator Dietrich*, Milena fit la connaissance de l'architecte Jaromir Krejcar. Ce fut le coup de foudre. Son amie Stasa s'arrachait les cheveux : *« Ils ont pris un taxi et sont partis pour Sumava, à l'hôtel Prokop, à Spicak. »* L'initiative venait certainement de Milena.

Dans une lettre, Milena confie à Max Brod : *« J'étais trop femme pour être capable de me soumettre à une vie dont je savais qu'elle devait ressembler à la plus sévère des ascèses. Il y avait en moi un désir débordant et forcené d'une tout autre vie que celle que je mène et que probablement je ne mènerai jamais : le désir d'une vie avec un enfant, d'une vie terrestre. »* Pourquoi les « kafkologues » de réputation mondiale ne lisent-ils pas cette lettre ? C'est pourtant dans cette lettre que Milena leur explique pourquoi elle s'est séparée de Kafka. Bien avant beaucoup d'autres, elle avait compris la grandeur de l'homme pour qui elle avait une admiration sans limites. L'amour de Kafka la rendait fière et pour*tant elle a su le refuser.* C'est peut-être dans la grandeur de cet abandon que l'on peut trouver, paradoxalement, l'une des principales raisons de l'amour de Kafka pour cette femme.

Le plus grand désir de Milena se réalisa en 1927 quand elle épousa Krejcar et attendit un enfant. Elle était heureuse, de même que son père, le docteur Jesensky. Enfin apparaissait dans la vie de Milena un homme « normal », un Tchèque, et qui plus est, un architecte de talent ! Durant sa grossesse, Milena continua à vivre selon ses habitudes. Elle faisait du ski, se cassa une jambe et les complications commencèrent. L'accouchement *fut difficile.* Elle désirait un garçon, ce fut une fille. Milena lui donna le nom de *Jana, mais on ne* l'appelait jamais autrement que Honza, comme si c'était un garçon. Milena resta paralysée d'une jambe, grossit, ressentit des douleurs et commença à s'habituer à la morphine.

Le couple Krejcar emménagea *dans un très* bel appartement de Vinohrady. Tout un étage fut construit selon un projet de Krejcar : une grande pièce avec baies vitrées à la place des murs, une cheminée, un balcon faisant le tour. Au-dessus se trouvait une terrasse avec vue panoramique sur Prague. Il y avait peu de meubles, rien que l'indispensable, beaucoup de fleurs. L'atelier de Krejcar prolongeait l'appartement.

Pendant l'été 1930, nous avons passé des vacances à la mer en Belgique. Un jeune architecte, nommé Vorech, nous accompagnait. Ma sœur, Honza et moi construisions des châteaux de sable. Il y avait beaucoup de vent et la mer était froide, ce qui n'empêchait pas Milena de nager très loin du rivage. C'était le seul *sport que lui permettait sa jambe* estropiée. Avec Stasa, elles se bronzaient à moitié nues dans les dunes, sans être le moins du monde gênées par Vorech ou les habitants du pays. Une fois, elles s'aperçurent qu'elles étaient observées de loin par le curé du village. Cela fit rire Milena. Stasa, dans un français parfait, noya le curé sous un flot d'injures. Finalement, Krejcar vint nous rejoindre dans une énorme limousine qu'il avait gagnée aux cartes. Nous rentrâmes à Prague avec deux valises pleines de coquillages.

1927 : au premier plan Milena, assise, et son amie Stasa, couchée ; au fond l'auteur de l'article, sa sœur et son père.

Quand ma sœur et moi avions à peu près douze ans, Milena décida qu'il était nécessaire de nous donner une « éducation » politique. Les « cours » se déroulaient dans sa chambre où il n'y avait rien d'autre qu'un large canapé sur lequel elle était allongée. Nous étions assises sur le bord du canapé.

Milena tricotait, se faisait de temps à autre une piqûre de morphine, et parlait. Cela allait des manufactures de Manchester à la révolution d'Octobre. Quand elle avait l'impression que nous en avions assez, elle nous envoyait voir Honza pour aller jouer dans *le sable sur la terrasse. J'avoue* n'avoir rien retenu de cette « éducation ».

Aujourd'hui encore j'admire la passion avec laquelle Milena poursuivait ses illusions, sa spon*tanéité, sa simplicité et le dévoue*ment dont elle était capable.

Je rentrai au Parti communiste *sous l'Occcupation. Plus tard*, lorsque je dus expliquer mon adhésion, j'avais envie de répondre : *« Parce que Milena portait en compagnie du comte Schlaffgosch les valises des voyageurs de la gare de Vienne. »* Cette réponse n'aurait certainement pas été jugée satisfaisante. Cela se passa pourtant pendant le séjour de Milena à Vienne : elle portait les valises pour gagner un peu d'argent et c'est ainsi qu'elle fit la connaissance du comte Schlaffgosch, qui l'initia au communisme.

Milena voulait que sa fille Honza fût audacieuse, aguerrie, sportive. Une fois, elle l'obligea à sauter du haut d'un tabouret : Honza s'exécuta et se cassa le bras. Honza, encore très petite, savait déjà nager quand nous avons décidé de voir si elle était capable de traverser la Vltava à la nage. Nous nagions à ses côtés, la petite Honza de quatre ans entre nous. Nous n'en avons pas soufflé mot à Milena. Nous ne savions pas alors qu'elle aussi, dans sa jeu*nesse, avait fait une traversée* rocambolesque de la Vltava.

Initiation au communisme

Quand Milena nous a jugées suffisamment « éduquées », elle nous fit connaître les étudiants qui organisaient le mouvement communiste dans le secondaire. *L'un d'eux devint plus tard*, sous l'occupation nazie, mon mari. Les réunions se faisaient chez nous, rue Stepanska. Plus tard, l'Union de la jeunesse communiste se transforma en organisation Mlada Kultura (Jeune Culture), *dont le* but était de centraliser le combat de tous les étudiants contre le fascisme. L'écrasante majorité de ces jeunes gens périt dans les camps de concentration, soit comme juifs, soit comme communistes. Parmi eux, mon mari déporté à Auschwitz.

La vie dans le grand appartement coûtait très cher et Milena n'était pas économe. L'argent était là pour être dépensé tout de suite ; il était plus important de le donner à une amie en difficulté que de payer la facture d'électricité. Ainsi les dettes augmentaient et le mariage s'effritait. En 1933, Jaromir Krejcar partit pour Moscou. Dans divers souvenirs j'ai pu lire qu'il était parti par enthousiasme pour l'Union soviétique. A la maison je n'ai entendu que : *« Il y est allé pour fuir ses dettes. »*

Milena, son nouvel ami Evzen Klinger et Honza emménagèrent dans un petit appartement près du cimetière d'Olsany, celui où repose Franz Kafka. Nous avons tout de suite aimé Evzen Klinger. Nous avions l'impression que c'était le premier homme qui « allait bien » avec Milena. Le père de Milena était moins content, mais il n'a eu qu'un vague geste de la main – *« Encore un juif ! »* Evzen était un talentueux journaliste, intelligent, sensible, qui savait aider Milena. Après la guerre, passée en Angleterre, Evzen devint secrétaire du ministre des affaires étrangères, Vladimir Clementis. Il fut arrêté avec lui dans le cadre *du procès Slansky. Il survécut, ce* qui ne fut pas le cas de son ami Clementis.

Je ne sais pas si ce fut Evzen Klinger qui le premier ébranla l'absolu dévouement de Milena envers l'Union soviétique ou si ce furent les nouvelles qui parvenaient de Moscou. Probablement les deux. Le retour à Prague de Krejcar ne fit que confirmer les craintes de Milena. Mue par la même verve avec laquelle hier elle défendait l'Union soviétique, elle se mit à la condamner. Elle venait parfois à nos réunions de Mlada Kultura et essayait de nous convaincre.

Mais il était trop tard. Les étudiants communistes ou sympathisants ne voulaient plus rien entendre. Ils voyaient en l'Union soviétique leur seul soutien dans la bataille contre Hitler. Maintenant nous savons qu'ils avaient tort, mais ceux qui aujourd'hui nous condamnent pour notre foi aveugle et s'approprient outrageusement Milena ne savent rien de ce piège historique.

En 1937, Milena, dégrisée de sa fièvre communiste, commença à écrire pour l'hebdomadaire *Pritomnost*, dirigé par le journaliste libéral Ferdinand Peroutka. Les articles de Milena étaient excellents et *Pritomnost*, au-delà de son anticommunisme, participait pleinement au front antifasciste. Nous n'avions alors qu'un seul ennemi : *Hitler*.

L'époque était difficile. Milena travaillait dur et elle accepta de subir une douloureuse cure de désintoxication. Nous la voyions rarement. De temps à autre elle *nous envoyait un émigré allemand* qui avait besoin d'aide de manière urgente.

Après arriva Munich : Evzen partit à temps pour Londres, et Milena, qui devait l'accompagner, ne put *s'y résoudre. Elle* avait tellement de travail avec tant d'autres, plus menacés qu'elle. Avec l'entrée des armées allemandes à Prague commencèrent les arrestations. Parmi les premiers arrêtés se trouvait un ami de Milena, l'avocat Ivan Sekanina, l'un des défenseurs de Dimitrov après l'incendie du Reichstag. Milena se jeta corps et âme dans l'illégalité.

Moi-même j'ai vu Milena pour la dernière fois en novembre 1939 avant son arrestation. C'était à la maison d'édition U Topicu, où ma sœur et moi avions un atelier photographique. A nouveau elle essaya d'ébranler notre foi en l'Union soviétique. Elle nous expliqua les procès de Moscou. Mais c'était difficile à accepter : *la Tchécoslovaquie était trahie* par l'Occident, le pays était occupé par Hitler. Alors qui croire ? Nous ne lui avons donné raison que beaucoup plus tard, après sa mort à Ravensbrück.

Cette période est décrite dans le livre de Buber-Neumann.

Resta Honza. Elle n'a en rien *profité de la célébrité de Milena*. D'ailleurs, personne n'a daigné s'intéresser aux conditions difficiles dans lesquelles vivait l'unique fille de Milena. Honza n'était dans la nouvelle « démocratie populaire » rien d'autre qu'un être humain anonyme, noyé dans une foule d'individus condamnés à la même opacité.

Après la guerre, Honza hérita de son grand-père, le docteur Jesensky, une somme assez considérable, 1 million de couronnes. Elle réussit à tout dépenser en une année. Elle emménagea dans l'appartement du grand-père, meublé d'antiquités, en compagnie d'un groupe de jeunes gens, prétendument *surréalistes*. Un taxi loué à la journée et mis à la disposition de qui le voulait stationnait devant l'immeuble. Honza nourrissait la bande et jetait l'argent par les fenêtres.

Démunie, elle vendit les meu*bles et partit pour la maison* de campagne du grand-père, dans la région de Dobris. Lors d'une promenade *dans la forêt, elle* fut arrêtée pour vagabondage et « parasitisme ». Par ironie du sort, la police l'envoya faire le ménage au château de Dobris, mis à la disposition de l'Union des écrivains.

Honza était une femme intelligente, avec un réel talent littéraire. Mais elle était absolument incapable de s'obliger à un ordre quelconque. Elle se maria, divorça, vécut avec plusieurs hommes. Elle eut quatre enfants – trois garçons et une fille. Elle fit divers métiers : concierge, elle ne s'occupait pas de l'immeuble ; poinçonneuse dans un tramway, elle décida un jour de ne plus aller travailler et oublia de rendre la sacoche, les billets et l'argent. Elle connut une incroyable misère. Il était difficile de l'aider. Elle adorait ses enfants, mais ne savait pas s'en occuper. Elle vivait *dans l'angoisse qu'ils lui soient* enlevés.

Le malheur de Honza

En 1968, Honza écrivit un très bon livre de souvenirs sur sa mère. Peu de gens s'intéressèrent à ce livre. L'occupation soviétique de *la Tchécoslovaquie y fut* pour quelque chose. Cependant, le désintéressement pour l'œuvre de *la fille de Milena de la quasi*totalité des « kafkologues » est étonnant...

Dans les dernières années de sa vie, Honza trouva un certain équilibre. Elle faisait de la peinture sur tissu. Plus tard, avec son nouveau mari, elle fabriquait des moulages de carreaux anciens dans un petit atelier des environs de Prague. Elle se tua en janvier 1981 dans un accident de voiture. Elle avait cinquante-deux ans.

Milena Jesenska, connue surtout comme amie de Franz Kafka, était en réalité beaucoup plus qu'une simple héroïne dans la vie d'un écrivain célèbre. Son personnage illustre le destin tragique, compliqué, riche et en même temps avare de l'intelligentsia tchèque de la première moitié de notre siècle. Ses désirs et ses déceptions, ses croyances et ses erreurs sont liés à son temps et au *destin de sa nation. La destinée* de Milena n'est pas seulement étonnante, elle est aussi symbolique. Elle est inséparable de celle de Kafka. C'est le règne d'une loi qui paraît éternelle, la loi de l'incompréhension, la loi de la Tour de Babel.

Honza, la fille de Milena, était contre la publication des *Lettres à Milena*. Elle disait que Milena ne l'aurait pas souhaitée. Elle s'en confia dans une lettre à Willy Haas, qui avait dû comprendre que Honza lui demandait des honoraires. Il lui répondit peu aimablement. *Un jour*, elle reçut un avis pour se rendre à la Banque nationale. Elle ne s'y rendit que longtemps après, quand par hasard elle passa devant. On lui remit une liasse de billets avec l'indication suivante : c'est pour Kafka.

Ce fut juste suffisant pour payer quelques dettes. ■

Paris, décembre 1983.

JANVIER 1986 DANS LE MONDE

Etranger

LES TROIS YÉMENS

par Philippe Boucher

FRANÇOIS MAURIAC disait aimer tellement l'Allemagne qu'il préférait qu'il y en eût deux. D'autres pays pourraient se voir appliquer ce féroce constat : Corée, Vietnam (avant qu'il ne fût réuni dans les conditions que l'on sait) ou Yémen.

Pourtant, il n'est pas excessif de tenir pour un moindre mal ces divisions qui reflètent les idéologies dominantes de la planète. Les Corées ne franchissent pas la frontière qui sépare l'aversion mutuelle de la guerre ; les Allemagnes, contre leur gré, s'abstiennent de transformer leurs affinités en épousailles.

Mais combien d'autres pays se multiplient comme par scissiparité, en se divisant contre eux-mêmes, encourent le sort que promet la Bible ? Le Liban est le triste symbole de ces territoires qui n'ont plus de maîtres à force d'en avoir trop.

Les Yémens étaient deux, depuis 1967. Il y avait le Nord et il y avait le Sud — qui sont en réalité à l'ouest et à l'est. Voilà qu'ils vont être trois, sinon davantage, par la guerre civile durable qui menace dans l'État du Sud. Ali Nasser, le président évincé, disposerait de forces importantes pour l'aider à reconquérir Aden. Cependant que, dans la capitale, le nouveau pouvoir est déjà traversé de courants antagonistes. Les appels à la non-intervention étrangère seront probablement entendus comme à l'ordinaire en de telles circonstances. Les sauveurs ne manqueront pas. Le scénario est connu, le résultat le plus courant, aussi.

Ce Yémen-là ne fait décidément plus partie de l'*Arabie heureuse*, ainsi que les vieux dictionnaires désignaient cette partie du monde, pour la distinguer des deux autres, la *pétrée*, qui tirait son nom de Pétra, et la déserte, dont le surnom se passe de commentaires. ■


J.-C. FRANCOLON/GAMMA

13-24. – Yémen du Sud : guerre civile à Aden : dix mille morts.

1. – CEE : Entrée officielle de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne, qui comprend désormais douze membres. (1, 2 et 5-6.)

1. – ÉTATS-UNIS - URSS : MM. Reagan et Gorbatchev adressent des messages de vœux télévisés respectivement au peuple soviétique et au peuple américain : ils expriment, l'un et l'autre, leur volonté de paix. (2, 3 et 4.)

7. – ÉTATS-UNIS - LIBYE : Le président Reagan, dénonçant le soutien fourni au terrorisme par le régime du colonel Kadhafi, annonce la rupture totale des relations économiques et commerciales américano-libyennes : tous les Américains travaillant en Libye doivent quitter le pays et quatre compagnies pétrolières américaines, qui produisent environ la moitié du pétrole libyen, sont contraintes de cesser leurs activités. Le 8, les avoirs financiers libyens aux Etats-Unis sont gelés. Quarante-trois pays islamiques réunis à Fès (Maroc) avaient exprimé, le 7, leur « *solidarité avec le peuple arabe libyen* ». Les appels lancés à ses alliés par Washington, pour qu'ils s'associent à ces sanctions, restent sans effet : seul le Canada prend des mesures contre la Libye ; les pays de la CEE adoptent, le 27, une déclaration sur « la lutte contre le terrorisme international », qui ne mentionne pas la Libye. (Du 1 au 17, 21 et du 23 au 29/I, 1 et 2-3/II.)

8. – ÉTATS-UNIS : L'indice des valeurs industrielles de la Bourse de New-York enregistre une chute sans précédent de 39,10 points. Mais le « Dow Jones », qui avait atteint la veille, à 1 565,71, son niveau le plus élevé (en hausse de 267,77 points, presque sans interruption depuis le 20 septembre), se redresse rapidement : à 1 570,98, le 31, il bat de nouveau son record. (Du 9 au 13, 19-20 et 26-27/I, 2-3/II.)

9. – GRANDE-BRETAGNE : M. Michael Heseltine, ministre de la défense, démissionne en raison de son opposition à la prise de contrôle du constructeur d'hélicoptères Westland par le groupe américain Sikorsky. L'affaire Westland provoque un grave malaise au sein du Parti conservateur et une mise en cause du « style de gouvernement » de Mme Thatcher. Un des plus fidèles partisans du premier ministre, M. Leon Brittan, ministre du commerce et de l'industrie, est contraint de démissionner, le 24, pour avoir organisé la fuite d'un document afin de discréditer les prises de position de M. Heseltine en faveur de la prise de participation d'un consortium européen dans Westland. (1, 4, du 7 au 21, du 25 au 29 et 31.)

13-24. – YÉMEN DU SUD : De très violents combats à l'arme lourde opposent à Aden deux factions rivales du parti unique prosoviétique et font quelque 10 000 morts, ainsi que d'importantes destructions. Du 16 au 24, près de 7 000 ressortissants étrangers sont évacués vers Djibouti par des navires soviétiques, français et britanniques. Le 24, M. Haydar Abou Bakr el Attas, premier ministre qui s'était réfugié à Moscou pendant les combats, est nommé chef de l'Etat intérimaire, après la victoire des forces hostiles au président Ali Nasser Mohamed. (A partir du 15.)


FILLET/SIPA PRESS

31. – Haïti : les « tontons-macoutes » défilent devant le palais présidentiel.

15. – CHINE-URSS : Pékin rejette « *catégoriquement* » la proposition soviétique d'un traité de non-agression et demande à nouveau à Moscou de lever les trois obstacles qui s'opposent à la normalisation des relations sino-soviétiques : la présence massive de forces soviétiques le long de la frontière chinoise, l'occupation de l'Afghanistan par l'armée rouge et celle du Cambodge par le Viet-nam. (10, 17, 21, 22, 24 et 25.)

15. – ÉTATS-UNIS - URSS : M. Gorbatchev propose un plan de désarmement visant à « *libérer la Terre des armes nucléaires d'ici la fin du siècle* ». M. Reagan se dit « *très reconnaissant* » de ces nouvelles propositions. (Du 16 au 22.)

15. – LIBAN : De violents combats entre chrétiens opposent à Beyrouth-Est partisans et adversaires de l'accord intermilices, signé à Damas le 28 décembre, que le président Amine Gemayel, venu à Damas les 13 et 14, a refusé d'avaliser. M. Elie Hobeika, signataire de l'accord, est évincé et remplacé à la tête des Forces libanaises (milice chrétienne) par M. Samir Geagea, qui demande une renégociation de l'accord. Après diverses pressions militaires de milices pro-syriennes contre des secteurs chrétiens, un attentat à la voiture piégée, le 21, à Beyrouth-Est, fait une trentaine de morts. (3, 5-6, 8 et du 14 au 30/I, 2-3/II.)

15-21. – URSS-ASIE : M. Edouard Chevardnadze se rend au Japon, du 15 au 19, puis en Corée du Nord. Le dialogue politique nippo-soviétique était interrompu depuis 1977, et il s'agit de la première visite d'un ministre soviétique des affaires étrangères en Corée du Nord, allié traditionnel de la Chine. (10, 11 et du 15 au 22.)

16. – ALGÉRIE : 98,37 % des votants approuvent, par référendum, la nouvelle Charte nationale. (9, 11, 17 et 18.)

16. – FRANCE-RFA : M. Mitterrand se rend à Baden-Baden, au quartier général des forces françaises en Allemagne fédérale. Il assiste à une importante revue militaire en compagnie du chancelier Kohl. A l'issue d'entretiens avec ce dernier, il envisage des « *consultations* » avec Bonn sur la dissuasion nucléaire, mais rappelle que « *la décision ne peut pas être partagée* ». (Du 15 au 18.)

17. – ESPAGNE-ISRAËL : Madrid annonce l'établissement de relations diplomatiques avec l'Etat hébreu. M. Felipe Gonzalez rencontre M. Shimon Pérès, le 19, à La Haye, où le premier ministre israélien commence un voyage européen qui le conduit ensuite, jusqu'au 29, à Londres, puis à Bonn. (Du 18 au 23 et du 26 au 30/I, 2-3 et 4/II.)

18-19. – FINANCES MONDIALES : Les ministres des finances des Cinq (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, RFA), réunis à Londres, ne peuvent se mettre d'accord sur une diminution concertée des taux d'intérêt, souhaitée par la France et le Japon, mais rejetée par les Etats-Unis et surtout la Grande-Bretagne, qui veut soutenir par des taux élevés la livre sterling, affectée par la chute des cours de pétrole. Cette réunion est suivie d'un nouveau repli du dollar, qui atteint 7,31 F le 31, contre 7,56 F le 17. Le Japon décide, le 28, une baisse unilatérale de son taux d'escompte, de 5 % à 4,5 %, pour relancer son marché intérieur. (10, 11, 12-13, 17 et du 19/I au 3/II.)

19. – LESOTHO : M. Leabua Jonathan, premier ministre depuis 1965, est renversé par un coup d'Etat militaire. Le général Justin Lekhanya est nommé président du Conseil militaire, mais les pouvoirs législatif et exécutif sont confiés au roi Moshoeshoe II. Pretoria, qui imposait depuis le 1er janvier un blocus économique pour protester contre la présence à Maseru de membres de l'ANC (Congrès national africain), se félicite de ce putsch. Les nouveaux dirigeants décident, le 22, d'organiser le départ de tous les réfugiés sud-africains, et le blocus sud-africain est levé le 25. (Du 15 au 28 et 30.)

20. – ÉTATS-UNIS : La mémoire du pasteur noir Martin Luther King, apôtre des droits civiques assassiné en 1968, est désormais honorée par un jour férié. (Du 19 au 22.)

20. – FRANCE-GRANDE-BRETAGNE : Mme Thatcher et M. Mitterrand, réunis à Lille, annoncent le projet retenu pour la liaison fixe à travers la Manche : deux tunnels ferroviaires, qui seraient mis en service en 1993. Le concessionnaire, France-Manche/Channel Tunnel Group, devra proposer aussi une voie routière avant l'an 2000. (2, 10, 14, 15, du 18 au 24 et 28.)

20. – PÉTROLE : Les cours du pétrole brut descendent en dessous de 20 dollars le baril pour la première fois depuis le deuxième choc pétrolier en 1979. Tandis que cette chute des cours entraîne une forte baisse de la livre sterling, l'Arabie saoudite somme la Grande-Bretagne de réduire sa production de pétrole. Mais Mme Thatcher rejette, le 28, toute idée de coopération avec l'OPEP pour stabiliser les prix. (16 et du 22 au 30/I, 2-3/II.)

21. – CEE : Le Parlement danois rejette, par 80 voix contre 75, le projet de réforme institutionnelle approuvé en décembre par le conseil européen de Luxembourg. La plupart des gouvernements européens excluant une renégociation de l'accord de Luxembourg, un référendum sera organisé, le 27 *février*, au Danemark. (10, 16, 18, 22, 23, 24, 29, 30 et 31.)

24. – ESPACE : La sonde américaine Voyager-2, qui avait survolé Jupiter en juin 1979 et Saturne en août 1981, passe à proximité d'Uranus et transmet aux astronomes des milliers d'informations insoupçonnées. (10, 19-20, du 22 au 28 et 31.)

25. – OUGANDA : Les troupes de M. Yoweri Museweni, chef de l'Armée nationale de résistance (NRA), prennent le contrôle de Kampala. Les forces du chef de l'Etat, le général Tito Okello, fuient vers le nord du pays. M. Museweni devient président le 29. (22 et à partir du 24.)

26. – INDE : Les extrémistes sikhs reprennent le contrôle du Temple d'or d'Amritsar, d'où ils avaient été chassés par l'armée indienne le 6 juin 1984. (8, 11, 23, 28 et 29.)

26. – PORTUGAL : M. Freitas do Amaral (démocrate-chrétien) obtient plus de 46 % des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle. Il affrontera au second tour, le 16 février, M. Mario Soares, ancien premier ministre socialiste, arrivé en tête des trois candidats de la gauche. (7, 22, 24, 25, 28, 30 et 31.)

28. – ALGÉRIE-LIBYE : Le président Chadli et le colonel Kadhafi se rencontrent à In-Amenas, localité du Sud algérien. Le dialogue algéro-libyen était interrompu depuis dix-huit mois. (Du 26/I au 1/II.)

28. – ÉTATS-UNIS : La navette Challenger explose soixante-quinze secondes après son décollage, tuant les sept astronautes qui étaient à bord, cinq hommes, dont un Asiatique et un Noir, et deux femmes, dont une enseignante, la première « citoyenne » de l'espace. L'émotion est considérable aux Etats-Unis et le président Reagan participe, le 31, à une cérémonie d'adieu à Houston (Texas). Dès le 28, dans une allocution télévisée, il avait déclaré : « *Nous continuerons notre conquête de l'espace.* » (A partir du 30.)

29. – PROCHE-ORIENT : M. Hosni Moubarak, chef de l'Etat égyptien, s'adressant à Strasbourg à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, demande aux Européens de former un « groupe de contact » pour préparer une conférence internationale. Il se rend ensuite à Paris, puis à Bonn. (29, 30 et 31.)

30. – ANGOLA-ÉTATS-UNIS : M. Jonas Savimbi, chef de l'UNITA, mouvement de guérilla anticommuniste angolais, est reçu à Washington par le président Reagan, qui lui promet une aide militaire de 15 milliards de dollars. (5-6, 9, 11, 25 et du 29/I au 1/II.)

31. – AFRIQUE DU SUD : Le président Pieter Botha annonce, devant le Parlement du Cap, la prochaine suppression des laissez-passer pour les Noirs et affirme que l'apartheid est un « *concept périmé* ». (Du 1 au 4/II.)

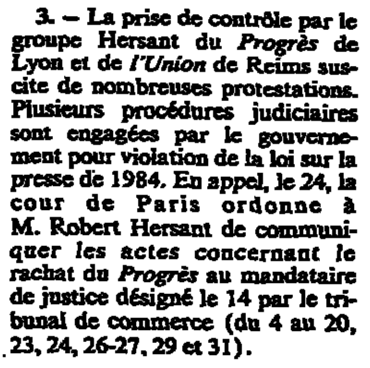
31. – HAITI : M. Jean-Claude Duvalier, « président à vie », décrète l'état de siège après d'importantes manifestations contre le régime, qui auraient fait au moins soixante-dix morts, dans plusieurs villes du pays. La Maison Blanche avait auparavant annoncé à tort la fuite de M. Duvalier ; la moitié de l'aide économique américaine avait été suspendue, le 30, en raison des « *graves violations des droits de l'homme* ». (8, 9, 10, 14, 15, 22, 25 et à partir du 28.) ■

France



31. – Les parents d'Habib Gr

Culture



26. – PORTUGAL : M. Freitas do Amaral (démocrate-chrétien) obtient plus de 46 % des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle. Il affrontera au second tour, le 16 février, M. Mario Soares, ancien premier ministre socialiste, arrivé en tête des trois candidats de la gauche (7, 22, 24, 25, 28, 30 et 31.)

28. – ALGÉRIE-LIBYE : Le président Chadli et le colonel Kadhafi se rencontrent à In-Amenas, localité du Sud algérien. Le dialogue algéro-libyen était interrompu depuis dix-huit mois. (Du 26/I au 1/II.)

28. – ÉTATS-UNIS : La navette Challenger explose soixante-quinze secondes après son décollage, tuant les sept astronautes qui étaient à bord, cinq hommes, dont un Asiatique et un Noir, et deux femmes, dont une enseignante, la première « citoyenne » de l'espace. L'émotion est considérable aux États-Unis et le président Reagan participe, le 31, à une cérémonie d'adieu à Houston (Texas). Dès le 28, dans une allocution télévisée, il avait déclaré : « Nous continuerons notre conquête de l'espace. » (A partir du 30.)

29. – PROCHE-ORIENT : M. Hosni Moubarak, chef de l'Etat égyptien, s'adressant à Strasbourg à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, demande aux Européens de former un « groupe de contact » pour préparer une conférence internationale. Il se rend ensuite à Paris, puis à Bonn. (29, 30 et 31.)

30. – ANGOLA-ÉTATS-UNIS : M. Jonas Savimbi, chef de l'UNITA, mouvement de guérilla anticommuniste angolais, est reçu à Washington par le président Reagan, qui lui promet une aide militaire de 15 milliards de dollars. (5-6, 9, 11, 25 et du 29/I au 1/II.)

31. – AFRIQUE DU SUD : Le président Pieter Botha annonce, devant le Parlement du Cap, la prochaine suppression des laissez-passer pour les Noirs et affirme que l'apartheid est un « concept périmé ». (Du 1 au 4/II.)

31. – HAITI : M. Jean-Claude Duvalier, « président à vie », décrète l'état de siège après d'importantes manifestations contre le régime, qui auraient fait au moins soixante-dix morts, dans plusieurs villes du pays. La Maison Blanche avait auparavant annoncé à tort la fuite de M. Duvalier ; la moitié de l'aide économique américaine avait été suspendue, le 30, en raison des « graves violations des droits de l'homme ». (8, 9, 10, 14, 15, 22, 25 et à partir du 28.) ■

JANVIER 1986 DANS LE MONDE

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

France

par Edouard Masurel

3. – La prise de contrôle par le groupe Hersant du *Progrès* de Lyon et de *l'Union* de Reims suscite de nombreuses protestations. Plusieurs procédures judiciaires sont engagées par le gouvernement pour violation de la loi sur la presse de 1984. En appel, le 24, la cour de Paris ordonne à M. Robert Hersant de communiquer les actes concernant le rachat du *Progrès* au mandataire de justice désigné le 14 par le tribunal de commerce (du 4 au 20, 23, 24, 26-27, 29 et 31).

6. – M. Laurent Fabius explique, dans un entretien au *Monde*, comment il faut *« prendre une France d'avance »*. Invité le 8 de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, il estime qu'*« il y a de grands risques que ce soit, dans l'hypothèse où la droite serait majoritaire, la pagaille »* (du 7 au 11).

11. – M. Lionel Jospin affirme, à l'adresse des électeurs communistes : *« Un vote socialiste, c'est une voix sûre à gauche »* (14).

14. – M. Valéry Giscard d'Estaing, expliquant au cours d'une conférence de presse pourquoi il juge la cohabitation inévitable, souligne que, si l'opposition l'emporte, le premier ministre sera *« indéboulonnable »*, car le chef de l'Etat *« n'a pas le pouvoir de le renvoyer »* (du 14 au 17).



G. MERILLON-D. THOMAS/COLLECTIF

16. – Jacques Chirac et Jean Lecanuet signent la plate-forme RPR-UDF.

16. – MM. Jacques Chirac et Jean Lecanuet signent la « plate-forme pour gouverner ensemble » conclue par le RPR et l'UDF. Après un préambule, qui proclame que *« le socialisme a été un échec »*, le document comporte trois chapitres (*« Libérer l'économie pour assurer le progrès social » ; « Promouvoir une société de liberté » ; « Redonner sa vraie place à la France »*), suivis de vingt engagements fondamentaux (2, 11 et du 17 au 22).

17. – M. François Mitterrand préside un « rassemblement » au Grand-Quevilly, en Seine-Maritime, département où M. Fabius conduit les listes du PS aux élections législatives et régionales. Devant dix mille à douze mille militants et sympathisants socialistes, il dresse un bilan de la gauche depuis 1981 et demande aux Français de ne pas *« couper les jarrets »* à une *« équipe qui gagne »*. Il critique sévèrement la plate-forme RPR-UDF, qualifiée de *« programme des riches contre les pauvres »*. L'opposition dénonce l'engagement du chef de l'Etat dans la campagne électorale (du 18 au 25).

19. – La cour d'assises de l'Essonne, qui jugeait, depuis le 6, cinq hommes, pour un vol à main armée commis le 24 mai 1983, acquitte deux des accusés, dont Roger Knobelspiess, ancien délinquant et écrivain qui avait bénéficié d'une grâce présidentielle en 1981 : incarcéré depuis juin 1983, il niait toute participation à ce vol (du 7 au 21 et 26-27).

22. – M. Georges Marchais, invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, s'en prend davantage à *« la droite »* qu'au PS et au *« gouvernement socialiste »*, dont il dénonçait prioritairement la politique depuis plusieurs mois (24, 25, 28, 29 et 31).

22. – M. Roger Fauroux, PDG de Saint-Gobain, remplace M. Simon Nora à la direction de l'École nationale d'administration (14 et 23).

23. – M. Michel Rocard, dans un article publié par *le Monde*, critique l'absence *« d'ambition et de générosité »* de la plate-forme RPF-UDF. Le 24, à Aurillac, il exprime son point de vue sur la cohabitation (du 24 au 27).

24. – M. Raymond Barre confirme, sur FR 3, son hostilité à tout gouvernement de cohabitation et se déclare prêt à aller *« jusqu'au vote de la censure »*. Il avait cependant précisé, le 12, sur TF 1, qu'il ne jouera pas les *« trublions »* et, dans le numéro de février de sa lettre *Faits et arguments*, qu'il se *« gardera de toute obstruction »* (10, 14, 17, du 24 au 29 et 31).



M. POLAK/COLLECTIF

25. – Les parents d'Habib Grimzi attendant le verdict du procès des meurtriers de leur fils.

25. – La cour d'assises de Tarn-et-Garonne, qui jugeait trois candidats légionnaires pour avoir assassiné en novembre 1983 un jeune Algérien en le projetant du rapide Bordeaux–Vintimille, prononce deux peines de réclusion perpétuelle et une de quatorze ans de réclusion criminelle (du 23 au 28).

26. – Coluche rassemble sur TF 1 des personnalités politiques de droite et de gauche, mais pas du PC, afin de promouvoir les « restaurants du cœur » : plus de 20 millions de francs sont recueillis pour continuer à fournir des repas aux plus démunis (28/I, 1 et 2-3/II).

29. – M. Barre, à Viroflay, dans les Yvelines, où il est venu soutenir une liste dissidente de l'UDF, la seule « barriste » en dehors de celle qu'il conduit dans le Rhône, estime que l'union relève parfois du *« totalitarisme microcosmien »* (14, 15, 23, 30 et 31/I, 1/II).

29. – M. Giscard d'Estaing, invité de « L'heure de vérité », sur Antenne 2, donne son *« tiercé gagnant »* pour *1986 : « l'union de l'opposition, le respect de la Constitution et l'économie libérale »*. Il propose à MM. Chirac et Barre un sommet de l'opposition à Clermont-Ferrand (31/I et 1/II).

30. – M. Mitterrand publie, chez Fayard, des *Réflexions sur la politique extérieure de la France* (31/I et 1/II).

31. – M. Chirac, répondant à l'émission mensuelle « Parlons France » de M. Fabius, sur TF 1, insiste sur la nécessité de donner au RPR et à l'UDF la majorité car *« aucun autre gouvernement n'est possible depuis que l'union de la gauche a éclaté »* (29/I et 2-3/II).

Economie

6. – SOCIAL : Le Parlement est convoqué en session extraordinaire pour achever la discussion du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. A l'ouverture de la session, le 9, M. André Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, demande au Sénat de ne pas être *« le temple des ringards et des attardés sociaux »* et de ne pas démontrer une *« collusion entre la droite et les communistes »*. Les débats commencent le 28 au Sénat, où les élus du PC déclarent vouloir *« tout faire pour empêcher le vote »* de la loi (7, 8, 10, 11, 15, 17, 18, 23, 25 et à partir du 28).

10. – EMPRUNT : Le montant du premier emprunt d'Etat de l'année est porté de 25 milliards à 32 milliards de francs, en raison de son succès (9, 12-13 et 19-20).

15. – EMPRUNT : L'emprunt obligatoire de juin 1983 (près de 18 milliards de francs) est remboursé avec cinq mois d'avance (9).

16. – CHOMAGE : En décembre, le nombre des chômeurs (2 322 000 personnes, soit 10 % de la population active) a baissé de 1,4 %. Pour 1985, la baisse, la première depuis 1969, est de 3,5 %, soit 85 000 chômeurs de moins (17 et 18).

18. – COMMERCE EXTÉRIEUR : La balance commerciale a été déficitaire de 3,4 milliards de francs en décembre. Pour 1985, le déficit est d'environ 24 milliards, comme en 1984. M. Bérégovoy a souligné, le 14, que la balance des paiements courants enregistrera un excédent de *2,6 milliards en 1985*, grâce au solde positif de 31,5 milliards pour le tourisme (11, 15, du 18 au 21 et 25).

21. – SALAIRES : Le gouvernement décide d'accorder aux fonctionnaires un rappel de 500 F net pour préserver leur pouvoir d'achat. Les négociations salariales pour 1986 ne s'ouvriront pas avant les élections (19-20, 22, 30 et 31).

27. – EMPRUNT : Le Trésor annonce une modification de ses techniques d'émission et de gestion de la dette intérieure de l'Etat : une adjudication d'emprunt d'Etat (5 milliards de *francs en moyenne*) *sera organisée* le premier jeudi de chaque mois (28 et 29/I, 2-3/II).

27. – PRIX : L'INSEE confirme qu'en décembre les prix n'ont augmenté que de 0,1 %, ce qui porte la hausse en un an à 4,7 %, la plus faible depuis 1967. M. Fabius déclare le 29, sur TF1, que l'inflation en 1986 pourrait être ramenée à 2 %, au lieu des 2,9 % prévus, grâce à la baisse du dollar et du prix du pétrole (du 15 au 18, 29 et 31). ■

Culture

7. – Ouverture du Mois du judaïsme, sur le thème « Mémoire et lois de l'homme », organisé à l'initiative du peintre et écrivain Marek Halter (5-6 et 9/I, 2-3/II).

10. – M. Jean-Pierre Weiss, directeur du patrimoine, remet sa démission afin de protester contre l'autorisation donnée aux forains de rester jusqu'au 8 janvier dans le jardin des Tuileries qu'ils avaient occupés le 1er décembre. M. Weiss était au centre d'une polémique sur le déménagement à Lille du Musée des plans-reliefs des Invalides (11 et 12-13-I, 1 et 7/II).

17. – Le nouveau contrat de concession de la « 5 », première chaîne de télévision privée, est signé entre le gouvernement et M. Jérôme Seydoux, PDG de France 5. Il diffère peu du précédent, malgré l'avis rendu le 16 par la Haute Autorité de l'audiovisuel, qui reprenait la plupart des critiques des milieux de l'audiovisuel et du cinéma. M. Silvio Berlusconi, directeur général de France 5, présentant, le 20, la grille des programmes, confirme que la « 5 » émettra à partir du 20 février, tandis que la polémique se poursuit (4, 9, 10 et du 15 au 25/I, 2-3/II).

17. – Le professeur Jean Hamburger, reçu à l'Académie française par le professeur Jean Bernard, prononce l'éloge de Pierre Emmanuel (17 et 19-20).

20. – Franco Zeffirelli met en scène *la Traviata* de Verdi à l'Opéra de Paris, avec Cecilia Gasdia dans le rôle-titre (22 et 26-27).

28. – M. Georges Fillioud annonce qu'une sixième chaîne de télévision, à dominante musicale, émettra avant la fin du mois de février. La concession de ce réseau multivilles national privé est accordée à un groupe réunissant Publicis, Gaumont, la radio NRJ et une société d'achat d'espaces publicitaires (10, 16, 18, 25 et du 29/I au 1/II).

28. – Le Musée des arts de la mode est inauguré par M. Mitterrand au pavillon de Marsan (9 et 29). ■

Décès



JILL KREMENTZ

Christopher Isherwood en 1972.

5. – Christopher Isherwood, écrivain américain (7).

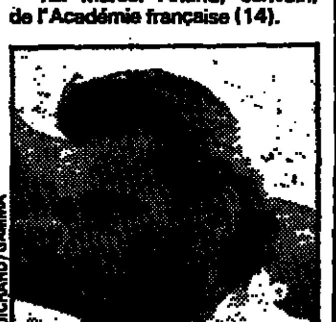
8. – Pierre Fournier, violoncelliste (9 et 10).

8. – Juan Rulfo, écrivain mexicain (10).

9. – Michel de Certeau, jésuite, philosophe et écrivain (11, 12-13 et 19-20).

10. – Jaroslav Seifert, poète tchèque, prix Nobel de littérature 1984 (11 et 23).

12. – Marcel Arland, écrivain, de l'Académie française (14).



J. GUICHARD/GAMMA

Thierry Sabine.

14. – Daniel Balavoine, chanteur, et Thierry Sabine, organisateur du Rallye Paris-Dakar, dans un accident d'hélicoptère au Mali, qui fait trois autres morts (du 16 au 21).

14. – Alex Grall, éditeur, ancien PDG des éditions Fayard (18).

16. – Jean Cassou, écrivain, compagnon de la Libération, fondateur du Musée national d'art moderne (17, 18 et 26-27).

19. – Enrique Tierno Galvan, maire de Madrid (21 et 22).

22. – Joseph Beuys, sculpteur ouest-allemand (26-27).

23. – Yvonne Lefébure, pianiste et professeur de piano (25).

24. – Ron Hubbard, fondateur de l'Eglise de scientologie (29).

26. – Bernard Lorjou, peintre et sculpteur (29 et 30).

27. – Lilli Palmer, actrice (30) ■

UN CHOIX D'ENQUÊTES ET DE REPORTAGES

EL SALVADOR : La guerre d'usure (1).

FRANCE : Juifs de France (5-6).

ÉCONOMIE : L'informatisation de la société (7).

SPORT : Les vagues du Paris-Dakar (12-13).

FISCALITÉ : Comment calculer vos impôts pour 1986 (15).

TUNISIE : Intrigues et tensions (19-20 et 25).

FRANCE : La course de fond de François Léotard (21).

FRANCE : Analyse région par région avant les élections législatives et régionales (à partir du 21).

VILLE AU FUTUR : Strasbourg (24/I et 2-3/II).

FRANCE : Les intentions de la droite et le bilan de la gauche (26-27).

ÉCONOMIE : Le malaise des éleveurs (28).

MÉDECINE : Les désordres de la procréation (29). ■

RENCONTRE

MICHEL HENRY ET LES TERREAUX DE LA VIE

propos recueillis par Roger Pol-Droit

A l'écart des modes et des médias, depuis une trentaine d'années, Michel Henry, philosophe et romancier, construit une œuvre importante. En France, on commence seulement à le savoir.

IL est difficile d'être plus discret que Michel Henry. Habité par l'écriture, il a préféré la pensée au tapage, et le retrait silencieux où s'élabore une œuvre au clinquant de la place publique. Il a même refusé les honneurs de la Sorbonne pour rester professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier, où il est maître de son temps. De sa patience à méditer, de ses longues marches solitaires, une philosophie puissante est née, tout entière centrée sur la force de la vie, doublée d'une œuvre romanesque originale.

Comme quelques autres créateurs de qualité, Michel Henry est aujourd'hui plus reconnu à l'étranger que dans son pays. Ses œuvres, traduites en anglais, sont commentées aux Etats-Unis ou au Canada. Il a, au Japon, de véritables disciples. Après quatre ouvrages de philosophie, trois romans (dont *l'Amour les yeux fermés*, prix Renaudot 1976) et plus de trois mille pages publiées, Michel Henry a réussi, parmi les philosophes contemporains qui comptent, à être sans doute l'un des moins connus du public français. Raison de plus pour esquisser une approche de sa pensée.

La vie est sentiment avant d'être pensée, affectivité avant d'être intellect. Notre présence au monde est d'abord celle de la vie, s'éprouvant elle-même dans la souffrance, l'angoisse, et dans la joie qui peut en naître. Tel est, schématisé à l'extrême, le leitmotiv de la pensée de Michel Henry et la clé de ses travaux. A la subjectivité purement intellectuelle de la métaphysique rationaliste, il oppose la subjectivité concrète, corporelle, sensible, traversée d'émotions et d'affects. Et, surtout – c'est l'apport de sa thèse sur *l'Essence de la manifestation*, – il montre comment, lorsque le monde est conçu comme *« posé devant nous, à la manière d'un objet »* une distance a été subrepticement introduite, oubliant le contact de la vie avec elle-même, son « auto-affection ». Cette œuvre très dense est fondamentale pour saisir les suivantes.

∴

– Par quel chemin avez-vous été conduit aux analyses que vous avez menées dans ce premier ouvrage ?

– Pour autant que je puisse répondre à une telle question, ce chemin remonte à ma rencontre avec la philosophie, c'est-à-dire à la classe terminale. J'ai eu un professeur qui faisait des cours abstraits et difficiles. La classe chahutait... Et je me suis aperçu que je comprenais ! J'ai eu l'impression de découvrir un monde merveilleux, comme lorsqu'on entre dans une forêt. J'ai commencé à éprouver la joie intense que l'on ressent à saisir des idées...

Je lisais des textes du néokantisme français, ceux de Lachelier, par exemple. J'apprenais à analyser comment la pensée d'un sujet libre constitue le monde et l'ordonne. Et je sentais en même temps mon désaccord, sans pouvoir, évidemment, le formuler à cette époque. J'avais le sentiment que cette philosophie de la subjectivité pensante ne correspondait pas à ce que je vivais, concrètement, réellement.



D.R.

Les choses pour moi se sont éclairées vraiment lorsque j'ai découvert que mon corps est subjectif, et surtout que l'essence de cette subjectivité est la vie, s'éprouvant elle-même dans la souffrance et la jouissance de soi, c'est-à-dire l'affectivité, le pathos, et pas du tout la pure intellection.

Marx et son travail vivant

En 1963, Michel Henry arrivait donc à ce résultat : il y a deux modes de manifestations de l'être. Le premier, celui de la métaphysique de la représentation, celui de toute pensée « objectiviste » ou scientifique, implique que le monde ait été éloigné de nous, mis à distance pour être visible. Le second mode, qui est le sentiment de soi, exclut toute distance. En lui *« l'être surgit et se révèle en lui-même, se rassemble et s'éprouve »*.

– Après avoir trouvé dans le sentiment ce fondement de la « subjectivité absolue », comme vous dites, il peut sembler curieux que vous ayez choisi de consacrer à Marx dix années de lecture et un bon millier de pages. N'est-ce pas un penseur qui se veut avant tout objectif, scientifique, et qui est aux antipodes d'une « philosophie de la vie » ?

– Il ne faut pas confondre Marx avec ce que le marxisme en a fait, bien avant que l'on ait eu connaissance des écrits philosophiques de Marx, tels que l'Idéologie allemande, *qui n'a été publié qu'en 1932 !*

J'ai simplement voulu lire Marx au moyen des principes d'intelligibilité que je pense m'être donnés. Et il m'est apparu que l'essentiel de sa démarche est fondé sur une pensée de la vie, du travail vivant, subjectif, comme il le dit explicitement. Et seul ce travail vivant est producteur de valeur...

Car la réalité concrète des sociétés, pour Marx, ce n'est pas la conscience, ce que les hommes se représentent, mais bien cet élément sous-jacent constitué par la vie dans son activité, par cette praxis qu'aucune pensée de la représentation ne peut réduire.

Tout le système de l'économie ne peut se comprendre qu'à partir de la présence d'une vie souffrante qui, pour satisfaire son besoin, transforme la nature pour que sa souffrance en soit transformée. Dans les profondes intuitions de Marx, qui sont soutenues par une puissance conceptuelle authentiquement philosophique, il s'agit toujours de rendre compte de l'objectif par le subjectif, par l'individualité vivante.

C'est du moins ce que je pense avoir établi, même si cette lecture va à l'encontre de la doctrine officielle...

Aujourd'hui, dix ans après son « Marx », il vient de publier, il y a quelques semaines, une *Généalogie de la psychanalyse*, qui offre une lecture neuve de l'œuvre de Freud.

– Peut-on aller jusqu'à dire que Freud est un « philosophe de la vie » ?

– Pas exactement. Et tout d'abord parce que Freud n'est pas, à proprement parler, un philosophe ! J'ai plutôt cherché à comprendre de quoi Freud est l'héritier dans le monde moderne. Il m'est apparu qu'il hérite de la condition faite à la vie dans la pensée occidentale. En fin de compte, par rapport à la représentation consciente, l'inconscient est l'autre nom de la vie. A la place des problèmes classiques, qui sont tous de connaissance, Freud pose le problème du désir, de l'instinct, du corps, de l'affectivité... de toute une dimension de l'humain qui a été refoulée, dans l'histoire de la pensée moderne, depuis Descartes.

De Descartes à Freud

Loin d'être uniquement centré sur la psychanalyse, votre dernier livre constitue plutôt une étonnante mise en perspective des temps modernes, de Descartes à Freud, en passant par Kant, Schopenhauer et Nietzsche. Le texte s'ouvre sur une analyse tout à fait neuve de ce tournant de la philosophie que l'on croit connaître par cœur : le *cogito* cartésien.

– En quoi Descartes est-il, comme vous le dites, un philosophe ambigu ?

– Ce que Descartes cherche, c'est le fondement de la connaissance scientifique, telle que Galilée l'a instaurée, dans sa totale objectivité. Or ce n'est pas du tout ce qu'il trouve.

En effet, le « je pense » *est ce moment extrêmement étonnant, et même émouvant, où, en dessous de ce que je me représente, à une plus grande profondeur que toute relation objective à la nature et au savoir, Descartes découvre cette dimension d'intériorité radicale et muette, faite uniquement de ce que j'éprouve. Ce pur sentiment de soi-même, ce n'est pas du tout la pensée, au sens que nous donnons usuellement au terme. C'est bien la vie, l'affectivité – ce que Descartes appelle l'âme. Qu'on relise les grands textes sur le doute : dans le rêve, le doute peut tout mettre hors jeu, sauf la pure épreuve de la peur que j'y ressens. Et dans la vision, si fausse soit-elle, il subsiste uniquement le fait qu'elle se sent elle-même voir (*« sentimus nos videre »*, dit Descartes).*

Cette dimension de subjectivité absolue que Descartes met à nu, il la referme et la refoule, parce que son projet est de constituer une connaissance objective et scientifique – projet qui sera repris et approfondi par Kant pour aboutir à une véritable métaphysique de la représentation.

– Que seul Schopenhauer, selon vous, viendra remettre en cause.

– Absolument. S'il fut peut-être un mauvais philosophe, Schopenhauer fut en tout cas un penseur génial. Il a fait découvrir une dimension décisive de l'humain, qui détermine même ses représentations : la force de la vie et de l'affect, qui avait été mise hors jeu par la philosophie de la connaissance et par la pensée scientifique. Il est le premier, par exemple, à se poser un problème qui sera un des problèmes freudiens : qu'est-ce qui pousse les amants à choisir tel partenaire plutôt que tel autre ? Par bien des traits, Freud hérite directement de lui.

– Il n'empêche que Freud est, dans le même temps, l'héritier du projet de la connaissance scientifique !

– C'est ce qui fait sa contradiction et c'est aussi ce qui permet d'expliquer, par exemple, le flou de la notion même d'inconscient.

Si l'on considère la note sur l'inconscient de 1912, qui annonce l'article de la Métapsychologie, *on voit très clairement la démarche de Freud. Dans un premier temps, il démontre l'existence de l'inconscient à partir du phénomène de la mémoire. Quand je forme un souvenir, il y a tous ceux que je ne forme pas. Où sont-ils ? Dans l'inconscient. On est ici pleinement dans une perspective de la représentation : si l'être est ce qui est représenté, ce qui n'est pas représenté est inconscient.*

Je récuse cette première conception, parce qu'une représentation qui n'est pas actualisée n'est pas inconsciente pour autant. Elle n'est, simplement, pas formée... sans que l'on soit obligé d'imaginer un sac contenant toutes les « représentations inconscientes » en réserve – cette erreur est commune à Freud, à Bergson et à toute la psychologie de l'époque.

D'autre part, dans ce même texte, Freud donne un second argument pour soutenir l'existence de l'inconscient, qui se situe dans un tout autre registre. Il affirme que ce qui est latent agit, contrairement au préjugé de la philosophie classique, qui croyait le virtuel inactif. L'inconscient est alors le nom de la force en action, de la pulsion agissante, dont l'activité n'est pas représentée ni représentable, c'est-à-dire de la vie. L'intuition la plus profonde de la psychanalyse vise cette zone d'existence qui précède la représentation, dont nous avons cependant une conscience vague qui est l'affect. Et Freud voit bien que l'affect n'est jamais, en tant que tel, refoulé.

Lorsque Freud va au fond de sa pensée, il parle de l'angoisse comme d'une libido inemployée, incapable de se supporter elle-même. Il exprime comment l'existence, chargée d'affect, veut se débarrasser de soi sans pouvoir à aucun moment se donner congé à elle-même. En ce sens, la psychanalyse est bien une pensée de la vie.

– Si l'on admet, pour parler vite, que les pensées visant à l'objectivité sont fondées sur la manipulation et l'oubli de la vie, que peut la philosophie ?

– C'est une question grave, à laquelle répondre brièvement est impossible, si toutefois il y a une réponse.

En un sens, la philosophie ne peut rien contre la technique, sauf exister. Tant qu'il y aura un livre de philosophie et un lecteur, tant qu'il pourra s'esquisser une pensée qui procède de la vie, quelque chose échappera à la technique et y résistera. C'est très peu de chose, mais c'est peut-être l'essentiel.

Car la philosophie permet de rendre intelligibles les problèmes qui importent, en évitant d'être dupe des pensées qui n'en sont pas. La culture ne se limite évidemment pas à la philosophie – la littérature, la musique, la peinture et toutes les formes de création en sont parties intégrantes. Mais la culture a besoin de la philosophie pour ne pas divaguer ni aller à la dérive.

Or, tout comme la culture a besoin de la philosophie, le monde où nous vivons a besoin de la culture, un besoin vital. Dans une société où le progrès rend le temps libre de plus en plus important, la culture va devenir, si elle ne l'est pas déjà, le premier besoin de l'humanité. Car elle constitue le seul emploi infini de notre énergie, le seul remède contre l'ennui. »

Michel Henry se tait, réfléchit. Il ajoute : « Cette réponse est peut-être encore trop optimiste... » ■

ŒUVRE

Philosophie

– *L'Essence de la manifestation*, 2 vol., PUF, coll. « Epiméthée », 1963.

– *Philosophie et phénoménologie du corps*, PUF, coll. « Epiméthée », 1965.

– Marx – I : *Une philosophie de la réalité* ; II : *Une philosophie de l'économie*, Gallimard, « Bibliothèque des idées », 1976.

– *Généalogie de la psychanalyse*, PUF, coll. « Epiméthée », 1985.

Romans

– *Le Jeune Officier*, Gallimard, 1954.

– *L'Amour les yeux fermés*, Gallimard, 1976 (Prix Renaudot).

– *Le Fils du roi*, Gallimard, 1981.

A signaler également un très beau texte de Michel Henry sur le peintre Auguste Von Briesen, publié dans le numéro 61 de la revue *le Nouveau Commerce* (Printemps 1985). A mi-chemin de l'analyse philosophique et de la création littéraire, cet important article peut constituer une première lecture.

Une bibliographie complète des travaux de et sur Michel Henry figure dans l'ouvrage de Gabrielle Dufour-Kowalska, *Michel Henry, un philosophe de la vie et de la praxis*, Vrin, 1980.

A propos du *Marx* de Michel Henry, les lecteurs du *Monde* pourront se reporter à notre entretien du 16 avril 1976.

Sur *Généalogie de la psychanalyse*, on pourra lire un article pertinent de François Roustang dans le nº 463 de la revue *Critique* (décembre 1985). ■